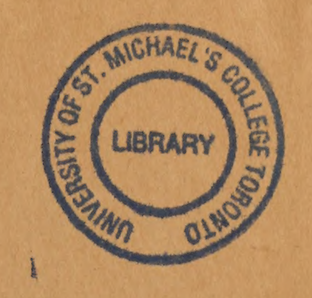
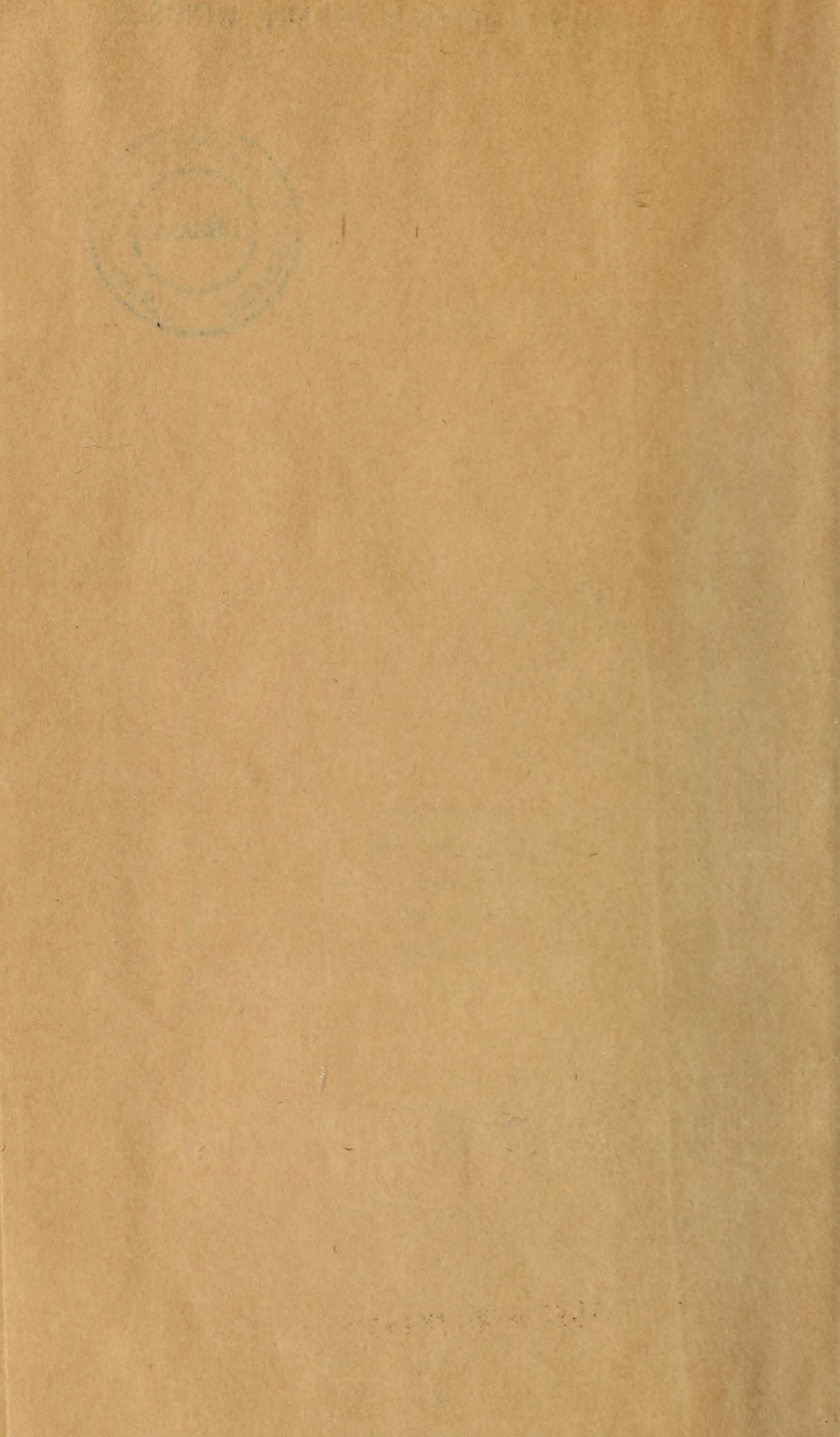

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04053 9504


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



COURS ET CONFÉRENCES

DE LA

SEMAINE LITURGIQUE

DE MAREDSOUS

TAMINES. — IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DUCULOT-ROULIN.

Abbaye de Maredsous

COURS ET CONFÉRENCES

DE LA

Semaine Liturgique

DE MAREDSOUS

19-24 Août 1912



ABBAYE DE MAREDSOUS
(BELGIQUE)
—
1913

NIHIL OBSTAT

Imprimi potest

Colomba Abbas

Maretiolensis, die 25 dec. 1912.

Imprimatur

J. H. MIEST, *vic. gen.*

Namurci die 17 ianuar. 1913.



TABLE DES MATIÈRES

—

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

On n'avait pas songé tout d'abord à faire paraître ce Compte rendu des Conférences de la Semaine liturgique de Maredsous. Des amis de la liturgie, empêchés d'assister au congrès par leurs occupations ou par l'éloignement, nous demandèrent d'en publier les conférences in-extenso. MM. les Conférenciers ayant consenti à nous céder leurs manuscrits, nous avons entrepris cette publication. Il va sans dire que chacun est responsable des idées qu'il a émises. Pour la facilité de l'impression nous avons suivi un ordre plutôt logique. Nous rétablissons l'ordre des Conférences en publiant le programme de la Semaine qui contient l'ordre des Offices et des Conférences :

Lundi 19 août, anniversaire de la Dédicace de l'église abbatiale.

- 3 h., IIdes Vêpres, pontificales, de la Dédicace.
- 4 1/2 h., séance d'ouverture et conférence du Rme P. D. C. MARMION : *Le symbolisme des deux Testaments.*
- 5 1/2 h., conférence de D. L. BEAUDUIN : *Les Notes de la liturgie*, 1re conférence.

Mardi 20 août, fête de S. Bernard, Docteur, O. S. B.

- 8 h., conférence de D. I. RYELANDT : *Bréviaire et méditation.*
- 9 h., Tierce, Grand'Messe, Sexte.
- 10 h., conférence (2e) de D. L. BEAUDUIN : *Les Notes de la liturgie.*
- 11 h., conférence de M. l'abbé GRÉGOIRE : *L'enseignement de la religion.*
- 1 3/4 h., Réunion privée à laquelle sont conviés les Directeurs de séminaires et d'établissements religieux, pour rechercher les moyens de former les jeunes gens à la vie liturgique.
- 2 1/2 h., None, Vêpres de S. Bernard, *a capitulo* de Sainte Chantal, avec commémoraison de S. Bernard, des octaves de l'Assomption et de la Dédicace.

3 3/4 h., conférence (1re) de M. le chan. CALIPPE : *Les psaumes dans la vie de l'Église.*

4 1/2 h., conférence (1re) du Rme P. D. F. CABROL : *Les stations romaines et les grandes basiliques.*

5 1/2 h., conférence de M. G. KURTH : *La liturgie et le peuple.*

7 3/4 h., Complies.

Mercredi 21 août, fête de Sainte Chantal.

8 h., conférence (2e) du Rme P. D. F. CABROL : *Les fêtes locales à Rome.*

9 h., Tierce, Grand'Messe, Sexte.

10 h., conférence (2e) de M. le chan. CALIPPE : *Les psaumes dans la vie chrétienne.*

11 h., conférence de D. A. DEPREZ : *La musique d'orgue et les organistes.*

1 1/2 h., Audition d'orgue à l'église abbatiale. L'orgue sera tenu par D. A. DEPREZ.

2 1/2 h., None et Vêpres. (Octave de l'Assomption, avec commémoraison de Sainte Chantal, de l'octave de la Dédicace et des SS. martyrs Timothée, Hippolyte et Symphorien.)

3 3/4 h., conférence de M. le chan. DOUTERLUNGNE : *L'influence sociale de la liturgie.*

4 1/2 h., conférence de M. l'abbé BRASSART : *La participation des fidèles à la vie liturgique.*

7 3/4 h., Complies.

Jeudi 22 août, octave de l'Assomption.

8 h., Explication des cérémonies de la Profession des Vierges, par D. R. THIBAUT.

9 1/4 h., Profession religieuse chez les Moniales de Maredret. Tierce, Messe Pontificale, Sexte.

1 3/4 h., Réunion privée à laquelle sont conviés les Directeurs de séminaires et d'établissements religieux, pour rechercher les moyens de former les jeunes gens à la vie liturgiqne.

2 1/2 h., None, Vêpres (octave de l'Assomption, commémoraison de S. Philippe Benitius et de la Dédicace).

3 3/4 h., conférence (1re) de M. l'abbé TISSIER : *La liturgie paroissiale comme sociologie religieuse.*

4 3/4 h., conférence (2e) de M. l'abbé BRASSART : *Le chant collectif.*

7 3/4 h., Complies.

Vendredi 23 août, fête de S. Philippe Benitius, Confesseur.

8 h., conférence de D. E. VANDEUR : *La croix et l'autel.*

9 h., Tierce, Grand'Messe, Sexte.

10 h., conférence (2e) de M. l'abbé TISSIER : *La liturgie paroissiale comme source de vie intérieure.*

11 h., conférence de D. BESSE : (clôture) : *Du particularisme dans la piété et le culte public.*

Ajoutons quelques explications. Le mercredi 21 août à 1 h. 1/2 eut lieu une audition d'orgue au cours de laquelle D. A. Deprez montra magistralement quel doit être l'organiste idéal. Une Profession monastique avait lieu le jeudi 22 chez les dames bénédictines de Maredret ; et cette cérémonie donna aux membres de la *Semaine* une belle occasion de goûter l'émouvante liturgie de la « Consecratio Virginum ». D. R. Thibaut leur expliqua d'abord avec une lumineuse clarté les détails de la fête ; puis tous se rendirent à Maredret pour voir en réalité ce qui leur avait été si bien expliqué.

Quelques phototypies ont été ajoutées ; une partie d'entre elles se rapporte à la Semaine elle-même ; les autres sont destinées à illustrer quelque peu les Conférences du Rme P. D. Cabrol. Ces dernières sont tirées du bel ouvrage du R. P. Grisar, « Geschichte Roms und der Päpste im Mittelalter » et reproduites avec la permission des propriétaires.

Nous espérons que ce compte-rendu contribuera pour sa part à faire connaître et aimer un peu plus la prière de la sainte Église. C'est notre seul désir.

ERRATUM

De la page 124 à 142, *au lieu de* D. L. Bauduin, *lire* D. L. Beauduin.

INTRODUCTION

En arrivant à Maredsous le 19 août 1912 pour participer à la Semaine Liturgique, les prêtres et laïcs, venus de Belgique et de France au nombre de deux cents environ, trouvèrent l'abbaye en fête. Elle revivait dans une octave solennelle le grand évènement de la dédicace de son église, célébrée vingt-quatre ans auparavant et puisait dans cette consécration anniversaire un renouveau de jeunesse : les voûtes rendaient l'écho des mêmes chants qui les avaient fait vibrer pour la première fois ; tous les autels s'enveloppaient de nuages d'encens comme au jour de leur sacre ; les colonnes, jadis ruisselantes d'eau lustrale et d'huile sainte, semblaient suinter encore sous leurs couronnes de verdure et de lumière ; les reliques ornaient l'autel comme au jour de leur entrée triomphale ; et malgré l'œuvre du temps et de la mort, c'était le même peuple, les mêmes moines, le même pontife, car c'était la même prière sur les lèvres et le même enthousiasme religieux dans les cœurs.

Mais il y avait plus ici qu'une heureuse coïncidence ménageant à des hôtes de choix des offices plus solennels : ces deux évènements ont entre eux des affinités profondes et leur rapprochement constitue un synchronisme d'autant plus suggestif qu'il a été, je le crois bien, tout-à-fait fortuit.

L'anniversaire nous reportait aux origines lointaines et voilées de cette puissante poussée de restauration liturgique qui s'accentue dans notre pays et la *Semaine* qui s'ouvrait marquait l'étape de son organisation définitive. Il y a un quart de siècle, on jetait une semence qui devait germer silencieusement et cette *Semaine* apparaissait comme les premiers fruits d'une moisson pleine de promesses.

Le 19 août 1888, l'Église, par ses rites augustes sanctifiait à jamais cette colline et la consacrait définitivement au culte ; Dieu prenait possession de sa demeure, sous la garde des fils de saint Benoit, ramenés au milieu de nous après un siècle d'absence. La nouvelle abbaye, fidèle à des traditions séculaires, devint bientôt un foyer intense de vie religieuse, la terre classique de la liturgie. Chaque année des milliers de visiteurs, pélerins du culte divin et de l'art religieux sont venus y vivre quelques heures d'une vie meilleure, éprouvant comme à leur insu la puissance d'entraînement des offices dignement accomplis.

Que d'âmes ont subi ici le charme de cette leçon de choses qui saisit si puissamment nos facultés esthétiques, ont mieux compris la place prépondérante que doivent occuper les actes du culte dans la piété chrétienne et l'apostolat sacerdotal, et quelquefois ont vu s'évanouir ce préjugé, tenace comme toutes les suites du Jansénisme, qui voudrait, sous prétexte d'utilitarisme plus conquérant, bannir du sanctuaire l'art et le luxe au risque d'en faire l'apanage exclusif de l'idée profane ou irréligieuse.

Pour intensifier et étendre cette action féconde, l'abbaye publia dès cette époque une revue *Le Messager des Fidèles* dont la précieuse collection contient des études liturgiques nombreuses et aujourd'hui encore très appréciées ; elle composa un Missel qui eut plusieurs éditions.

Ainsi, par un travail lent et caché au point de rester ignoré par ceux-là même qui en subirent l'heureuse influence, les âmes s'orientaient insensiblement vers les choses du culte. L'heure des congrès et des semaines n'était pas encore venue, mais les ouvriers du mouvement liturgique de demain faisaient inconsciemment provision de doctrine et de zèle pour mener vaillamment une si noble entreprise.

Le mot d'ordre vint du Vatican, et sans énumérer ici les actes successifs de N. S. P. le pape Pie X relatifs à cette œuvre de restauration, il suffit de rappeler la parole de son premier acte pontifical (22 novembre 1903) qui à elle seule constitue tout un programme : « Notre désir très vif est que *le véritable esprit chrétien* refleurisse de toute façon et se maintienne chez tous les fidèles : il est donc *nécessaire de pourvoir avant tout* à la sainteté, à la dignité du temple où tous les fidèles se réunissent précisément *pour puiser cet esprit à sa source première et indispensable, à savoir la participation active aux mystères sacrosaints et à la prière publique et solennelle de l'Église.* »

Les catholiques belges étaient préparés à cet enseignement, aussi la parole pontificale trouva-t-elle ici un écho fidèle. Sous la direction de l'Épiscopat, l'œuvre de restauration liturgique commença.

Le Congrès de Malines de septembre 1909 fournit l'occasion de grouper les bonnes volontés, de fixer un programme d'action, de concerter un plan de campagne, bref de créer un mouvement liturgique.

La jeune abbaye du Mont-César que Maredsous venait de fonder à Louvain, poursuivant avec fidélité l'œuvre de l'abbaye-mère, prit vaillamment l'initiative de cette organisation. Avec les encouragements chaleureux de S. E. le Cardinal Mercier et des Évêques belges, l'œuvre prit rapidement un merveilleux essor : publications, revues, congrès, semaines, journées qui se succédèrent à Louvain vinrent tour à tour lui imprimer un élan nouveau.

Dans cette marche en avant, la *Semaine Liturgique* dont nous publions le compte-rendu marque une étape importante ; elle se présente comme la synthèse des travaux antérieurs et le point de départ d'une activité renouvelée. Instinctivement le mouvement liturgique a voulu fêter à Maredsous sa majorité, comme l'enfant qui a grandi aime, aux principales étapes de sa vie, à revoir les lieux où Dieu a placé son berceau.

La presse a bien voulu dire l'heureuse réussite de nos travaux. Une déception cependant attendait les participants dès leur arrivée : sa Grandeur Monseigneur Heylen, évêque de Namur, retenu à Dinant par la prédication d'une retraite sacerdotale forcément anticipée, ne pourrait tenir sa promesse et présider nos séances.

La présence de l'infatigable président des Congrès eucharistiques eût été pour tous les amis de la liturgie un précieux encouragement et un gage de succès. Mais surtout nous aurions voulu à notre tête le Pasteur de l'Église de Namur pour affirmer une fois de plus cette préoccupation constante du mouvement liturgique de resserrer les liens intimes qui doivent rattacher tous les fidèles à leurs curés et par ceux-ci à leur Évêque, et de réaliser, par la pleine vitalité de l'organisme diocésain ainsi compris, cette unité parfaite que notre divin Sauveur demandait pour ses disciples dans sa prière sacerdotale. Ce programme, Monseigneur Heylen le traçait lui-même à son peuple dans sa lettre pastorale du 9 mai 1909 : « Être paroissien, disait Sa Grandeur, c'est d'abord choisir pour la manifestation de sa piété l'église paroissiale, y suivre les saints Offices, y recevoir les Sacrements, y entendre la parole de Dieu, y rester en

communication continuelle avec le prêtre préposé à cette portion de la vigne du Seigneur. »

Monseigneur a bien voulu se faire remplacer par Monsieur le Vicaire général Jacquemin auquel nous exprimons nos humbles sentiments de gratitude.

D. L. Beauduin



Dom Columba Marmion



Portail de l'église abbatiale de Maredsous

LE SYMBOLISME
DANS LES DEUX TESTAMENTS

PAR LE

R[me] P. D. COLUMBA MARMION
Abbé de Maredsous

ALLOCUTION D'OUVERTURE [1]

Messieurs les membres du Clergé,
Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous annoncer l'ouverture de notre « Semaine liturgique ». Du fond du cœur je vous souhaite à tous la bienvenue. Notre bienheureux Père S. Benoît dit, dans sa sainte Règle, que les moines doivent estimer comme une grâce et une marque de la bienveillance divine, l'arrivée des hôtes au monastère, — surtout de ceux auxquels il donne ce nom si expressif de *domestici fidei* [2], c'est à dire les enfants de l'Église, les membres de la famille chrétienne. Or, ce n'est pas seulement, d'une façon générale, *des frères en la foi* que nous voyons en vous, c'est des chrétiens que précisément *une pensée de foi* amène à notre église et à notre maison pour étudier et pour accomplir avec nous le culte de Dieu : double cause, entre vous et nous, d'union, de confiance, de cordialité.

Si les fils de S. Benoît prennent tant à cœur le « mouvement liturgique », ce n'est pas seulement que, en religieux fidèles à la mission de leur Ordre, ils continuent une tradition quatorze fois séculaire, c'est encore que, en fils très aimants de la Sainte Église, ils s'empressent de seconder de tout leur pouvoir les désirs de leur Mère.

---

[1] Les idées qui forment la trame de cette allocution et de la conférence suivante, n'ayant pu être exposées oralement que d'une façon extrêmement sommaire, ont reçu dans cette rédaction le développement qu'elles comportaient.
N. D. L. R.

[2] *S. Regula*, cap. LIII.

Or, depuis quelques années, le Saint Esprit, qui est l'âme de l'Église, pousse celle-ci à raviver dans ses enfants la connaissance et l'amour de la prière rituelle et des fonctions sacrées, à leur montrer dans la liturgie la « source première et indispensable du véritable esprit chrétien ». Nous considérons donc comme un devoir d'entrer dans les vues du Vicaire de Jésus-Christ, et de mettre nos faibles ressources, matérielles, morales et intellectuelles, à la disposition des chrétiens qui ont le zèle du culte divin. Que ce dernier sentiment règne dans les cœurs de tous ceux qui passeront avec nous la présente semaine. Cette période sera pour eux pleine de fruits et de grâces, s'ils l'abordent avec un désir sincère de mieux connaître et de mieux exploiter les inappréciables trésors de la sainte liturgie. *Ignoti nulla cupido*, il faut que dans nos âmes l'intelligence fraye la voie à l'amour : pendant ces journées nous ferons tous effort pour avancer dans la science du culte de Dieu, pour pénétrer de ce culte la théorie et la pratique, la doctrine et les prescriptions, le symbolisme et la mystique, la bienfaisance sociale et l'efficacité pour le progrès de la vie spirituelle de l'individu. Mais dans une matière où l'homme doit essentiellement travailler à réaliser sa destinée, c'est-à-dire à se sanctifier et à promouvoir la sanctification de ses frères, il faut que l'amour et l'action s'enchaînent immédiatement à la pensée. La science liturgique est la science d'une pratique ; on sait de plus que les habitudes surnaturelles de l'esprit ont par elles-mêmes une certaine prise sur la volonté. Notre étude de la liturgie se traduira immédiatement en une estime croissante pour le saint Office et pour la sainte Messe, ces occupations capitales de la journée du prêtre et — quant à la Messe tout au moins — de la journée du chrétien. De l'estime, notre bonne volonté, stimulée par la grâce, fera naître alors la résolution de mieux accomplir nos devoirs rituels, le ferme propos de la vigilance et du dévouement dans le service de Dieu. Mais le Seigneur ne sera ni insensible à notre application, ni sourd à nos prières. Notre cœur, qu'Il a fait pour Lui, s'échauffera au contact des mystères que la liturgie recèle, vibrera au spectacle toujours répété et toujours nouveau des perfections divines qu'elle étale chaque jour à nos yeux. Alors nous acquerrons cet esprit de prière qui ne soulève pas seulement par instants l'âme au-dessus d'elle-même, mais qui l'établit d'une façon stable à un niveau supérieur aux choses de la terre. Alors nous goûterons ces ineffables jouissances qui faisaient dire à S. Augustin : « Tandis que j'écoutais les psaumes, de douces

larmes coulaient de mes yeux : jamais, dans toute ma vie de plaisirs, je ne connus pareille consolation. »

*
* *

Il me reste, Messieurs, à ajouter quelques paroles au sujet de cette expression de « Semaine liturgique » que nous employons pour désigner l'ensemble de nos réunions. Permettez-moi d'insister un peu sur le sens de ces mots : car ceux-ci, bien entendus, nous livrent l'idée maîtresse et comme normative de nos travaux.

A quelque tradition primitive qu'il faille rattacher le mode selon lequel l'humanité s'est habituée à ordonner la série de ses jours, il n'en est pas moins certain que le récit mosaïque de la Création est venu consacrer par l'exemple même des œuvres de l'Éternel le nombre septénaire destiné à compter et à régler périodiquement la suite du temps. En se voyant imposer ainsi, à l'imitation même de la conduite du Tout-Puissant, le rythme qui présiderait à leur activité, les hommes ont appris du même coup qu'ils devaient faire six fois plus grande la part du travail que celle du repos : telle est, du point de vue moral et économique, la conception dont le terme de « Semaine » est devenu le symbole. En l'adoptant nous-mêmes pour caractériser la durée de nos travaux, nous proclamons qu'avant que le dimanche ramène pour nous l'allégresse liturgique du jour du Seigneur, nous avons à fournir la carrière laborieuse des jours *ouvrables*. Ceux-ci seront remplis pour nous, non par des manifestations bruyantes, mais par de sérieuses séances d'étude. De fructueux échanges de vues suivront les conférences proprement dites. Des discussions, conduites avec méthode, alterneront avec les exposés de doctrine. Et ceux auxquels est incombée la tâche de régler notre horaire se seraient peut-être reproché de l'avoir chargé à l'excès, si la voix de nos cloches n'avait dû, plusieurs fois le jour, nous appeler de la salle des séances dans le temple de Dieu, et donner la prière pour intermède à l'étude. Ainsi nos journées se partageront entre le travail et la piété, entre la maison où la liturgie se prépare et celle où elle se réalise : la liturgie fera leur parfaite unité. Puissions-nous à la fin de chacune d'elles, lorsque l'office de Complies aura ramené pour nous le temps du recueillement, récapituler avec satisfaction l'emploi de notre matinée et de notre soirée et nous approprier avec respect, adoration et action de grâces, les paroles qui, dans le récit sacré, marquent les haltes successives de la

Genèse et rendent témoignage aux œuvres de l'Eternel : « factum est vespere et mane dies unus (secundus,... sextus...) : ... et erant cuncta.... valde bona » !

Le R^{me} Abbé de Maredsous présente à l'assemblée le R. P. D. Bauduin et M. le chanoine Grégoire, membres du bureau. Il commence alors sa conférence.

LE SYMBOLISME DANS LES DEUX TESTAMENTS

Messieurs, mon intention n'est pas de traiter, dans toute son ampleur, le sujet que je viens de vous annoncer ; je me contenterai de vous communiquer quelques aperçus qui vous engageront, je l'espère, à approfondir davantage la matière par vous-mêmes.

L'an dernier, à la « Semaine liturgique » de Louvain, j'eus l'honneur de montrer comment la sainte Église, principalement dans la liturgie, tient sur cette terre, à travers les siècles, la place du Christ remonté au ciel le jour de l'Ascension. Le Christ, disais-je alors, résume pour nous dans sa personne tous les biens du salut. Il est pour nous la voie, la vérité et la vie : la *voie*, parce que c'est avec lui et par lui que nous avons accès dans le sein du Père ; la *vérité,* parce que lui seul peut laisser tomber sur nous quelques rayons de la splendeur ineffable qu'il contemple éternellement dans la Trinité ; la *vie*, parce que, suivant sa propre expression,il est « la vigne dont nous sommes les pampres » (*Ioan*, XV, 5). Mais, m'empressais-je d'ajouter, ce même Christ, lorsqu'il a quitté notre terre pour aller s'asseoir à la droite de son Père, a chargé l'Église de continuer auprès de nous sa mission. Cette Église est donc devenue elle-même, dans un sens subordonné, notre voie, notre vérité et notre vie, car elle nous conduit au Christ, car elle nous dispense par ses enseignements la parole du Christ, car elle nous communique par ses sacrements et ses sacramentaux la sève divine du Christ.

De cette connexion entre le rôle du Christ et le rôle de l'Église, on conclura que c'est la même lumière qui éclaire les mystères du Christ et les mystères de l'Église. Si donc il est certain que l'étude de l'Ancien Testament jette un jour admirable sur la physionomie

adorable de notre Sauveur — et pour le prouver d'un seul mot, il suffirait de rappeler la prophétie d'Isaïe et les psaumes messianiques —, il ne sera pas moins avéré que la connaissance des figures, des rites et des symboles de la Loi Ancienne précise singulièrement pour nous l'intelligence des éléments analogues de la Loi Nouvelle; en d'autres termes, qu'il existe une relation interne et hautement instructive entre les fêtes et la liturgie chrétienne d'une part, et de l'autre les types providentiels du Christ, les grands faits de l'histoire d'Israël et les cérémonies du temple de Jérusalem.

Proposons-nous d'illustrer et de démontrer cette dernière vérité par quelques exemples : il en est seulement deux que nous exposerons avec quelque détail, livrant la méditation des autres à votre curiosité.

*
* *

Au deuxième dimanche de Carême, l'Église nous fait lire, dans le premier nocturne des matines, l'histoire de la bénédiction solennelle accordée à Jacob par son vieux père Isaac aux approches de la mort. Tous les chrétiens connaissent cette belle page de la Genèse (c. XXVII). Les deux principaux acteurs de la scène appartiennent à cette lignée des grands patriarches d'où le Messie devait sortir. Leur physionomie nous apparaît comme entourée d'une exceptionnelle majesté. Ce sont des justes, à la vertu desquels l'Esprit-Saint a rendu témoignage ; et, pour achever de montrer en eux l'objet de ses complaisances, le vrai Dieu, lui qui s'est défini « *Ego sum qui sum*, Je suis Celui qui suis » a voulu proclamer encore « *Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Iacob,* Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ».

Isaac, chargé d'années et déjà presque aveugle, avait le pressentiment de sa fin prochaine. Comme jadis son père Abraham, il savait qu'il avait pour ainsi dire reçu personnellement le dépôt de toutes les bénédictions réservées par Dieu au peuple d'élection. Ce dépôt, il devait, avant d'aller reposer dans la tombe avec ses ancêtres, le transmettre à son fils aîné par la vertu quasi-sacramentelle de sa bénédiction paternelle. On conçoit le prix que les continuateurs de la race attachaient à cette action suprême du chef de famille, d'autant plus qu'ils y voyaient la confirmation et la consécration nécessaires du droit d'aînesse. Vous savez comment, pour un plat de lentilles, Esaü avait, depuis longtemps, renoncé à son titre de pri-

mogéniture et, par conséquent aussi, à la dernière bénédiction de son père ; comment, de plus, Jacob avait alors exigé que la cession consentie par son frère fut sanctionnée par un serment. D'ailleurs, si la conduite du cadet nous paraît tout de même étrange et répréhensible, n'oublions pas que la bénédiction, d'abord obtenue d'Isaac par surprise, sera ensuite confirmée par lui en pleine connaissance de cause, bien mieux, qu'elle sera ratifiée par Dieu lui-même. Ainsi apparaîtra manifestement que le patriarche n'a fait qu'exécuter le dessein de la Providence en désignant son second fils comme l'héritier des promesses messianiques.

« *Pater mi, ego sum primogenitus tuus..., surge ut benedicat mihi anima tua.* Mon père, dit Jacob en se présentant devant le vieillard, me voici, moi, votre premier-né ; je viens recevoir votre bénédiction. » Isaac s'étonne, ne reconnaît pas la voix d'Esaü ; et, voulant suppléer par le toucher à l'impuissance de sa vue : « Approche, dit-il, que je vérifie si tu es mon fils aîné. » Jacob s'avance donc jusqu'à la couche de son père : par les soins de Rebecca, la peau blanche et lisse de son cou et de ses mains a été recouverte du poil des chevreaux ; il porte les plus beaux vêtements d'Esaü. « Viens à moi et donne-moi un baiser, mon fils, reprend Isaac ». Mais, à peine celui-ci a-t-il serré Jacob sur son cœur, et senti l'odeur des vêtements : « Oui, s'écrie-t-il, c'est bien là le parfum de mon fils, pareil au parfum d'un champ luxuriant béni du Seigneur ! *Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni cui benedixit Dominus.* Mon fils, sois béni !... »

Tel est le récit sacré, si grand dans sa simplicité, que reproduit le bréviaire, au dimanche indiqué. Mais enquérons-nous de la scène du saint Évangile que ce même bréviaire met en relation, ce jour-là, avec l'épisode de la Genèse ? C'est celle de la Transfiguration de Notre Seigneur sur le Thabor. Je dis que, dans ce rapprochement, il existe une intention de la liturgie indubitable, qu'une analyse un peu attentive nous fera découvrir.

A considérer l'origine humaine et temporelle de Jésus-Christ, celui-ci est un fils cadet de Dieu — Jacob —, né longtemps après le fils aîné, Adam, la race humaine — Esaü. Comme Esaü, la race d'Adam a prévariqué et contristé son Père. Mais, comme Jacob aussi, Jésus-Christ, doux et innocent, prend sur lui les vêtements et la chair même de son frère : il s'est revêtu de notre nature humaine, avec toutes ses faiblesses et ses misères, hormis le péché, « *in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo* »

(Phil. II, 7). Toutefois, en Jésus-Christ, la nature divine est unie « personnellement, *in persona* » à la nature humaine. De là, chez lui, une double filiation. Comme Verbe de Dieu, il procède du Père par voie de génération ; et, lorsqu'il se fait homme, il n'abdique rien de cette relation éternelle. A Adam — Esaü —, Jésus — le nouveau Jacob — n'a pas à demander la cession de son titre de primogéniture. Homme-Dieu, c'est de droit que, en sa propre personne, il communique l'aînesse à la nature humaine qu'il a assumée ; c'est de droit qu'il peut, après comme avant l'Incarnation, adresser à son Père cette parole : « Je suis votre premier-né. *Ego sum primogenitus tuus.* »

Dans le cours ordinaire des choses, la gloire de l'humanité sainte est restée voilée durant la vie terrestre de Notre-Seigneur. Un jour pourtant, elle se révéla dans tout son éclat ; alors, ce fut la scène du Thabor : Jésus radieux se présente à son Père, l'Isaac éternel ; et celui-ci, ébloui de la beauté que le Verbe fait déborder sur la nature humaine qu'il a épousée, s'écrie dans son ravissement : « Voici mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. *Hic est Filius meus dilectus in quo mihi bene complacui.* » (Matt. XVII, 5).

D'ailleurs, nous connaissons trop le but de l'Incarnation pour oublier qu'en Jésus-Christ le chef du genre humain s'identifie toujours avec la personne de l'Homme-Dieu. Ce n'est donc pas seulement sur la nature individuelle de Jésus que se pose le regard, chargé d'amour, du Père ; ce regard atteint et enveloppe, en Jésus et à travers Jésus, toute l'humanité. Car Jésus est « l'aîné de toute une race de frères, *primogenitus in multis fratribus* (Rom. VIII, 29) ; par lui, nous sommes prédestinés à devenir les enfants adoptifs du Père, *praedestinavit nos in adoptionem filiorum per Iesum Christum* (Ephes. I, 5) ; de lui nous sommes les cohéritiers, et, du même coup, les héritiers de Dieu, *heredes quidem Dei, coheredes autem Christi* » (Rom. VIII, 17).

Mais cette vérité dogmatique, si forte et si consolante à la fois, de notre participation à Jésus-Christ, de notre solidarité avec Jésus-Christ, nous conduit à une deuxième interprétation de symbolisme contenu dans l'épisode de la Genèse que nous méditons. Une lumière nouvelle va tomber sur le fait mystérieux de la substitution de Jacob à Esaü ; puis cette lumière rejaillira sur les rites et les prières de la liturgie catholique, et fera apparaître le lien intime

dont nous affirmons l'existence entre cette liturgie et les grands enseignements de l'Ancienne Loi.

« Le Seigneur m'a revêtu (*induit me*) des vêtements du salut ; il m'a habillé de la robe de la justice », chantait déjà Isaïe (LXI, 10) dans une vision prophétique de l'œuvre de notre justification. Saint Paul ne se lasse pas de nous dépeindre sous les couleurs de la même métaphore les effusions de la grâce sanctifiante sur l'humanité : « Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, dit-il, vous avez revêtu le Christ, *Christum induistis* (Gal. III, 27). Renouvelez-vous en votre esprit, et revêtez-vous de l'homme nouveau, *induite novum hominem,* l'homme qui est créé selon Dieu dans la justice et la vraie sainteté (Eph. IV, 23, 24 ; Col. III, 9, 10). Revêtez le Seigneur Jésus-Christ, *induimini Dominum Iesum Christum* (Rom. XIII, 14). » Mais qui ne voit se dessiner un rapport d'analogie entre cette image de la transformation de l'âme chrétienne par la grâce et la scène de substitution qui s'est passée auprès de la couche d'Isaac mourant ? Toutefois, en reportant pour la seconde fois nos regards sur le récit de la Genèse, remarquons comment pour nous la perspective se modifie, comment le point de vue se déplace, comment il s'opère un nouveau classement des figures.

La physionomie d'Esaü se dépouille maintenant à nos yeux de tout ce qu'elle pouvait avoir de moralement défectueux. Désormais Ésaü reste simplement l'aîné, celui qui par l'origine possède le titre de primogéniture, celui qui a droit à l'héritage et aux bénédictions, celui dont son père cherche à reconnaître l'identité, celui dont il dit : « Est-ce bien là Esaü, mon premier-né ? » celui qu'il croit serrer contre son cœur, celui dont il respire enfin avec délices le vêtement parfumé. Or, tous ces biens, tous ces privilèges, toutes ces qualités appartiennent à Jésus, le vrai fils aîné du Père. Mais que devient alors le personnage de Jacob ? Jacob, c'est moi, c'est vous, c'est nous, l'humanité, nous qui nous rangeons derrière notre frère aîné et notre chef de file, Jésus : Jésus à la mort et à la résurrection duquel nous avons part par le baptême (Rom. VI, 4), Jésus auquel nous sommes assimilés par notre caractère de chrétiens, Jésus enfin, dont nous sommes *revêtus*, disons mieux, dont nous sommes *intérieurement investis* par la grâce. Ainsi transposés dans la personne de notre Sauveur, nous osons, autres Jacob, nous présenter nous aussi au Père céleste en lui disant : « Regardez notre divin déguisement, car nous portons sur nos visages la face du Christ, *respice in faciem Christi tui* (Ps. LXXXIII, 10). Du Christ nous

dégageons aussi devant Dieu la bonne odeur, *Christi bonus odor sumus Deo* (II Cor. II, 15) ; et le Père séduit par cet ineffable parfum, n'hésite plus à ratifier la substitution : nouvel Isaac, il se penche vers nous et nous reçoit dans ses bras en s'écriant : « *Ecce odor filii mei, sicut odor agri pleni !* »

Il me reste, pour achever cette démonstration de symbolisme comparé, à indiquer les éléments positifs de notre liturgie qui se trouvent coordonnés à la scène de la Genèse dont Isaac et ses deux fils sont les acteurs.

Votre pensée, Messieurs, a devancé ma parole dans la désignation de certains d'entre eux. Spontanément vous avez songé aux ornements dont le prêtre se revêt pour monter à l'autel : ceux-ci, en effet, et tout particulièrement la chasuble, lui servent à endosser le personnage de Jésus-Christ, à l'exemple de Jacob se couvrant de la forme extérieure d'Ésaü. Le texte du Pontifical nous fournit de la façon la plus explicite, une autre donnée. Au prélat qui se munit des gants pour la liturgie solennelle et qui, plus que tout autre prêtre, doit s'identifier dans ces circonstances avec Jésus-Christ, l'Église fait prononcer cette prière : « Revêtez mes mains, Seigneur, de la pureté de l'homme nouveau qui est descendu du ciel ; afin que semblable à Jacob votre bien-aimé qui, les mains couvertes de la peau des chevreaux, offrit à son père un aliment et une boisson très agréables et obtint sa bénédiction, — je mérite la bénédiction de votre grâce par l'offrande de l'hostie salutaire que mes mains vont vous présenter. Par Notre Seigneur Jésus-Christ votre Fils, qui revêtu d'une chair semblable à notre chair de péché, s'offrit lui-même pour nous. » (1)

Je ne sais si, au moment où je commençais cette conférence, quelqu'un de mes auditeurs, peut-être surpris d'un titre un peu inattendu, ne s'est pas demandé ce qu'un pareil sujet avait de commun soit avec la doctrine théologique, soit avec la piété. Cette suspicion, si elle a existé, est, je n'en doute pas, déjà pleinement dis-

(1) Circumda, Domine, manus meas munditia novi hominis, qui de coelo descendit : ut quemadmodum Iacob dilectus tuus, pelliculis haedorum opertis manibus, paternam benedictionem, oblato patri cibo, potuque gratissimo, impetravit, sic et, oblata per manus nostras salutari hostia, gratiæ tuae benedictionem merear. Per Dominum nostrum Iesum Christum Filium tuum, qui in similitudinem carnis peccati pro nobis obtulit semetipsum, (Pont. Rom. Praeparatio ad Missam.)

sipée. — L'on vient en effet de saisir sur le vif tout ce qu'il y a d'instructif et d'édifiant pour nous à opérer des confrontations légitimes entre l'histoire sainte, la théologie du Christ et la liturgie. On a vu l'Église nous préparer, dans la liturgie d'un de ses dimanches, à comprendre et à goûter les plus hauts mystères de l'économie de la Rédemption. D'abord est apparue la figure, avec ses imperfections, ses obscurités, mais aussi avec son mystère et son pouvoir d'adaptation symbolique ; ensuite la réalité, débordant de toutes parts la figure dont elle explique le sens prophétique et mystique, mais de laquelle inversement elle emprunte une singulière illustration.

Le symbolisme qu'on prête au fait primitif est sans doute une œuvre de l'esprit. Toutefois la signification conférée n'est pas arbitraire, elle s'appuie sur la nature même du fait ; les rapprochements opérés ne sont pas factices, ils se fondent sur l'analogie des choses, des actes, des situations. On peut dire que dans les antiques données historiques circulaient des arrière-pensées, et des arrière-pensées multiples qui pouvaient tour à tour être appelées à la lumière et s'exprimer en un symbolisme aux nuances variables. Le symbolisme est bien une œuvre de l'esprit ; mais ici l'esprit de l'homme marche dans les voies que lui a tracées l'Esprit de Dieu : la Providence qui disposait les événements des origines en vue d'événements futurs auxquels les premiers étaient subordonnés.

D'ailleurs, c'est surtout à parler à l'âme que les formes symboliques sont destinées. Une analyse purement scientifique du dogme n'émeut guère ; on peut rester glacé en entendant démontrer les miséricordes divines par les froids arguments de la raison. La poésie des symboles donne au contraire un libre essor à l'imagination de l'homme, un regain de chaleur et de vie à ses sentiments. N'avons-nous pas fait nous-mêmes, il y a peu d'instants, l'expérience de cette bienfaisante influence ? Nous avons été touchés en regardant le Verbe « s'habiller » de notre chair pour la réhabiliter devant Dieu, ravis en entendant le Père bénir dans la personne de l'Homme-Dieu toute notre pauvre humanité dont le Verbe transfigurait la misère par le rayonnement de sa divinité, remplis enfin d'une ineffable confiance dans la justification que la grâce opère dans les âmes en les « investissant » de Jésus-Christ : *Christum induistis.*

Lumière, chaleur, réconfort ! Bénissons l'Église notre Mère qui, en nous ouvrant ses trésors, nous dispense de tels bienfaits.

*
* *

L'acte auguste de la Messe, prononce le Concile de Trente, « a été figuré par les différents sacrifices offerts au temps de la loi de nature et de la loi mosaïque : tous les biens que ceux-ci signifiaient, il les résume, parce que de ces sacrifices il est la consommation et l'achèvement » (Sess. XXII, c. 1). M'autorisant de cette parole, qui n'a d'ailleurs fait que reproduire en face des négations protestantes l'enseignement constant de la tradition, je me propose, Mesdames et Messieurs, de considérer maintenant l'un des rites sacrificiels les plus solennels du temple de Jérusalem, dans son rapport avec la liturgie de la sainte Messe.— Ce sera le second exemple que je vous ai annoncé. Je me contenterai d'ailleurs ici d'une assez brève esquisse où les points principaux de la cérémonie seront seuls mentionnés.

La disposition du temple de Jérusalem, avec sa cour des gentils, sa cour des juifs, son « Saint » et son « Saint des Saints », sera supposée connue. Transportons-nous donc par la pensée dans la ville sainte au septième mois de l'année juive, afin d'assister à cette fête de l'Expiation, dont l'Épître aux Hébreux nous parle en un si prestigieux langage. A cette journée les Israélites attachent une grande importance,car ils comptent sur elle pour obtenir la rémission de leurs péchés. Depuis la veille ils « humilient leurs âmes », c'est-à-dire font pénitence dans le cilice et le jeûne. A l'heure de la célébration liturgique, ils sont réunis par milliers dans le temple, prosternés sur le pavé de la cour extérieure au sanctuaire. Le grand prêtre paraît dans le « Saint », il est revêtu des ornements pontificaux et, pour témoigner qu'il tient la place de tout le peuple, il porte sur la poitrine ces pierres précieuses où sont gravés les noms des douze tribus d'Israël. Il s'avance vers l'autel des holocaustes, immole les victimes, accomplit différents rites, puis se présente en tremblant devant le voile qui cache le « Saint des Saints » (Lev. XVI).

Pour comprendre quels sont les sentiments qui remplissent à cet instant l'âme du grand prêtre et de tout le peuple, il faut savoir que jamais, sauf en ce jour, il n'est permis à créature humaine d'entrer dans le suprême sanctuaire. Dieu lui-même a porté cette défense sous peine de mort (ib. 1 et 2 ; Hebr. IX, 7). L'interdiction qui n'est jamais levée à l'occasion d'un rite d'adoration ou d'action de grâce, est une seule fois momentanément suspendue en

faveur du seul pontife venant implorer pour le peuple pardon et miséricorde. Mais, en ce jour même de l'Expiation, à l'heure où le grand prêtre use de son privilège, tous les lévites doivent évacuer le « Saint », afin qu'aucun regard indiscret ne se glisse, par le voile entr'ouvert, jusqu'à la majesté de Jéhovah.

Pourquoi cette défense divine et ces précautions jalouses autour du « Saint des Saints » ? Parce que là se trouvaient l'arche d'alliance et, dans l'arche, l'urne contenant la manne, la verge d'Aaron qui avait fleuri, et les tables de la loi : autant de symboles de Jésus-Christ, qui rendaient ce lieu sacrosaint et « y retenaient les yeux et le cœur du Père : *et erunt oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus* (II Paralip VII, 16) ». Là aussi, au-dessus de l'arche et sous les ailes des séraphins d'or, reposait le propitiatoire d'où Jéhovah daignait parler à son prêtre. Mais, s'il y avait déjà alors de divines promesses et un peuple d'élection, le grand fait de l'Incarnation néanmoins n'était pas accompli, le pont pas encore jeté entre Dieu et l'humanité coupable, l'ère des abaissements de Dieu, et des familiarités de l'homme pas encore inaugurée.

Le grand prêtre d'Israël, écartant une première fois le voile, pénètre dans le « Saint des Saints », muni de charbons ardents et de parfums. Il attend que la fumée odorante se soit élevée au-dessus du propitiatoire. Alors il ressort, prend du sang des victimes,rentre dans le lieu sacré et, à deux reprises, de son doigt couvert de sang asperge sept fois le propitiatoire. L'expiation proprement dite est accomplie ; et le pontife, laissant retomber derrière lui le voile redoutable, vient achever dans le « Saint » les cérémonies communes.

En face de ces rites de l'ancienne alliance, et prenant soin de préciser les similitudes et les contrastes, saint Paul pose le grand mystère de la loi nouvelle, que ces rites avaient mission de figurer : « Le Christ, dit-il, ayant paru comme grand prêtre des biens à venir, c'est en passant par un tabernacle plus excellent et plus parfait, qui n'est pas construit de main d'homme, c'est-à-dire, qui n'appartient pas à cette création-ci, et ce n'est pas avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang, qu'il est entré une fois pour toutes dans le « Saint des Saints », après avoir acquis une rédemption éternelle. » (Hebr. IX, 11, trad. Crampon)

Nous venons d'entendre le langage de l'Apôtre. Consultons maintenant celui de la sainte Église. Or, quelles sont les premières paroles qu'elle met sur les lèvres du prêtre, lorsque celui-ci, d'abord purifié au pied de l'autel par les prières du repentir, gravit les mar-

ches saintes pour offrir le sacrifice ? « Daignez, Seigneur, effacer nos iniquités, afin que nous puissions entrer avec une conscience pure dans le Saint des Saints, *ut ad sancta sanctorum puris mereamur mentibus introire.* » Ainsi les trois termes nécessaires à notre analyse comparée sont établis : des figures tracées dans l'ancienne loi, nous sommes passés au Christ, et par le Christ nous sommes venus à la liturgie catholique. Et ce sont les rapprochements mêmes opérés avec une souveraine autorité par les interprètes infaillibles de Dieu qui nous font comprendre comment l'adorable sacrifice de la Messe, réalité dépassant à l'infini toutes les antiques figures, nous donne accès tous les jours à ce « Saint des Saints » d'où Jéhovah ne parlait jadis qu'une fois l'an à son prêtre, d'où le Père, le Fils et le Saint Esprit nous parlent maintenant tous les jours par notre auguste liturgie. Le voile qui défendait la majesté du Tout-Puissant contre le regard de l'ancien peuple s'est spontanément et à tout jamais déchiré, le jour où, par l'effusion expiatoire de son sang divin, l'unique et parfait Pontife de tous les siècles a anéanti l'obstacle qui séparait l'homme de Dieu, et a virtuellement introduit toute l'humanité dans le sein du Père, le seul véritable et éternel sanctuaire des sanctuaires. (Matth. XXVII, 51 ; Hebr. IX, 8, 24).

*
* *

Aux deux exemples de symbolisme comparé que nous avons étudiés, on pourrait comme je vous l'ai dit, Messieurs, en ajouter beaucoup d'autres. Je vais simplement énumérer les principaux.

Le Canon de la Messe nous parle explicitement des sacrifices d'Abel, d'Abraham (on dit sans doute plus habituellement, du nom de la victime : sacrifice d'Isaac) et de Melchisédec. Avant la consécration, le prêtre, en étendant les mains sur les oblations prêtes à devenir les saintes espèces, reproduit le geste du pontife juif qui couronnait la fête de l'Expiation en chargeant le bouc émissaire de toutes les iniquités d'Israël. Est-il besoin de rappeler que l'arche de Noé flottant sur les eaux dévastatrices figurait l'Église voguant avec ses enfants sur la mer des épreuves et des passions terrestres, que les propriétés merveilleuses de l'arbre de vie et de la manne annonçaient celles de l'Eucharistie, que le sang libérateur de l'agneau pascal est chanté dans l'une de nos plus belles séquences et dans plusieurs de nos hymnes, et que les crucifix vers lesquels,

dans nos églises et dans nos demeures, nous élevons les yeux avec amour ont été prophétiquement dessinés dans ce bois chargé du serpent d'airain, vers lequel se tournaient les Israélites pour être guéris de la morsure des serpents ?

Je ne prolongerai pas cette enquête. Le peu que j'ai dit suffira, Messieurs, à illustrer cette parole de saint Paul à ses chers Corinthiens : « Sachez que tout ce qui arrivait au peuple de Dieu lui arrivait en figure, *haec autem omnia in figura contingebant illis* » (I. Cor. X, 11) : c'est-à-dire en préfiguration symbolique des réalités de la Loi Nouvelle. Mais je remarque que l'Apôtre ajoute immédiatement dans le même passage : « Ces choses ont d'ailleurs été écrites pour nous être un avertissement, à nous qui vivons à la fin des temps, *scripta sunt ad correptionem nostram, in quos fines saeculorum devenerunt.* Ce dernier texte me fait sentir que je manquerais à l'un des articles de notre programme, si je ne terminais pas cette première conférence de la « Semaine liturgique » par quelques conseils pratiques.

Il nous est impossible de songer sans admiration et sans envie à la foi ardente et à la vie surnaturelle exubérante des anciennes générations chrétiennes : celles de l'antiquité proprement dite, sur lesquelles se répandaient si visiblement les dons de l'Esprit Saint, et qui tant de fois confessèrent Jésus-Christ jusqu'à l'effusion de leur sang ; celles du moyen âge qui ont construit nos cathédrales et nos grandes abbayes, qui se sont généreusement armées pour les croisades et qui ont organisé la société occidentale à tous ses degrés. famille, corporation, municipalité, État, d'après l'esprit chrétien. Eh bien, n'est-il pas souverainement intéressant d'étudier les sources auxquelles s'alimentait leur piété ? Or, de tous les caractères que celle-ci présente, l'un des plus frappants assurément est la connaissance approfondie des faits de l'Ancien Testament, l'intelligence des figures, le sens des symboles, l'ingéniosité enfin à saisir et à goûter les allusions mystiques de la liturgie. En voulez-vous des preuves ? Regardez seulement les bas-reliefs qui couvrent les sarcophages antiques, les peintures murales des catacombes et les mosaïques des anciennes basiliques, lisez les prières chères aux chrétiens des premiers siècles et les homélies que leur adressaient leurs évêques ; pensez aux scènes dont plus tard la sculpture a orné les portiques et les chœurs de nos cathédrales, rappelez-vous ces séquences et ces hymnes exquises de poésie mystique que le moyen âge nous a

appris à chanter en l'honneur de la Pâque, de la Dédicace des églises, de saint Martin, de saint Benoît, de sainte Scholastique ; que dis-je, la parure de la liturgie, dans tout ce qu'elle a de riche et de naturel, de pathétique et de gracieux, de savant en même temps que de noblement artistique, n'est-elle pas l'œuvre de la piété antique et médiévale ? Sans doute ces formes de la liturgie sont principalement sorties du sanctuaire ; mais en elles pensait, priait et chantait l'âme de tout le peuple chrétien. Il n'était pas une fête, pas une férie du Carême, où nos pères ne fussent capables de suivre avec intelligence les lectures de l'Ancien Testament qui servaient d'introduction au mystère du jour. L'expressive figure des choses sensibles excitait leur imagination, réveillait l'énergie de leur foi, attisait le feu de leur charité, puis laissait dans leur âme une impression profonde. Le contact des mystères et des merveilles opérées par Dieu les maintenait dans une atmosphère de surnaturel. Enfin le raccourci saisissant de toute l'histoire du genre humain que la Bible leur présentait, la continuité qu'ils y admiraient entre l'ancien peuple et le nouveau, la place culminante qu'ils y voyaient occupée par le Christ au centre des temps, conservaient en eux la notion du plan divin, la confiance dans la Providence, le sens supérieur des épreuves de la vie présente et de la destinée humaine.

Rien ne nous empêche, Messieurs, d'alimenter notre vie intérieure à ces sources pures, abondantes et vraiment divines, où nos pères buvaient à longs traits. Il suffit pour cela que nous réformions certaines de nos manières de penser et que nous choisissions judicieusement l'objet de nos méditations. Permettez-moi de vous indiquer quelques influences contre lesquelles nous devons tous nous mettre en garde : c'est cet intellectualisme subtil et desséchant, qui extermine l'amour et que dénonçait déjà l'auteur de l'*Imitation* ; c'est un spiritualisme exagéré qui dédaigne les formes sensibles requises par l'activité de l'imagination et la vie affective ; c'est un rationalisme hautain qui se détourne des objets de la dévotion dite populaire ; c'est un individualisme, fils du protestantisme, qui contrecarre directement les leçons sociales de la liturgie ; c'est l'esprit critique et positif qui se défie irrémédiablement de la poésie parce qu'elle n'est pas la science et des symboles parce qu'ils n'ont pas la précision rigide des équations. Pour être complet, il me faudrait signaler encore un autre danger, exactement opposé aux défauts d'esprit que je viens d'énumérer : c'est la tentation, à laquelle certaines âmes sont exposées, d'aller chercher l'aliment

2

dont leur sensibilité et leur cœur ont besoin, dans des thèmes de dévotion très vides et particulièrement dépourvus de toute moëlle dogmatique.

La liturgie, Messieurs, nous trace entre ces deux excès contraires, une *via media*. Et pour m'en tenir à l'angle spécial sous lequel je l'ai considéré dans cette conférence, j'ose vous engager à étudier par vous-mêmes le symbolisme comparé de l'Ancien Testament et de la liturgie catholique. La docilité que vous montrerez à l'Église en agissant ainsi recevra immédiatement sa récompense : les figures et les symboles que vous méditerez seront les canaux par lesquels la grâce de Dieu et l'onction de l'Esprit-Saint vous pénètreront. Aussi vous convaincrez-vous par expérience de la vérité de la parole de l'Apôtre que j'ai déjà invoquée :

Haec autem omnia in figura contingebant illis : scripta sunt autem ad correptionem nostram, in quos fines saeculorum devenerunt. (I. Cor. X, 11)

LES PSAUMES
DANS LA VIE LITURGIQUE

PAR

M. le chanoine CH. CALIPPE

Professeur d'Écriture sainte au grand séminaire d'Amiens.

SOMMAIRE

I

LES PSAUMES DANS LA VIE DE L'ÉGLISE

(*Notes de la 1re Conférence*).

Il s'agit des PSAUMES, c'est-à-dire de l'ensemble des textes bibliques dont le recueil forme celui des livres de l'Ancien Testament qui est connu sous le nom de PSAUTIER.

On ne se propose d'ailleurs pas d'étudier ici les psaumes en eux-mêmes, d'une façon critique et objective, — ni d'examiner toutes les questions relatives à leur origine et à leur composition, au milieu historique et littéraire où ils ont paru, aux vicissitudes diverses qu'a pu subir leur texte, à leur contenu doctrinal.

On suppose connues, sur tous ces points, les données traditionnelles, telles que les a rappelées et précisées la *Commission biblique*, dans son *Décret du 1er mai 1910* sur les auteurs des psaumes et l'époque de leur composition.

On voudrait seulement partir de ces données et de cet enseignement pour examiner les psaumes *dans leurs rapports avec la vie de l'Église et avec la vie chrétienne*, tels, en un mot, qu'ils sont « vécus » par l'Église, tels qu'ils doivent ou peuvent être « vécus » par le chrétien.

Point de vue modeste, mais *tout pratique*, — et qui, à ce titre, ne manque d'intérêt pour aucun de ceux qu' « intéressent », soit comme prêtres, soit comme chrétiens « militants », le développement du sentiment religieux, l'*accroissement de la piété catholique*.

Les idées à développer dans cet exposé se répartissent d'elles-mêmes en deux groupes :

1° **LES PSAUMES DANS LA VIE DE L'ÉGLISE** : en d'autres termes, quelle place occupent les psaumes dans la vie de l'Église, — ou, plus exactement, *dans cette forme* particulièrement importante *de la vie de l'Église* qui se manifeste, s'exprime dans la prière publique et les cérémonies officielles du culte, en un mot, *dans la Liturgie* ?

2° **LES PSAUMES DANS LA VIE CHRÉTIENNE** : *comment le chrétien*, le catholique — considéré comme *membre actif de l'Église* et appelé, à ce titre, à participer effectivement au culte et à la Liturgie, — *pourra-t-il* entrer dans cet esprit, *remplir son rôle*, et utiliser les psaumes ?

I. — Les psaumes et le psautier.

Pour bien comprendre l'emploi que la Liturgie catholique a fait des psaumes, il faut *se rappeler les principaux traits qui les caractérisent*, aux yeux de qui les observe d'une façon conforme aux doctrines et à l'esprit de l'Église, dans leur *origine*, — leur *contenu*, — leur *forme littéraire*, — leur *destination primitive*.

Contentons-nous, sur chacun de ces points, d'une ou deux observations.

1° — En ce qui concerne leur ORIGINE, il importe avant tout de souligner fortement l'origine divine, *l'inspiration des psaumes*.

Si grave que soit, à bien des égards, aux yeux de l'historien et de l'apologiste, la question de l'origine davidique, de l'origine « humaine », de l'époque de composition des psaumes, plus grave encore, incontestablement, aux yeux du « liturgiste », est la question de leur origine « *divine* ».

Tous les psaumes, — même ceux dont nous ne connaissons pas les auteurs — ont, comme tous les autres écrits dont se compose la Bible, un auteur commun : *Dieu lui-même*. C'est Dieu qui, par un secours surnaturel, a déterminé David et certains hommes à les écrire, et les a aidés activement à concevoir et à exprimer sans mélange d'erreur ce qu'il voulait qu'ils disent.

La collection des psaumes forme donc un livre saint, sacré, inspiré, divin ; — *rien qu'à ce titre, elle mériterait d'avoir sa*

place dans le culte officiel et public de l'Église, dans la vie liturgique.

L'inspiration ne suffit pas à définir et à caractériser les psaumes : par leur *contenu* comme par leur *forme, les livres inspirés diffèrent* profondément *les uns des autres.*

On connaît leur répartition classique — et commode — en livres *historiques — moraux — prophétiques.*

Le psautier n'est pas un livre d'histoire, encore qu'il nous renseigne sur certains faits historiques, ni un livre prophétique, encore qu'il contienne, comme d'autres, des révélations sur l'avenir, et, notamment, sur le Messie et l'Église : c'est avant tout un *livre doctrinal et moral.*

Mais, par sa façon tout à fait caractéristique d'être moral et doctrinal, il tranche nettement sur les autres.

Les auteurs des psaumes ne procèdent *ni par exhortations directes,* comme, par exemple, *Ecclésiastique,* XXI, 1-2 :

> Mon fils, as-tu péché ? ne le fais plus,
> Mais prie pour tes fautes passées.
> Fuis le péché comme un serpent,
> Car si tu en approches, il te mordra.

ni par sentences, ou proverbes, comme *Proverbes,* XX, 1 :

> Le vin est moqueur,
> Les boissons fermentées, tumultueuses :
> Quiconque s'y adonne n'est pas sage.

*
* *

2° — *Au point de vue de leur* CONTENU, ce qui caractérise les psaumes, c'est qu'ils sont essentiellement des *prières,* des *hymnes* dont le but immédiat est de louer Dieu, à qui, le plus souvent, elles sont directement adressées.

Tout y est envisagé sous cet aspect, TOUT *y devient l'objet ou l'occasion d'une prière* (action de grâces, adoration, demande, repentir) :

Dieu et ses attributs : le psalmiste ne décrit pas, il adore (Ps. 144 : *Exaltabo te, Deus meus, Rex*) ; — *les phénomènes naturels :* le ciel, la terre, le soleil, la lune, les étoiles (Ps. 18 : *Cœli enarrant*

gloriam Dei), le vent, la mer, les oiseaux, les poissons, les bêtes des champs, la neige, les nuées, le jour, la nuit, etc. ; — *la vie sociale* : épithalame (Ps. 44 : *Eructavit*...), familles nombreuses, relations de voisinage ou d'assistance ; — *les sentiments personnels et intimes :* joie, tristesse, regrets, espérance ; — *l'histoire elle-même* : guerres, défaites et victoires, captivité (Ps. 113 : *In exitu Israël*, sortie d'Egypte).

C'est ce qui faisait dire à J. de Maistre (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, 7e Entretien) : « Les psaumes sont une véritable *préparation évangélique ;* car *nulle part l'esprit de la prière, qui est celui de Dieu, n'est plus visible*, et de toutes parts on y lit les promesses de tout ce que nous possédons. *Le premier caractère de ces hymnes, c'est qu'elles prient toujours.* Lors même que le sujet d'un psaume paraît absolument accidentel et relatif seulement à quelque événement de la vie du Roi-Prophète, toujours son génie échappe à ce cercle rétréci ; toujours il généralise ; comme il voit tout dans l'immense unité de la puissance qui l'inspire, *toutes ses pensées et tous ses sentiments se tournent en prières :* il n'a pas une ligne qui n'appartienne à tous les temps et à tous les hommes. »

*
* *

3o — Ces prières, si on les envisage au point de vue de leur FORME LITTÉRAIRE, s'offrent à nous comme des *poèmes* : ce sont des poèmes pieux, des prières poétiques, des *hymnes.*

Le psalmiste n'y exprime pas, comme dans l'épopée ou le drame, les sentiments de personnages plus ou moins fictifs, mais ses sentiments à lui ; lui-même, d'un bout à l'autre, se met en scène ; ses poèmes sont des *poèmes lyriques* et, comme tels, *merveilleusement adaptés à l'expression des sentiments individuels et collectifs* — personnels et humains — particuliers et universels : *en exprimant ses propres sentiments, le psalmiste exprime, sous leur forme la plus directe et la plus actuelle, les sentiments d'autrui.* Ce n'est pas lui seulement qui parle et prie, mais tous ceux qui le lisent.

*
* *

4o — Si on les considère dans leur DESTINATION, ces prières poétiques, ces hymnes, n'étaient point faites pour être lues, mais pour être CHANTÉES.

Dans nombre de « titres » dont elles sont précédées, on retrouve encore l'indication des airs populaires — aujourd'hui perdus, malheureusement— sur lesquels on devait les chanter. Ainsi, le Ps. 21 devait se chanter sur l'air : «*Biche de l'aurore* », le Ps. 55, sur l'air, qui nous laisse rêveurs : « *Colombe muette des lointains térébinthes* ».

Le son des instruments de musique — instruments à cordes, comme nos harpes, instruments à percussion, comme nos cymbales, instruments à vent, comme nos flûtes — *accompagnait ces chants ;* c'est l'un de ces instruments, une sorte de harpe, le *nebel*, en grec ψαλτήριον, *psalterium*, *psautier*, qui a donné son nom à toute la collection des psaumes.

Exemples d'allusions à ces instruments de musique :

Ps. 80 : *Exsultate Deo...*

Acclamez Dieu, notre force,
Célébrez le Dieu de Jacob !
Chantez un cantique ; prenez le *tambourin*,
La *harpe*, la *cithare* et la *lyre* !

Ps. 150 : *Laudate Dominum in sanctis ejus* (dernier psaume de l'office des Laudes ; le prêtre le récite dans l'action de grâces qui suit la sainte messe) :

Alleluia!
Louez Dieu dans son sanctuaire,
Louez-le dans l'expansion de sa puissance !

Louez-le pour ses hauts faits !
Louez-le selon l'immensité de sa grandeur !

Louez-le au son de *la trompette (sofar) !*
Louez-le avec la *lyre* (*kinnor)* et la *harpe (nebel*) !
Louez-le avec le *tambourin (tôf)* et avec des danses ;
Louez-le avec des *instruments à corde* et avec *la flûte* (*ugab) !*

Louez-le avec des *cymbales* retentissantes !
Louez-le avec des cymbales de joie !
Que tout ce qui respire loue Jahvé !
Alleluia.

On ne saurait s'étonner dès lors de la *place que les Juifs avaient faite aux psaumes dans leur propre liturgie.*

Le psautier était leur livre de prières.

C'était — si l'on peut risquer cet anachronisme, d'ailleurs très clair — leur « paroissien » national.

C'est à ce recueil qu'ils empruntaient leurs prières *pour chaque jour de la semaine, pour les principales fêtes :* les nouvelles lunes, la Pentecôte, la Dédicace, les Tabernacles, la Pâque. *Par leurs lèvres*, par les lèvres divines de Notre-Seigneur, *elles sont arrivées* jusqu'aux Apôtres, jusqu'aux premiers chrétiens, *jusqu'à l'Église*, — jusqu'à nous.

II. Emploi des psaumes dans la liturgie.

D'une façon générale, *les Livres Saints ne sont pas seulement, pour l'Église*, la source ou, plus exactement, *l'une des sources de la Révélation ;* l'Église n'y puise pas seulement ses croyances dogmatiques et morales, le récit officiel et inspiré de ses origines, des arguments en faveur de sa divine institution ; *elle y puise en outre des pensées et des formules pour le service de prière publique et de sanctification, de bénédiction, de consécration* dont elle est chargée.

Il suffit d'examiner à ce point de vue, ne serait-ce que d'un regard superficiel et rapide, *les prières et les cérémonies de la liturgie catholique* pour être frappé de la place importante, prépondérante, essentielle, qu'y occupent *les livres, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament ; ils en forment, en quelque sorte,* « *la trame.* » [1] — C'est sur cette trame que se sont fixées successivement les prières et les formules composées par l'Église elle-même, les hymnes et proses insérées dans ses offices, les pages choisies des actes des martyrs ou des écrits des docteurs.

Exemples de l'utilisation liturgique de la Bible : le Bréviaire, où tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament sont distribués par fragments à travers toute l'année liturgique ; — la Messe, dans laquelle sont insérés, chaque jour, des extraits de l'Ancien ou du Nouveau Testament (*Épîtres* et *Évangiles*).

Or, *dans cette utilisation liturgique des Livres Saints, les psaumes ont leur place ;* cette place est *tout à fait prépondérante,* et il n'est pas excessif de dire qu'elle n'est faite, aussi étendue, aussi permanente et aussi complète, à aucune autre partie de la Bible, pas même aux Évangiles.

---

[1] dom Cabrol, *Le livre de la prière antique*, ch. I, p. 1.

Un exemple peut donner une idée de cette importance relative des psaumes : tandis que, *dans le Bréviaire, les autres livres de la Bible ne reviennent qu'une fois par an*, *le psautier revient une fois par semaine.*

Comme il faut limiter la question, on ne parlera ici, en détail, ni du Bréviaire, ni du Rituel, ni du Pontifical, mais seulement de LA MESSE, à titre d'exemple, pour montrer comment, dans cet acte central de la religion catholique, les psaumes continuent d'être « vécus » et sous quelle forme. — Chemin faisant, on essaiera de mettre en lumière : a) *la fonction liturgique des psaumes ;* b) *leur mode d'insertion dans la liturgie de la Messe.* Il sera ensuite facile d'étendre ces observations à l'emploi que l'Église fait des Psaumes dans les autres manifestations de sa vie liturgique, dans le Pontifical, le Rituel, et surtout le Bréviaire.

III. — L'emploi des psaumes dans la liturgie de la Messe.

Nous utiliserons, dans cet exposé, la distinction plus commode que profonde entre les *parties de la Messe* qui restent, quels que soient l'office ou la fête, *invariables et fixes*, et les *parties qui se renouvellent* et changent *selon les fêtes ou les temps ;* — et nous verrons que, soit dans les unes, soit dans les autres, et sous les formes les plus variées, les psaumes fournissent le thème des pensées, des sentiments, des prières que l'Église veut nous suggérer pour nous faire entrer dans l'esprit du Saint Sacrifice, et le sens des circonstances religieuses dans lesquelles on le célèbre.

A — Parties invariables du saint sacrifice de la messe.

1° — Au moment de monter à l'autel, le prêtre, debout, récite, avec le peuple, le Ps. 42 : *Iudica me.* Nous nous trouvons ici, en présence d'un *premier mode d'utilisation des psaumes*, à savoir : l'*adaptation totale ou partielle d'un psaume,* précédé et suivi d'une « *antienne* », *à une cérémonie déterminée.*

Le Ps. 42 (Vulg.) : *Iudica me* forme la suite et la fin du Ps. 41 : *Quemadmodum desiderat cervus*, et fait corps avec lui. Les deux, primitivement, n'en faisaient qu'UN. *Même refrain : quare tristis es, anima mea*... qui revient jusqu'à trois fois dans les Ps. 41-42 réunis. *Même sujet :* D'après beaucoup de commentateurs, *David*, exilé dans la région transjordanienne pendant la révolte d'Absalon, exprime, au pied du mont Hermon d'où il découvre la Palestine,

ses plaintes et ses *regrets d'être éloigné de la « maison de Dieu »*, *et son espérance d'y revenir et de participer encore aux cérémonies sacrées.* Les Ps. 41-42 traduisent ces sentiments. Dans cet ensemble, l'Église ne retient que les dernières strophes, celles qui forment le Ps. 42 : *Iudica me*, en les adaptant aux *sentiments du prêtre et des fidèles au moment où va se célébrer le Saint Sacrifice.*

Cette application du psaume à une situation pour laquelle il n'a pas été spécialement et directement composé nécessite une *transposition de sens*, d'ailleurs facile à comprendre et à saisir ; *ce sont les mêmes sentiments et la même scène*, *mais sur un autre plan, sur un plan supérieur :* il ne s'agit plus du temple juif, mais de l'*autel du Christ* ; il ne s'agit plus de David exilé et réfugié dans une terre qui n'est pas la sienne, mais du prêtre et des fidèles exilés dans un « monde » qui est l'ennemi du Dieu trois fois Saint. Notre psaume 42 se compose :

a) D'une prière (1-3) :

Rends-moi justice, ô Dieu, et défends ma cause contre une nation [impie,
Délivre-moi des hommes de fraude et d'iniquité.
Puisque tu es mon rempart, ô Dieu, pourquoi m'as-tu rejeté?
Pourquoi marcherais-je avec tristesse et sous l'oppression de [l'ennemi ?
Envoie ta lumière et ta vérité ; qu'elles me guident,
Et me conduisent vers ta montagne sainte et vers ta demeure !

b) D'une résolution (4) :

Je m'approcherai de l'autel de Dieu
De Dieu, ma joie, mon allégresse !
Je te louerai avec la harpe, ô Dieu, mon Dieu !

c) D'un acte d'espérance (5-6) (refrain) :

Pourquoi es-tu abattue, mon âme ?
Pourquoi es-tu dans le trouble ?
Espère en Dieu, car je le louerai encore,
Lui, mon salut et mon Dieu !

Et pour guider, de plus près encore, la prière du prêtre et des fidèles au cours du dialogue qui s'engage entre eux au pied de l'autel, l'*Église* leur *signale* dans ce psaume, *les sentiments qu'elle veut accentuer ;* elle les leur signale, précisément, à l'aide de l'ANTIENNE dont elle le fait précéder et suivre.

Cette antienne, *empruntée au psaume lui-même,* est en effet destinée à nous montrer en quel sens particulier l'Église nous invite à le réciter au pied de l'autel, le point de vue auquel elle nous place pour nous aider à le comprendre. Il semblerait que cette antienne devrait être le refrain même du psaume : *Quare tristis es?* Nullement : l'Église use de la plus grande liberté. Elle choisit un autre verset : *Introibo ad altare Dei, ad Deum qui laetificat iuventutem meam.*

Voilà bien le thème des pensées qu'elle nous suggère, les déterminations confiantes qu'elle cherche à nous inspirer. C'est précisément ce verset, semble-t-il, qui l'a influencée dans le choix qu'elle a fait, pour ce moment solennel, du psaume 42 ; et s'il nous fallait une preuve de plus que le Dieu auquel elle nous conduit et dont elle souhaite que le psaume nous parle est bien *notre* Dieu, le Dieu de l'autel, le Dieu de nos autels, il n'y aurait qu'à relire la variante qu'elle a donnée à la seconde partie de cette antienne au début du IIIe nocturne de l'Office du Saint Sacrement, dans lequel elle a aussi inséré le psaume 42 : *Introibo ad altare Dei*, SUMAM CHRISTUM QUI RENOVAT IUVENTUTEM MEAM.

2° — Autre mode d'utilisation liturgique des psaumes : *le verset, suivi d'un répons*, sorte de phrase en deux parties dont l'une complète l'autre, et en prolonge l'écho.

Exemple : le *verset* qui précède le *Confiteor : Adiutorium nostrum in nomine Domini, qui fecit cœlum et terram*, est emprunté au psaume 123 : *Nisi quia Dominus erat in nobis*, dont il forme la finale :

Sans le secours de Iahvé
Qu'Israël se le dise !
Sans le secours de Iahvé
Lorsque tous se levaient contre nous,

Ils nous auraient engloutis vivants
Dans le feu de leur colère ;
Alors les eaux nous auraient submergés,
Les torrents auraient passé sur notre âme ;
Alors auraient passé sur notre âme
Les flots impétueux.

Béni soit Iahvé, qui ne nous a pas livrés
En proie à leurs dents !

Notre âme, comme un passereau, s'est échappée
Du filet de l'oiseleur !
Le filet s'est rompu,
Et nous, nous avons été sauvés.
Notre secours est dans le nom de Iahvé
Qui a fait le ciel et la terre.

La finale est comme un *résumé du psaume entier*, dont le but est de décrire les *périls multiples auxquels a échappé le peuple hébreu grâce à la protection de Dieu*. Même élargissement du sens dans l'application qui en est faite ici par l'Église : *ce ne sont plus les mêmes périls*, — qui sont maintenant d'ordre tout spirituel — *mais c'est la même puissance* protectrice de Dieu.

Après la confession, et avant de monter à l'autel, de *nouveaux versets*, tirés des psaumes, précèdent les deux oraisons que le prêtre va réciter. Deux d'entre eux sont empruntés au psaume 84 : *Benedixisti*, *Domine*, *terram tuam* :

Deus, *tu conversus vivificabis nos*,
Et plebs tua laetabitur in te ;
Ostende nobis, *Domine*, *misericordiam tuam*,
Et salutare tuum da nobis.

l'autre au psaume 101,

Domine, *exaudi orationem meam*,
Et clamor meus ad te veniat.

Dans le psaume 84, *le psalmiste demande* à Dieu sa protection pour la *reconstitution religieuse et nationale d'Israël après le retour de la captivité* de Babylone :

Rétablis-nous, Dieu de notre salut,
Fais cesser ton indignation contre nous !
Seras-tu toujours irrité ?
Ton ressentiment durera-t-il d'âge en âge ?

Ne nous rendras-tu pas la vie,
Afin que ton peuple se réjouisse en toi ?
Iahvé, *montre-nous ta miséricorde,*
De ta main envoie-nous le salut !

Le psaume 101 est une prière admirable et d'une tristesse touchante, dans laquelle *le psalmiste*, parlant au nom de tout le

peuple d'Israël, *supplie Dieu de mettre un terme à la captivité.* Le verset et le répons célèbres — et familiers — que l'Église en a tirés sont empruntés au début du psaume :

Jahvé, écoute ma prière,
Que mon cri s'élève jusqu'à toi !
Ne me cache pas ton visage
Au jour de la détresse !
Incline vers moi ton oreille quand je t'invoque
Hâte-toi de m'exaucer.

3° — De même que dans la partie préparatoire de la messe, des psaumes, dans les parties essentielles : à l'Offertoire (Lavabo), avant la Consécration, après la Communion, continuent d'exprimer les dispositions et les sentiments des prêtres et des fidèles. Nous y rencontrons un autre mode d'utilisation liturgique du psautier ; à savoir : *l'insertion*, dans une prière ou formule liturgique, *d'une ou plusieurs phrases détachées d'un psaume.*

Le *Lavabo* est une cérémonie fort ancienne, déjà mentionnée par saint Cyrille au IVe siècle. Elle s'explique par « la nécessité où était le prêtre, après avoir reçu les dons et encensé l'autel, de purifier ses mains ; mais elle a aussi un caractère mystique... ». [1] Le prêtre ne doit s'approcher du mystère qu'avec un cœur pur.

Le lavement des mains est un *acte symbolique par lequel on affirme son innocence* (Mt. XXVII, 24). La prière que le prêtre récite durant cette cérémonie est empruntée au *psaume* 25 dans lequel *l'auteur inspiré proteste de son innocence* et de son attachement à la maison de Iahvé.

Rends-moi justice, Iahvé ! car je marche dans l'intégrité ;
En Iahvé j'espère, je ne serai pas ébranlé.
Scrute-moi, Iahvé ! éprouve-moi,
Fais passer par le feu mes reins et mon cœur.

Car ta miséricorde est devant mes yeux,
C'est ta vérité qui me conduit.
J'évite les hommes sans conscience,
Des fourbes je m'éloigne.

---

1 dom Cabrol, *Le livre de la prière antique,* p. 50.

Je hais l'assemblée des méchants,
Je ne m'assieds pas avec les impies.
Dans l'innocence je lave mes mains ;
Je me tiens près de ton autel, ô Iahvé !

Pour faire retentir tes louanges
Et publier tes merveilles.
Iahvé ! j'aime le séjour de ta maison,
Ce lieu, demeure de ta gloire !

Ne réunis pas mon âme à celle des pécheurs,
Ni ma vie à celle des hommes de sang,
Dont les mains sont criminelles
Et la droite chargée de présents.

Pour moi, je marche dans l'intégrité,
Sauve-moi, prends pitié de moi !
Mon pied est ferme dans la voie droite,
Dans les assemblées je bénis Iahvé !

Même mode d'insertion, dans le *Sanctus* du « *Benedictus qui venit in nomine Domini* » emprunté au psaume 117 : *Confitemini Domino quoniam bonus ;* psaume triomphal, composé pour la dédicace du nouveau temple (Esdras VI, 15-16).

De même, après la communion du prêtre sous l'espèce du pain, et *avant de prendre le calice*, le prêtre récite une *formule d'action de grâces* empruntée en partie au psaume 115 : *Credidi,* v. 3-4,

Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi ?
Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo,

en partie au psaume 17, v. 4 :

Laudans invocabo Dominum
Et ab inimicis meis salvus ero.

Le psaume 115 : *Credidi*, suite du psaume 114, et qui fait corps avec lui, exprime des *sentiments de reconnaissance d'un malade hors de danger :* Voici la strophe d'où est tirée la prière :

J'avais confiance lorsque je disais :
Mon affliction est extrême !
Dans mon angoisse je disais :
Tout homme est menteur.
Que rendrai-je à Iahvé
Pour tous ses bienfaits ?

> *Je lèverai la coupe des délivrances*
> *J'invoquerai le nom de Iahvé,*
> Je rendrai mes vœux à Iahvé,
> En présence de tout son peuple.

L'Église, en reprenant cette formule, en agrandit le sens ; ce n'est pas pour une maladie guérie que le prêtre remercie — mais pour le don du Pain vivant ; ce n'est plus la coupe de bénédiction qu'il lève en action de grâces comme les Juifs au cours de la Pâque (3e coupe) — mais la coupe, le calice du sang du Christ.

Même remarque, à propos des paroles qui suivent. Le psaume 17 est aussi un chant d'actions de grâces dans lequel David célèbre sa victoire sur tous ses ennemis :

> Je t'aime, ô Iahvé, ma force,
> Tu es mon rocher ! Iahvé, ma forteresse, mon libérateur !
> Mon Dieu, le rocher où je trouve un refuge,
> Mon bouclier, la force qui me sauve et ma citadelle !
> *J'invoque Iahvé qui est digne de louanges*
> *Et je suis délivré de mes ennemis.*

Ainsi, dans la partie invariable de la Messe, le mode d'insertion des psaumes dans la liturgie n'est pas toujours le même ; mais ce qui ne change pas, c'est leur fonction, qui est de formuler les sentiments suggérés par la cérémonie elle-même :

Le prêtre va monter à l'autel, l'Église lui fait dire : *Introibo ad altare Dei ;*

Le prêtre se purifie les mains, au moment de l'Offertoire, l'Église lui fait dire : *Lavabo inter innocentes manus meas ;*

Le prêtre, après avoir communié sous l'espèce du pain, va prendre le calice qui contient le précieux sang, il dit : *Calicem salutaris accipiam.*

Ce ne sont pas les psaumes qui provoquent la cérémonie ; c'est, au contraire, la cérémonie qui évoque le souvenir des psaumes.

B. — Parties variables de la Messe.

Dans les parties variables de la Messe qui précèdent et suivent le Canon, les psaumes occupent une place considérable. Il suffit de signaler, à ce point de vue, l'*Introït*, le *Graduel*, suivi de l'*Alleluia* ou du *Trait* et, le plus souvent, l'*Offertoire* et la *Communion*.

« Ces quatre pièces liturgiques sont au nombre des chants dont le chœur, au nom de la communauté des fidèles, accompagnait le drame sublime et divin du sacrifice eucharistique.

« Dans leur forme actuelle, ce ne sont que les restes de chants beaucoup plus longs, composés de psaumes entiers ou de versets de psaumes en nombre indéterminé, exécutés pendant que le prêtre s'avançait vers l'autel avec ses ministres (*Introït)*, ou après la lecture de l'épître (*Graduel*), ou pendant que les fidèles présentaient leurs offrandes (*Offertoire*), ou pendant qu'ils recevaient la sainte Communion (*Communion*).

« Ils furent introduits dans l'Église romaine au commencement du Ve siècle : mais ils ne datent pas tous de la même époque. La Communion a sans doute l'origine la plus ancienne, tandis que l'Introït est le plus récent. Déjà le pape saint Grégoire le Grand avait considérablement allégé ces chants... Plus tard on les réduisit encore, et on leur donna la forme qu'ils ont maintenant dans nos missels. » [1]

Au point de vue du mode d'insertion du psaume dans la liturgie, l'*Introït* se compose d'une ANTIENNE empruntée soit à un psaume, soit à quelque autre passage des Livres Saints, soit à une formule composée par l'Église elle-même, et d'*un psaume* (psaume d'entrée) qui, autrefois, se chantait en entier et dont il ne reste plus aujourd'hui qu'un verset, le premier verset en général.

L'Offertoire et la *Communion* se composaient primitivement, comme l'*Introït*, d'une antienne et d'un psaume ; mais, tandis que, dans l'*Introït*, il n'est plus resté que le 1er verset du psaume, l'Offertoire et la Communion n'ont même plus ce verset, (excepté à la Messe des morts) — mais seulement l'antienne qui, d'ailleurs, n'est pas toujours empruntée à un psaume.

« Le *Graduel* de la Messe n'est autre chose qu'un *psaume responsorial* qui se chantait par un chantre ou un lecteur sur les degrés de l'ambon où l'on venait de lire l'Épître, d'où le nom de graduel (*gradus*). Mais, *pour abréger, on a retranché le psaume, qui n'est plus représenté que par un verset et sa réponse*. Pour avoir la vraie physionomie du morceau, il faudrait reconstituer le psaume en son entier. » [2]

Exemple d'un psaume à répons (Ps. 135 : *Confitemini Domino*

[1] Gihr, *Le Saint Sacrifice de la Messe*, (trad. Moccand) t. II, p. 17-18.

[2] dom Cabrol, *Le livre de la prière antique*, p. 47.

quoniam bonus) : Le second vers de chaque distique forme une sorte de refrain, que tout le peuple répétait en chœur :

Louez Iahvé, car il est bon,
Et sa miséricorde est éternelle !

Louez le Dieu des dieux,
Car sa miséricorde est éternelle !

Louez le Seigneur des seigneurs,
Car sa miséricorde est éternelle !

Lui qui seul accomplit de grands prodiges,
Car sa miséricorde est éternelle !

Il fit les cieux avec sagesse,
Car sa miséricorde est éternelle !

Il étendit la terre sur les eaux,
Car sa miséricorde est éternelle !
Etc., etc.

« Sous l'apparence abrégée qu'il présente de nos jours, le Graduel conserve encore sa forme antique de répons ; tous les Graduels se composent de deux parties : la 1re garde le nom de répons, la 2e prend celui de verset. Dans la très grande majorité des cas, ces deux parties sont empruntées aux psaumes... » [1]

Le *Graduel* est ordinairement suivi (excepté, notamment, dans quelques féries du Carême) soit de l'*Alleluia*, destiné à marquer la joie et dont le texte n'est d'ailleurs pas emprunté exclusivement au psautier ; soit du *Trait*, destiné à exprimer le deuil et le repentir, et qui se compose d'un psaume, récité ou chanté sans alternance et sans intercalation de répons ou d'antienne, *tout d'un trait*, par le chantre ou par le chœur.

De même que les psaumes insérés dans les parties de la Messe qui ne varient jamais expriment les sentiments essentiels et permanents du prêtre en face du Saint Sacrifice, de même *les psaumes qui varient selon les offices et les fêtes expriment des sentiments en harmonie avec ces fêtes ou le temps liturgique.* « Comme il serait encore trop difficile au commun des fidèles de recueillir dans la lecture ce qui convient à la solennité, au temps, au sacrifice, et d'exprimer d'une manière juste les sentiments qu'elle a dû faire

[1] Gihr, *Op. cit.*, t. II, p. 89.

naître, l'Église y supplée par l'application de quelque passage de l'Écriture qui revient au sujet ». [1]

Le choix des psaumes auxquels sont empruntés Introïts, Graduels, etc. *est influencé* :

1º *Par la préoccupation dominante de l'Église, au cours de chacune des périodes liturgiques. — En Avent*, par exemple, revient fréquemment l'idée de l'*attente messianique* et des *fins dernières ; en Carême, l'idée de la pénitence* (en même temps que l'idée de la *préparation au baptême* qui se conférait aux adultes durant la nuit de Pâques) ;

2º *Par les fêtes particulières que l'Église célèbre.* — Ex. : *fêtes de la Ste Vierge* (*et des Vierges*) Ps. 44 : Eructavit cor meum. Ps. 86 : Fundamenta ejus... (Voir d'autres exemples dans dom Cabrol, *Le livre de la prière antique* p. 293 et suiv. pour les fêtes de *Martyrs*, d'*Apôtres*, de *Confesseurs*, de *Vierges*.)

EXEMPLE : Ps. 44 : *Eructavit cor meum* (Sorte d'épithalame, composé à l'occasion des noces d'un roi (Salomon ?), figure du vrai roi, le Messie).

2. Mon cœur fait jaillir une parole excellente ;
Je dis : Mon œuvre est pour le roi ;
Que ma langue soit comme le roseau d'un scribe rapide !
3. Tu es le plus beau des enfants des hommes,
La grâce est répandue sur tes lèvres,
C'est pourquoi Elohim t'a béni à jamais.

4. O guerrier, ceins ton glaive
Qui est ta gloire, ta parure.
5. Dans ta splendeur, avance, monte sur ton char,
Défends la vérité, la douceur, la justice ;
Ta droite t'enseignera des choses merveilleuses.

6. Tes flèches sont acérées, elles feront tomber les peuples à tes pieds,
Elles perceront le cœur des ennemis du roi.
7. Ton trône, ô Dieu, est éternel ;
Le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité,
8. Tu aimes la justice, tu hais l'iniquité.
C'est pourquoi Elohim, ton Dieu, a répandu sur toi,
De préférence à tous, une huile d'allégresse.

1 Le Courtier, *Manuel de la Messe*, 2e p., ch. II, § III.

9. La myrrhe, l'aloès et la casse
Parfument tous tes vêtements,
Dans les palais d'ivoire,
Des instruments de musique te réjouissent.
10. Les filles du rois sont tes bien-aimées
La reine se tient à ta droite, parée de l'or d'Ophir.

11. Ecoute, ma fille, regarde, incline l'oreille,
Oublie ton peuple et la maison de ton père ;
12. Le roi est épris de ta beauté ;
Il est ton Seigneur : prosterne-toi devant lui ;
13. La fille de Tyr viendra avec des présents,
Les plus riches du peuple imploreront ta faveur.

14. Toute la gloire de la fille du roi est à l'intérieur,
Son vêtement est un tissu d'or ;
15. Parée de broderies, elle est présentée au roi.
Les vierges qui l'accompagnent te sont amenées.
16. Dans la joie et l'allégresse
Elles entrent dans le palais du roi.

17. Tes fils prendront la place de tes pères,
Tu les établiras princes sur tout le pays.
18. Je rappellerai ton nom d'âge en âge,
Ainsi les peuples célèbreront tes louanges à jamais.

En puisant dans ce psaume le texte de l'Introït, du Graduel, du Trait ou de l'Alleluia, de l'Offertoire, soit pour les fêtes de la Sainte Vierge, soit pour les fêtes des Vierges, l'Église en fait une application émouvante ; et les divers textes qui reviennent, à son appel, sur les lèvres des prêtres et des fidèles, ne sont-ils pas comme des fragments — et un écho — du dialogue qui se poursuit là-haut entre la vierge chrétienne et son époux mystique ?

Conclusion :

A) *Au point de vue du mode d'insertion dans l'office liturgique* : chant alterné avec antienne, verset suivi d'un répons, psaume « responsorial », etc. ; *la place faite aux psaumes* par l'Église, *suppose*, chez les vrais chrétiens, membres vivants de la société catholique, — du « corps du Christ » — *non pas une piété individualiste* dans laquelle chacun s'isole devant Dieu et le prie, l'adore, le remercie comme s'il était seul au monde, *mais* au contraire, *une piété associée*, collective, publique où tous, fraternelle-

ment unis, prient ensemble, s'interrogent, se répondent, échangent leurs pensées et leurs invocations, ne font *qu'une voix* comme ils n'ont *qu'une âme*.

B) *Au point de vue de la fonction liturgique des psaumes,* qui est de *fournir une formule aux sentiments religieux* qui doivent animer les fidèles *au cours des diverses cérémonies* auxquelles ils participent, il faut admirer le *renouveau de vie* que l'Église assure à ces « poèmes antiques » en les associant à sa propre vie, *en leur communiquant*, par l'emploi qu'elle en fait, *quelque chose de sa propre immortalité :* grâce à elle, ces hymnes n'expriment plus seulement les pensées, les espérances, la foi de générations mortes ; ces pensées, ces espérances, cette foi restent vivantes, toujours anciennes et toujours nouvelles, chez les chrétiens fidèles ; et, tandis que les peuples naissent et meurent, que les civilisations se succèdent et changent, il y a quelque chose qui demeure : c'est la voix des psaumes sur les lèvres de l'Église. En reprenant ces formules, l'Église en renouvelle, en élargit, en agrandit le sens, ou plutôt elle en montre tout le sens. Ne bénéficie-t-elle pas en effet, pour les comprendre, de révélations que les psalmistes n'ont pas connues, qu'ils n'ont fait qu'annoncer et entrevoir, et qui réalisent divinement leurs promesses et leur attente ?

II

LES PSAUMES DANS LA VIE CHRÉTIENNE

(Notes de la 2e Conférence).

L'Église n'a pas seulement pour mission d'enseigner aux hommes les vérités révélées, et de les diriger, grâce à tout un ensemble de lois morales et disciplinaires, vers leur fin dernière ; elle *prie*, elle *administre les sacrements*, elle *bénit*, elle *consacre*. En d'autres termes, elle continue, soit par rapport à Dieu, soit par rapport aux hommes, la mission même de Notre-Seigneur :

D'une part, *elle remplit vis-à-vis de Dieu, au nom de l'humanité, un ministère de prière officielle et publique ;*

D'autre part, *elle remplit vis-à-vis des hommes, au nom de Dieu, un ministère permanent de sanctification :* elle leur communique, elle entretient et développe en eux la vie surnaturelle en leur appliquant, par la Sainte Messe, les Sacrements, tous les rites de bénédiction et de consécration, les fruits de la Rédemption.

Nous avons vu la *place importante et prépondérante qu'occupent les psaumes dans l'ensemble des prières et des cérémonies liturgiques ;* nous avons essayé d'analyser leurs divers modes d'utilisation, et de décrire leur fonction, notamment dans la liturgie de la Messe. Il nous reste à tirer, de ces observations et de ces faits, des *conclusions pratiques ;* et, pour le dire tout de suite, ces conclusions peuvent se ramener à une seule, que voici : *Puisque les psaumes ont leur place* — et cette place, ce rang — *dans la vie de*

l'Église, ils doivent donc avoir une place, et venir en bon rang, *dans la vie intime, intérieure, personnelle du chrétien.*

En effet, *le chrétien,* considéré individuellement, n'est pas un isolé : il *est,* par définition, *membre de l'Église.* Tout chrétien a *sa* paroisse, *son* diocèse. Tout chrétien a *son* évêque. Paroisses et diocèses sont des éléments de l'Église. Curés et évêques sont des représentants de la hiérarchie catholique. Tous sont subordonnés au Père commun, *le Pape.* Le chrétien *doit donc participer à la vie de l'Église,* et aux diverses manifestations de cette vie. D'où : rôle, *emploi,* utilisation *des psaumes dans la vie du chrétien,* considéré comme membre actif de l'Église, et notamment comme témoin, bénéficiaire, *acteur,* collaborateur, coopérateur, participant du culte et de la liturgie.

Nous pouvons tenir cette conclusion générale pour acquise, et nous ne nous attarderons pas à la démontrer.

Toute la question, maintenant, est de savoir comment et par quelle série de mesures — *par quelle méthode — on peut aider les chrétiens à comprendre, à goûter, à utiliser les psaumes* et ainsi à participer mieux, de cœur, d'esprit, de bouche, aux prières et aux cérémonies liturgiques.

I. — **L'ignorance des psaumes.**

Si on interrogeait à brûle-pourpoint, sur les psaumes, nombre de fidèles — même, parfois, les plus qualifiés — on aurait sans doute la surprise de recueillir, de temps en temps, pour ne rien dire de plus, d'assez curieuses réponses qui compléteraient utilement l'enquête entreprise récemment par un journal français sur l'ignorance en matière de religion.

N'exagérons rien.

On n'aurait pas trop de peine à obtenir l'énumération des syllabes initiales de certains psaumes, particulièrement populaires : le *Dixit Dominus,* (quand ce n'est pas : *Dixitdo— minusdo — minome — o*), le *Confitebor* — qui est le mot dont on se sert pour désigner, dans nos villages picards, le second chantre, chargé d'entonner ce psaume, le second de l'office des Vêpres du dimanche — le *De profundis,* le *Miserere.*

Mais ce que c'est au juste que les psaumes, combien sauraient le dire ?

Combien dont la science, à cet égard, ne dépasserait pas celle

des enfants de chœur, et n'y verraient guère autre chose que des chants, tantôt rapides, tantôt lents, suivant la solennité, auxquels on ne cherche même pas, en général, à donner un sens : 1° parce que c'est du latin, 2° parce que la traduction de ce latin ressemble parfois à de l'hébreu, — si bien que c'est devenu presque un proverbe, quand on veut faire entendre que certaines personnes ne comprennent pas très bien ce qu'elles disent, de déclarer qu'elles récitent leurs discours comme on récite... un psaume.

M. Kurth nous parlait hier des « doléances » du « malade » qu'il s'agit ici de guérir ; écoutons aujourd'hui les doléances du « médecin » :

« Voici un psaume dont les paroles sont, pour ainsi dire, connues de tout le monde ; à tout âge on le chante ; quant à la pensée que les paroles expriment, on l'ignore. Et des reproches assez sévères pourraient être adressés à ceux qui chantent tous les jours avec les lèvres des paroles, sans rechercher le sens renfermé dans ces paroles.

« Supposez qu'une eau pure et limpide s'offre à vos yeux. Vous ne pouvez pas vous empêcher d'aller tout près, d'y tremper vos mains, de boire de cette eau ; dans une prairie chaque jour fréquentée, on ne résiste pas au plaisir de cueillir quelques fleurs. Quant à vous qui, depuis l'enfance jusqu'au dernier jour de votre vieillesse, ne faites que chanter ce psaume, vous en savez les mots, voilà tout. Il y a là un trésor caché, vous êtes assis à côté, vous avez une bourse magnifique, vous la portez à droite et à gauche, mais toujours scellée et fermée, et il n'est personne parmi vous que la curiosité excite à rechercher ce que veut dire ce psaume. »

Ne croirait-on pas cette page écrite d'hier ? Elle est, cependant, de saint Jean Chrysostome en personne. [1]

Et, pour que les « laïques » ne nous en veuillent pas trop de les trahir ici, hâtons-nous d'enregistrer une affirmation très énergique et un peu crue qu'émettait, en tête de son commentaire sur les psaumes, Bellarmin, longtemps après saint Jean Chrysostome, à propos d'une catégorie particulièrement importante et intéressante de lecteurs attitrés du psautier : « *Liber psalmorum, quem ecclesiastici omnes legunt, et pauci admodum intelligunt* » !

Nous pourrions prolonger ces citations. Mais serait-ce bien utile ? Retenons-en seulement qu'il y a souvent eu, — il suffit d'ouvrir les

[1] Saint Jean Chrysostome, *Commentaire sur le psaume 140*. (Ce psaume, à Antioche, se récitait chaque soir).

yeux pour ajouter qu'il y a encore, aujourd'hui,—beaucoup à faire à cet égard pour faciliter l'intelligence des psaumes ; et ne perdons pas de vue qu'il s'agit précisément ici de rechercher les moyens les plus efficaces à employer pour atteindre ce but.

II — **Préparation éloignée à l'intelligence des psaumes.**

A. — L'esprit de prière.

Poèmes religieux dont la prière sous toutes ses formes, est le thème pour ainsi dire unique, *où tout vient se fondre en prière,* depuis la contemplation du monde extérieur jusqu'à l'observation des sentiments les plus intimes du cœur, *les psaumes ne peuvent être compris et goûtés que si l'on commence par se placer pour les lire au même point de vue que leurs auteurs :* ni la critique pure, ni l'esthétique littéraire, même la plus raffinée, ne suffisent ; la piété, *une piété personnelle et profonde, est ici plus utile et porte plus loin, contient plus de vérité pratique :* une pauvre femme qui se repent sincèrement de ses fautes entre mieux dans la pensée du psalmiste, en récitant le *Miserere*, que le savant qui s'épuise à en reconstituer le vrai texte, ou le lettré qui se contente de chercher à en analyser le charme.

B. — La connaissance de l'histoire sainte.

Au premier rang des conditions requises pour comprendre les psaumes, il faut noter, de plus, *une connaissance au moins sommaire des faits importants de l'Histoire Sainte* et une notion suffisamment nette du caractère transcendant et surnaturel de cette histoire, *considérée comme la préparation et la figure de l'histoire chrétienne.* Cette observation, d'ailleurs, ne s'applique pas seulement aux psaumes ; elle pourrait s'appliquer, tout aussi bien, à la plupart des autres livres de la Sainte Écriture, y compris les Évangiles et, plus encore, les Épîtres de saint Paul. Essayons d'en faire voir, pour ce qui est des psaumes, le bien-fondé.

a. — On trouve, dans nombre de psaumes, des allusions fréquentes à des événements, des personnages ou des usages de l'Histoire Sainte. Exemple, Ps. 79 :

> Qui regis *Israël*, intende,
> Qui deducis velut ovem *Ioseph* ;
> Qui sedes super *Cherubim*,
> Appare coram *Ephraim*, *Beniamin* et *Manasse*.

Qu'est-ce qu'Israël ? Joseph ? *Cherubim ?* ou *les Cherubim ?* Ephraïm, Benjamin et Manassé ? Des hommes ? Des tribus ? Des départements ? Sont-ce les mêmes personnages ? les noms multiples du même peuple ? etc., etc. *Toutes ces incertitudes*, que contribue à faire disparaître une connaissance même sommaire de l'histoire et des idées juives, *obscurcissent parfois les psaumes au point de les rendre inintelligibles.*

b. — Certains psaumes présentent, au-delà du sens littéral, un sens spirituel et typique qu'on ne peut bien entendre qu'en connaissant le sens littéral et les faits dont il y est question. [1]

Rappelons-nous ce que nous disions, dans la conférence précédente, du psaume 42 (*Iudica me*), et de l'emploi qu'en fait l'Église au moment où le prêtre va monter à l'autel : que de lumière projette sur ce psaume, à ce moment, le souvenir des circonstances historiques au cours desquelles il fut composé : David en exil, exprimant le ferme espoir qu'un jour il gravirait de nouveau les degrés du temple ? C'est précisément — disons-le en passant — la raison pour laquelle, dans cette connaissance générale de l'Histoire Sainte, devrait rentrer une *connaissance suffisante*, au moins dans ses traits généraux, de *l'histoire personnelle de David*.

c. — Enfin, l'utilisation que l'Église fait des psaumes dans les prières liturgiques suppose une *harmonie*, une *correspondance* intime *entre l'histoire du peuple juif* et l'histoire, ou plutôt *la vie de l'Église ;* dès lors, *une notion ferme du caractère tout figuratif de l'Histoire Sainte*, en même temps que *la connaissance des faits les plus représentatifs de cette histoire*, apparaissent à ce point de vue comme nécessaires, non seulement pour les psaumes messianiques, mais pour tous les psaumes que l'Église mêle à sa propre vie.

De ces quelques remarques, tirons une conclusion pratique ; et *n'hésitons pas à considérer l'enseignement de l'Histoire Sainte comme un élément nécessaire de la formation liturgique du chrétien*. Ce n'est pas à l'heure où, sous prétexte de faire connaître aux enfants l'histoire des religions, on réintroduit l'Histoire Sainte — très laïcisée — dans le programme des écoles publiques, qu'il conviendrait dans les familles chrétiennes, dans les écoles catholi-

[1] C'est ce qui faisait dire à Bossuet : «... Eo erit clarior ac fundatior secretioris illius intelligentiæ sensus, quo typum ipsum, hoc est, historiam ac litteram figemus certius. » Dissert. de psalmis, c. XLII.

ques, dans les catéchismes de première communion et de persévérance, de la traiter comme une connaissance accessoire ou superflue, pour ne pas dire gênante !

III. — Préparation prochaine à l'intelligence des psaumes.

Une intensité suffisante du sentiment religieux et un certain sens de la prière ; une connaissance au moins élémentaire des faits principaux de l'Histoire Sainte — de l'histoire de David, en particulier — et une conception ferme du caractère surnaturel de cette histoire : voilà *des conditions d'ordre très général,* qui sont requises pour l'intelligence pratique et l'utilisation personnelle des psaumes ; elles assurent la préparation lointaine du chrétien, et lui *servent en quelque sorte d'introduction générale au psautier.*

Comment assurer sa préparation spéciale et prochaine ? Comment lui apprendre à se servir des psaumes ? Et d'abord, *comment l'aider à les comprendre ?*

A. — Utilité d'une bonne version.

La première chose à faire pour comprendre les psaumes, c'est... de les comprendre, je veux dire, de bien saisir *le sens des phrases* à mesure qu'elles se présentent, puis de les relier entre elles et de se rendre compte du véritable *enchaînement*, de *l'ordonnance*, du *développement des idées*.

Et il paraît, à voir comment en général on y réussit, que ce n'est pas toujours facile.

Voulez-vous faire une expérience ? Demandez à un chrétien suffisamment instruit, ou même à un prêtre, pourquoi, d'après lui, on se tire à cet égard si mal d'affaire : neuf fois sur dix il fera son *mea culpa* sur la poitrine des traducteurs latins des psaumes ; il vous dira : c'est à cause de la version latine : elle est si obscure ! Ou plutôt, allons tout droit aux sommités ; interrogeons un cardinal ; voici le résultat de notre interview :

« Par exemple, dans la version du psaume *Cum invocarem* que les prêtres récitent chaque jour à Complies se trouvent les paroles suivantes :

Dominus exaudiet me cum clamavero ad eum,
Irascimini et nolite peccare...

« Je sais que les commentateurs et les prédicateurs voient là une

pensée profonde et parlent de saintes colères qui ne sont pas des péchés. Cependant cet *irritez-vous et ne péchez point* n'a aucun rapport avec ce qui précède et l'esprit n'est point satisfait. Les paroles qui viennent ensuite paraissent encore plus décousues :

A fructu frumenti, vini et olei sui multiplicati sunt...
In pace .... dormiam et requiescam...

« Comment le froment, le vin et l'huile se font-ils une place entre cette joie du cœur et ce sommeil paisible ? Quels sont ces *ils* qui amassent si inopinément les fruits de leur récolte ? Rien ne les annonce, rien ne prépare leur entrée et ils disparaissent à l'improviste comme ils sont venus. Faut-il renoncer à trouver le mot de ces énigmes et de plusieurs autres qui nous arrêtent ?

« J'ouvre la traduction de M. B. d'Eyragues et je les trouve résolues. J'y vois que, dans le *Cum invocarem,* David s'adresse à ses ennemis et leur dit :

Sachez que Iahvé a distingué son fidèle serviteur.
Iahvé écoute lorsque je l'implore.
Tremblez et ne péchez plus.

Il n'y a plus de sainte colère, mais un avertissement à redouter la justice de Dieu qui vengera son fidèle serviteur. — De même la strophe relative au blé, au vin et à l'huile s'explique le plus naturellement du monde. Sûr de son triomphe prochain et le savourant à l'avance, David continue ainsi :

Tu mets plus de joie dans mon cœur
Qu'au temps de la moisson et de la vendange.
C'est dans la paix que je me repose.
Car toi seul, Iahvé, tu me donnes la sécurité.

Tout se suit, tout devient clair, et le texte débarrassé de deux contre-sens séculaires n'exprime plus que la joie vive du roi-poète délivré de ses ennemis et pénétré de reconnaissance pour son libérateur. » [1]

Les psaumes, traduits de l'hébreu par M. B. d'Eyragues. Préface du cardinal Mathieu, p. x-xii. — C'est à cet ouvrage (Paris, Lecoffre) que nous avons emprunté la traduction des psaumes que nous avons eu l'occasion de citer ici.

B. — CONNAISSANCE DES RÈGLES ESSENTIELLES DE LA POÉSIE HÉBRAIQUE.

Quelle que soit l'importance d'une bonne traduction pour l'intelligence pratique des psaumes, il y a quelque chose — n'hésitons pas à le dire — de plus important encore, et qui permet de suppléer souvent aux défectuosités de certaines versions : c'est *la connaissance des règles essentielles de la poésie hébraïque.*

Les psaumes, nous l'avons dit, se présentent à nous, au point de vue de leur forme littéraire, comme des poèmes : il est nécessaire, pour bien les comprendre et les goûter, de respecter en eux ce caractère.

« Le Saint-Esprit, écrit à ce sujet M. Vigouroux, (*Manuel biblique*, t. II, nº 669), leur ayant inspiré (aux auteurs des psaumes) leurs chants sous une forme poétique déterminée, et la Providence ayant voulu que les règles de cette poésie fussent retrouvées de nos jours, c'est évidemment entrer dans ses vues que de mettre à profit les ressources nouvelles qu'elle nous met entre les mains pour comprendre cette partie de la Sainte Écriture, qui a toujours été justement regardée comme difficile. »

La langue poétique — comme on le sait — se distingue de la prose par une certaine cadence, un certain rythme de la phrase, du vers. Ce rythme est constitué *en français* par le nombre des syllabes, et par la rime. Exemple emprunté à la traduction du Ps. 93, 3-5, dans *Athalie*, de Racine :

Combien de temps, Seigneur, combien de temps encore
Verrons-nous contre toi les méchants s'élever ?
Jusque dans ton saint temple ils viennent te braver :
Ils traitent d'insensé le peuple qui t'adore.
Combien de temps, Seigneur, combien de temps encore
Verrons-nous contre toi les méchants s'élever ?

En latin : le rythme est constitué par la quantité prosodique des mots. Exemple emprunté à notre liturgie :

Fāc nōs | īnnŏcŭ|ām, || Jō|sēph, dē|cūrrĕrĕ| vītām,
Sītquĕ tŭ|ō sēm|pēr || tūtă pă|trōcĭnĭ|ō.

Sans nous arrêter à rechercher *s'il y a, en hébreu, des vers* caractérisés, comme en français, par le *nombre de syllabes* et la *rime*, — ou, comme en latin, par l'agencement régulier et *l'entre-*

croisement de syllabes longues ou brèves, — allons tout de suite au *trait essentiel et caractéristique*, — le seul, d'ailleurs, qui nous importe ici, — à savoir : *le parallélisme.*

Qu'est-ce que le parallélisme ?

Nous en faisons... tous les jours, et parfois sans le savoir, comme d'autres font de la prose. Ainsi, au début des Vêpres, nous disons :

Deus, in adjutorium meum intende ;

le peuple répond :

Domine ad adjuvandum me festina.

Ces paroles, empruntées au Ps. 69, sont du parallélisme. De même le verset, tiré du Ps. 101 :

Domine, exaudi orationem meam,
Et clamor meus ad te veniat.

En effet, le parallélisme n'est pas autre chose que *la correspondance voulue et cherchée d'une phrase avec une autre phrase*, ou plutôt d'un membre de phrase avec un ou plusieurs autres ; le parallélisme, en d'autres termes, c'est la répétition ou l'accentuation de la même idée en des membres de phrases distincts, et sous les formes d'ailleurs les plus variées.

Tantôt l'idée est répétée, purement et simplement, à l'aide de *synonymes*. Exemple, Ps. 113 :

Quand Israël sortit de l'Egypte
Et la maison de Jacob du milieu d'un peuple barbare,

Juda devint son sanctuaire,
Israël, son domaine.

La mer vit et s'enfuit,
Le Jourdain retourna en arrière ;

Les montagnes bondirent comme des béliers,
Les collines comme des agneaux.

Tantôt l'idée est répétée sous la forme de négation de l'idée contradictoire, par *antithèse*. Exemple, Ps. 19 :

A ceux-ci leurs chars, à ceux-là leurs chevaux ;
Pour nous, notre confiance, c'est le nom de Jahvé, notre Dieu.
Eux plient et tombent ;
Mais nous, nous sommes levés et debout.

Tantôt l'idée est tout simplement complétée ou développée. Exemple, Ps. 18, *Cœli enarrant gloriam Dei* :

La loi de Iahvé est parfaite,
Elle ranime l'âme ;
Le témoignage de Iahvé est fidèle,
Il instruit les simples.

Les préceptes de Iahvé sont justes,
Ils réjouissent le cœur.
Le décret de Iahvé est pur,
Il illumine le regard.

« Ce parallélisme... produit des effets saisissants ; ce balancement perpétuel de la pensée entre des répétitions berce l'âme doucement ; parfois le choc d'antithèses imprévues la réveille brusquement et fait jaillir l'étincelle poétique. La pensée religieuse y puise souvent aussi une grande force et une merveilleuse beauté.

Mais le parallélisme est surtout admirablement approprié à la prière liturgique. La récitation par antiennes ou par répons semble s'inspirer du parallélisme hébraïque et souligne ces répétitions ou ces antihèses. » [1]

Or, il faut bien le dire, *la plupart des traductions des psaumes* — et des autres livres poétiques de l'Ancien Testament — *ne tiennent aucun compte du rythme et du parallélisme de la phrase hébraïque :* c'est comme si l'on imprimait des poèmes de Corneille ou de Racine, de Lamartine ou de V. Hugo sans tenir compte des vers ni des rimes, comme si c'était de la prose.

Mais, *précisément parce que le parallélisme est avant tout dans la pensée,* il n'est pas lié forcément à la langue originale dans laquelle ont été écrits les psaumes ; et, tandis que la cadence poétique qui ne repose que sur la rime, le nombre des syllabes ou leur mesure prosodique disparaît, dans les traductions, *le parallélisme du texte hébreu reste aisément reconnaissable* à travers toutes les traductions, *même si les traducteurs n'en ont pas tenu compte.*

« On dirait que Dieu, qui voulait que les poèmes hébreux devinssent le chant et la prière de l'Église universelle et du monde entier voulut aussi qu'ils fussent jetés dans un moule poétique capable d'être facilement transporté dans toutes les langues parlées sous le ciel. » (Vigouroux, *Manuel Biblique*, t. II, nº 595).

De même que c'est le mouvement de la pensée qui permet, grâce

[1] dom Cabrol, *Le livre de la prière antique*, p. 21.

au parallélisme, de retrouver les membres de phrase qui se correspondent, ou vers, de même, c'est aussi le mouvement et le développement de la pensée qui permet de distinguer la strophe : *la strophe, c'est une pensée complète,* quel que soit le nombre des phrases parallèles qui concourent à la constituer. Exemple : Ps. I, *Beatus vir*.

1re strophe : Portrait du juste.

Heureux l'homme qui ne marche pas dans le sentier des méchants,
Qui ne se tient pas dans la voie des pécheurs
Et ne s'assied jamais sur le siège des impies :
Mais trouve ses délices dans la voie de Iahvé
Et nuit et jour la médite :
Comme l'arbre planté sur le bord des eaux.
Il donne ses fruits en son temps ;
Son feuillage ne se flétrit point ;
Il réussit dans toutes ses œuvres.

2e strophe : Portrait de l'impie.

Tel n'est point le sort du pécheur ;
Il est comme la paille qu'emporte le vent.
Voilà pourquoi les pécheurs ne se lèveront pas dans le jugement,
Ni les impies dans l'assemblée des justes.
Car Iahvé connaît la voie de celui qui lui est fidèle,
Et le chemin du méchant conduit à la perdition.

IV. — **Actualisation du sens des psaumes.**

Si l'Église souhaite que les fidèles comprennent et goûtent les psaumes, ce n'est pas dans un but esthétique et archéologique ; elle se préoccupe d'autre chose que de nous initier à la beauté du rythme et des pensées de ces poèmes antiques ; elle veut surtout nous apprendre à les utiliser, à en profiter, à les faire revivre, à les vivre ; et c'est précisément dans cet usage chrétien et personnel des psaumes que se trouve le point de rencontre entre ce que nous avons dit des sentiments religieux nécessaires pour les goûter, et des connaissances nécessaires pour les comprendre. C'est ici qu'il faudrait relire le chapitre admirable et sobre par lequel Bossuet termine sa dissertation latine sur le psautier (c. VIII) : *De usu psalmorum in quocumque vitae statu*. Empruntons-lui du moins quelques RÈGLES PRATIQUES dont l'emploi permettra de lire plus fructueusement les psaumes.

1re règle. — Se mettre à la place du psalmiste, s'approprier ses sentiments, et faire des psaumes l'expression des nôtres.

Alors, ce n'est plus David, ou Salomon, ou quelque autre qui prie, gémit, triomphe, implore son pardon, c'est nous-mêmes, c'est chacun de nous. La récitation ou le chant des psaumes n'est plus la reconstitution, esthétique mais étrangère à notre vie, et froide, d'une scène du passé : c'est notre vie elle-même, notre vie la plus intime de cœur, d'esprit, de conscience qui essaie, à l'aide de ces formules, de s'exprimer devant Dieu. Le caractère lyrique des psaumes se prête à merveille, nous l'avons dit, à cet emploi.

C'est à quoi revient, en somme, la *règle pratique* que formulait naguère saint Augustin (*Enarrat. in Ps. XXX*, Serm. III, nº 1, P. L. XXXVII, c. 248) : « Si le psaume prie, priez ; s'il gémit, gémissez ; s'il est joyeux, réjouissez-vous ; s'il espère, espérez ; s'il exprime la crainte, craignez ».

2e règle. — Appliquer à Notre-Seigneur et à l'Église les passages des psaumes qui les visent, soit expressément, soit en figures (sive aperte, sive latenter).

D'une façon générale, tout ce qui est dit de la guerre ou de la paix, de la captivité ou de la liberté, etc., peut s'appliquer aux travaux, aux dangers, aux épreuves, aux combats, aux ennemis visibles et invisibles, aux persécutions du Christ et de l'Église, et à la paix éternelle qui en sera la récompense. Alors, les psaumes paraîtront « extrêmement doux, et tout remplis d'une divine lumière ».

3e règle. — A ces deux règles traditionnelles que rappelle Bossuet, ajoutons-en une troisième, que voici : *Chercher dans les antiennes qui accompagnent les psaumes le sens particulier dans lequel l'Église les rapporte à l'office du jour ou de la fête qu'elle célèbre.*

Exemple : le *De profundis* est employé : *a*) aux Vêpres des Morts, avec cette antienne : *Si iniquitates observaveris Domine ; b*) aux deuxièmes Vêpres de Noël avec cette antienne, toute différente : *Apud Dominum misericordia, et copiosa apud eum redemptio.* De part et d'autre, l'antienne fixe le sens tantôt douloureux, tantôt confiant, dans lequel est employé le psaume.

V. — **Vœux.**

1° — *Un psautier latin avec traduction française interlinéaire à l'usage des écoliers catholiques.*

4

Autrefois, c'est dans une édition latine du psautier que les enfants des écoles apprenaient à prononcer correctement la langue liturgique : on les préparait ainsi, de bonne heure, à participer effectivement aux offices sans abandonner

A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

Double avantage : on savait lire le latin, on s'habituait aux formules des psaumes. Il devenait plus facile de « chanter » Vêpres, Complies, etc., sans s'exposer à recevoir, comme s'en plaignait M. Kurth, les coups de hallebarde du suisse. Ne pourrait-on compléter cette formation à l'aide d'une édition du psautier dans laquelle on insérerait une bonne traduction interlinéaire des psaumes — comme il en existe, par exemple, pour les Messes du dimanche ?

2° — *Traduction paraphrasée des psaumes.*

Cette traduction ou plutôt cette paraphrase destinée aux fidèles *reproduirait moins le sens littéral des psaumes que leur sens spirituel*, tel que l'Église l'offre à nos méditations, par l'adaptation qu'elle fait des psaumes aux fêtes et aux offices du temps ; quelque chose d'analogue à ce que Bernardin de Picquigny a fait pour les Épîtres de saint Paul.

Exemple, emprunté à P. L'Ébraly, curé d'Alassac (Corrèze) : *A Jésus simplement et de toute notre âme.* — L'auteur de ce pieux opuscule interprète ainsi le *Dixit Dominus*, premier psaume des Vêpres du Dimanche :

« Pénétré de reconnaissance pour le grand don que vous m'avez fait, je me réjouis, ô Jésus, d'entendre chanter votre puissance et votre bonté.

« Je me transporte en pensée dans le ciel, pour y contempler votre gloire et je vous salue en vous disant :

« Vous êtes, Seigneur, celui à qui le Père peut dire : « Je vous ai engendré dans mon sein, avant l'aurore du temps. »

« Vous êtes celui à qui il a dit : « Asseyez-vous à ma droite, *je ferai de vos ennemis l'escabeau de vos pieds*, les marches de votre trône ».

« Qu'ils m'apparaissent vains, dès lors, les complots que les hommes osent former contre vous.

« Vous n'en demeurerez pas moins armé contre eux d'un sceptre et ils sentiront un jour tout le poids de vos justes vengeances.

« C'est vous, Seigneur, qui, au jour de votre colère, briserez les rois, consommerez la ruine du monde, et écraserez la tête orgueilleuse de vos ennemis !

« Mais vous êtes en même temps celui qui s'est abaissé jusqu'à boire au torrent de notre misère.

« Vous êtes le *prêtre éternel*, qui, comme Melchisédech a offert pour son peuple le pain et le vin.

« Gloire donc à votre bonté comme à votre puissance ! Gloire au Père, etc... »

3° — *Édition populaire d'une bonne traduction des psaumes, faite sur le texte hébreu*, et reproduisant, d'une façon que la disposition typographique des phrases rendra facilement saisissable aux lecteurs, le parallélisme et le rythme de chacun de ces petits poèmes.

Exemples : la traduction de M. B. d'Eyragues (Paris, Lecoffre) ; la traduction des psaumes dans la *Sainte Bible*, de Crampon (Paris-Lille, Desclée). Ne pourrait-on en particulier, extraire de ce dernier ouvrage, comme les éditeurs l'ont fait pour les Évangiles et les Actes des Apôtres, un petit opuscule contenant le psautier ?

4° — Les *cercles d'études*. Le prêtre y explique l'Évangile ; — pourquoi n'y expliquerait-on pas de temps en temps un psaume ?

5° — Les *scholae cantorum* ou sociétés de chant liturgique ne pourraient-elles, au cours des réunions où elles préparent le chant, étudier le sens des textes liturgiques, — et, par conséquent aussi, le sens des psaumes, à mesure qu'ils se présentent ?

6° — Les *collèges* et *séminaires*. Au lieu d'un « cours de liturgie » qui n'est, la plupart du temps, qu'un « cours de rubriques », une sorte d'exposé du protocole auquel on doit se conformer dans les cérémonies extérieures du culte, n'y pourrait-on donner à la liturgie, comprise comme elle doit l'être, une place proportionnée à son importance, et initier, dans la mesure où le comportent les devoirs d'état de chacun, les clercs et les jeunes laïcs à cette forme éminente de la « vie » catholique ?

Conclusion.

En examinant dans la première conférence le mode d'insertion des psaumes dans les prières liturgiques et la fonction particulière qu'ils y remplissent et qui est de fixer l'attention des fidèles sur le sens des diverses cérémonies auxquelles ils participent, nous avons observé, en guise de conclusion : d'abord, le *caractère éminemment social et fraternel de la prière catholique*, puis *le renouveau de vie que les psaumes trouvent dans cette prière*. C'est *à ce double point de vue* qu'il faut encore se placer pour bien *comprendre le*

profit spirituel que le chrétien retirera des psaumes dans la mesure où il les utilisera comme ils doivent l'être, et comme l'Église lui demande de le faire.

Dans le temps où nous vivons, *le renouvellement* rapide et universel, pour ne pas dire permanent, *des conditions extérieures de la vie* individuelle et collective *contribue à développer,* chez nombre de nos contemporains, *le sentiment aigu* et souvent maladif *de ce qu'il y a de changeant, de mobile dans les civilisations qui se succèdent ;* on ne voit plus assez que, derrière tous ces changements, il y a les hommes qui, eux, ne changent pas, en ce sens qu'ils ne cessent pas de souffrir ou de jouir, de s'aimer et de se haïr, de s'aider et de se nuire, et que les aspects les plus nouveaux et les plus modernes de notre civilisation n'empêchent pas d'être éternellement inquiets.

De ces sentiments permanents de l'homme, les psaumes nous fournissent l'expression la plus vivante, la plus religieuse, la plus profonde.

« Pendant de longues semaines de langueur, écrivait peu de temps avant sa mort Frédéric Ozanam, les psaumes ne sont guère sortis de mes mains. Je ne me lassais pas de relire ces plaintes sublimes, ces élans d'espérance, ces supplications pleines d'amour qui répondent à tous les besoins, à toutes les détresses de la nature humaine. Il y a bientôt trois mille ans qu'un roi improvisa ces chants dans ses jours de désolation et de repentir ; et nous y trouvons encore l'expression de nos angoisses et la consolation de nos maux. Il est de l'office du prêtre de les répéter chaque jour ; des milliers de monastères ont été fondés afin que ces psaumes fussent chantés à toute heure, et que cette voix suppliante ne se tût jamais. » [1]

Rien ne le montre mieux que ces lignes émouvantes : ces vieux textes qui ont recueilli les larmes, les soupirs, les joies, les sourires, les émotions les plus intenses de générations entières recueillent et expriment les nôtres, toutes les fois que nous les prenons, comme il convient, sur les lèvres de l'Église. *Ils contribuent à nous donner le sens profond de la tradition*, et *l'amour du lien nécessaire* et bienfaisant *qui*, *à travers tous les siècles*, réunit toutes les familles, tous les peuples, toutes les races et ne fait d'eux, devant Dieu,

---

[1] Lettre de Frédéric Ozanam à M. Jérusalemy (6 mai 1853).

qu'une seule humanité, grande mais déchue, déchue mais rachetée !

En même temps qu'ils expriment nos pensées et nos sentiments, les psaumes les rectifient et les agrandissent ; ils nous suggèrent ces « *attitudes d'âme* » dont parlait l'autre jour, dans sa conférence si pieuse, dom Ryelandt ; ils nous donnent cette « *mentalité ecclésiastique* », j'aimerais mieux dire cette « *mentalité catholique* » dont parlait si éloquemment dom Bauduin ; *ils nous inspirent le courage et le goût de réagir contre cet individualisme*, ce particularisme, contre ces caprices et ces fantaisies de la piété qui, au lieu de s'unir à la prière de l'Église, s'isole d'elle, se sépare d'elle ; contre cet individualisme de la piété *qui, en isolant les âmes de l'Église les isole, par le fait même, les unes des autres :* car tout se tient, et il y a, entre toutes nos attitudes intérieures, entre notre attitude vis-à-vis de Dieu et notre attitude vis-à-vis de nos frères, une solidarité profonde à la logique de laquelle nous ne pouvons nous dérober. Et, *par le fait même qu'elle est* anti-séparatiste, *anti-individualiste dans le domaine religieux, la pratique des psaumes*, tels que l'Église nous les offre dans la liturgie, *suggèrera* par surcroît *dans tous les autres domaines, une attitude vraiment* chrétienne, c'est-à-dire vraiment *sociale et fraternelle.* Et c'est par là que la question de la diffusion des psaumes touche aux questions les plus graves et les plus hautes qui partagent aujourd'hui les hommes : en alimentant et en renouvelant notre vie intérieure, en nous rapprochant de Dieu et de nos frères, elle contribue à entretenir en nous les réserves de foi, d'espérance et de charité dont l'apostolat catholique, aujourd'hui plus que jamais, a besoin.

LA CROIX ET L'AUTEL

PAR LE

R. P. D. EUGÈNE VANDEUR,

Prieur à l'abbaye du Mont-César, Louvain.

SOMMAIRE

La sainte Messe centre des études liturgiques. — Ce qu'est le sacrifice de la Messe. — Ce qu'est le sacrifice de la croix. — Relation mutuelle. — L'autel fait vivre le fidèle : 1° du souvenir ; 2° de la réalité ; 3° des effets de la Croix. — Raison dogmatique. — Doctrine de l'ordinaire de la Messe. — Rapport avec l'Eucharistie. — Sacrement. — Conclusion.

LA CROIX ET L'AUTEL

Le saint sacrifice de la Messe pourrait, comme le Christ, être appelé et, à juste titre, « *L'ineffable dont on parle toujours* ». La sainte Messe est et demeure, en effet, l'acte par excellence de la liturgie, l'acte qui l'explique, l'éclaire, et lui donne toute sa raison d'être. Que dis-je ? C'est elle qui la résume : elle est la liturgie elle-même. Nécessairement donc, en liturgie, on en parle toujours.

Étudiez en effet, guidés par nos savants conférenciers ou rapporteurs, étudiez la liturgie sous ses différents aspects ou manifestations ; appréciez, comme il convient, les contributions qu'offre la liturgie à l'enseignement de la religion, ses rapports avec le dogme, avec l'art ; saisissez ses notes ou caractères, l'utilité des psaumes dans la vie de l'Église et dans la vie chrétienne, l'appoint aussi qu'en reçoivent la méditation et l'oraison ; prévoyez les dangers du particularisme dans la piété ; admirez d'autre part l'influence sociale de la liturgie, ce que le peuple en recueille, ce que peut devenir la liturgie paroissiale comme force sociale, comme source de vie intérieure ; mesurez la part que les fidèles sont en droit de prendre à cette vie liturgique, à sa prière, à son chant ; celle qu'ils y prenaient, à Rome par exemple, dans l'antiquité chrétienne, aux stations dans les basiliques ; jouissez enfin des harmonies d'un orgue reliant entre elles toutes les parties de l'office divin et y associant l'Église. Je vous le demande, pourquoi donc ces études, ces efforts, et ces appels, désormais plus fréquents et mieux entendus, à une piété plus solide et plus féconde, pourquoi tout cela ? On vise la

Messe, centre unique des offices divins, sur lesquels il rayonne, auxquels il donne toute impulsion, « sacrifice de la rédemption lui-même, présent au milieu de nous, à la fois éternel et perpétué dans le temps, au ciel devant Dieu et sur la terre parmi les hommes, mystère de la consommation de tous les desseins de Dieu, accompli une fois et renouvelé sans cesse. » [1]

Somme toute, les travaux liturgiques n'ont qu'un but, ils ne pourraient en viser d'autre : donner l'intelligence plus parfaite et l'amour plus pratique du saint sacrifice de la Messe.

Qui la comprendra mieux, celui-là, la célébrera plus dignement aussi. Au reste, ne sommes-nous pas prêtres, avant tout, pour cela ? La sublimité de notre vocation ne vient-elle pas de la participation que le Christ nous a laissée à sa dignité de Prêtre de son Père ? N'est-ce pas aussi dans la mesure où ils acquièrent l'intelligence du saint sacrifice, que les fidèles reçoivent le *sens religieux*, l'idée foncière du culte et l'estime nécessaire de leurs relations de créature avec Dieu ? Dès lors, n'est-ce pas protéger et sauver la religion dans les âmes que de leur faire connaître et goûter la Messe ?

Il nous a toujours semblé que l'étude de l'*Ordinaire de la Messe,* prière quotidienne du prêtre et des fidèles, devait avoir pour résultat d'initier davantage au dogme eucharistique et nous donner, en plus, le secret de fréquenter plus utilement les divins mystères.

Or, pour saisir pleinement tout le sens de l'*Ordinaire de la Messe* et pratiquer mieux cette solennelle prière, il nous faut avant tout étudier les relations existant entre le sacrifice de la croix et celui de l'autel.

Redisons-nous donc, très brièvement, évitant, de propos délibéré, la controverse théologique relative à l'essence même du sacrifice, redisons ce que fut le sacrifice de la croix ; nous saisirons du coup, ce qu'est celui de l'autel.

Un double élément constitue le sacrifice : un élément matériel, un élément formel.

Son élément *matériel* est : 1°) Une chose sacrée, 2°) qui puisse être substituée au corps social, 3°) qui soit apte à signifier l'entière dépendance de la créature vis à vis du Créateur.

---

1 D. Gréa. *La sainte liturgie*, 27. Paris. Bonne-Presse.

Son élément *formel* et capital, c'est l'oblation même de cette chose sacrée, substituée et servant de signe. *Le sacrifice,* dit le Catéchisme du concile de Trente, *consiste surtout dans l'oblation.* [1]

Le centre unique du culte de Dieu pour tous les siècles, ce qui en résume et vivifie tous les actes, c'est le sacrifice de la croix.

Le Christ Jésus en fut l'élément *matériel*, car il en fut la victime : il était la chose sacrée, il se substituait à l'homme, et son immolation signifiait toute la religion.

Le Christ Jésus fut l'élément *formel* du sacrifice de la croix, car il en fut lui-même le Prêtre : *Le Christ*, dit l'apôtre, *s'est offert une seule fois pour ôter les péchés de la multitude.* [2] Remarquez dans ces mots tout l'énoncé de l'essence même du sacrifice.

De par sa nature, le sacrifice de la croix est, par excellence, l'acte de la vertu de religion ; il en exprime la quadruple fin latreutique, eucharistique, impétratoire et propitiatoire. L'institution positive du Christ le rend en outre un acte essentiellement social, et dès lors éminemment *liturgique*. Tout acte cultuel posé par l'homme coupable, depuis le commencement jusqu'à la fin des temps, n'a de valeur que par sa relation lointaine ou proche avec l'oblation de Jésus-Christ au Calvaire.

On peut résumer l'efficacité de ce sacrifice dans cette parole de l'épître aux Hébreux : *Nous avons été sanctifiés par l'oblation de Jésus-Christ, une fois pour toutes.* [3]

Tel est le sacrifice de la croix. Le sacrifice de l'autel, la sainte Messe, est le même et unique sacrifice de la croix accompli une fois et renouvelé sans cesse, même Victime, même Prêtre. Une seule chose différencie ces deux sacrifices : la manière de l'offrir. « *Una enim eademque est hostia, idem nunc offerens sacerdotum ministerio, qui se ipsum tunc in cruce obtulit sola offerendi ratione diversa.* » [4] Dans la pensée du Christ et selon la doctrine de l'Église, le sacrifice de l'autel est le moyen principal par lequel les âmes, au cours des siècles, entrent en contact avec le sacrifice de la croix, par lequel elles font « leur », s'approprient l'œuvre rédemp-

[1] *Catech. Rom.* c. XX. 7.
[2] Hebr., IX, 28.
[3] Ibid., X, 10.
[4] *Conc. Trid.* Sess. XXII, c. II.

trice du Prêtre éternel, Jésus-Christ. Aussi l'Église dit-elle dans une de ses solennelles prières : *Autant de fois nous célébrons la mémoire de cette Victime, autant de fois nous opérons l'œuvre de notre rédemption.* [1]

Pour y participer parfaitement, c'est à dire « *afin qu'un fruit plus abondant de ce très saint sacrifice puisse être communiqué* [2] appliqué aux fidèles, le Christ a institué le sacrement de l'Eucharistie. On ne s'unit vraiment bien à l'Eucharistie sacrifice que par l'Eucharistie sacrement. Le concile de Trente expose ainsi cette doctrine : « *Par une prédestination miséricordieuse de Dieu son Père,* y est-il dit, *devant l'impuissance du sacerdoce lévitique à parfaire les saints, il s'est levé un autre Prêtre selon l'ordre de Melchisédech ; c'est Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Il est capable de procurer la perfection pour toujours à ceux qui doivent être sanctifiés. C'est pourquoi ce Dieu, Notre Seigneur, une fois pour toutes, et par sa mort, opéra notre éternelle rédemption sur l'autel de la croix. Sa mort ne devait pas faire cesser son sacerdoce. Aussi, dans la nuit de sa Passion, à la dernière cène, et cela pour laisser à son Épouse bien-aimée, l'Église, un sacrifice visible requis par la nature de l'homme, un sacrifice qui pût représenter le sacrifice sanglant à offrir une fois sur la croix et en conserver la mémoire jusqu'à la fin des temps ; et encore, pour que l'efficacité salutaire de ce sacrifice pût être appliquée à la rémission de nos péchés quotidiens, il offrit à Dieu son Père, se déclarant à jamais Prêtre selon l'ordre de Melchisédec, son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin. Il les donna ensuite sous les mêmes espèces à ses apôtres, constitués, dès lors, les prêtres du Nouveau Testament, pour qu'ils s'en nourrissent ; leur enjoignit à eux et à leurs successeurs dans le sacerdoce, de les offrir, leur disant : « FAITES CECI EN SOUVENIR DE MOI. » *Ayant en effet célébré cette Pâque antique que la multitude des enfants d'Israël immolait en souvenir de la sortie d'Égypte, il se constitua lui-même la Pâque nouvelle que, sous des signes visibles, l'Église immolerait par le ministère des prêtres, en souvenir de son passage de ce monde à son Père, alors que, par l'effusion*

---

[1] *Catech. Rom.* c. XX. 8, citant la secrète du IX[e] dimanche après la Pentecôte.

[2] *Conc. Trid.* Ibid., c. VI.

de son sang, il nous racheta de la puissance des ténèbres et nous transporta dans son royaume. » [1]

C'est toute la doctrine du saint sacrifice de la Messe. Et voilà rappelée, aussi succinctement que possible, l'essence du sacrifice et la relation d'identité entre le sacrifice de l'autel et celui de la croix.

Il nous reste à montrer, et cela par l'*Ordinaire de la Messe*, et conformément à la doctrine du saint concile, que le sacrifice de l'autel fait vivre le fidèle 1° du souvenir, — 2° de la réalité, — 3° des effets du sacrifice de la croix. Nous signalerons, en passant, le rôle de l'Eucharistie sacrement, c'est-à-dire de la sainte communion pour raviver ce souvenir, percevoir cette réalité et goûter ces effets. Établissons ces choses sur l'enseignement officiel de l'Église et la raison dogmatique; puis, revenons à l'*Ordinaire de la Messe*, pour illustrer la doctrine.

§ 1. Le souvenir.

Le sacrifice de l'autel fait vivre le fidèle du *souvenir* du sacrifice de la croix.

Le Christ Jésus, dit le concile, laissa à son Église un sacrifice visible qui pût représenter le sacrifice sanglant à offrir une fois sur la croix et en conserver la mémoire jusqu'à la fin des temps.

N'oublions jamais, dans l'étude du dogme eucharistique, que l'Eucharistie « est un sacrifice *relatif*, parce que l'oblation eucharistique de Jésus-Christ a été instituée de telle sorte qu'elle est, de sa nature, la représentation réelle et objective du sacrifice de la croix ». [2] S. Thomas parle de même : « En tant, dit-il, que ce sacrement représente la Passion du Christ, la Passion dans laquelle il s'offrit hostie à son Père, il est un sacrifice ». [3]

Donc, de par sa nature et ses propriétés, la sainte Messe annonce la Passion et la mort de Jésus-Christ, son sacrifice sur la croix ; S. Paul l'affirme clairement et la liturgie du saint Sacrement le rappelle : *Quotiescumque enim manducabitis panem hunc et calicem bibetis, mortem Domini anuntiabitis donec veniat* [4]. D'où

---

1 *Conc. Trid.* Ibid. c. I.

2 Gihr. *Les Sacrements. L'Eucharistie.* T. II, p. 347.

3 *Summa Theol.*, III, p. 79, a 7.

4 I. Cor., XI, 26.

il appert que « comme mémorial objectif, comme représentation réelle et reproduction non sanglante du sacrifice de Jésus-Christ, la Messe a pour but de renouveler, toujours et partout, la mémoire subjective du sacrifice sanglant, accompli une fois sur la croix pour notre rédemption ».[1] Ce caractère commémoratif du saint sacrifice de l'autel est rappelé, chaque matin et à chaque Messe qui se célèbre dans le monde, immédiatement après l'élévation du calice. Le prêtre s'agenouillant dit: *Haec quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis.*

D'où il suit que rien comme la Messe, souvenir de la croix, ne nous introduit plus sincèrement dans le mystère de la Passion de Jésus-Christ, et ne nous aide mieux à réaliser la parole de l'apôtre : *Pour moi, ce que je veux, c'est le connaître, lui, communier à ses souffrances, et me rendre conforme à sa mort*[2]. De là cette belle et profonde parole de S. Cyprien définissant la célébration de l'Eucharistie « *le sacrement même de la Passion du Seigneur et de notre rédemption* ». Et voilà une première chose que nous devons apprendre aux fidèles : assister à la Messe comme à la Passion même de Jésus-Christ. Que ce souvenir, rendu pratique, élèverait et soutiendrait leur dévotion ! Combien ils s'animeraient à venir, chaque matin, être témoins de l'immolation du Fils de Dieu !

Du reste, toute la Messe rappelle cette doctrine, je parle de la *Messe* dite *des fidèles*, celle qui s'étend de l'Offertoire à l'*Ite missa est ;* c'est, on le sait, le sacrifice proprement dit.

Parmi les rites principaux, inculquant le souvenir du Calvaire, je citerai d'abord celui du signe de la croix. Trente-cinq fois au cours de la *Messe des fidèles*, le prêtre trace ce signe ou sur soi, ou sur l'oblation. Or, le signe de la croix, outre qu'il est une profession explicite des grands mystères de la Trinité Sainte et de l'Incarnation, est avant tout, dans la pensée de l'Église et le concept des fidèles, la représentation à Dieu de la Passion et des mérites de Jésus.

Un autre rite aussi touchant que suggestif est celui du mélange

[1] Gihr. *Ibid.*, p. 348.
[2] Phil., III, 10.
[3] *Ipsum dominicae passionis et redemptionis nostrae sacramentum.* (Ep. 63, n. 17.)

de l'eau et du vin à l'Offertoire. Il symbolise plus d'un mystère, notamment celui de l'union personnelle du Verbe éternel à la nature humaine, mais aucun n'y est plus vivement rappelé que celui du côté de Jésus percé sur la croix. « Dans plusieurs liturgies occidentales, dans le rite ambrosien en particulier et chez les Chartreux, on dit en versant l'eau dans le calice et la bénissant : *Du côté de Jésus-Christ sortit du sang et de l'eau, au nom du Père et du Fils etc...* [1]

Signalons aussi l'attitude du célébrant au cours du Canon de la Messe, prière eucharistique par excellence, prière sacerdotale et médiatrice, s'il en est. Il prie, les bras étendus comme le Christ en croix. Je veux bien que les liturgistes très anciens n'expliquent pas dans ce sens cette rubrique. Il n'en est pas moins vrai qu'à cause de la mention de la Passion, à l'*Unde et memores*, des prêtres, dès le XII[e] siècle, tinrent les bras étendus, comme en croix en ce moment de la messe ; ce qu'observent encore certaines liturgies. [2] D. Claude de Vert rapporte qu'une infinité de missels prescrivaient la même chose. Dites cela aux fidèles ; combien vous les aiderez à se souvenir de la croix ! [3]

Quoi de plus saisissant que l'ensemble des rites entourant la Consécration du pain et du vin ? Les mains étendues sur l'oblation, comme sur la victime préparée et que le Père céleste a chargée des iniquités de l'homme ; les nombreuses et minutieuses rubriques réglant l'acte de la Consécration elle-même et représentant au vif la dernière cène ; enfin la double Consécration qui, disent les théologiens, ayant lieu par des actes séparés marque l'immolation mystique de l'Homme-Dieu, symbolise l'effusion de son sang, la séparation de son âme et de son corps. [4]

Notons le rite si mystérieux de la commixtion, à la fraction du pain, symbolisant, d'après les plus célèbres liturgistes, la résurrection glorieuse de Jésus-Christ, ce triomphe final de la Passion bénie.

---

[1] D. Vandeur. *La Sainte Messe*, 5[e] édit., p. 102.

[2] De Vert, O. S. B. *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Église*. Paris, Delaune, 1720. T. III, 279.

[3] Le nouveau cérémonial Romain-Séraphique des Frères-Mineurs (1908) impose cette attitude, jusqu'au *Pater*, au frère servant de messe.

[4] Gihr, *Op. cit.*, p. 338.

[5] D. Vandeur, *Op. cit.*, p. 208.

Reste, comme précieux souvenir de la croix à l'autel, la touchante participation des fidèles aux saints mystères, par la sainte communion. *Ut sumerent tradidit,* dit le concile de Trente ; c'est afin qu'ils s'en nourrissent que Jésus donna aux apôtres sa chair et son sang. La communion de la Messe est la représentation de l'ineffable et dernière cène ; c'est la nouvelle effusion de charité du Cœur du Christ, laissant à ceux qu'il quittait les plus sublimes enseignements tombés des lèvres d'un Dieu. D'où l'on devine combien la communion fréquente et quotidienne pourrait bénéficier du souvenir quotidien de la Passion du Maître, si pour la vivifier davantage, on initiait les fidèles aux divines leçons de l'Évangile de cette dernière cène.

Je n'ai parlé encore que des rites redisant, dans l'Ordinaire de la Messe, le souvenir de la croix. Je devrais pour les éclairer, mentionner et développer à l'aise la prière *Suscipe sancta Trinitas* à l'Offertoire, chacune des formules introduisant à la Consécration, et celles de la Consécration elle-même ; l'*Unde et Memores* qui n'est qu'un commentaire de l'*Haec quotiescumque feceritis in mei memoriam facietis ;* enfin la première des oraisons directement préparatoires à la sainte communion, *Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi.* A l'aide de ces rites et de ces oraisons, on établirait ainsi l'intime et attachante relation de *souvenir*,existant entre le sacrifice de l'autel et celui de la croix. Je laisse cette étude à votre dévotion ; j'estime que les fidèles auront fait un pas immense dans l'intelligence et le culte de la sainte Messe, le jour où ils auront saisi cette relation et en vivront. Elle peut devenir une lumineuse initiation au mystère de Jésus crucifié.

§ 2. La réalité.

Le sacrifice de l'autel fait vivre le fidèle de la *réalité* du sacrifice de la croix.

Le Christ, dit le concile de Trente, se déclarant à jamais prêtre selon l'ordre de Melchisédech, offrit à Dieu son Père son corps et son sang, sous les espèces du pain et du vin, enjoignant à ses apôtres et à leurs successeurs dans le sacerdoce de les offrir à leur tour, leur disant : *Faites ceci en mémoire de moi.*

Le sacrifice de la croix et celui de l'autel sont un sacrifice unique et parfait. S. Paul est formel sur ce point : *Par une oblation unique, le Christ a amené à la perfection ceux qui sont sancti-*

fiés. [1] Il a ainsi consommé à jamais l'œuvre et le mérite de la rédemption. «Nous reconnaissons donc, dit le Catéchisme Romain, que le sacrifice qui s'accomplit à la Messe, et celui qui fut offert sur la croix ne sont et ne doivent être qu'un seul et même sacrifice, comme il n'y a qu'une seule et même victime Notre Seigneur Jésus-Christ, qui s'est immolé une fois sur la croix d'une manière sanglante... Il n'y a non plus qu'un seul et même prêtre dans ce sacrifice, c'est Jésus-Christ. Car les ministres qui l'offrent n'agissent pas en leur propre nom. » [2]

On peut dire cependant que le sacrifice de la croix et celui de l'autel, encore qu'étant un sacrifice unique, diffèrent, au moins numériquement et spécifiquement, et cela à raison *du mode d'oblation qui seul le différencie ;* mode d'oblation qui, appartenant à la substance du sacrifice et constituant sa forme physique établit, à ce point de vue, une certaine différence dans le sacrifice lui-même. [3] Au reste, « cette différence entre l'oblation faite sur la croix et celle qui s'accomplit à l'autel répond parfaitement au but divers des deux sacrifices. Le sacrifice de la croix a été offert par le Seigneur, au soir de sa vie mortelle, dans l'état de la plus parfaite humiliation, afin de payer de son sang précieux la rançon de l'homme captif. Sur l'autel, c'est le Sauveur glorieux et immortel qui s'immole ; c'est le « Roi de gloire » ; il s'immole d'une manière mystérieuse et surnaturelle, pour arroser les âmes du sang de son sacrifice ; c'est-à-dire afin *d'appliquer* et de communiquer aux fidèles les fruits de la rédemption, les mérites consommés sur la croix, pour la purification, la sanctification et l'éternelle béatitude de l'homme ». [4]

En d'autres termes, dit dans son admirable ouvrage, Mgr Hedley, « au Calvaire la rédemption a été opérée ou achetée complètement, une fois pour tous ; à la Messe, l'efficacité de cette rédemption est appliquée aux âmes. Au Calvaire l'oblation s'est faite par l'effusion du sang et par la mort ; à la Messe il n'y a ni sang ni mort », [5]

1 Hebr., X, 14.

Catech. Rom. c. XX. §. 8.

3 C'est l'opinion de Suarez. Tous les théologiens ne sont pas du même avis ; nous ne tranchons pas ici la question.

4 Gihr. *Op. cit.*, 350.

5 *La sainte Eucharistie.* (Traduction Roudière) p. 198, Paris, Gabalda, 1908. On ne pourrait assez recommander ce livre, remarquable à bien des égards, du docte et pieux évêque de Newport.

mais le caractère représentatif du sacrifice de la Messe, (encore que *l'essence* de ce dernier ne soit pas de représenter la croix), établit un tel point de contact avec le sacrifice du Calvaire, qu'il consacre l'unité de ces deux sacrifices, celui de l'autel n'étant que la plénitude de celui de la croix, puisqu'il se fait son application, le transmetteur, si vous voulez, de sa vertu.

Le saint sacrifice de la Messe est donc un sacrifice très réel ; il n'est pas seulement « un sacrifice de louanges et d'actions de grâces, dit le Catéchisme Romain, ni un simple mémorial de celui qui a été offert sur la croix, mais un vrai sacrifice de propitiation, pour apaiser Dieu et nous le rendre favorable » [1], sacrifice offert pour les vivants et les morts, pour le péché, la peine, la sanctification et autres utilités, ajoute le saint concile de Trente. [2]

Mais pour grandir encore la conception du sacrifice eucharistique, pour élargir sa définition, il importe au plus haut point de signaler l'élément *sacramentel* qui le parfait. De fait, et l'idée est aussi ancienne que la religion, un sacrifice, pour être complet, « implique une communion, un repas pris en commun, non pas seulement avec les assistants, mais avec Dieu lui-même... C'est toujours, sous la forme d'un repas que s'est produite la participation à un sacrifice. Le repas nous montre la participation du peuple à une fête qui unit les individus à la divinité, comme elle les unit entre eux. Le sens du sacrifice comme acte d'adoration, de remerciement ou de propitiation, était déjà complet avant le repas. Le repas signifiait autre chose ; il symbolisait cette heureuse familiarité avec les puissances célestes que l'on considérait comme le résultat d'un sacrifice accepté par la divinité, et cette union de l'amour fraternel dont les plus solides liens sont le culte et la protection bienveillante du même Dieu... » [3]

Prêtres donc et fidèles participent au sacrifice par la communion. « L'institution de la Messe a eu pour but de pourvoir d'un sacrifice le peuple racheté de Dieu, et aussi de lui fournir le plus grand des sacrements. Le prêtre, lorsqu'il communie, reçoit comme sacrement cette divine Victime qu'il a d'abord offerte en sacrifice. Le repas sacrificiel est le sacrement... Pour tous ceux qui le partagent,

1 *Catech. Rom.* Loc. cit.
2 Sessio XXII, cap. 2, can. 3.
3 Hedley. *Op. cit.* pp. 197 et 211.

il est la participation à la victime et à ces dons qui résultent du sacrifice... aux fruits du sacrement »[1]

Encore que la communion, d'après l'opinion commune des théologiens, ne soit que partie intégrante et non essentielle du sacrifice, le prêtre cependant doit toujours communier au sacrifice de la Messe ; l'Église ne peut l'en dispenser. Si les fidèles n'y sont tenus que pour autant qu'ils désirent percevoir « un fruit plus abondant de ce très saint sacrifice, dit le concile de Trente, *quo ad eos sanctissimi hujus sacrificii fructus uberior proveniret* »,[2] il est toujours vrai de dire que la sainte Messe, étant l'unique sacrifice perpétuel de l'Église chrétienne répandu à travers le monde, tous les fidèles y participent, qu'ils le veuillent ou non, *spirituellement*, — l'idée de repas en commun, de communier étant sinon essentiellement, du moins de par institution divine intimement liée à celle de sacrifice. C'est que, et cela sera prouvé plus loin, il n'y a pas que le prêtre qui offre le sacrifice ; tous les assistants y ont avec lui, quoique dans une mesure plus restreinte, le rôle d'*offrants*.

Quelle doctrine que celle du saint concile, et quelle conclusion pratique on en déduit pour la question, plus actuelle que jamais, de la communion fréquente et quotidienne ! Il n'y a que la sainte Messe, entendue comme elle doit l'être, qui pourra la résoudre avec intelligence et fruit. *Assistez donc à la sainte Messe pour communier.*

Il nous reste à dégager de *l'Ordinaire de la Messe* cette doctrine théologique sur la réalité pleine du saint sacrifice de la Messe, dans ses rapports avec celui de la croix. Encore une fois, étudions la *Messe des fidèles.*

Un double élément, avons-nous dit, constitue ce sacrifice, comme il constitua celui de la croix : un élément *matériel*, un élément *formel.*

Son élément *matériel* est 1°) une chose sacrée, *res sacra*, 2°) qui puisse être substituée au corps social, et 3°) qui soit apte à signifier l'entière dépendance de la créature vis-à-vis du Créateur. Cet élément matériel, c'est, ici encore, Jésus-Christ, Victime auguste du sacrifice.

---

1 Hedley, *ibid.*
2 Sess. XXII, cap. 6.

Une chose sacrée d'abord. — La chose sacrée, c'est bien lui. Voyez donc comme la liturgie a soin de préparer, de retirer de l'usage commun, de sanctifier la matière du pain et du vin, qui tantôt sera transsubstantiée en la chair et le sang du Christ ! C'est la raison d'être des différentes oraisons et cérémonies composant la première partie de la *Messe des fidèles,* à l'offertoire.

Cette matière, elle la veut, elle la pressent si sacrée que, dès l'entrée même du sacrifice et par anticipation, elle l'appelle *hostie immaculée,* [1] *calice du salut,* [2] *sacrifices saints.* [3]

Au *quam oblationem*, on la demandera *bénite*, *admise*, *ratifiée, raisonnable, agréable, afin qu'elle devienne pour nous le corps et le sang du Très cher Fils* du Père. [4] Elle devient tout cela au moment solennel de la Consécration ; alors, elle est vraiment *l'hostie pure, sainte, immaculée, le Pain sacré de la vie éternelle, et le Calice du salut perpétuel,* [5] l'instrument même de la gloire à rendre à la Trinité adorable. Voilà la chose sacrée du sacrifice, *res sacra* ; c'est Jésus-Christ.

Cette chose sacrée peut être substituée au corps social. — Si cette chose sacrée, c'est Jésus-Christ, mieux que personne elle peut assumer ce rôle de *substituée.* Jésus-Christ, en effet, pour remplacer l'Adam déchu, chef de l'humanité, et figure de celui qui vient, [6] Jésus-Christ c'est l'Homme universel. Il est venu, précisément, pour se substituer, dans la réparation du péché, à tous les hommes pour lesquels il meurt. [7] Il est et restera le Chef de l'humanité renouvelée ; et si nous restons ses membres par la grâce, il nous enveloppe dans son sacrifice prolongé, et avec lui nous en constitue les hosties. Cette considération est du plus haut intérêt dans l'étude de la sainte Messe.

Cette *hostie immaculée* dont parle la prière *Suscipe Sancte Pater* est celle du sacrifice de propitiation, par excellence ; elle est offerte, dit cette oraison, pour le péché et sa satisfaction, et elle se substitue

---

1 *Immaculatam hostiam* (Prière *Suscipe sancte Pater*).
2 *Calicem salutaris* (Prière *Offerimus tibi*).
3 *Sancta sacrificia* (Prière *Te igitur*).
4 Prière *Quam oblationem.*
5 Prière *Unde et memores.*
6 Rom., V, 14.
7 II Cor., V, 15.

aux vivants et aux morts. Les deux *Memento* du canon développent, en la spécifiant, cette substitution.

Le mélange de l'eau et du vin, dans le calice, symbolise notre union au Fils de Dieu, et annonce déjà la participation des fidèles au rôle de victime que suppose l'oraison *In spiritu humilitatis* de l'Offertoire, expliquant ainsi tant de Secrètes admirables du missel. Aussi, c'est toute l'Église catholique qui s'offre ici en Jésus ; il se substitue à elle, et pour elle il intercèdera dans la solennelle prière eucharistique. On peut vraiment chanter qu'il est l'Agneau de Dieu qui efface le péché du monde, *Agnus Dei qui tollis peccata mundi.*

Cette chose sacrée, qui se substitue au corps social, est apte à signifier l'entière dépendance de la créature vis-à-vis du Créateur. — C'est que le Christ Jésus, Homme-Dieu, est essentiellement le *Médiateur de Dieu et des hommes ; il s'est donné lui-même en rançon pour tous* [1]. La rançon est bien payée parce qu'il est, lui, Médiateur de Dieu et de nous tous. De par sa nature humaine, constitué le parfait religieux [2] du Père, sa médiation a la puissance de diriger vers le Père le culte entier et universel des êtres, culte d'adoration, d'action de grâces, d'impétration, et de propitiation. Il opère le *esse ad Deum* de l'humanité, acte dans lequel consiste la religion.

La Messe est pleine de formules marquant cette quadruple tendance vers Dieu, tendance qui définit, dis-je, la religion. Je ne puis qu'en énoncer les principales :

Tant de rites, génuflexions, inclinations profondes et autres, constituent la prière d'adoration. Où trouver une plus belle *action de grâces* que la Préface de la sainte Messe, avec son *Sanctus* et son *Hosanna ?* Le Canon tout entier n'est-il pas la plus sublime prière de *supplication* qui puisse être formulée ?

Quant à l'acte d'oblation informant, pour employer un terme de l'École, le mystère de la transubstantiation, n'est-il pas l'*expiation* suprême ?

Quand ces différents actes ont été posés, la créature a suffisamment protesté au Seigneur de sa dépendance, alors qu'un Dieu

---

[1] I Tim., II, 5, 6.

[2] C'est-à-dire *qui exerce la religion.*

[3] *Action de tendre, de regarder vers Dieu.*

s'est fait lui-même adoration, action de grâces, supplication, propitiation d'un Dieu !

Tel est l'élément matériel du sacrifice de l'autel ; et la victime est bien celle de la croix.

Son élément *formel* et capital est l'oblation même de cette chose sacrée, substituée et servant de signe.

Étudiez avec soin toute la *Messe des fidèles* ; au fond, il n'y est question que d'oblation ; n'est-ce pas toute la Messe ? Le Catéchisme du concile de Trente ne dit-il pas que « *le sacrifice consiste surtout dans l'oblation* ? » [1] Il ne dit pas que l'oblation est tout dans le sacrifice, mais qu'elle en est la partie principale. Je veux bien que la consécration des espèces fait partie essentielle du saint sacrifice ; mais encore faut-il que cette immolation mystique reçoive de l'oblation, de l'offrande qu'on en fait le sens qui en détermine les fins sublimes.

Aussi l'*Ordinaire de la Messe des fidèles* multiplie-t-il à loisir les formules d'oblation. Ces formules accompagnent tous les rites de cette Messe, donnant ainsi vie à chacun d'eux et faisant de la prière eucharistique la prière sacerdotale par excellence, celle où Jésus-Christ, premier Prêtre de cette oblation, associant ses ministres et le corps entier de son Église à son office d'intercesseur ou d'offrant, exprime à son Père céleste la religion plénière de la création, la religion qui la rachète sans cesse en la divinisant.

Ces considérations feront comprendre pourquoi, même avant la Consécration, la liturgie, celle de l'*Ordinaire* aussi bien que celle des *Secrètes*, décerne à la matière du sacrifice des qualificatifs dépassant certes, à première vue, sa dignité présente. Elle appellera cette matière, *hostie immaculée*, *calice du salut, saints sacrifices*, *sacrifice de louange*, expressions qui ne peuvent s'appliquer rigoureusement qu'au corps et au sang de Jésus-Christ. [1] Mais attendu l'unité admirable du sacrifice, attendu d'autre part l'impossibilité physique d'exprimer verbalement et publiquement dans un seul acte, je parle de celui de la transsubstantiation, tout le sens de ce

---

1 Catéch. Rom. c. XX, §. 7. Nous prenons ici le mot *oblation* dans un sens général ; nous ne parlons point spécialement de l'oblation, appelée proprement *Offertoire*, et qui constitue la première partie de la *Messe des fidèles*.

2 D. Vandeur. *Op. cit.* p. 99.

miracle des miracles, la liturgie, celle qui le précède aussi bien que celle qui le suit, l'entourera, l'enveloppera de formules d'oblation répétées qui, de la sorte, donneront tout son relief et sa complète signification au rite constituant l'essence même du saint sacrifice. C'est ainsi que le Christ en mourant sur la croix, et par ce seul acte, offre à son Père un sacrifice plénier ; mais ce sacrifice, sa Passion entière l'a préparé, commenté, activé. On le voit, le Prêtre de l'autel est bien celui qui fut à la croix.

Comprend-on maintenant la raison intime des différents rites et prières prescrites à l'*oblation* proprement dite, c'est-à-dire à l'offertoire, de la sainte Messe ? Les oraisons du Canon, celles qui depuis le *Te igitur* précèdent la Consécration, sont-elles autre chose, même historiquement, [1] que des prières d'oblation ? Et après la Consécration ? Mais l'*Unde et memores*, le *Supra quae,* le sublime et célèbre *Supplices te rogamus*, ne sont-ce pas encore une fois des prières d'oblation ? Enfin la doxologie finale du Canon *Per Ipsum et cum Ipso et in Ipso,* etc... n'exprime-t-elle pas d'une manière saisissante l'oblation faite à la Très Sainte Trinité du corps et du sang du Seigneur ?

Je viens de citer le *Supplices*. Je ne crois pas qu'aucune prière d'oblation mentionnée dans l'*Ordinaire de la Messe* égale celle-là ! Mais a-t-on remarqué comment le prêtre la termine ? Il y est dit : « *Nous vous supplions, ô Dieu tout Puissant, de commander que ces choses soient portées à votre autel sublime, en présence de votre divine majesté, par les mains de votre saint ange ; afin que nous tous, qui en participant à cet autel aurons reçu le corps et le sang sacrosaints de votre Fils, nous soyons remplis de toute bénédiction céleste et de grâce.* » Il y a ici, noté, un rapport intime entre l'oblation et la sainte communion. Une fois de plus, l'Eucharistie y apparaît sacrifice et sacrement tout ensemble, sacrifice et sacrement que la pensée de l'Église évite de séparer, tant elle saisit et tient à nous inculquer que celui-là seul offre bien, je veux dire, offre avec un profit complet, qui a voulu s'unir corporellement, sacramentellement, à la Victime divine de l'oblation. Je n'ai pas le temps de développer ce concept ; je ne fais que le signaler à votre pieuse attention. La méditation en fera tirer des conclusions aussi pratiques qu'impérieuses.

---

[1] D. Vandeur. *Op. cit.* p. 141.

§ 3. Les effets.

Le sacrifice de l'autel fait vivre les fidèles des effets du sacrifice de la croix.

Le saint sacrifice de la Messe, dit le concile de Trente, a été institué, pour que l'efficacité salutaire du sacrifice de la croix pût être appliqué à la rémission de nos péchés quotidiens ; dès lors aussi, à la rémission de nos peines, pour nos satisfactions et autres utilités. Les fruits de l'oblation sanglante, ajoute-t-il, nous parviennent avec la plus grande abondance par l'oblation non sanglante. [1] C'est dire que nous recueillons à la sainte Messe l'efficacité même de la rédemption.

De là, cette profonde secrète du IXe Dimanche après la Pentecôte : « *Autant de fois nous célébrons la mémoire de cette victime, autant de fois nous opérons l'œuvre de notre salut.* » [2] Nous le répétons : le sacrifice de l'autel, la sainte Messe est donc le moyen pratique principal par lequel les âmes, au cours des siècles, font « leur », s'approprient, s'appliquent l'œuvre rédemptrice du Prêtre éternel, Jésus-Christ, et entrent ainsi, directement, en contact avec le mystère grandiose de la miséricorde divine au Calvaire.

« La grande source de toute propitiation, de toute satisfaction et de toute impétration est la croix du Christ. Tout acte ou rite humain qui a eu ou qui aura la vertu de rendre Dieu propice à l'homme n'a reçu et ne recevra cette vertu que de la croix. » [3]

Il n'est pas douteux que si le Christ eût disposé autrement le plan de notre rédemption, la Messe aurait pu être,par elle-même, le sacrifice, qui aurait racheté le monde. Mais la sainte Messe, dans le plan voulu par le Christ, encore qu'elle soit un vrai et réel sacrifice, est aussi un sacrifice *relatif*. « En fait, toute son efficacité vient du seul sacrifice du Calvaire. Les mérites de la Passion fournissent tout ce que la Messe contient. La Messe *manifeste* la mort du Seigneur jusqu'à la fin des temps. C'est donc un instinct vrai-

---

1 *Conc. Trid.* Sess. XXII cap. II can. 4.

2 *Quia quoties hujus hostiae commemoratio celebratur, opus nostrae redemptionis exercetur.*

3 Hedley. *Op.cit.* p. 295 et 297.

ment catholique qui pousse les fidèles à dire de ces deux sacrifices qu'ils sont *un seul et même sacrifice*, non seulement parce que le prêtre et la victime sont identiques dans les deux, mais parce que le Souverain Prêtre a voulu que l'action divine dans l'Eucharistie reflétât les splendeurs de la Passion et que la Messe distribuât aux âmes les fruits de cette même Passion. »[1] Comment donc la sainte Messe, sans être une nouvelle source de mérite propitiatoire ou autre, tire-t-elle toute son efficacité de la Passion du Christ. Voilà la question.

Le concile de Trente répond : Dans la Messe et par la Messe «*la vertu rédemptrice* (de la croix) *est appliquée*, »[2] à chaque âme. Comment appliquée ? Par une coopération exigeant de la part de cette âme une participation, éloignée ou présente, à un certain rite. Ce rite c'est la sainte Messe. Quand nous y assistons, alors surtout nous nous prêtons à une application plus abondante et plus directe de cette vertu.

Quels en sont les effets ? Le premier de tous, c'est de rendre à Dieu l'hommage le plus auguste, et les actions de grâces les plus dignes de ses bienfaits, et cela d'une manière infinie. Sans doute, le Christ qui y est grand Prêtre n'y mérite pas à nouveau ; mais il fait de la Messe, la répétition et l'application solennelle de l'hommage de sa Passion.

De plus, la Messe a une valeur infinie de propitiation et d'impétration. Elle ne confère pas la grâce aux âmes comme les sacrements. Ceux-ci laissent après eux la grâce sanctifiante ; la Messe nous donne la grâce actuelle. « En d'autres termes, son efficacité consiste à obtenir de Dieu, par le sang du Christ, des impulsions d'un ordre surnaturel pour les facultés de l'âme ; les impulsions peuvent différer entre elles, soit par leur nature, soit par leur durée et leur intensité. Le concile de Trente dit que, *la Messe nous fait approcher de Dieu, contrits et repentants, et ainsi nous obtenons miséricorde et nous trouvons la grâce dans un secours opportun* .[3] Elle ne délie pas par elle-même des liens du péché mortel ou véniel ; elle ne change pas l'état de l'âme par une action immédiate, mais elle apaise Dieu, détourne sa juste colère, et par là

---

[1] Ibid., p. 298.
[2] Sess. XXII. cap. I.
[3] Hedley. *Op. cit.* p. 300.

obtient au pécheur ces grâces abondantes qui le mèneront au repentir et au sacrement de pénitence. Ce sont à peu près les termes du *Catéchisme Romain;* la Messe est « *un sacrifice vraiment propitiatoire parce qu'elle apaise Dieu et nous le rend propice.* » [1]

La Messe est offerte ainsi pour toute espèce de nécessité spirituelle ou temporelle. « Chaque Messe est offerte, avant tout, pour l'Église entière. Par chaque Messe l'Église entière offre à Dieu ses hommages, lui devient plus agréable, et reçoit de lui de nouvelles faveurs ; de sorte que chaque Messe élève, développe, et protège l'Église en tant qu'Église ; elle confirme dans leur mission le pape, les évêques et les prêtres de l'Église; elle étend et assure le triomphe de l'Église sur le monde, resserre son unité, manifeste davantage sa sainteté. » [2] Elle nous met en relation directe avec l'Église du ciel, elle atteint le purgatoire ; chaque membre de cette triple Église, dans une mesure inconnue de nous sans doute, mais assurément et infailliblement efficace, en recueille l'avantage qui lui revient.

Ces effets dépendent, nous l'avons dit, uniquement de Jésus-Christ. « Quel que soit le prêtre qui célèbre au nom de Jésus, la Messe atteint toujours les fins principales de son institution. *Mais il ne faut pas oublier que la Messe est aussi une prière et une action du célébrant.* Les formules sacrées sont de nature à exprimer et à stimuler la piété, quand il n'y aurait pas de sacrifice proprement dit. A ce point de vue, tant vaut le prêtre, tant vaut la Messe. » [3] Ce que je dis du prêtre, il faut le dire du fidèle. La Messe est divinement efficace par elle-même, mais le *Catéchisme Romain* ne nous assure pleinement les fruits que si « *nous immolons et si nous offrons cette victime très sainte avec un cœur pur, une foi vive et une douleur profonde de nos péchés.* » [4] Ce sont les paroles même du concile de Trente cité précédemment. Remarquez ces expressions, synthèse admirable des trois dispositions que requiert l'*Ordinaire* entier de celui qui désire en ressentir les divins effets : *contriti et pœnitentes*, contrition et pénitence, ce sont les *prières au bas de l'autel ; recta fide*, foi vive, c'est l'enseignement renouvelé quotidiennement dans la *Messe* dite des *catéchumènes* ; *vero corde*, pureté du cœur, c'est le quadruple amour de la *Messe* dite des *fidèles*,

---

1 Catéch. Rom. c. XX. 58.

2 Hedley. *Op. cit.* p. 308.

3 Ibid., p. 307.

4 Catéch. rom. *Loc. cit.*

amour qui s'offre à l'Offertoire, qui s'immole à la Consécration, qui s'unit à la Communion, qui rend grâces aux ablutions. Ah ! si le peuple chrétien savait et voulait comprendre ce que c'est que la sainte Messe, pour mieux en percevoir tous les fruits ! Qu'il remonterait facilement vers Dieu !

Je ne cite pas l'*Ordinaire de la Messe* pour appuyer cette doctrine des effets de la sainte croix, appliqués par la sainte Messe à nos âmes. Il faudrait le citer en entier avec ses rites et ses prières. A mesure que je vous rappelle cet enseignement dogmatique, vous lisez vous-même de mémoire, dans votre missel, tous ces textes et ces cérémonies.

Il me reste à vous dire le rôle de la sainte communion pour l'obtention plus efficace et plus entière de ces mêmes effets, « *quo ad eos sanctissimi hujus sacrificii fructus uberior proveniret* », dit le saint concile de Trente.

« L'Eucharistie, dit Monseigneur Hedley, tout en donnant des grâces de lumière et de force, est destinée à être une nourriture quotidienne qui sanctifie l'incessante activité de l'âme par des relations fréquentes avec le Christ, source de vie et de transformation ». [2] L'auteur explique parfaitement cette action en nous de l'Eucharistie. Nous résumons : ce qui transforme l'homme en le Christ Jésus, c'est la charité ; or la charité est l'effet propre et formel du plus grand des sacrements, l'Eucharistie ; non pas seulement cette charité, effet commun à tous les sacrements, mais la charité, en tant qu'effet spécifique en propre, vertu qui fortifie la nature humaine à conformer ses actes le plus puissamment et le plus fidèlement possible à ceux de Jésus-Christ, leur modèle. L'obstacle capital à cette transformation, c'est notre égoïsme invétéré, conséquence dépravée de la faute originelle (et contre laquelle il faut le remède du Christ, » le *medelam percipiendam* de *l'Ordinaire de la Messe*) c'est le culte du « moi », l'intérêt du « moi », la protection du « moi ». La vertu médicinale de l'Eucharistie est d'affaiblir et de neutraliser si possible ce poison de l'âme. Il faut le remplacer ; pour le remplacer l'Eucharistie nous donne l'esprit du Christ. Il a pour caractéristiques l'humilité, l'obéissance, le détachement, la soumission dans les croix, la pacification de l'homme charnel ; car, et ceci est admirable, ce sacre-

[1] Sessio XXII, cap. 6, can. 8.
[2] Hedley. *Op. cit.,* p. 135.

ment agit sur nos corps eux-mêmes, où il apaise les saillies criminelles d'un sang corrompu, comme beaucoup de Postcommunions l'enseignent formellement. La troisième oraison avant la Communion, *Perceptio corporis tui,* prie de même ; elle demande que la réception du corps du Seigneur *prosit ad tutamentum mentis et corporis.* Peu à peu l'âme humaine subit un penchant vers le Christ ; et en se pressant contre lui, elle recueille la force, la lumière, la guérison. C'est l'action propre de notre communion au corps et au sang de Jésus-Christ. On demeure en lui, il demeure en nous, faisant sentir son contact rénovateur aux puissances de l'homme et aux sources même de l'activité, liées désormais à l'influence divine de Jésus. « Il en résulte, que la vivante énergie de l'âme prend la même direction que celle du Christ, qu'elle est imprégnée de son esprit. Et c'est la transformation. » [1]

Mais il y a plus. C'est S. Thomas qui enseigne que « l'unité du corps mystique est produite par le corps véritable sacramentellement reçu. [2] Chacun des cœurs participant au Christ, étant transformé en le Christ, s'enchaîne et s'unit à tous les autres cœurs. Adopter les voies du Christ et la vie du Christ, c'est le premier fruit du sacrement ; et par là toutes les âmes chrétiennes se rassemblent entre elles. Les cœurs unis à Jésus-Christ sont essentiellement unis entre eux. Ils vivent par son esprit vivant, et le même esprit vit en eux tous, et cet esprit est l'esprit qui vivifie le corps mystique du Christ. C'est cette puissance unifiante de la sainte Eucharistie qui provoque cette exclamation de S. Augustin : *O sacramentum pietatis ! O signum unitatis ! O vinculum charitatis !* » [4]

On comprend maintenant pourquoi la préparation directe, que suggère l'*Ordinaire de la Messe*, à la sainte communion, est le baiser de paix dans la charité des frères ; il faut s'aimer cordialement entre soi pour être digne d'approcher des saints mystères [5]. On l'oublie trop souvent pour se perdre en des formules parfois bien creuses et qui ne sont pas toujours l'expression spontanée de

---

1 Ibid., p. 144.
2 *Summa Theol.* III, q. 82, a.9, ad. 2.
3 Hedley. *Op. cit.*, p. 149.
4 *In Joan.* XXVI, 13.
5 D. Vandeur. *Op. cit.*, p. 212.

notre amour de Dieu et du prochain. Le *Pater Noster*, le *Libera nos*, le *Pax Domini*, l'*Agnus Dei*, le *Domine Iesu Christe*, ne sont-ce pas des prières pour obtenir la paix fraternelle à ceux qui doivent communier ?

Ce n'est pas tout. S. Thomas en quatre mots développe l'effet direct produit par l'Eucharistie dans ceux qui la reçoivent dignement : *sustentat*, elle soutient ; *auget*, elle accroît ; *reparat*, elle répare ; *delectat*, elle réjouit. [1]

Une étude nous donna d'approfondir à ces différents points de vue les Postcommunions du *Propre du temps*. Voici la doctrine que j'en dégage par rapport aux effets de l'Eucharistie, sacrement admirable, *sacramento mirabili*. Je ne citerai pas une expression qui ne soit tirée des formules elles-mêmes.

Et d'abord, disent-elles, ce sont les sacrements qui dirigent la *végétation* de l'homme intérieur. Aucun ne le cultive comme celui dont nous mangeons et buvons le céleste mystère, l'Eucharistie.

C'est le mystère par excellence, le mystère sacrosaint, salutaire. Il faut être prévenu de la grâce de Dieu pour le comprendre et le goûter. La fidélité à la loi du Seigneur conduit à cette jouissance intime.

Ce mystère, cause du salut, signifie la mort du Christ où l'on puise la vie, celle par laquelle on vit véritablement, et qui se définit : la purgation du vieil homme, et le transvasement en l'homme nouveau. C'est une réparation, une rénovation de nous-mêmes par l'Esprit-Saint qui est la rémission des péchés, rénovation qui fait de nous de nouvelles créatures, nous permet d'être comptés parmi les membres du Christ, et nous rattache ainsi à son corps qui est l'Église.

La participation à ce mystère, disent les Postcommunions, rend agréable à Dieu ; il nous incline en effet à désirer la *rectitude*. C'est l'opération médicinale, la purification, le remède qui nous enlève le goût des choses terrestres, délivre des fautes secrètes, et préserve des embûches de nos ennemis extérieurs. Elle porte secours à nos corps eux-mêmes, qu'elle purifie et préserve. C'est elle qui nous rend dévoués à notre servitude chrétienne, qui donne la consolation et fait croître dans l'amour ; qui empêche le sens de dominer en

1 *Sum. theol* III, q. 79, a. 1.

nous, qui le prévient ; qui cimente la concorde entre les cœurs. C'est le sacrement de l'unité. Elle enfin qui fait grandir la foi.

L'Eucharistie promet, figure, annonce la jouissance éternelle de la divinité ; elle dispose au salut éternel qu'elle implore constamment. Et c'est ainsi qu'à l'aide de sanctifications multiples, elle *augmente en nous la Rédemption*, et nous laisse pénétrer dans les commerces sacrés, opérateurs du salut.

N'est-elle pas admirable cette doctrine, puisée aux sources mêmes de la liturgie du missel, et quelle lumière n'apporte-t-elle pas à la fois sur l'Eucharistie sacrifice et l'Eucharistie sacrement son complément naturel ?

Oh ! la sainte Messe, sacrifice et sacrement ! ce devrait être notre vie d'y retrouver le souvenir du Calvaire,d'y voir la réalité de la croix, d'y grandir en Jésus-Christ dans la perception des effets continus de la Passion de l'Homme-Dieu ! Ah ! que ne devrions-nous pas faire, tenter, nous surtout, prêtres du Très-Haut, pour avancer chaque jour, un peu mieux, dans la science de ce mystère du Fils de Dieu ! Que ne devrions-nous pas souffrir, pour initier davantage les âmes à la connaissance et à l'amour de l'Eucharistie, sacrifice et sacrement ? Quel profit ce serait pour nous d'abord, et puis quel renouveau chrétien cette science, trop peu cultivée encore, engendrerait dans ceux que la Providence nous a donné de conduire aux sources de Dieu même !

En terminant développons une parole de l'Écriture que l'évêque de Newport ne fait qu'indiquer. Un jour, ravi en extase, le prophète contemplait les peuples de la terre faire l'ascension de la montagne de Sion pour y fêter la nouvelle alliance. Il les entendait pousser des cris de triomphe sur ces hauteurs, *tandis qu'ils affluaient*, dit le texte sacré, *vers les biens du Seigneur, le blé, le vin nouveau, l'huile*... Leurs âmes, comme un jardin arrosé cessaient de languir. Leur deuil était changé en joie, Dieu les consolait, et à leur douleur il faisait succéder l'allégresse. Et le Seigneur répétait : *Je rassasierai de graisse, j'enivrerai l'âme des prêtres et mon peuple se rassassiera de mes biens, dit le Seigneur.* [1]

---

[1] Jerem., XXXI, 12-15.

La prophétie est accomplie, elle s'accomplit tous les jours, alors qu'ayant gravi, comme autrefois Jésus, le Calvaire, les prêtres et les peuples de la nouvelle loi font l'ascension de l'autel de Dieu, de cet autel où ils viennent renouveler leur jeunesse. [1]

Montez, prêtres, à cette montagne du Dieu vivant; montez, peuples, aux sources de la vie éternelle. « Vos âmes sont cruellement tourmentées de la soif, *Animae vestrae sitiunt vehementer*. [2] » L'Eucharistie, sacrifice et sacrement, est le remède de celui qui a dit et vous répète : « Je suis le Pain de vie : celui qui vient à moi n'aura jamais faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif *Ego sum panis vitae ; qui venit ad me non esuriet, et qui credit in me non sitiet unquam.* [3] » Venez, mangez de mon pain, et buvez du vin que j'ai mêlé, [4] ma chair, livrée pour vous, mon sang répandu pour vous au jour de la croix, et que l'autel vous dispense dans le souvenir, la réalité et les effets de mon immolation.

---

1 *Introibo*, de la Messe.
2 Eccli., LI, 32.
3 Joan., VI, 35.
4 Prov., IX, 5.

LA LITURGIE ROMAINE A ROME

PAR LE

R^me P. D. FERNAND CABROL

Abbé de Farnborough.

SOMMAIRE

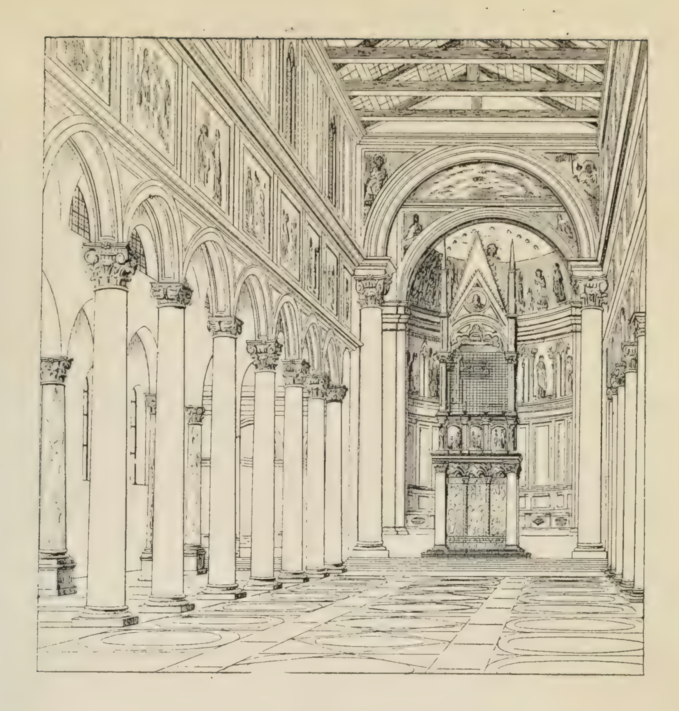
PREMIÈRE CONFÉRENCE. — **Les stations à Rome et les grandes basiliques.**

I. La Rome chrétienne. — II. Les stations. — III. Origines des stations. — IV. Jours de stations et églises de stations. — V. Les basiliques constantiniennes dans Rome ; les basiliques extra-muros. — VI. Le Latran et les stations à Saint Jean-de-Latran. — VII. Le Vatican et la tombe de saint Pierre ; les stations à Saint-Pierre. — VIII. Saint-Paul-hors-les-murs ; fêtes et stations à la basilique. — IX. Sainte-Croix-en-Jérusalem et Sainte-Marie-Majeure.

—

DEUXIÈME CONFÉRENCE. — **Les fêtes locales à Rome.**

I. La basilique de sainte Anastasie et les stations à la basilique. — II. L'église de Saint-Clément de Rome. — III. La basilique des Saints-Jean-et-Paul, fouilles et découvertes. — IV. Les martyrs romains et étrangers. — V. Les quatre-temps ; origine de cette institution. — VI. La litanie du 25 avril ou procession de saint Marc. — VII. La Toussaint, origines de la fête. — VIII. Le Panthéon. — IX. Les deux fêtes de la Chaire de Saint-Pierre ; souvenirs païens. — X. La Chaire de Saint-Pierre au Vatican. — XI. Les chaînes de Saint-Pierre et la basilique Eudoxienne ; Saint-Pierre-ès-Liens au 1er août. — Conclusion.



Basilique de Saint-Jean-de-Latran

Intérieur vers 1640 d'après Tabanelli.



Intérieur de la Basilique de Sainte-Marie-Majeure

I

LES STATIONS A ROME ET LES GRANDES BASILIQUES

Pour tout homme élevé dans le culte de l'antiquité classique, quel charme n'exerce pas la Rome ancienne avec ses grands noms et ses grandes ruines du Forum romain, de la colonne Trajane, de l'arc de Titus, du Panthéon d'Agrippa, du Palatin, des thermes de Caracalla, du Capitole, du Colisée, du Quirinal, du Celius, de l'Esquilin, du Janicule ! Avec quelle curiosité nous feuilletions de nos doigts d'enfants le *Dictionnaire des antiquités classiques* de Rich, ou la *Rome au siècle d'Auguste* de Dezobry, et tous ces livres qui nous aidaient à reconstituer les scènes de l'histoire romaine dont nous avions étudié les incidents tragiques dans notre *De viris illustribus*, dans les plaidoyers et les lettres de Cicéron, dans les extraits de Tite Live, de César, de Tacite, de Suétone, dans les poésies d'Horace, ou dans les autres classiques latins !

Et le premier voyage à Rome ! notre surprise émue, notre admiration, notre curiosité avide, devant ces pierres qui ont entendu tant de voix éloquentes, qui ont été les témoins de tant de drames !

Après avoir pétri de leurs mains l'histoire, les romains non contents de donner au monde ses lois et ses institutions, ont nourri son imagination de ces grands souvenirs. Que de révolutions faites à l'imitation des faits et gestes des romains !

Mais pour nous, chrétiens, il y a une seconde Rome, la Rome chrétienne. Cette Rome qui s'est greffée sur la Rome païenne, n'a pas pour nous un moindre prestige. Que dis-je, c'est le berceau de notre foi. Elle est pour nous une capitale, c'est *La Cité*. On disait autrefois, tout chemin mène à Rome ; il y avait en effet à Rome la pierre ombiliaire, centre où aboutissaient toutes les routes. La Rome chrétienne est bien le carrefour, et, comme on disait, l'ombilic du monde chrétien. Elle n'a pas de nationalité ; elle est dénationalisée, si l'on me passe le mot ; elle est la capitale du monde chrétien, elle ne peut être que cela. Toute autre puissance pâlit et s'étiole, à côté d'elle.

Quand cette vérité se sera imposée aux hommes d'état, comme elle s'impose à nous aujourd'hui, la question romaine sera bien près de sa solution. Cela viendra comme naturellement et par un accord tacite.

Mais je ne veux pas sortir de mon sujet : *paulo minora canamus*.

C'est à Rome que le christianisme va s'organiser. Le germe divin qu'y a déposé la Providence va se développer. Il étend ses racines d'abord sous la terre, il se creuse des catacombes, il assiège la Rome païenne, il la cerne de ses mines, il prend possession une à une de toutes ses régions, de tous ses quartiers,de toutes ses routes, les unes après les autres, de toutes ses collines. Il consacre le Vatican par la tombe de Pierre, l'Esquilin par Saint-Jean-de-Latran, le Celius par les saints Jean et Paul, la voie d'Ostie par la basilique de Saint-Paul, la voie appienne par les catacombes de Saint-Sébastien et de Sainte-Cécile, la voie nomentane par celle de Sainte-Agnès, la voie tiburtine par celle de son grand martyr Laurent.

C'est là notre histoire, c'est l'histoire de nos origines chrétiennes, c'en est l'épopée de pierre. Tous ces monuments parlent à notre cœur et à notre foi, Rome est devenue pour nous notre seconde capitale.

Ce que je voudrais aujourd'hui, ce serait vous montrer le lien de ces monuments archéologiques avec la liturgie. La liturgie romaine s'est concrétisée là ; la liturgie romaine a été une liturgie locale avant de devenir la liturgie du monde latin ; c'est, si je puis le dire, une liturgie aborigène, un culte né sur les lieux, et autour des monuments chrétiens.

Un homme d'un esprit aussi curieux que cultivé et d'une rare érudition, a pu, il y a quelque cinquante ans, écrire un livre qui a vieilli, mais dont l'idée est juste : *L'Histoire romaine à*

Rome. [1] Il y aurait à faire une *histoire de la liturgie romaine à Rome.*

Et combien il me semble qu'elle serait intéressante pour l'archéologue et pour l'historien, sans parler du liturgiste !

Ce serait une prétention ridicule de vouloir le tenter en deux conférences. Je ne pourrai donc qu'esquisser ce sujet qui demanderait deux justes volumes.

Mon projet est, du reste, beaucoup plus humble aujourd'hui. Je voudrais vous montrer que vous, Messieurs et chers confrères, avec votre missel et votre bréviaire, vous, Messieurs qui êtes des laïques, avec votre paroissien, vous avez en mains tous les éléments de cette histoire, et je voudrais constater avec vous l'intérêt que cette étude donne à ces livres, et du même coup, à la liturgie.

Dans une première conférence, nous parlerons des stations de Rome et des grandes basiliques où a lieu la station et des cérémonies liturgiques dont elles sont le centre.

Dans la seconde nous traiterons des fêtes locales de Rome, qui sont devenues des fêtes de l'Église universelle.

J'ai vu récemment, non sans surprise, un paroissien, du reste composé avec beaucoup de soin et de goût, d'où le titre des stations, mentionnées au missel, avait été supprimé. Ces indications en tête de certaines Messes, station à Saint-Pierre, à Saint-Paul, à Saint-Laurent-hors-les-murs, à Saint-Pierre-aux-liens, à Sainte-Marie-Majeure, à Sainte-Croix-en-Jérusalem, ne seraient-elles que de vieux souvenirs sans importance, dont la mention pourrait être effacée comme inutile ?

Je n'en crois rien. Les Romains sont bien de mon avis. Je me rappelle un carême passé à Rome avec un de mes confrères, il y a plus de vingt ans. Et pourquoi ne dirais-je pas que ce confrère était dom Mocquereau qui cherchait alors ses premiers matériaux pour *La Paléographie Musicale* et que j'avais la mission d'accompagner dans les bibliothèques de Rome pour l'aider dans son travail. Nous avions résolu de commencer toujours notre journée en allant célébrer la Messe au lieu où la station est marquée. Il fallait courir chaque matin à Saint-Jean-de-Latran, à Sainte-Pudentienne, à Sainte-Croix-en-Jérusalem, à Saint-Paul, ou à Saint-Chrysogone, ou à Saint-Étienne-au-Mont-Celius. L'église de la station, — ce sont

[1] Par J. J. Ampère, 2 vol in-8°, Paris 1863.

quelquefois de pauvres églises, maintenant bien délaissées, — secoue pour la circonstance la poussière de ses murs et de ses pavés et orne son fronton d'une bande rouge à galons d'or. D'autres pélerins attirés par la même pensée, se rencontraient parfois avec nous pour faire, dès cette heure matinale, leur visite à la station.

Ce n'est là qu'un modeste souvenir d'une grande chose.

Le mot *station* dans la langue des romains désignait les postes militaires établis dans les contrées étrangères. C'est un des termes assez nombreux de la langue militaire qui passèrent dans la langue chrétienne. Tertullien l'emploie encore dans un sens analogue : « Les chrétiens, dit-il, sont une milice ; ils doivent observer, comme les soldats, les stations ». [1] Les jours de station sont à cette époque, au deuxième et au troisième siècle, des jours où l'on jeûne et où l'on se rend à l'église pour le service liturgique. [2]

Le sens du mot se modifie légèrement avec le temps. A l'époque de saint Grégoire le Grand, à la fin du VIe siècle, la station comporte une procession avec des litanies, et la messe.

Le jour de station est donc par excellence un jour de fête liturgique. A cette occasion, tout le peuple de Rome est convoqué, laïques et prêtres. Le pape lui-même avec son cortège en fera partie. On s'assemble, à l'heure dite, dans une des églises de Rome fixée comme lieu de rendez-vous. On en part en procession, au chant des litanies, comme nous faisons encore pour les Rogations, et l'on se dirige ainsi vers une autre église, celle où doit avoir lieu la station. En tête de la procession est portée une croix, dite croix stationale. Quelques-unes de ces croix ont été conservées dans le trésor des églises. [3]

Arrivé dans l'église de la station, le pape y célèbre solennellement la Messe, entouré de ses diacres, de ses sous-diacres, et de tous les prêtres de la ville. D'ordinaire à la fin de la cérémonie, on fixe le lieu de la prochaine station. Nous avons conservé quelques-unes de ces formules dans les anciens livres liturgiques romains. En voici une : « Votre dévotion doit connaître, frères très saints, que l'anniversaire approche du saint martyr (ici le nom) qui a vaincu les tentations du diable, et a été uni par sa glorieuse passion au Créateur de toutes choses. C'est pourquoi louons le Seigneur qui est

---

1 De orat. XIX ; de jejun. c. X.

2 Sur les stations en général voir la note à la bibliographie.

3 Ciampini, Vet. Monumenta, l. II. c. VI.

admirable dans ses saints... Et donc, tel jour, en tel lieu, sur telle voie, nous célébrerons cette fête avec la dévotion accoutumée ». [1]

On comprend par cette définition même que la station entraînait une grande solennité. Le pape, ses employés, son clergé, les prêtres de la ville, tous les fidèles y étaient conviés. Le jour de station était donc jour de grande fête à Rome. Il n'y avait qu'un certain nombre de jours dans l'année qui pouvaient être jours de station, comme les dimanches de l'Avent, ceux du Carême, avec toutes leurs féries, les grandes fêtes, comme celles de Noël,de Pâques, de la Pentecôte, et certaines féries privilégiées. De même toutes les églises de Rome ne pouvaient prétendre à cet honneur. Le plus grand nombre, on peut le dire, en étaient privées ; elles avaient leur service liturgique, mais ce culte solennel, public, et comme on disait, le service *stational* était réservé à certains jours et à certains lieux plus illustres.

Quelle est l'origine de la station sous la forme où nous venons de la décrire ? Il est évident qu'avec ce développement de cérémonies qu'elle comporte, procession publique, litanies, Messe solennelle, la pratique des stations ne peut remonter au delà de l'époque où l'Église jouissait à Rome d'une pleine paix et de l'entière liberté de son culte, c'est-à-dire au delà du IVe siècle. A Jérusalem nous voyons avant la fin du IVe siècle une coutume qui ressemble assez à celle des stations romaines. Le peuple se réunit à certains jours, avec l'évêque et le clergé, dans l'une ou l'autre des grandes églises de la ville sainte, l'église du *Martyrion*, celle de l'*Anastasis*, l'église de Sion ou de l'*eleona*, et l'on y célèbre solennellement l'Office. [2] Serait-ce donc là l'origine des stations romaines, je ne saurais l'affirmer. Il y a en tout cas entre ces cérémonies de Jérusalem et celles de Rome de grandes analogies.

Deux choses sont certaines au sujet des stations romaines, c'est qu'elles existent au temps de saint Grégoire le Grand, et qu'il a trouvé cette coutume établie longtemps avant lui ; il n'en est pas l'inventeur. Son biographe dit simplement qu' « il organisa avec grand soin les stations aux basiliques et aux cimetières des bienheu-

[1] Sacramentaire Gélasien, dans Thomasi-Vezzosi, t, VI, p. 37. Voyez notre article *Annonce des fêtes, Dictionnaire d'archéol. chrét. et de liturgie*, t. I, col. 2230. 2241.

[2] Cf. notre étude sur *Les églises de Jérusalem et la liturgie au IVe siècle*, Paris, 1895.

reux martyrs, comme le peuple romain continue à les suivre, ainsi qu'il l'a fait de son vivant. [1] »

Depuis ce temps là il ne s'est fait qu'un petit nombre de changements et l'on peut dire que les stations actuelles comme nous les trouvons marquées au Missel, sont telles, sauf un petit nombre d'exceptions, que les a organisées saint Grégoire.

On peut compter dans notre année liturgique 89 jours avec station. Sur ces 89 jours, il y a 43 stations différentes, ou 43 églises à station. La raison de cette différence entre le nombre de jours à station et les églises, c'est que certaines églises, comme Saint-Pierre, Sainte-Marie-Majeure, Sainte-Croix-de-Jérusalem, etc., ont plusieurs fois la station.

Certaines stations sont affectées à certaines églises. Ainsi le Mercredi des Quatre-Temps est toujours à Sainte-Marie-Majeure, le Vendredi, toujours aux Saints-Apôtres, le Samedi, toujours au Vatican.

Les jours qui possèdent la station sont : tous les Dimanches de l'Avent ; tous les jours de Carême, les trois jours des Quatre-Temps, quelques Vigiles de grandes fêtes, dites Vigiles stationales, les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de Pâques,de la Pentecôte. Je ne parle pas de certaines fêtes de saints, comme saint Pierre, saint Paul, saint Jean-Baptiste, l'Assomption, et quelques autres, qui avaient autrefois la station dans l'église du saint, mais qui ne sont plus mentionnées au Missel.

Dans ces 43 églises à station, tâchons de mettre un peu d'ordre. Comme je l'ai dit plus haut il y a dans Rome beaucoup plus de 43 églises ; celles qui ont la station sont parmi les principales et les plus anciennes. [2] Mais il y a des catégories à établir.

1° Dans la première seront les grandes basiliques constantiniennes dans la ville de Rome ;

2° Dans la seconde, les églises extra-muros de l'époque de Constantin ou d'une époque peu postérieure ;

---

1 Stationes per basilicas vel beatorum martyrum cœmeteria, secundum quod hactenus plebs romana quasi eo vivente discurrit sollicitus ordinavit. Joan. diac. in vit. S. Gregorii, L. II, c. XVIII.

2 On remarquera que je prends les stations telles qu'elles sont marquées aujourd'hui au Missel, puisque cette étude a un but surtout pratique. Il y a eu depuis saint Grégoire quelques changements, ainsi pour la station des jeudis de carême, pour celles du dimanche *Vacat* ; avant saint Grégoire VII la station, le jour de Noël, était à Saint-Pierre, etc.

3o Puis viennent les 25 *tituli* ou paroisses de Rome, existant au Ve siècle.

4o Enfin les églises existant au temps de saint Grégoire.

Commençons par les grandes basiliques constantiniennes.

A peine converti au christianisme, Constantin manifesta sa piété par la fondation de quelques grandes églises dans Rome. Il ne faudrait pas croire qu'il n'y eut pas d'églises dans la ville sainte avant cette époque. Il est démontré, au contraire, qu'à l'âge des persécutions, au IIIe siècle, et peut-être auparavant, il y a eu dans la ville des lieux de réunion, de vraies églises où l'on célébrait le culte chrétien ; la plupart étaient établies dans les maisons des riches chrétiens ou des patriciens. [1] Mais le triomphe de l'Église fut marqué par la fondation d'églises plus magnifiques et plus nombreuses.

Celle qui devait, parmi les basiliques romaines, prendre le premier rang et devenir la mère de toutes les églises, c'est le Latran. La vieille demeure des *Laterani* sur le Celius appartenait alors à Fausta, femme de Constantin. Elle fut donnée au pape pour sa demeure privée,et dès 313 Melchiade tint un concile en cette même maison où sous Néron, Plautius Lateranus avait été égorgé à la suite de cette effroyable tragédie dont on peut lire les détails dans Tacite. [2] Bientôt après on y fonda une église dont nous dirons plus tard les destinées.

Non loin de là, à quelques centaines de mètres, sur le Celius encore, s'élevait un autre palais, appelé la *domus sessoriana*, où habitait la mère de l'empereur, Hélène. On sait quel fut le rôle de la mère de Constantin en Palestine et comment elle découvrit les lieux saints où le Christ avait souffert.

Revenue à Rome, elle voulut consacrer dans sa maison sessorienne un oratoire pour garder quelques-unes des reliques de la Passion, en particulier celle de la Croix. Son palais devint dans la suite sous le titre de Sainte-Croix-en-Jérusalem, une des principales basiliques romaines, et comme le centre de la dévotion à la Croix. [3]

---

[1] Cf. Kirsch, *Die christlichen Culturgebäude im Alterthum*, 1893 ; *Die christ. Culturgebäude in der vorkonstantinischen Zeit,* dans *Festschrift des Campo Santo*, 1891, p. 6-20 ; Leclercq. *Manuel d'archéol. chrét.*, 1907, t. I, p. 406 sq.

[2] Ann. XV, c. LX.

[3] Je ne parle qu'en passant de la basilique que fonda sainte Hélène dans une

Deux autres églises fondées un peu après Constantin, prendront rang parmi les grandes basiliques, celle construite par le pape Libère (352-366) sur l'Esquilin, et qui fut appelée *Sainte-Marie-Majeure*, et celle érigée par Jules I, appelée *basilica Giulia*, plus tard basilique des douze apôtres.

Toutes ces églises sont dans l'intérieur même de la ville. Mais on sait qu'en dehors des murs, il y avait aussi des cimetières chrétiens, et dans ces cimetières des oratoires qui servaient de lieux de réunion pendant les persécutions ; ces oratoires s'élevaient d'ordinaire sur la tombe d'un martyr célèbre. Constantin voulut honorer quelques-uns de ces martyrs. Il fit donc bâtir une basilique sur la colline du Vatican, à l'endroit où saint Pierre avait reçu le martyre et où il reposait.

A l'autre extrémité de la ville, sur la voie d'Ostie, il fit élever aussi une église au lieu même du martyre de saint Paul ; c'est aujourd'hui la basilique fameuse de Saint-Paul-hors-les-murs.

Enfin à côté des deux « coryphées », saint Laurent, le grand martyr de Rome, attirait plus que tout autre la dévotion des fidèles. Constantin construisit sur son tombeau la basilique dite de Saint-Laurent-extra-muros.

En même temps, la fille de l'Empereur, Constantine, élevait sur la voie nomentane, près de sa villa, sur le tombeau de l'illustre martyre romaine Agnès, une nouvelle basilique.

Il est possible qu'une autre église, celle de Sainte-Anastasie doive son nom à une sœur de Constantin.

Ce sont là les plus vénérables églises de Rome, les plus illustres stations. Elles nous serviront comme de points de repère sur cet échiquier liturgique.

En dehors de ces grandes églises, dans Rome et aux alentours, nous avons une autre catégorie de vingt cinq églises, qui existent dans Rome au Ve siècle, et qui sont des *tituli*, églises presbytérales, vraies paroisses dont chacune avait son district.

Dans un concile de l'an 499 à Rome, tous les prêtres de ces 25 *tituli* ont apposé leur signature à la fin des actes. C'est ainsi que nous les connaissons.

En voici la liste : Saint-Xyste, Saints-Jean-et-Paul, les IV saints Couronnés, Saint-Clément, Saints-Marcellin-et-Pierre, Saint-Pierre

---

autre de ses villas, sur la voie labicane, dite *ad duas lauros*, où reposaient saints Pierre et Marcellin, victimes de la persécution de Dioclétien.

ad vincula, Saints-Silvestre-et-Martin-des-Monts, Sainte-Praxède, Sainte-Pudentienne, Saint-Eusèbe, Saint-Vital, Sainte-Suzanne, Saint-Cyriaque, Saint-Marcel-au-Corso, Saint-Laurent-*in-Lucina*, Saint-Laurent-*in-Damaso*, Saint-Marc, Sainte-Anastasie, Saints-Nérée et Achillée (*ad fasciola*), Sainte-Balbine, Sainte-Sabine, Sainte-Prisque, Sainte-Marie du Transtévère, Sainte-Cécile, Saint-Chrysogone.

Pour ceux qui connaissent Rome, cette énumération n'aura pas été une simple nomenclature sans intérêt. Ils se seront reconnus dans le dédale de ces églises. Comme au jour où, du haut des terrasses du Pincio ou du Mont Janicule, ils contemplaient cette ville incomparable, qui est la capitale du monde chrétien, leurs yeux auront cherché au milieu de cet amas de maisons et d'édifices de toute forme, ces églises antiques qui ont été comme les places fortes du Christianisme dans la Rome païenne. La conquête de la ville éternelle s'est faite, on peut le dire, par les tombeaux des martyrs et par les églises.

Reste une dernière catégorie, des églises qui ne sont pas comprises parmi ces 25 *tituli*, mais qui sont cependant aussi des églises stationales aujourd'hui et qui l'étaient déjà au temps de saint Grégoire, au moins pour la plupart. Ce sont : Saint-Etienne-au-Mont-Celius, Saint-Georges-au-Vélabre, Saint-Tryphon, Saint-Laurent *in Panisperna*, Sainte-Marie *in Domnica*, Saints-Cosme-et-Damien, Saint-Nicolas-in-Carcere, Saint-Apollinaire, Saint-Jean-Porte-Latine, Saint-Pancrace.

On aura reconnu tout de suite que les saints qui sont les titulaires ou les patrons des églises dans la dernière catégorie aussi bien que dans les précédentes, peuvent se diviser en deux groupes : Le groupe des martyrs romains ou des saints locaux, si je puis dire, saint Xyste, saints Jean et Paul, les quatre saints Couronnés, saint Clément, saints Marcellin et Pierre, saints Silvestre et Martin, sainte Praxède, sainte Pudentienne, saint Eusèbe, saint Cyriaque, saint Marcel, saint Laurent, saint Marc, sainte Anastasie, saints Nérée et Achillée, sainte Balbine, sainte Sabine, sainte Prisque, sainte Cécile, sainte Suzanne, saint Pancrace ; les autres sont des saints ou des martyrs étrangers adoptés par Rome : saint Etienne, saints Cosme et Damien, saint Vital, saint Nicolas, saint Apollinaire, saint Jean l'Evangéliste, saint Chrysogone, saint Georges, saint Tryphon.

Tous ces saints, toutes ces saintes, tous ces martyrs, non seule-

ment ont à Rome une église dont ils sont les patrons, et où, souvent, reposent leurs reliques, mais encore ces églises sont des églises *stationales,* c'est-à-dire qu'à certains jours elles deviennent pour la Rome chrétienne un centre de fête liturgique, et le pape s'y transporte avec tout son cortège, au milieu d'un grand concours de peuple.

C'est le point que nous avons maintenant à mettre en relief. Naturellement nous ne pourrons parler que de quelques-unes de ces églises. Ce sera le cas de répéter l'*ab uno disce omnes.*

A tous les titres, parmi ces églises, le Latran tient la première place. Il a conservé mieux qu'aucune autre les souvenirs de l'ancienne liturgie. Abélard en fait déjà la remarque dans une lettre à saint Bernard. [1] Et Mabillon dira de son côté, que quiconque désire bien connaître les rites anciens de l'Église romaine, doit étudier attentivement tout ce qui concerne l'église du Latran.

En effet, le Latran, c'est la grande église, c'est l'église mère et maîtresse, c'est le premier centre religieux et liturgique de Rome, qui même est devenue, à certains jours, le centre du monde chrétien.

C'est là que se donne en grande pompe le baptême à tous les catéchumènes, au jour de Pâque, c'est là que se font les ordinations, au moins dans les temps anciens, là que se réunissent le pape, le clergé et le peuple de Rome, aux jours les plus solennels. Six conciles se sont assemblés dans le palais attenant à l'église, et que Constantin a donné aux papes ; plus de vingt autres, dont cinq œcuméniques, se sont tenus dans la basilique, le premier au IVe siècle, sous Jules Ier, le dernier sous Léon X, au XVIe siècle.

Je ne vous ferai pas la description de cette église. Vous la trouverez dans Mgr Gerbet, dans Bleser, dans tous les guides de Rome. [3] Je me contenterai de vous citer ces vers de Dante, sur l'ancienne basilique, qui peignent son étonnement et son admiration :

---

[1] Antiquam certe Romanæ sedis consuetudinem nec ipsa civitas tenet, sed sola Lateranensis Ecclesia, quæ mater est omnium, antiquum tenet officium, nulla filiarum suarum in hoc eam sequente, nec ipsa etiam Romani palatii ecclesia. Ep. X ad S. Bernardum.

[2] In ord. rom. Comment. « quisquis veteres romanæ ecclesiæ ritus accurate indagare cupit, studiosius ea legere debet quae pertinent ad ecclesiam lateranensem ».

[3] Gerbet, *Esquisse,* I, 278 sq. ; 360 sq. Sur le Latran voir Mgr Barbier de Montault, *Œuvres*, t. I, p. 494 sq. Ph. Lauer, *Le palais de Latran*, *étude historique et archéologique*, in 4°, 143 fig. et 34 pl. (150 fr.) Paris 1912.

« Si les barbares venus de cette plage que chaque jour la grande ourse couvre en tournant, avec son fils qu'elle suit avec amour, restaient stupéfaits à l'aspect de Rome et de ses hauts monuments, alors que Latran s'élevait au dessus de toutes les choses mortelles, de quelle stupeur ne devais-je pas être saisi, moi qui étais venu de l'humain au divin, du temps à l'éternité. » [1]

L'ancienne église à laquelle Dante fait allusion fut démolie, hélas ! pour faire place à une construction dont les proportions gigantesques et les splendeurs ne peuvent faire oublier la basilique vénérable qu'elle remplace et dont Pétrarque se chargea de faire l'oraison funèbre dans une lettre à Clément V.

Mais encore une fois, ce qui doit nous occuper ici, ce sont moins les questions d'archéologie que les fonctions rituelles dont cette église est le théâtre et qui sont devenues une partie de notre liturgie.

Au 9 novembre, nous avons au missel et au bréviaire romain, la fête de la *dédicace de la basilique du Saint-Sauveur*. C'est son nom primitif, celui sous lequel la dédia le pape Silvestre. C'est longtemps après, sous Lucius II, qu'elle fût consacrée à saint Jean-Baptiste. La fête du 9 novembre conserve le souvenir de l'ancien titre. Aujourd'hui c'est sous le nom de Saint-Jean de Latran qu'elle est connue.

Aussi la fête de saint Jean-Baptiste, au 24 juin, y était-elle célébrée avec une grande solennité. On y disait trois messes, tout comme en la fête de Noël, et cela peut-être dès le Ve siècle. La première se disait le jour de la vigile, avant les premières vêpres, comme c'était la coutume à cette époque ; la seconde durant la nuit, et la troisième au matin du 24 juin, celle-ci célébrée probablement dans le baptistère. Le sacramentaire gélasien n'a que deux messes, l'une pour la vigile, l'autre pour le jour ; mais le grégorien en a trois, et le léonien a plusieurs formules. [2]

La basilique du Latran est désignée plusieurs fois dans l'année pour des stations ; on peut même dire qu'elle l'est pour les fêtes les plus solennelles. Le premier dimanche de carême, c'est au Latran que s'ouvre cette grande saison liturgique ; le dimanche des rameaux, c'est là encore que se célébrait cette magnifique cérémonie. C'est à Saint-Jean-de-Latran que le Jeudi-Saint les pénitents

---

[1] Paradiso, Cant. XXXI, v. 31.

[2] P. L. t. LXXVIII, col. 120,394 ; Cf. Ps. Alcuin, de offic. ecclesiast., c. 30 ; ordo romanus XI, c. 16, P. L., t. LXVIII, col. 1050. Kellner, loc. cit. p. 299.

sont réconciliés. Il y a trois messes ce jour-là encore, l'une pour les pénitents, la seconde pour la consécration des saintes huiles, la troisième pour la fête même du Jeudi-Saint.

C'est là que dans la nuit du Samedi-Saint sont célébrées les cérémonies de la bénédiction du cierge pascal, celle des fonts, le baptême des catéchumènes, et la messe de Pâque.

Le mardi des rogations et la vigile de la Pentecôte, férie si solennelle, sont encore célébrés au Latran.

Pendant toute l'octave de Pâque, tous les jours, les néophytes viennent en procession à Saint-Jean-de-Latran, en souvenir du baptême qu'ils y ont reçu.[1] Ils y reviendront plus solennellement, et cette fois avec le pape, le clergé et tous les fidèles de Rome, le samedi dans l'Octave ou samedi *in Albis*. Ils y déposeront les vêtements blancs qu'ils ont portés durant ces huit jours.

Si Saint-Jean-de-Latran peut être considéré comme la capitale liturgique du monde chrétien, la basilique de Saint-Pierre au Vatican rivalise avec elle par la dignité d'une tombe qui fait d'elle le centre du monde chrétien. En se transportant de Jérusalem à Rome, Pierre a changé l'axe religieux de l'univers.

Ce quartier de Rome, au delà du Tibre, où s'élèvent aujourd'hui la plus grande église de l'univers, et le palais du Vatican, comprenait du temps de Néron d'immenses jardins qui étaient la propriété de l'Empereur. Là s'élevaient le fameux obélisque de Néron et son cirque ; c'est là qu'eurent lieu ces holocaustes de chrétiens que Tacite nous a racontés. Accusé de l'incendie de Rome, le cabotin couronné voulut en faire retomber la responsabilité sur les chrétiens, et il offrit au peuple romain ces victimes chargées de la haine du genre humain.

Là aussi dans ces jardins vaticans eut lieu une autre tragédie, le martyre de l'apôtre saint Pierre. Il fut enterré sur la place même de son supplice.[2]

Un modeste tombeau signala seul cette place qui devait devenir un jour dans le monde le lieu de pèlerinage le plus illustre après le

---

[1] Mgr Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 323.

[2] Ce n'est pas le lieu de discuter la question de l'endroit du martyre et de l'ensevelissement. Elle est définitivement tranchée en faveur du Vatican contre le Janicule. Cf. Grisar, *Analecta romana, Le tombe apostoliche al vaticano ed alla via Ostiense*,. p. 259, 306 et : *Il prospetto dell' antica basilica Vaticana*, ib. p. 463-506.



Basilique des Saints-Jean-et-Paul



Panthéon (Sancta Maria ad Martyres)

tombeau du Sauveur lui-même. De bonne heure cette tombe est célèbre aussi bien que celle de saint Paul, et Rome se glorifie de ces précieux trophées. Un auteur du commencement du IIIe siècle s'écrie : « Pour moi, je puis montrer les trophées des apôtres. Tu peux aller au Vatican ou sur la voie d'Ostie, tu verras les trophées (les tombeaux) de ceux qui ont fondé cette Église. »[1]

Nous avons dit que ce tombeau de Pierre fut un des lieux choisis par Constantin pour y élever une basilique, la basilique du Vatican, qui fut bâtie, semble-t-il, sur l'emplacement même du cirque de Néron. Ce monument attirait, dès le IVe siècle, l'admiration des pèlerins ; saint Paulin décrit la basilique[2] ; Grégoire de Tours l'admire[3]. Cependant bientôt elle ne fut plus assez vaste pour contenir la foule des pèlerins et des fidèles qui s'y rendaient en rangs pressés. On en bâtit une plus vaste ; on y ajouta une bibliothèque, un monastère, une sorte d'hospice ou d'hôtel pour les pèlerins. Tout cela formait un ensemble d'édifices des plus curieux, une sorte de cité de l'apôtre.

Enfin au XVIe siècle les papes résolurent d'édifier à cette place une église qui serait la plus vaste de l'univers. Je n'ai pas à dire comment Jules II et Léon X firent appel aux plus grands architectes et artistes de leur temps et comment le génie combiné de Bramante et de Michel-Ange a dressé sur cette tombe de Pierre un édifice qui est une des merveilles du monde. Disons bien bas, que ce magnifique effort du génie humain ne nous empêchera pas de regretter à jamais la démolition de la vénérable basilique, consacrée par les siècles et qui portait le caractère des plus anciennes institutions de l'Église.

Au point de vue liturgique, le rôle de la basilique vaticane le cède à peine à celui du Latran. Elle est le lieu de la station dans des circonstances mémorables.

Ainsi le samedi des Quatre-Temps, qui est la plus solennelle des trois féries, se célèbre toujours à Saint-Pierre. C'est là qu'avait lieu l'ordination pour les diacres, les prêtres, pour les évêques et même pour le pape.[4]

---

1 Eusèbe H. E., l. II, c. 28.

4 Epist. ad Pammachium, XIII.

3 De gloria Martyrum, c. XXVIII.

4 Cependant l'usage primitif, au moins pour le pape, était de célébrer l'ordination au Latran. Cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 369.

Le troisième dimanche de l'Avent ou dimanche *Gaudete*, se célébrait toujours aussi à Saint-Pierre.

A Saint-Pierre encore se tient la station le jour de l'Épiphanie, le dimanche de la Quinquagésime, le dimanche de la Passion, le lundi de Pâques, le jour des Litanies de saint Marc et le mercredi des rogations. L'Ascension et la Pentecôte ont aussi la station dans la basilique vaticane. Vous voyez donc qu'elle se partage avec Saint-Jean-de-Latran les plus grandes fêtes chrétiennes.

Il va sans dire que c'est là aussi que se célèbre le 29 juin, la fête des saints Apôtres Pierre et Paul. Un poète du IVe siècle, Prudence nous décrit ainsi l'aspect de Rome en ce jour sacré :

« Plus que de coutume se presse la foule en fête ; dis-moi, ami, quel est ce concours ; tout Rome en allégresse s'agite en sens divers.

« C'est que le présent jour ramène le souvenir de plus d'un triomphe : Pierre et Paul vainqueurs tous deux dans un trépas sublime, ennoblirent autrefois cette journée de leur sang.

« Sacré sur ses deux rives depuis qu'il coule entre leurs tombes, le Tibre fut témoin de la croix et du glaive. Double trophée, doubles richesses, réclamant le culte de la cité reine ; double solennité dans un jour unique,

« Aussi, vois en deux courants le peuple de Romulus se croiser dans la ville entière. Hâtons le pas pour suffire aux deux fêtes ; ne perdons rien des hymnes saintes. Suivons d'abord la voie qui mène au delà du pont d'Adrien : sur la rive droite, ces toits dorés nous montrent où Pierre repose.

« Là, dès le matin, le pontife offre ses premiers vœux. Puis, bientôt, regagnant la rive gauche, il vient au tombeau de Paul célébrer un nouveau sacrifice. Toi-même donc, souviens-toi qu'ainsi l'on honore ce jour deux fois sacré. » [1]

Prudence nous dit la difficulté d'assister aux deux cérémonies. Plus tard, on divisa la fête, et chacun des deux apôtres eut la sienne. Le 29 fut plus spécialement la fête de Pierre ; le 30 celle de Paul.

La basilique vaticane a aussi l'anniversaire de sa dédicace, qui est une fête pour toute l'Église et se célèbre le 18 novembre, sous ce titre *in dedicatione Basilicarum SS. Apostolorum Petri et Pauli*.

Enfin c'est encore dans la basilique vaticane que l'on célèbre la fête de la chaire de Saint-Pierre au 22 février. Cet insigne monu-

---

1 Prudent. Peristeph. hymn. XII.

ment est conservé dans l'église dont il est un des plus précieux trésors. Elle est maintenant au fond de l'abside. Un chanoine de Saint-Pierre qui a écrit au XIIe siècle sur la liturgie de cette église, nous dit que la station est à Saint-Pierre, que l'office est le même que celui de la fête de saint Pierre, enfin que pendant la messe, le pape doit s'asseoir sur cette chaire. [1]

On voit par ce dernier renseignement que la basilique vaticane avait, comme le Latran, sa liturgie, mais nous ne pouvons nous arrêter sur ce point. [2]

A l'autre extrémité de la ville, Saint Paul attire les pèlerins. Comme sa basilique est située ainsi que celle de Saint-Pierre, non loin du Tibre, un ancien poète disait :

« Le Tibre à son entrée dans Rome salue la basilique de Saint-Pierre ; à sa sortie, celle de Saint-Paul ;

« Pierre, le portier céleste, a fixé sa demeure sacrée aux portes de Rome : disons donc que ce lieu est l'image du ciel. De l'autre côté les remparts de la ville sont protégés par le portique de Paul : Rome est entre les deux : donc Dieu est là. »

Janitor ante fores fixit sacraria Petrus,
Quis neget has arces instar et esse poli ?
Parte alia Pauli circumdant atria muris :
Has inter Roma est, hic sedet ergo Deus. [3]

Un autre s'écrie : O heureuse Rome, qui as été consacrée par le sang glorieux de ces deux princes ; ornée de la pourpre de leur sang, tu l'emportes à toi seule sur toutes les merveilles de l'univers !

O Roma felix, quae tantorum principum
Es consecrata glorioso sanguine,
Horum cruore purpurata cæteras
Excellis orbis una pulchritudine. [4]

---

1 Cf. Gerbet, *Esquisse*, t. I, p. 302.

2 Elle avait aussi son chant, différent du chant grégorien, au moins l'a-t-elle eu à une certaine époque, comme en témoignent de curieux manuscrits que nous trouvâmes dans ce voyage de recherches en compagnie de dom Mocquereau et que ce dernier a publiés. Cf. *Paléographie musicale*, t. II, p. 4, 5, 6, 7 et *Revue grégorienne*, 1912, nº 381 de la bibliographie. Les conclusions qu'on a voulu tirer de ce fait semblent pour le moins aventureuses. Cf. Le chant romain anté-grégorien, *Revue du chant grégorien*, janvier-février. et mars-avril 1912.

3 Ces deux anciens distiques sont rapportés par Gruter et par Baronius.

4 Paulin d'Aquilée.

L'église construite par les soins de Constantin sur le tombeau de l'apôtre, était de dimensions modestes. Ses successeurs, Valentinien II, Théodose et Arcadius, à la fin du IV[e] siècle la firent reconstruire sur des proportions plus vastes. Elle put lutter alors de grandeur avec celle de Saint-Pierre. On sait que détruite presque entièrement par un incendie, en 1823, elle fut reconstruite avec une magnificence inouïe par les papes Grégoire XVI et Pie IX. C'est aujourd'hui l'un des plus splendides monuments de Rome.

A cause de son éloignement, le rôle liturgique de la basilique de Saint-Paul est plus effacé que celui de la basilique Vaticane, ou même que celui de plusieurs autres églises de la ville. On ne pouvait s'y rendre pour la station que dans de rares circonstances. Cependant, comme nous l'avons fait remarquer déjà, elle partage quelques-uns des privilèges de la basilique de Saint-Pierre. L'Église tout entière célèbre au 18 novembre l'anniversaire de sa dédicace, en même temps que celle de la basilique Vaticane. Au 29 juin, elle attirait, nous l'avons vu, le même concours de pèlerins que la tombe de Pierre.

En dehors de cette fête, la basilique de la voie d'Ostie n'avait que quatre fois par an l'honneur de la station pontificale mais c'était toujours dans les circonstances les plus solennelles : le jour des saints Innocents, le dimanche de la sexagésime, le mercredi de la IV[e] semaine de Carême, le mardi de Pâque. Il semblait que nulle part on ne put célébrer plus convenablement la fête des saints Innocents, ces prémices de la Gentilité, que dans l'église de l'apôtre des Gentils. Quant au dimanche de la sexagésime, on peut le considérer comme une fête de saint Paul, et peut-être, on l'a supposé non sans vraisemblance, est-ce là le vestige d'une ancienne fête de l'apôtre, peut-être celle de la conversion. [1] En tous cas, nous y lisons une longue épître, tirée de sa lettre aux Corinthiens, et qui est le récit de ses travaux et de ses épreuves. L'oraison implore, contre toutes les adversités, la protection du Docteur des nations, *Deus... concede, ut contra adversa omnia, Doctoris Gentium protectione muniamur.* D'autres allusions sont faites dans la Messe à la prédication chrétienne et à la conversion des Gentils.

Quant au mercredi de la IV[e] semaine de carême, qui nous ramène à la basilique de la voie d'Ostie, c'est une des plus solennelles féries de l'année. On l'appelle la *férie du grand scrutin*. Je n'ai malheu-

---

1 Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 287.

reusement pas le temps de décrire cette cérémonie. Vous pourrez en trouver les détails dans *l'Année liturgique.* [1] Je dirai seulement que c'était le jour où les catéchumènes, tous ceux qui se préparaient à recevoir le baptême pour la fête de Pâque, se réunissaient afin d'être examinés une dernière fois, avant d'être admis définitivement au baptême. C'était comme un dernier examen, d'où le nom de *grand scrutin.* On leur lisait le début des quatre évangiles ; on leur expliquait le symbole des apôtres et le *Pater* qui est la prière par excellence des chrétiens. La lecture de l'Évangile est le chapitre admirable dans lequel saint Jean raconte la guérison de l'aveugle-né, car ceux qui n'ont pas encore reçu le baptême sont au point de vue surnaturel, des aveugles qui ont besoin de la lumière.

Il était tout naturel que cette cérémonie fût célébrée près de la tombe de l'apôtre des Gentils.

Le surlendemain de Pâque,le mardi de cette grande semaine, les néophytes baptisés l'avant-veille, et qui étaient allés le lundi saluer saint Pierre au Vatican, revenaient à la basilique de la voie d'Ostie, comme pour payer un tribut de reconnaissance au Docteur des nations qui a porté la lumière divine à tant d'âmes plongées dans les ténèbres.

C'est ainsi que la basilique de Saint-Paul,comme celle de Saint-Pierre, est intimement mêlée à notre liturgie. L'Église en nous y ramenant dans ces circonstances solennelles, nous invite à honorer le grand apôtre et nous rappelle la reconnaissance que lui doivent tous les fidèles.

Revenons, si vous le voulez,dans la ville.Si de l'église Saint-Jean-de-Latran, nous tirons deux lignes formant un angle aigu, l'une aboutira à Sainte-Croix-de-Jérusalem, l'autre à Sainte-Marie-Majeure. Ces trois églises si anciennes, si vénérables, et qui ont une si grande importance dans la liturgie romaine, forment comme un triangle sacré.

C'est des deux dernières que nous avons à parler maintenant.

Si Sainte-Marie-Majeure est la plus illustre des églises consacrées, dans Rome, à la Sainte Vierge, elle n'est pas la plus ancienne.L'église de *Santa Maria Antica,* celles de *Santa Maria in Capitolio* ou *in Ara cœli,* de *Santa Maria in Trastevere*, sont de beaucoup ses

[1] Cf. *Le carême*, p. 408 sq.Cf. aussi l'article *Apertio aurium* dans le *Dictionnaire d'archéol. chrét. et de liturgie.*

aînées.[1] Je n'en puis malheureusement pas parler ici, et ce que j'en dis est uniquement pour vous rappeler combien sont loin de la vérité certains auteurs qui écrivent que le culte à la Sainte Vierge ne remonte pas au-delà du concile d'Éphèse, c'est-à-dire au V[e] siècle. Du reste l'église de Sainte-Marie-Majeure elle-même est antérieure à cette date.

Vous connaissez la gracieuse légende que nous lisons au bréviaire le 5 août, qui est le jour anniversaire de sa dédicace. Sous le pape Libère au IV[e] siècle, deux époux chrétiens appartenant aux plus grandes familles patriciennes de Rome, et qui sont sans enfants, ont dans la nuit une vision. La Sainte Vierge leur apparaît, et répondant à leurs prières, leur demande de bâtir une église dont l'emplacement sera marqué par une épaisse couche de neige.

On est aux nones du mois d'août, *quo tempore in Urbe maximi calores esse solent,* dit la légende que personne ne contredira sur ce point. Peu d'apparence donc que l'on trouve de la neige. Mais, ô prodige, dans la nuit une partie de la colline de l'Esquilin s'est couverte d'un blanc manteau, comme en un rigoureux jour d'hiver. Là sera construite l'église qui prendra de ce fait le nom populaire de Sainte-Marie-des-neiges. Et pour le rappeler aujourd'hui encore, durant la messe solennelle célébrée dans la basilique, des confetti blancs tombent de la voûte, le jour de la fête, au 5 août.

Ce que nous savons de certain sur les origines de cette église, c'est qu'elle fut fondée un peu avant le milieu du IV[e] siècle, sous le pape Libère, et qu'elle fut appelée basilique *Libérienne* avant d'être appelée Notre-Dame-des-neiges. Le nom de Sainte-Marie-Majeure lui fut aussi donné, parce que c'est la plus grande des églises consacrées à Marie dans la capitale du monde chrétien. Enfin elle porte encore le nom de Sainte-Marie *ad praesepe* ou à la crèche, parce qu'on croit qu'elle conserve le berceau ou crèche, dans lequel fut déposé l'enfant divin. En tout cas ce souvenir fait de Sainte-Marie-Majeure une sorte de Bethlehem à Rome, et c'est autour de la crèche que se déroulent les grandes fonctions de la fête de Noël.

Quant à l'église de Sainte-Croix de Jérusalem, qui occupe l'autre sommet de ce triangle sacré, nous avons dit dans quelles circonstances elle fut fondée par la mère de Constantin. Si Sainte-Marie

[1] Cf. Grisar, *loc. cit.* p. 194 sq.

Majeure représente Bethlehem à Rome, Sainte-Croix rappelle les lieux saints du Calvaire et Jérusalem [1].

Au point de vue liturgique qui doit nous occuper ici surtout, ces deux églises ont une grande importance. La première,en dehors de cette fête de la dédicace au 5 août, dont nous venons de parler, a plusieurs fois l'honneur d'être choisie comme église de station.

Elle l'est d'abord pour tous les mercredis des Quatre-Temps,puis pour le lundi des Rogations. Elle a aussi aujourd'hui le privilège d'ouvrir le temps de l'Avent et par suite l'année ecclésiastique.

J'ai dit aussi que les principales fêtes de Noël se célèbrent dans son sanctuaire. On y venait faire la Vigile de la Nativité. La première Messe ou Messe de minuit était chantée auprès de la crèche de l'enfant divin ; c'est encore à Sainte-Marie-Majeure que l'on revenait pour l'une des Messes du jour. Enfin la fête de Saint-Jean l'Évangéliste, au surlendemain de Noël, y ramenait encore la station.

Si en carême,la basilique de Marie n'a la station qu'une seule fois, le mercredi de la Semaine-Sainte, elle jouit en revanche, depuis de longs siècles au moins, du privilège de la station pour la fête de Pâque, qui est la solennité des solennités.

La fête de l'Assomption s'y célébrait aussi en grande pompe ; un brillant cortège dans lequel prenaient place le pape, les cardinaux, les magistrats de Rome et les divers corps de métiers de la ville, parcourait Rome la nuit, après l'office de Matines, à la lueur des flambeaux.

Sainte-Croix de Jérusalem qui rappelait le Calvaire,devait surtout attirer les fidèles dans la Semaine-Sainte et au jour de la passion. L'office s'y célébrait solennellement le Vendredi-Saint. A la Messe des présanctifiés, l'adoration de la Croix et tout l'office s'y déroulait avec une grande pompe.

Il n'est guère de saison liturgique qui n'ait sa station à Sainte-Croix. Si le premier dimanche de l'Avent est réservé à Sainte-Marie-Majeure, le deuxième revient à la basilique sessorienne, et les formules de ce jour ont des allusions « au peuple de Sion », au Seigneur « qui vient de Sion dans toute sa gloire ». « Jérusalem, lève-toi, s'écrie le prophète, monte sur un lieu élevé, et vois quelle douceur t'envoie ton Dieu. »

---

[1] *Delle due antiche Basiliche di Roma rappresentanti Gerusalemme e Betlemme memorie dell'oriente cristiano in Roma.* Grisar, *Anal. Romana*, p. 555-594.

Mais c'est surtout au IVe dimanche de carême, le fameux dimanche *Laetare* que toute la liturgie semble s'inspirer des souvenirs de cette église fameuse qui représente Jérusalem au milieu de Rome.

« Réjouis-toi, Jérusalem, dit l'Introït. Réunissez-vous, vous tous qui aimez Jérusalem. Réjouissez-vous dans la joie, vous tous qui avez été dans la tristesse. »

« Ceux qui se confient dans le Seigneur, dit le Trait, sont comme la montagne de Sion : il ne sera jamais ébranlé celui qui habite dans Jérusalem. »

« Jérusalem qui est édifiée comme une cité... Là sont montées les tribus, les tribus du Seigneur, pour confesser ton nom, Seigneur » ajoute la Communion.

Dans l'Épître, saint Paul compare le Mont du Sinaï à celui de Jérusalem, à Jérusalem qui est en haut, qui est libre, et qui est notre mère.

Les deux fêtes de la Sainte Croix, devenues fêtes de l'Église universelle, l'invention de la Croix, au 3 Mai, et l'exaltation au 14 septembre, attirent à Sainte-Croix la foule des pèlerins, désireux de vénérer la précieuse relique.

Telles sont les principales stations. Il en est d'autres moins illustres dont nous aurons à parler dans la prochaine conférence.

Mais on voit, sans qu'il soit nécessaire d'insister davantage, quels liens étroits unissent à ces grandes églises de Rome notre liturgie.

Quelle conclusion pratique tirerons-nous donc de cet exposé ? Allons-nous demander que l'on restaure les stations dans leur ancienne splendeur ? Me contenterai-je de vous exhorter à entreprendre le pèlerinage de Rome, et de visiter ces églises en liturgistes convaincus et fervents ?

Et pourquoi pas ? Quel charme de parcourir Rome avec un guide chrétien ! Un mois de séjour passé à étudier ces lieux saints de Rome à la suite des anciens pèlerins, serait d'un profit incomparable et vaudrait des années d'études pour éveiller en vous le sens liturgique.

Mais si ce voyage n'est malheureusement pas possible à tous, on peut y suppléer, au moins dans une certaine mesure, par la lecture ou l'étude d'ouvrages comme celui de Mgr Duchesne, sur le *Liber Pontificalis*, comme celui du chanoine De Bleser, comme l'*Esquisse* un peu vieillie de *Rome chrétienne* par Mgr Gerbet, comme l'admirable livre du P. Grisar sur *La Rome du moyen âge*, qui répond à toutes les exigences de la critique, comme le *Manuel d'Archéolo-*

gie de Marucchi ou les livres du P. Sisto Scaglia et tant d'autres livres de même genre. Quelles instructions le prêtre ou le professeur pourra tirer de cette étude pour les fidèles ! Les stations ainsi comprises nous donneront une grande leçon de piété, de religion envers les saints, les martyrs, les apôtres, colonnes de notre foi.

II

LES FÊTES LOCALES A ROME

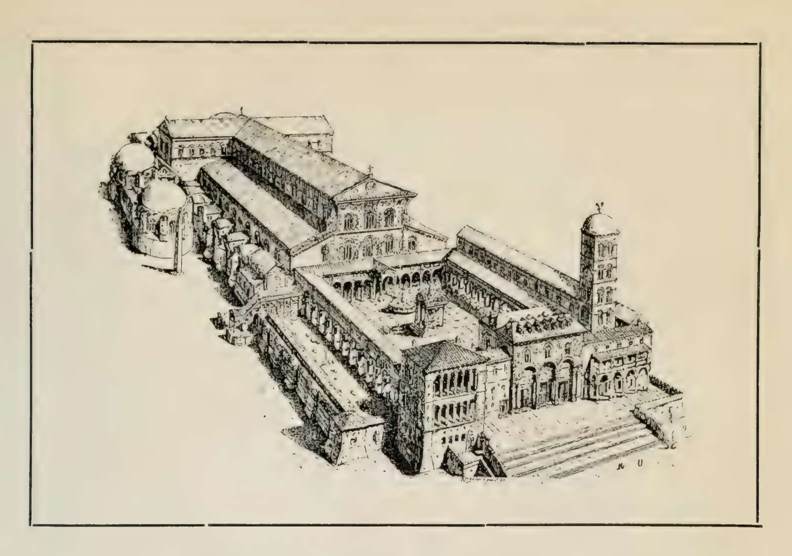
Xavier de Maistre nous invitait à faire un voyage autour de sa chambre et vous savez quelles jolies pages il a su écrire sur ce sujet.

Je vous ai invités à un voyage autour de la Rome chrétienne, et si je n'espère pas avoir excité votre intérêt, peut-être du moins ai-je réussi à vous prouver que la liturgie romaine est une liturgie locale et que le meilleur moyen de la connaître serait de faire le pèlerinage de Rome et de l'y étudier sur les lieux. Le projet n'est pas pour vous déplaire surtout en ce temps de vacances.

Si les églises de Rome et les tombeaux des martyrs sont devenus à Rome le centre d'un culte liturgique au jour des stations, ils ont donné encore naissance à des fêtes, qui sont aujourd'hui fêtes de l'Église universelle, mais des fêtes qui ne peuvent être célébrées avec une pleine intelligence de leur portée qu'à Rome, ou, en dehors de Rome, par ceux qui sont initiés à son histoire.

C'est ce que je voudrais vous démontrer aujourd'hui en étudiant quelques-unes de ces fêtes ou de ces institutions romaines.

Le nom de sainte Anastasie ne nous rappelle pas, il faut bien l'avouer, comme ceux de sainte Cécile, ou de sainte Agnès, ou de sainte Lucie, ou des saintes Perpétue et Félicité, de grands et d'émouvants souvenirs. Nous lisons à la vérité son nom au Canon



Basilique de Saint-Pierre, au moyen-age



Intérieur de la Basilique de Saint-Paul, avant l'incendie

(Extrait de Jésus-Christ par L. Veuillot, Paris, Firmin-Didot et Cie, Éditeurs.)

de la Messe, à côté et à la suite des vierges et des martyres que nous venons de citer, mais ce nom ne parle pas à notre imagination. Une autre apparition de cette sainte dans une circonstance liturgique plus mémorable encore, nous étonne, sans nous éclairer davantage. Le jour de Noël, en tête de la seconde des Messes ou Messe de l'aurore, nous trouvons ces mots : *statio ad sanctam Anastasiam*, et après l'oraison de la fête, nous avons la mémoire de sainte Anastasie martyre ; ceci va être pour nous un fil conducteur. C'est un rayon de lumière au milieu de l'obscurité, qui va éclairer nos pas dans les recherches qui nous restent à faire.

Avec ce que nous savons déjà, la mention d'une station à sainte Anastasie, nous révèle qu'il doit y avoir à Rome une église de ce nom et qu'on y faisait autrefois un office solennel en ce jour.

Mais pourquoi cette place d'honneur pour une sainte dont la vie est du reste si peu connue ? C'est ce qu'il nous reste à trouver.

Allons d'abord rendre visite à l'église stationale, comme nous y invite la rubrique du missel. Cette basilique est au pied du Palatin, non loin du Tibre. « C'est, nous dit Mgr Duchesne, une des églises les plus déshéritées qui soient à Rome. On la voit rarement ouverte ; ses desservants, si elle en a, ne la desservent guère ... Il n'est pas jusqu'aux archéologues épris du moyen-âge qui ne soient déconcertés par l'insipide façade plaquée au XVIIe siècle contre la vieille basilique. Après tout, on ne perd pas grand chose à rester dehors. L'intérieur souvent retouché aux frais des cardinaux titulaires n'offre plus rien d'intéressant. Quelques colonnes qui jadis supportaient les arceaux de la nef, sont maintenant relevées de cette fonction et plaquées contre des piliers sans grâce, un autel avec baldaquin sur lequel on raconte que saint Jérôme a célébré la messe (on montre encore son calice), c'est à peu près tout ce que l'on aurait à voir. Ce serait vainement que l'on chercherait trace des deux ambons construits par Innocent III. Il y a plus de trois siècles qu'ils ont disparu dans ces restaurations modernes dont le sans-gêne fait regretter les Vandales. [1] »

Il faut donc décidément remonter de quelques siècles en arrière pour trouver les raisons qui ont pu faire choisir cette église comme lieu de station, en un jour aussi solennel.

Et, d'abord, qu'elle soit une des plus antiques et des plus véné-

[1] Mgr Duchesne, *Mélanges d'archéologie*, t. VII.

rables de Rome, on n'en peut douter un instant. Elle est du nombre des vingt cinq églises qui, au V[e] siècle, étaient des *tituli*, ou églises presbytérales, donc, une des principales églises de la cité dès cette époque. Au concile romain de 499 nous trouvons la signature d'un prêtre du *titulus Anastasiae*.

Nous pouvons même remonter plus haut dans son histoire. Elle existait au IV[e] siècle et nous savons que le grand pape saint Damase (360-384), fit décorer de peintures l'abside de cette église. A la fin du V[e] siècle, les peintures furent remplacées par des mosaïques aux frais des époux Severus et Cassia, qui du reste ne sont pas autrement connus. [1]

Tout cela commence à nous faire comprendre l'importance de notre station. Cette importance nous frapperait davantage encore si nous avions sous les yeux un plan de la Rome antique. Nous nous apercevrions qu'elle est le seul titulus au centre de Rome. Les régions IV (*Templum Pacis*) ; VIII (*Forum Romanum*) ; X (*Palatinum*), n'ont aucun de ces tituli ; la région XI (*Circus Maximus*) n'en a qu'un, c'est notre *titulus Anastasiae*.

Pourquoi cela ? La raison en est que les quartiers du centre de la Rome antique, le Palatin, le Forum, le Grand Cirque, le Temple de la Paix, étaient des quartiers habités par les patriciens et par les gens de la classe aisée qui restaient encore attachés au paganisme ; ils furent les derniers à se convertir. C'est ce qui explique qu'il n'y eut que cette seule paroisse de Sainte-Anastasie pour tous ces quartiers riches.

Un autre fait qui nous frappera, toujours si nous avons sous les yeux le plan de Rome, c'est la place de cette église tout près du Tibre, dans le voisinage des quais où les bâteaux abordaient alors en grand nombre. Parmi ces voyageurs et ces négociants dont beaucoup étaient des Levantins, des Egyptiens, des Syriens, il y avait des chrétiens. Sainte-Anastasie était la première église qu'ils rencontraient en abordant au port de Rome. Quelques-uns apportaient même avec eux certaines opinions peu orthodoxes, et le Pape saint Léon qui prêcha une homélie dans notre église, met les fidèles en garde contre ces erreurs. [2]

Ce n'est pas tout encore. Cette église, nous l'avons dit, est au

---

[1] Mgr Duchesne se demande même, comme nous l'avons vu ci-dessus, si cette église ne devrait pas sa fondation à une des filles de Constantin.

[2] St Léon, Opera, P. L., t. LIV, col. 466.

pied de la célèbre colline du Palatin. Mais à cette époque le Palatin est encore dans toute sa gloire. C'est là que s'élève le palais des Césars, là que résident souvent encore les empereurs ainsi que les hauts fonctionnaires de la Cour. Sainte-Anastasie était en réalité la paroisse de la cour. C'est un préfet de Rome, Longinianus qui, au commencement du Ve siècle, y fit construire un baptistère. On ne baptisait pas alors dans toutes les églises, tant s'en faut. C'était le privilège des plus illustres. Avoir son baptistère, c'était déjà un signe de la grande importance de cette église. Si bien que, comme église officielle, à cette époque éloignée, Sainte-Anastasie prit le troisième rang parmi les basiliques, après le Latran et Sainte-Marie-Majeure, les deux cathédrales de Rome.

Nous comprenons maintenant pourquoi, en une fête aussi solennelle que celle de Noël, après la Messe de la nuit, la seconde Messe de l'aurore fût célébrée là. Le pape s'y rendait en grand cortège, et au lieu d'une simple commémoraison comme aujourd'hui, la Messe toute entière était celle de la martyre. [1]

Plus tard, après saint Grégoire le Grand, c'est encore à Sainte-Anastasie qu'on se réunit pour se rendre en procession à Sainte-Sabine. C'est là aussi qu'a lieu la station le premier mardi de carême et le mardi de la semaine de la Pentecôte. Ces stations à Sainte-Anastasie, aujourd'hui pauvre église oubliée, sont les seuls souvenirs d'un passé glorieux.

Saint-Clément dont je voudrais vous parler ensuite, n'eut pas la même importance liturgique que Sainte-Anastasie ; cependant c'est aussi une église stationale, un des anciens *tituli* du Ve siècle, mais la station ne s'y tient plus qu'une fois, pour une simple férie de carême, sans éclat particulier, le lundi de la deuxième semaine. Mais tandis qu'au point de vue architectural Sainte-Anastasie n'a presque rien conservé qui puisse intéresser l'archéologue, il faut dire le contraire pour Saint-Clément, c'est une des églises les plus curieuses de Rome.

Le saint à qui elle est consacrée est l'un des premiers successeurs de Pierre. Au Canon de la Messe il est nommé le troisième, *Lini*, *Cleti*, *Clementis*, et son pontificat s'étendit à peu près au dernier quart du premier siècle. Mais comme importance, il l'emporte de beaucoup sur ses deux prédécesseurs. Sa lettre aux Corinthiens est

---

[1] Grisar, *La Chiesa di sant' Anastasia*, l'*Anastasis di Roma*, dans *Analecta romana*, p. 595-626.

l'un des monuments les plus précieux des premiers siècles. Tout un cycle de légendes s'est formé autour de son nom, ce qui prouve sa popularité.

On croit qu'il mourut martyr. L'église qui est consacrée sous son nom aurait été fondée par lui ; sur ce point le témoignage des monuments semble corroborer celui de la tradition. Cette église est, si l'on peut dire, à trois étages, ou plutôt ce sont trois monuments bâtis au dessus l'un de l'autre, et qui nous montrent comme les stratifications de trois âges d'architecture et de trois époques de l'histoire de l'Église.

La basilique supérieure telle qu'on peut la visiter aujourd'hui, date de Pascal II (1099-1118) et nous représente l'ancienne basilique romaine avec tous ses caractères. A vrai dire, il n'est pas d'église à Rome qui ait conservé aussi fidèlement la disposition ancienne. La basilique est précédée d'une cour entourée de portiques, avec la fontaine (cantharus) au milieu, où l'on se purifiait avant d'entrer dans le lieu saint. L'un des côtés du quadrilatère, celui du fond, forme l'atrium proprement dit. L'intérieur comprend une grande nef centrale, séparée des deux nefs latérales par des colonnes. L'autel sous l'arcade principale regarde vers la nef, de telle sorte que le prêtre célèbre du côté de l'autel qui est dans l'abside, mais lui-même fait face aux fidèles.

Entre le peuple et l'autel, un chœur carré avec clôture de marbre, pour le bas clergé et la *schola cantorum*. Il y a un ambon pour l'épître et un pour l'évangile. Derrière l'autel et dans l'abside, est le sanctuaire, où se tiennent les prêtres, au fond la chaire de l'évêque. [1] Ces dispositions répondent aux prescriptions de la liturgie antique, et c'est là qu'il faudrait lire l'*Ordo romanus* pour en comprendre pleinement le détail.

Au dessous de cette basilique restaurée au XIIe siècle avec tant d'intelligence et avec un si grand respect du passé, se trouve l'église primitive, découverte seulement lors des fouilles de 1858 ; celle-ci date du IVe siècle ; elle est peu postérieure à Constantin. Une inscription du pape saint Damase, une autre du pape Sirice, une lettre du pape Zosime, nous prouvent en effet l'existence de cette église et son importance.

Ce n'est pas tout. Au dessous encore de cette seconde église gisait enterrée une pièce que l'on pourrait considérer comme un oratoire

---

1 Voir les photographies dans Grisar, p. 172, 175.

et qui se trouve au milieu de constructions datant des premiers temps de l'empire : les fondations mêmes sont encore antérieures et remontent à la période républicaine de Rome. Tout ceci serait de nature à confirmer la tradition qui veut qu'une église ait été fondée par saint Clément lui-même dans sa propre maison.

Enfin, chose plus curieuse encore, derrière cet oratoire chrétien on a découvert un Mithraeum ou temple de Mithra, avec la statue du dieu, et, tout autour, des banquettes de pierre pour les repas qui étaient un des rites de ce culte. [1]

Ainsi la religion de Mithra qui, un moment, lutta contre le christianisme, vint installer un temple à côté de cet oratoire qui remontait au premier siècle de notre ère.

L'ensemble de ces édifices nous révèle, en tout cas, que le culte de saint Clément est à Rome aussi ancien qu'il était populaire.

Au point de vue archéologique, la basilique des Saints-Jean et Paul ne le cède en rien à celle de Saint-Clément. C'est un des vingt-cinq *tituli* du Ve siècle. On n'y fait la station qu'une fois, le vendredi de la quinquagésime. La fête de ces martyrs est le 26 juin. L'église est située sur le mont Célius, au *Clivus Scauri*. [2]

« Le voyageur qui monte au Célius par le *Clivus Scauri*, dit Grisar, a devant les yeux l'un des spectacles les plus impressionnants de Rome. En approchant de l'entrée de l'église, on passe sous les arcades pittoresques jetées au-dessus du chemin, à droite et à gauche ces arcades reposent sur une muraille de l'époque romaine. Le regard est frappé tout d'abord par la puissante abside de la tribune de l'église, ornée d'arcades aveugles à l'époque romane. On constate qu'elle a été incorporée dans une muraille romaine plus ancienne en *opus reticulatum*. On se rend compte de tout ce travail de construction. Le flanc de l'église sur le *Clivus Scauri* est encore jusqu'à mi-hauteur la muraille romaine du palais antique, à peine modifiée, et possède treize fenêtres antiques, sur deux rangées. Dans la transformation du palais en église, Pammachius fit abattre les étages supérieurs, à l'exception du flanc dont nous venons de parler. Les pièces inférieures furent remplies de décombres et de terre, à l'exception de la chapelle funéraire des saints martyrs ; c'est ainsi que l'on put élever l'ancienne église sur

[1] Jos. Mullooly, *Saint Clement pope and martyr and his basilica in Rome*, Rome, 1873.

[2] La photographie de l'église est donnée dans Grisar, p. 45.

les fondations. On a rendu les appartements souterrains accessibles de la nouvelle église. [1]

Je passerai rapidement sur la légende des deux martyrs dont l'authenticité est très contestable. Le récit que nous avons au bréviaire, au jour de leur fête, nous dit que Jean et Paul, frères romains, qui avaient servi à la cour de Constantia, fille de Constantin, furent invités par Julien l'Apostat à entrer à son service. Ils ne voulurent pas servir un maître qui avait renié Jésus-Christ. Le tyran leur donna dix jours de réflexion. Ceux-ci en profitèrent pour distribuer leurs biens aux pauvres. Le dixième jour Terentianus, préfet de la cohorte prétorienne, les invita à sacrifier à Jupiter et à se conformer aux ordres de l'empereur. Comme ils refusaient, Terentianus leur fit couper la tête dans une salle retirée de leur maison. Puis, craignant une sédition populaire, il fit répandre le bruit que Jean et Paul avaient été jetés en exil.

Si l'ensemble de cette légende, d'époque tardive, est d'une autorité douteuse, les monuments viennent cependant jeter sur quelques-uns de ces détails une lumière nouvelle.

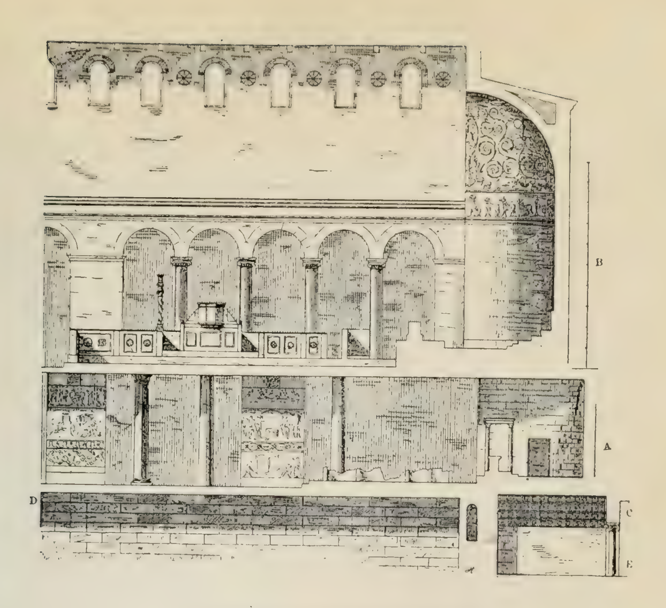
Pammachius, un sénateur chrétien du Ve siècle, transforme en basilique une vaste habitation qu'il possède sur le *Clivus Scauri*. L'église s'appela d'abord *titulus Pammachii*. L'existence, comme nous l'avons dit, en est constatée au Ve siècle. [2] Le titre des saints Jean et Paul qui lui fut de bonne heure substitué, prouve que ces deux martyrs, peut-être antérieurs au règne de Julien, y furent honorés d'un culte domestique. Des fouilles pratiquées en 1887, amenèrent les plus intéressantes découvertes. On a retrouvé le palais chrétien de Pammachius, enfoui en quelque sorte dans les murs de l'église. Pour transformer sa demeure en église, Pammachius avait fait abattre les étages supérieurs et n'avait laissé subsister que les murs extérieurs, qui devinrent les murs de l'église. Les appartements du rez-de-chaussée et les sous-sols furent comblés de terre pour supporter les fondations de la basilique. Quelques autres aménagements furent faits pour transformer en église un palais sénatorial du Ve siècle.

Les fouilles ont eu surtout pour but de déblayer les parties autrefois comblées. On a retrouvé les diverses salles de ce palais,

---

1 Grisar, p. 46.

2 Mgr Duchesne, *Liber Pontif.*, I, 236 ; id. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, VII, 1887, p. 21 ; Grisar, I, 44.



Basilique de Saint-Clément
Coupe longitudinale de l'édifice.



Intérieur de la Basilique de Saint-Clément

les bains avec baignoires à eau chaude et à eau froide, avec leurs fourneaux et tout l'appareil souterrain de chauffage, jusqu'aux grandes amphores qui ont contenu, ainsi qu'en témoignent les inscriptions, un vin précieux d'Espagne. Le monogramme du Christ dont on usait tant à cette époque, est prodigué ici de mille façons. Il n'orne pas seulement les amphores à vin, on le trouve aussi à l'une des fenêtres de l'église contemporaine de Pammachius.

Les chambres du palais conservent encore des peintures antérieures à l'époque de la transformation en église et, vraisemblablement dues à un pinceau païen. Mais la maison contient des fresques d'un plus haut intérêt. Ce sont des peintures chrétiennes. L'une représente une orante priant les bras étendus. Vêtue du costume des nobles dames de l'époque, elle est couverte d'une longue tunique, garnie des bandes *clavi* habituelles, le velum retombe de sa tête sur ses épaules, elle porte un collier de perles et des pendants d'oreilles. Peut-être a-t-on voulu consacrer sous ces traits, le souvenir d'une parente défunte. [1]

Mais ce qui mérite surtout d'attirer notre attention, ce sont les six fresques du Ve siècle, représentant la captivité et la mort des deux martyrs. Il faut remarquer que ces fresques diffèrent sur plus d'un point du récit des actes, ce qui n'est pas de nature à augmenter la valeur de ces derniers. Les deux martyrs sont à genoux avec une femme, les yeux bandés ; ils attendent le coup de la mort. Sur un autre mur, on voit le pieux sénateur Pammachius et sa femme, prosternés aux pieds d'un saint, en forme d'orant. Une autre scène représente deux femmes qui se recommandent à l'intercession des martyrs ; sur une autre fresque, un homme offre un grand calice. [2]

Tout ceci nous prouve la grande dévotion qu'on eut à Rome pour ces martyrs, aujourd'hui un peu oubliés, mais dont la liturgie, à deux reprises, chaque année, nous rappelle le souvenir.

Mais qu'il s'agisse de sainte Anastasie, de saint Clément, ou des saints Jean et Paul, aussi bien que des grandes basiliques du Vatican ou de Saint-Paul-hors-les-murs, le même fait se présente, le même processus se laisse constater : une église ou un oratoire

[1] Grisar, *loc. cit.*, p. 47. Voir la note bibliographique sur les saints Jean et Paul à la fin de cette conférence.

[2] Dufourcq, *Etudes*, pl. 2, 5, et *Römische Quartalsch.*, 1888, p. 6.

s'élève sur la tombe d'un martyr, un culte lui est rendu sur le lieu même de son sépulcre, et, adopté par la liturgie romaine, le culte de ce saint local devient un culte universel, il se répand dans toute l'église. A cette loi générale, il peut y avoir des exceptions, mais c'est bien la loi générale.

C'est pourquoi ces recherches liturgiques nous ramènent toujours, en remontant les siècles, à la tombe du martyr ou à une église qui est sous son vocable.

Combien d'autres exemples ne pourrions-nous pas apporter à l'appui de cette thèse ! Citons en passant le groupe des vierges et des matrones romaines : Pudentienne, Praxède, Prisque, Priscille, Cécile, Agnès, Balbine, Bibiane, Sabine, Domitille, Suzanne !

La plupart de ces saintes femmes ont été l'objet d'un culte à Rome, toutes ont une église dédiée à leur nom, ces églises sont pour la plupart des églises stationales, donc parmi les plus anciennes et les plus vénérables de Rome. De la ville sainte, leur culte s'est répandu partout.

Il en faut dire autant du groupe des martyrs romains, saint Laurent, saint Valentin, saints Processus et Martinien, saints Nérée et Achillée, saints Cyriaque, Large et Smaradge, saint Félix du Pincio, saints Marcellin et Pierre, saint Sébastien.

Pour nous, quand nous les rencontrons au bréviaire ou au missel, ce ne sont guère que des noms. Le fidèle de Rome et le pèlerin connaissent leurs églises, l'archéologue en retrace l'histoire, il retrouve sous les constructions nouvelles l'église primitive, il cherche des inscriptions ou des débris de fresque, qui ajouteront à son histoire quelque détail inconnu.

Ne pensez-vous pas que cette étude bien conduite puisse servir à nourrir la piété ? Un groupe admirable d'érudits romains a pris le titre de *cultores martyrum*, comme pour affirmer que leur tâche ne consiste pas seulement à restituer à l'histoire quelques détails nouveaux, mais surtout à mieux connaître les martyrs pour les honorer d'un culte plus raisonnable, *rationabile obsequium*. Ne pouvant être martyrs eux-mêmes, ils recherchent les dépouilles des martyrs.

NEQUIMUS ESSE MARTYRES
SED INVENIMUS MARTYRES

comme le dit une hymme des saints Gervais et Protais.

Ainsi plus nous avançons dans ces recherches, plus nous trou-

vons que ces saints et ces martyrs prennent une physionomie vivante. Nous comprenons mieux le culte dont ils sont l'objet. Nous nous intéressons à leur histoire, ce qui était mort revit, et au lieu de répéter machinalement leur nom et leur commémoraison au bréviaire, nous sentons en eux des protecteurs et des patrons.

L'étude de la liturgie aura fait encore une fois son œuvre ; elle aura éclairé notre intelligence, touché notre cœur et fait sourdre en nous de nouvelles sources de piété.

Il ne faut pas croire du reste que cette dévotion des anciens romains à l'égard des martyrs soit étroite et exclusive. Le caractère du catholicisme, comme son nom l'indique, est d'être universel. Rien ne lui est plus étranger qu'un patriotisme de clocher. En dehors de cette phalange des saints et des saintes de Rome, il y a ce que j'appellerai, les saints et les martyrs d'adoption, ceux que la piété romaine a reçus des autres églises, par exemple, les fameux médecins Cosme et Damien, qui ont à Rome leur temple et leur culte, les saints milanais, non moins illustres, Gervais et Protais, les saints Abdon et Sennen, les saints quatre Couronnés et tant d'autres.

Nous laissons maintenant les saints pour nous occuper de quelques fêtes liturgiques, où nous retrouverons encore ce cachet local si marqué dans la liturgie romaine. Ici encore nous serons obligés de nous borner à quelques exemples.

Il nous suffira d'ouvrir notre bréviaire ou notre paroissien pour y trouver une particularité qui a dû vous frapper, je veux parler de l'institution des Quatre-Temps, que l'on pourrait appeler la fête des quatre saisons, puisque nous les trouvons en hiver, au printemps, à l'été, à l'automne. Leur date varie d'après les fluctuations de l'année liturgique. Les Quatre-Temps d'hiver sont toujours en décembre, dans la troisième semaine de l'Avent ; ceux du printemps tombent dans la première semaine de Carême ; ceux de l'été sont rattachés à la première après la Pentecôte, enfin ceux de l'automne, tombent en septembre, la XVIIe semaine après la Pentecôte.

Les Quatre-Temps consistent aujourd'hui, quelle qu'ait été la coutume dans le passé, en trois jours, le mercredi, le vendredi et le samedi qui sont des jours de jeûne et de pénitence, mais qui sont en même temps des jours de liturgie, c'est-à-dire de vrais jours de fête, où la Messe se célébrait solennellement à Rome avec le concours de tous les fidèles, du clergé de toutes les paroisses, et

même de la cour pontificale. Car, remarquons-le bien encore, ce sont des jours de station. Le mercredi, la station est pour les quatre saisons, à Sainte-Marie-Majeure ; le vendredi, toujours à l'église des XII Apôtres, une église des plus vénérables dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler, mais ce seul fait prouverait à lui seul qu'elle est au nombre des plus anciennes églises et des plus importantes. [1] Enfin le samedi, qui est de beaucoup la plus solennelle des féries des Quatre-Temps, puisque c'était jour d'ordination, la station est toujours à Saint-Pierre. [2]

Tout ce dispositif devrait suffire à nous intéresser à la liturgie des Quatre-Temps. Malheureusement il ne m'est pas possible de l'étudier ici, cela nous mènerait trop loin. Je me contenterai de dire que tout ici, formules et rites, nous révèle les traces d'une liturgie très ancienne. Les oraisons sont précédées du *Flectamus genua* ; il y a souvent plusieurs lectures tirées des prophètes. Le samedi se fait remarquer surtout par le luxe des formules. Les cinq leçons et l'épître entremêlées du chant des répons et des oraisons, nous rappellent la messe du Samedi-Saint. C'est la forme la plus ancienne de l'avant-messe ou messe des catéchumènes. Immédiatement après la cinquième leçon on chante le cantique *Benedictus es, Domine Deus patrum nostrorum*, qui suit aussi une lecture de Daniel, et dont l'effet est ici splendide. Que n'y aurait-il pas à dire encore sur la liturgie de ces jours et sur la couleur particulière de chacun d'eux, suivant l'époque où il se présente sur le calendrier !

Mais pour ne pas nous écarter de notre but, nous devons chercher avant tout l'origine de cette institution. On a discuté longtemps sur ce point. Disons dès l'abord que les Quatre-Temps sont d'origine romaine et remontent à une haute antiquité. Saint Léon qui en parle dans ses sermons, avant le milieu du IVe siècle, leur assigne une origine apostolique. [3] L'auteur du Liber Pontificalis en rapporte l'institution au pape saint Calliste,

---

[1] Grisar, l'*Anastasis et l'Apostoleion di Roma*, *Analecta Romana*, p. 595-626 et notamment p. 611 : l'*Apostoleion di Constantinopoli e la basilica romana dei santi apostoli.*

[2] Remarquons toutefois que cette place de l'ordination quoique fort ancienne n'est probablement pas primitive.

[3] Sermo 12, c. 4; Sermo 15, c. 2 ; Sermo 17, c. 1 ; Sermo 89, c. 1, etc. Cf. les citations dans dom G. Morin. Voir la note bibliographique sur les Quatre-Temps à la fin de la conférence.

première moitié du IIIe siècle. Comme saint Léon, il y trouve une imitation d'un usage judaïque. Il est question en effet, dans le prophète Zacharie du jeûne du IVe mois, du Ve, du VIIe et du Xe mois, qui seront pour la maison de Judas, dit le prophète, des fêtes de réjouissance et d'allégresse (Zach. VIII, 19). Mais cette application du texte aux Quatre-Temps romains n'est d'après dom Morin qu'un rapprochement ingénieux ».

Mgr Duchesne propose de voir dans cette institution un reste de l'ancienne semaine liturgique de Rome. En effet, l'usage ancien à Rome était de jeûner le mercredi, le vendredi et le samedi de chaque semaine. Les habitudes de mortification tendant à se relâcher, on aurait restreint le jeûne à ces quatre semaines, au commencement des quatre saisons.

Dom Germain Morin cherche ailleurs l'origine des Quatre-Temps. Il constate d'abord que c'est une institution purement locale, qui appartient en propre à l'Église de Rome. Cette coutume fut peu à peu acceptée, en Italie d'abord, autour de Rome, puis en Angleterre, où elle fut importée sans doute par les missionnaires romains, puis en Germanie, puis en Gaule, puis dans tous les pays qui acceptèrent la liturgie romaine.

Il remarque en outre dans cette institution une certaine ressemblance avec les solennités païennes en usage chez les romains. C'est une fête, mais une fête de purification, de mortification, non pas un jour de joie.

Ensuite, c'est une solennité *rurale*, si l'on peut ainsi dire, une fête des saisons pour attirer sur les fruits de la terre les bénédictions du Ciel, comme avaient coutume de le faire les païens au moment des semailles, de la moisson et des vendanges.

Nous aurions donc dans ces fêtes chrétiennes un nouvel exemple de ces substitutions, ou, pour employer le mot courant, de ces *superpositions* de culte, un peu comme il est arrivé pour le 22 février, pour le 25 avril, pour la fête aujourd'hui disparue, des *collectes*, du 5 au 13 juillet, et dans quelques autres circonstances. Je dois dire que cette hypothèse a été récemment combattue par Mgr de Waal, mais je ne puis m'arrêter sur ce point [1].

En tous cas, et quelque parti que l'on prenne, on ne pourra nier que les Quatre-Temps sont une fête locale romaine, qui fut plus tard adoptée partout.

---

[1] Voyez la note de la fin sur les Quatre-Temps.

Le 25 avril est à peu près dans le même cas.

Nous avons ce jour-là un office qui présente de nombreuses analogies avec les rogations. C'est ce que nous appelons aujourd'hui la procession de Saint-Marc. Disons dès ce moment, que malgré cette coïncidence, la fête de saint Marc n'a rien à faire avec la litanie et la procession. Le saint évangéliste a sa basilique à Rome, qui est une basilique stationale ; on peut le considérer comme un saint romain, puisqu'il fut disciple de Pierre, encore qu'il soit allé mourir loin de Rome. Mais enfin, encore une fois, il n'a aucune relation avec la procession et les litanies du 25 avril. La preuve en est que lorsque la fête de saint Marc est transportée à un autre jour que le 25, ce qui arrive assez fréquemment, à cause du voisinage de Pâque, la cérémonie de la litanie reste attachée à sa date, excepté bien entendu quand le jour de Pâques tombe le 25. La fête de saint Marc est du reste postérieure à la litanie.

Le cérémonial est le même que celui des trois jours des rogations ; c'est pourquoi l'une et l'autre fête est appelée litanie, la procession du 25 avril plus spécialement nommée grande litanie, ou *Litania major*, celle des rogations petite litanie ou *Litania minor*.

L'origine des deux institutions est du reste très différente. Les trois jours des rogations ont été institués en Gaule au Ve siècle ; la *litania major* au contraire est toute romaine.

Tout d'abord cette date du 25 avril est à remarquer. C'était pour les païens de Rome une fête, celle des *Robigalia*. [1] Ce jour-là une grande procession sortait de la ville par la porte flaminienne, se dirigeait vers le pont Milvius et se rendait à un sanctuaire suburbain, situé au Ve mille de la *via Claudia*. [2] C'était une de ces processions que les romains appelaient *Ambarvalia* (*amb arva*), c'est-à-dire à travers champs, par opposition aux *amburbalia* (*amb urbem*) ou processions à travers Rome. [3]

On lui substitua, comme il arriva en bien des cas, une fête chrétienne. La procession se formait dans l'église de saint Laurent in Lucina, puis suivait à peu près le même parcours qu'avait suivi la

[1] *Robigalia* parce qu'on sacrifiait au dieu Robigus les entrailles d'un chien ou d'un mouton.

[2] Mgr Duchesne, *Origines*, p. 294.

[3] G. Usener, *loc. cit.* p. 305, 306, 315. Marquardt-Mommsen. Staatsvervalt. III, 574 et Daremberg, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, s. h. v.

procession païenne jusqu'au pont Milvius ; en route, on faisait station à un cimetière, celui de saint Valentin, hors des murs. Puis on traversait le pont Milvius où l'on faisait une autre station, et l'on revenait vers le Vatican ; on s'arrêtait à une croix qui était près de l'église, puis dans l'atrium de Saint-Pierre, enfin dans la basilique elle-même, qui était le lieu de la station, où l'on célébrait la Messe.[1] Les formules, conservées encore aujourd'hui dans notre missel, ont un caractère de pénitence et de supplication bien marqué.

« Il a, du haut de son saint temple entendu ma voix, alleluia ; mon cri est parvenu jusqu'à ses oreilles, alleluia, alleluia », dit l'Introït. L'Épître tirée de saint Jacques et l'Évangile, ont pour but de démontrer l'utilité de la prière. Les autres oraisons rappellent l'affliction dans laquelle se trouve le peuple de Dieu. La cérémonie du 25 avril, comme celle des rogations, est donc un jour de pénitence dans lequel le peuple chrétien implore la miséricorde de Dieu.

Pendant longtemps la Rome chrétienne ne connut que sa litanie du 25 avril ; ce ne fut que plus tard qu'elle emprunta les litanies gallicanes des rogations ou petites litanies, tandis que d'autre part la *litania major* était aussi peu à peu acceptée partout en occident.

Une autre fête qui a un caractère bien romain, bien local, au moins dans ses origines, c'est la Toussaint.

Au commencement du VIIe siècle, sous l'empereur Phocas, exactement entre 607 et 610, le pape Boniface IV consacra aux martyrs le fameux temple qui avait été le Panthéon d'Agrippa.

Nous avons vu de nos jours en France des désaffectations, des laïcisations d'églises. L'église Sainte-Geneviève est devenue le Panthéon. On appelle cela une conquête de la société laïque sur l'Eglise.

C'est l'inverse qui se produisit du IVe au VIIe siècle. Dans sa lutte contre le paganisme, l'Église a consacré au vrai Dieu, des temples jusqu'alors consacrés au démon. Tel fut le cas sous Boniface IV.

Ce pape avait fait transporter dans Rome de nombreux ossements ensevelis dans ces cimetières des alentours de Rome qu'on appelle aujourd'hui les catacombes. Il eut l'idée de les placer dans un ancien temple païen, et choisit pour cela le fameux édifice élevé par

[1] Duchesne, *loc. cit.* ; Kellner, p. 264 sq.

Agrippa, sous Auguste, en l'honneur de Jupiter Vengeur, et qui devint ensuite un temple de tous les dieux, d'où son nom le Panthéon.

C'est un monument d'une pureté classique, qui portait dans ses lignes sévères et dans les proportions admirables de son architecture, le cachet de la grande époque classique.

Le Panthéon avait été fermé au Ve siècle, comme tant d'autres temples païens de la vieille Rome. Pendant deux siècles, il était demeuré « dépouillé, solitaire, plein de deuil et de silence. » Boniface rouvrit les portes du temple abandonné, pour le transformer en basilique chrétienne, et, en souvenir des reliques des martyrs qu'il y avait fait déposer, il l'appela *Sancta Maria ad Martyres*. Cette dédicace eut lieu le 13 mai. Ce n'est que plus tard, nous dirons tout à l'heure pourquoi, que cette fête transportée au premier novembre, devint notre fête de la Toussaint.

Cette *conversion* du Panthéon païen en basilique chrétienne, a inspiré à de Maistre et à Mgr Gerbet, d'éloquentes pages dans lesquelles ils chantent la victoire du Christ sur les dieux du paganisme. [1]

En 835 Grégoire IV fixa une fête de la commémoraison de tous les saints au 1er novembre. Jusqu'ici différentes églises avaient eu une fête de ce genre, mais ne la célébraient pas au même jour. C'est pour établir l'unité sur ce point que Grégoire IV engagea Louis le Débonnaire à promulguer un décret pour la fixer au premier novembre dans tous ses états. Il est probable, mais il n'est pas tout à fait sûr, que cette fête qui prit bientôt le nom de la Toussaint, n'était autre que celle du 13 mai, dédicace du Panthéon. [2]

Il n'en est pas moins vrai que cette fête reste romaine dans ses origines, et que, directement ou indirectement, elle nous ramène à une autre église de Rome, cet admirable monument qui, dédié à tous les dieux, est devenu ensuite l'église de *Sancta Maria ad Martyres*. Étant d'époque plus récente, elle n'a la station qu'une fois, le vendredi dans l'octave de Pâques.

---

[1] De Maistre, *Du Pape*, conclusion, éd. 1857, p. 483. Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*, ch. XII. t. II, p. 409. Cf. sur tout cela notre article, *La fête des morts et la Toussaint*, dans la *Revue du clergé français*, 1er nov. 1909, p. 265 sq.

[2] Il faut savoir que les folkloristes et mythologues se sont livrés sur ce point à des fantaisies vraiment divertissantes. Voir à la fin de la conférence la note sur la fête de la Toussaint.

Je n'ajouterai que deux exemples pour terminer cette démonstration, la fête de la Chaire de saint Pierre et celle de ses chaînes.

Nous avons au calendrier romain, on le sait, deux fêtes de la chaire de saint Pierre ; au 18 janvier, la fête de saint Pierre à Rome, et au 22 février, une fête de la chaire de saint Pierre à Antioche.

Sans entrer dans une discussion qui nous entraînerait trop loin, je dirai que les critiques d'aujourd'hui semblent d'accord pour dire que la mention d'Antioche du 22 février, n'est qu'une addition postérieure due au rédacteur de l'édition auxerroise du martyrologe hiéronymien et n'a pas de valeur historique. [1] C'est ce que de Rossi avait déjà démontré, après d'autres. Selon lui, les deux fêtes désigneraient bien deux chaires différentes, mais deux chaires de saint Pierre à Rome ; au 18 janvier serait la chaire de l'apôtre dans un des cimetières de Rome, le cimetière ostrien, sur la voie nomentane, au 22 février, la chaire de saint Pierre au Vatican.

Le cimetière ostrien est une des plus anciennes catacombes de Rome. Il est désigné dans les documents anciens sous ce titre *ubi Petrus baptizabat, in cœmeterium fontis sancti Petri, ad nymphas sancti Petri.* Le cimetière ostrien était donc considéré comme celui de Pierre, le cimetière où Pierre baptisait. Là était une chaire de l'apôtre, car saint Grégoire le Grand envoie à la reine Théodelinde comme relique, de l'huile qui avait brûlé devant la chaire où Pierre s'assit d'abord, *oleum de sede ubi prius sedit sanctus Petrus.* On montre encore dans la crypte de sainte Emérentienne, une chaire taillée dans le tuf, qui serait celle de saint Pierre. [2]

Je dois dire que ces hypothèses, si ingénieuses et si séduisantes ne sont pas admises par tous, et que d'autres critiques voient dans ces deux fêtes un simple doublet liturgique, et qu'en somme il n'y aurait eu, au commencement, qu'une seule fête de la chaire de saint Pierre, celle du 22 février.

Quoi qu'il en soit de ceci et sans entrer dans une discussion technique, disons que nous sommes sur un terrain plus solide, historiquement parlant, avec la fête du 22 février.

Et tout d'abord remarquons cette date. C'est celle d'une fête païenne appelée la *cara cognatio* ou *charistia,* dans laquelle on

---

1 Voir la note sur la chaire de saint Pierre.

2 Cependant sur ce point voir mon article sur la *chaire de saint Pierre. Dict. d'archéol. et de liturgie,* col. 87.

célébrait par des festins et d'autres manifestations profanes, le souvenir des défunts de chaque famille. Il fallait remplacer par une fête chrétienne cette fête païenne ; c'est pour ce motif que le 22 aurait été choisi. Notez que dans les homélies prononcées à cette occasion, les prédicateurs chrétiens, au VIe ou au VIIe siècle, font allusion à ces superstitions païennes. Dans celle que nous lisons aujourd'hui encore au bréviaire et qui est donnée comme de saint Augustin, nous trouvons ces mots : « La coutume ecclésiastique ayant introduit avec raison cette fête dans les églises, je m'étonne comment chez certains fidèles aujourd'hui encore cette erreur puisse subsister, qu'ils apportent sur les tombes des défunts des mets et des vins, comme si les âmes sorties des corps demandaient encore une nourriture charnelle. »

Cette homélie fait écho à un canon du concile de Tours de l'an 567 (c. 22) qui dit : « il en est qui pour la fête de la chaire de saint Pierre apôtre, offrent des mets aux morts, et, après la Messe, retournant dans leurs maisons, ils reviennent aux erreurs des Gentils et après le corps du Seigneur, ils reçoivent les aliments consacrés aux démons. »

Ainsi ce jour là, au VIe siècle encore, des païens portaient sur les tombeaux de leurs défunts des aliments et du vin, comme si les âmes de ces morts pouvaient encore s'en nourrir ! Et les chrétiens ignorants, en sortant du service divin, et après avoir reçu le corps du Seigneur, s'asseyaient à des tables païennes et mangeaient des mets consacrés aux idoles. Tant il était difficile d'arracher les chrétiens aux habitudes païennes.

Cette fête du 22 février nous ramène au Vatican. C'est dans l'abside de la basilique que la chaire est encore conservée. La station était encore ce jour-là à Saint-Pierre ; pendant la cérémonie, le pape s'asseyait sur cette chaire. [1] Après le baptême, on conduisait les néophytes devant cette chaire, comme pour les confirmer dans la foi de Pierre. [2] Cette relique est une des plus vénérables de Rome. Elle est enfermée dans un monument de bronze, œuvre de Bernin, sous Alexandre VII, 1663. En 1867, pour les fêtes du centenaire de saint Pierre, on découvrit la chaire et on put en prendre des photographies. [3]

1 Cf. plus haut p. 94, note 1.

2 Ennodius, *Apolog.*

3 Cf. notre article *Dict. d'archéol.*, p. 86.

Quant aux chaînes de saint Pierre, autre relique insigne de la ville éternelle, elles ont aussi leur fête au 1er août ; c'est la fête que nous appelons *sancti Petri ad vincula,* ou Saint-Pierre-ès-liens. Si nous voulons nous aussi vénérer ces chaînes que, selon la tradition, a portées le prince des apôtres, il nous faut aborder une autre basilique, dont nous n'avons rien dit jusqu'ici, la basilique Eudoxienne ou Saint-Pierre-aux-liens. [1]

Cette basilique construite comme Sainte-Marie-Majeure,sur l'Esquilin, à l'endroit où furent les thermes de Trajan, est parmi les plus anciennes de Rome ; c'est un des *tituli* de la troisième région connue sous le vocable de *titulus apostolorum* ou *ad vincula Petri.* Il en est fait mention au concile d'Ephèse en 431, où le représentant du pape souscrit comme prêtre de l'Église des apôtres. [2] Sous Sixte III (432-440), elle est reconstruite aux frais de la famille impériale d'Orient, et particulièrement de la princesse Eudoxie, d'où le nom de basilique Eudoxienne qu'on lui donne aussi quelquefois.

En 544 le diacre Arator, un des beaux esprits de ce temps, donna dans la basilique même, lecture d'un poëme qui passa pour le chef d'œuvre de l'époque, et où il est fait une allusion aux chaînes conservées dans l'église (Grisar II, 103-105).

La basilique actuelle a conservé la forme qu'elle avait sous Sixte III [3] (voir la description *Dict. d'archéol.* au mot *Chaînes* p. 10.)

Des fouilles en 1876 firent découvrir un oratoire qui remonte au IVe siècle, et fut le premier noyau de la basilique. Ainsi dans cette ville incomparable, on ne peut donner un coup de pioche sans rencontrer le tuf sur lequel repose l'église primitive.

Plusieurs inscriptions très anciennes trouvées dans l'église, font allusion aux chaînes de Pierre. [3] Nous ne citerons que la suivante qui a passé dans l'office :

Solve iuvante Deo terrarum Petre catenas
Qui facis ut pateant cœlestia regna beatis
Ipse tua Petre disrumpere vincula iussit
Qui te constituit mundanos solvere nexus.

(Graduel 1er août, Thomasi IV, p. 122 et répons.)

---

1 Cf. le chapitre XX dans Gerbet, *Esquisse.* t. III p. 40-134 ; ce long chapitre sur la basilique est tout entier de Bonnetty.

2 Grisar, I, 155.

3 Cf. Dom Leclercq, *Chaînes, Diction. d'arch.* col., 3, 4, 5.

Ces vers peuvent être attribués vraisemblablement à Achille, évêque de Spolète qui, vers 419, avait construit dans ce lieu une basilique à saint Pierre, où il invitait les pèlerins à venir vénérer une relique des chaînes de Pierre que possédait son église. [1]

Ces chaînes de Pierre existent encore aujourd'hui. Elles se composent dans leur état actuel, de deux morceaux ; l'un comprend 23 chaînons allongés, le dernier est contourné et s'attache à deux fers recourbés en forme de demi-cercle qui étaient destinés à enserrer le cou. [2] L'autre partie se compose de onze chaînons de même nature et de même forme que les précédents ; elle était destinée aux mains. Ce sont d'après la tradition les chaînes dont l'apôtre fut chargé à Rome, dans sa prison et qui devinrent dans la suite si célèbres. Il faudrait pouvoir étudier tout l'office du premier août dans lequel l'Église chante ces chaînes vénérables.

On a vu par ce qui précède que nous pouvons en suivre l'histoire jusqu'au IVe siècle. Quant au récit d'une chaîne que l'apôtre aurait portée à Jérusalem quand Hérode le fit mettre aux fers, et qui aurait été rapportée à Rome par Eudoxie, c'est une légende qui a été conservée jusqu'ici dans le bréviaire, mais qui est dénuée d'autorité.

La date du 1er août où nous faisons la fête de Saint-Pierre-ès-Liens, est celle de la dédicace de la basilique. Et l'on croit que cette date aurait été choisie pour remplacer un jour de féries solennelles que les païens célébraient en l'honneur d'Auguste, et qui, à Rome surtout, étaient très populaires. Le mois d'août *(Augustus)* s'était jusqu'à cet empereur appelé *sextilis*, parce qu'il était le sixième dans la série des mois, depuis mars qui ouvrait l'année romaine, de même que le septième mois s'appelait septembre, le huitième octobre, le neuvième novembre, le dixième décembre. Par flatterie pour Auguste, on appela désormais le VIe mois *Augustus* d'où nous avons fait août, comme on avait appelé le Ve mois, *Julius*, dont nous avons fait juillet, en l'honneur de Jules César.

Ainsi le 1er août fut sanctifié par une fête chrétienne, et saint Pierre supplanta Auguste. [3] On accourait de toutes parts vénérer

[1] Ib. col. 7.

[2] Voir la reproduction de la photographie, *Dict. d'archéol.* loc. cit., fig. 2384.

[3] Duchesne, p. 286 ; Kellner, 274, cf. Probst, *die ältesten röm. sacram.* p. 274.

les chaînes de Pierre ; les pèlerins ne manquaient pas de visiter la basilique eudoxienne ; souvent aussi on envoyait au loin des reliques des chaînes ; soit des objets qui les avaient touchées, soit un peu de rouille qu'on en avait détaché.

En dehors de la solennité du premier août, Saint-Pierre-aux-liens a encore la station le lundi de la première semaine de Carême et le samedi de l'octave de la Pentecôte. L'oraison *super populum* de ce jour de carême porte ces mots « *absolve nostrorum vincula peccatorum* » qui sont peut-être une allusion aux chaînes de Pierre, et le lundi de l'octave, l'Épître fait allusion à un discours de l'apôtre dans les Actes ch. X.

Nous nous réjouirons que l'Église nous donne ainsi trois fois dans l'année, l'occasion d'aller visiter cette insigne basilique de l'Esquilin, et d'y vénérer les chaînes de l'apôtre, que l'on a pu charger ici-bas de fers, mais qui n'en a pas moins gardé le droit de lier et de délier les liens des pécheurs sur la terre comme dans le ciel.

Que vous dirai-je en terminant, Messieurs ?

Il est des archéologues, des antiquaires, des artistes qui aiment Rome « d'une violente amour. » Ils en vénèrent toutes les pierres ; au besoin ils pourraient en répéter l'histoire. Ils y sont chez eux. Ils ne voient pas pour eux d'autre ville où la vie vaille la peine d'être vécue.

Ce que j'ai cherché à éveiller en vous, ce n'est pas une passion pour les vieilles pierres et les antiquités, passion pourtant innocente et même éminemment respectable.

C'est plus que cela, c'est l'amour de nos traditions catholiques que j'aurais voulu exciter dans vos âmes. On ne peut vivre longtemps dans ce milieu sans se laisser pénétrer par le charme de ces souvenirs. Combien de protestants se sont convertis à Rome ! Pour un Gibbon, pour un Middleton qui en reviennent un peu plus fanatiques, un peu plus incrédules, combien d'autres dont ce séjour a fait des chrétiens, combien s'ils n'ont pas encore embrassé notre foi, s'en sont trouvés plus bienveillants, plus ouverts aux choses catholiques !

Pour moi, j'aurais voulu faire naître en vous les sentiments qui ont amené à Rome tant de milliers de pèlerins, qui leur ont fait répandre des larmes sur la tombe de saint Paul, les ont prosternés devant celle de Pierre, et ont fait jaillir de leur cœur un acte de foi en même temps qu'une prière ardente.

BIBLIOGRAPHIE

Note sur les stations et la topographie religieuse de Rome en général.

CIAMPINI, *De sacris aedificiis a Constantino M. constructis*, Rome, 1693, fol. 35 pl.

FILIPPINI, *Ristretto della Chiesa de' SS. Silvestro e Martino de'Monti*, Roma, 1639.

J. SETTELE, *Notizie compendiose delle sagre stazioni e chiese stazionali di Roma*, Rome, 1833, in-12.

SEVERANUS, *Memorie sagre delle sette Chiese di Roma, e di altri Luoghi che si trovano per le strade di esse*, 8° Roma, 1630.

POMPEO UGONIO, *Istoria delle stazioni di Roma*, Rome, 1588 (réimprimé par Mgr de Mérode).

PIAZZA, *Breve notizia delle sacre stazioni e della Scala santa*, *estratta dal Mazzolari dal Piazza*, Rome, 1846.

GERBET, *Esquisse de Rome chrétienne*, Paris, 1882, 3 vol. in-12.

L. VON SYBEL. *Das Christentum der Katakomben u. Basiliken*, *Hist. Zeitsch.*, t. CVI, n. 1. 1911.

CHAN. DE BLESER, *Rome et ses Monuments. Guide du voyageur catholique dans la capitale du monde chrétien*, 4e éd. Didot, 1881. In-12.

GRISAR (HARTMANN), S. J. *Geschichte Roms und der Päpste im Mittelalter*, mit besonderer Berücksichtigung von Kultur und Kunst nach den Quellen dargestellt. — I. *Rom beim Ausgang der antiken Welt*. Nach den schriftlichen Quellen und den Monumenten mit 228 historischen Abbildungen und Plänen, darunter ein Plan Forma Urbis Romæ saec. IV-VII in Farbendruck (XX und 856 p.) Fribourg, Herder, 1901.

Traduction Italienne. — Roma alla fine del Mondo Antico secondo le fonti scritte ed i monumenti per Hartmanno Grisar S. J. Traduzione del Sac. Prof. Angelo Mercati, 2a edizione 1908. Roma, Desclée, in-4°.

Traduction Française. — Histoire de Rome et des Papes au moyen-âge. T. I. *Rome au déclin du monde antique*. Livre Ier. Traduit

de l'allemand avec l'autorisation et des corrections de l'auteur par E.-G. Ledos. Paris, Desclée, 1906. In-8, 465 p. 140 fig. Livre 2e. Paris, Desclée, 1908.

Horace Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*. t. III. *Basiliques et églises de Rome*. Paris, 1902. In-12.

Pascal, *Dict. de Liturgie. éd. Migne*, au mot *stations*, p. 1165-1169.

Mabillon, *Musaeum Italicum*, t. II. p. XXXI-XXXV.

Binterim, *Denkwürdigkeiten*, t. V. 1. p. 875; t. V p. 111-124.

Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, 1892, t. VI, p. 76-88. *Les stations*.

Barbier de Montault, *Les stations et dimanches de carême à Rome*, Rome, 1865, 8o Spithover.

Barbier de Montault, *L'Année liturgique à Rome*, in-16, Paris, 1857.

Les stations liturgiques, dans le *Messager des fidèles* (*Revue bénédictine*), 1886, 1887, t. III, p. 10-14.

C. Callewaert, *De invloed der romeinsche « stationes » op onze liturgische gebeden en Lezingen*. (Influence des stations romaines sur nos prières liturgiques et les leçons,) dans *Liturgisch Tijdschrift,* Mars 1911, p. 172-186.

Dom G. Morin, *Liturgie et basiliques de Rome au milieu du VIIe siècle*, *R. bénéd.* 1911. n. 3-4, p. 296-330.

Dom H. Peillon, *L'Antiphonaire de Pamélius, R. Bénéd.* 1912, p. 411-437.

Sur les Stations :

Bianchini, cf. *P. L.,* t. CXXVIII, p. 353.

Moroni, *Dizionario*, t. LXIX, p. 280 sq.

Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 244.

Funk, *Real-Encyclop.*, de Kraus, t. II, p. 782-783.

Grisar, *Die Stationsfeier u. der erste römische Ordo*, dans *Zeitschrift f. Kathol. Theol.* t. IX, 1885. p. 385-422.

— *L'ordine primo romano, formulario della processione e messa pontificia*. Diss. IV. de H. Grisar, *Analecta Romana,* vol. I. Roma, 1899. p. 195-230.

Ordo Romanus primus, *with introduction and notes*, by G. Cuthbert F. Atchley, London, de la More Press, 1905. 8o t. VI de la *Library of liturgiology and ecclesiology*.

Armellini (Mariano), *Le Chiese di Roma dalle origini sino al secolo XVI*. Roma, Tipografia editrice romana, Via del Nazareno, 14, 1887.

De stationibus Urbis Romae in missali Romano designatis, dans Nilles, *Kalendarium*, t. II, p. 61 sq.

Burnichon, dans *Études des Pères de la C. de J.*, t. CIV, Paris 1905, p. 205-224 ; Dom Leclercq, *Station days*, dans *Catholic Encyclopedia*, t. XIV.

Sur la topographie de Rome et les régions ecclésiastiques :

Rossi, *Roma Sotter.*, t. III, p. 514 sq.

» *Piante di Roma*, p. 78, 79.

Jordan, *Topographie der Stadt Rom.*, t. I, 1878, p. 78. II, 1871, p. 315.

Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. I, p. 148, n. 3.

Duchesne, *Les circonscriptions de Rome*, *Revue des questions histor.* t. XXIV, 1878, p. 217-225.

Gatti, *Bullettino*, 1883, p. 102.

Mgr Duchesne, *Notes sur la topographie de Rome au Moyen-Age*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire.*

Note I, dans vol. *VI*, 1886, p. 25.

Note II, *Les titres presbytéraux et les diaconies,* dans vol. *VII*, 1887, p. 217-243.

Note III, *Sainte Anastasie* dans vol. VII, p. 387-413.

Vaticana. Vol. XXII, 1902, p. 3-22 (sur les villas de Néron au Vatican, les jardins de Néron et ses martyrs).

Vaticana (suite) ib. 385-428. (sur S. Grégoire in Palatio et S. Vincent au Vatican).

O. Marucchi, *Le Guide du Forum romain et du Palatin d'après les dernières découvertes*, Rome, Desclée 1911.

Mgr Duchesne, *Le forum chrétien*, Rome, 1899, in-18.

Henry Thédenat, *Le forum romain et les forums impériaux*, Paris, 1904, in-12.

Note sur l'église des saints Jean et Paul.

Le P. Germano, *La casa celimontana dei SS. Martiri Giovanni e Paolo*, Rome, 1889.

Allard, *La maison des Martyrs*, dans *Etudes d'hist. et d'archéologie*, 1899, p. 202.

Actes des SS. Jean et Paul.

Pio Franchi de Cavalieri, *Nuove note agiologiche* dans *Studi e Testi*, fasc. 9. p. 56.

DUFOURCQ, *Etudes sur les gesta Martyrum romains*, 1900. — (p. 309, sq.)

Note sur les IV Temps.

DOM G. MORIN, *L'origine des Quatre-Temps*, *R. bénédictine*, t. XIV (1897), p. 337-346. cf. aussi ibidem, 1910, p. 58, note.

Mgr DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, p. 223.

A. DE WAAL, *Geist u. Geschichte der Quatember*, dans *der Katholik*, Mayence, VII, 1911, p. 401-411, n. 6 et 7. De Waal rejette l'explication de dom Morin, cf. *Rassegna Gregoriana*, Agosto-Nov., 1911, p. 299-301 et Grisar, *Storia di Roma I*, trad. ital. 1908, p. 777 sq.

Sur les Quatre-Temps voir encore :

E. F. SCHUTZ, *De quatuor temporum jejuniis vulgo : Quatember*, in 4, Weringer, 1723.

MURATORI, *De quatuor temporum jejuniis eorumque origine et usu,* dans ses *Anecdota,* t. II, p. 246 sq.

THOMASI, *Opera*, t. VI, p. 14, 15, 20, 21, 118, 152, 162, 176.

PROBST, *Die römische Sacramentarien*, p. 99, p. 191, 194.

LEJAY, *Revue d'hist. et de littérature*, 1902, p. 361.

Note sur la fête de la Toussaint.

FRAZER, *Adonis, Attis, Osiris, Studies in the History of oriental religion*, Londres, 1906, p. 242-256 ; SAINTYVES, *Les saints, successeurs des dieux*, p. 81, et notre article : *La fête des morts et la Toussaint*, dans *Revue du clergé français*, 1er Nov. 1909, p. 259-274 ; L'ABBÉ VACANDARD, *Etudes de critique et d'histoire religieuses,* 3e série, Paris, 1912, p. 118-122 (La Toussaint).

Note sur la Chaire de Saint Pierre à Rome.

Dans notre article auquel nous avons renvoyé, nous avons cité une bibliographie abondante. Parmi les principaux ouvrages, voir STEVENSON, *Kathedra des heiligen Petrus* dans *Realencyclopädie d. christl. Alterthümer,* 1886, t. II. p. 156-161 ; *Kirchenlexicon,* art. *Cathedra,* t. II. p. 2060 ; de ROSSI, *La Cathedra di S. Pietro del vaticano e quella del cemeterio ostriano, Bull. di archeol. crist.,* 1867, p. 33 sq. O. MARUCCHI, *La recente controversia sul cimitero ostriano e sulla sede primitiva di S. Pietro in Roma,* dans *Nuovo Bull. di archeol. crist.* 1903, p. 199 sq.

NOTES DE LA LITURGIE

PAR

D. LAMBERT BAUDUIN

de l'abbaye du Mont-César, Louvain.

SOMMAIRE

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

I. Pour être liturgiques, les actes du culte doivent être des actes officiels de l'Église. — II. Les notes de la liturgie dérivent donc de la nature de l'Église. — III. L'Église est la société visible et universelle du Christ fondée pour sanctifier les hommes. — IV. Considérée au point de vue social, l'Église donne à la liturgie un caractère collectif d'où dérive cette unité dont l'Église primitive était pénétrée, et dont l'expression est restée dans la liturgie, surtout dans la liturgie eucharistique. — V. Témoignages des Pères.

—

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

I. La prière de l'Église doit être hiérarchique. — II. Jésus-Christ médiateur, grand-prêtre de la loi nouvelle, rend à Dieu son Père le culte parfait. — III. Des ministres sont ses instruments sur la terre pour la sanctification des âmes — ils sont des médiateurs entre Dieu et l'homme. — IV. La liturgie est une prière profondément hiérarchique. — V. Témoignage des Pères, — de la liturgie stationale, — de certains usages : l'autel épiscopal, l'autel papal, l'enceinte réservée au clergé. — VI. Conclusion.



Dom Lambert Beauduin



Abbaye du Mont-César, Louvain

NOTES DE LA LITURGIE [1]

I

Avant d'entrer dans notre sujet, quelques brèves observations seront nécessaires pour le situer exactement dans le plan d'ensemble des études liturgiques autant que pour en préciser et en justifier le point de vue.

Depuis longtemps je suis en quête d'une définition vraiment satisfaisante de la liturgie. Zaccaria, dans un de ses ouvrages, a dressé tout un catalogue des définitions courantes : j'avoue n'avoir pu fixer mon choix.

Ne pourrait-on la définir : le *culte de l'Église* ? Incontestablement cette formule est claire et concise : elle est aussi suffisamment compréhensive, car elle épuise tout le contenu de la chose en exprimant les deux notions fondamentales, les deux éléments essentiels qui se retrouvent dans tout acte liturgique et qui suffisent à le caractériser.

Le mot *culte* exprime l'ensemble des actes de la vertu de religion par lesquels l'homme reconnaît le souverain domaine de Dieu, principe et fin de toutes choses. Le mot *Église* détermine parmi ces actes ceux qui ont reçu leur forme authentique et officielle de l'autorité religieuse, ceux que cette autorité reconnaît comme siens et accomplit par ses fondés de pouvoir.

Dans notre définition, la notion de culte tient lieu de notion

[1] Absorbé par ses multiples occupations, D. Bauduin n'a pu nous fournir qu'un bref résumé des conférences si vivantes qu'il a prononcées à la *Semaine liturgique* de Maredsous. N. D. L. R.

générique qui reçoit par la notion d'Église sa délimitation spécifique. Tous les actes de la vertu de religion ne sont pas liturgiques ; il doit s'y ajouter à cette fin un second élément qui les spécifie : l'Église doit se les approprier, en faire son culte propre : c'est le culte de l'Église, la liturgie.

En approfondissant ces deux notions, on obtiendrait une étude fondamentale logiquement ordonnée qui servirait d'introduction à un traité complet de liturgie. Dans nos deux conférences nous ne sortirons pas du cadre de cette introduction. C'est la première délimitation de notre sujet.

Il en est une autre : dans cette introduction même nous ne nous arrêterons pas à la notion de culte. Il faudrait y rechercher quel est dans la religion catholique le *terme* suprême du culte, quel en est le *sujet*, quel en est l'*acte* par excellence qui l'accomplit parfaitement. Ce développement fournirait l'occasion de montrer la mise en œuvre constante dans la liturgie des dogmes fondamentaux de la doctrine catholique, la Sainte Trinité, l'Incarnation,la Rédemption, le sacrifice eucharistique.

Il ne nous reste donc qu'un élément à envisager celui qui enlève à un acte cultuel quelconque son caractère privé et lui communique une valeur sociale, en fait un acte de toute la société religieuse, l'expression authentique de la religion de tous ses membres, en un mot le culte de l'*Église*.

Le culte des Saints nous fournit un exemple de ce que nous venons de dire. Il est loisible au fidèle dans sa dévotion privée d'invoquer les personnes pieuses qu'il a connues ici-bas. C'est un acte cultuel ; le premier élément s'y retrouve. Mais le second élément, essentiel lui aussi pour constituer un acte liturgique, fait défaut : l'Église ne s'est pas appropriée ce culte, elle ne lui a pas imprimé son caractère *liturgique* : elle le fera par le décret de canonisation, et c'est la vraie portée de cette décision pontificale qui pour cette raison, est rendue par la *Congrégation des Rites*.

Sans doute les livres liturgiques et les collections des actes conciliaires nous renseignent suffisamment sur le caractère officiel attaché par l'autorité légitime aux différentes manifestations cultuelles : en cette matière, comme en toute autre matière ecclésiastique, la volonté pontificale n'est limitée que par les institutions divines. Mais cette autorité n'est pas arbitraire et capricieuse. Dans la fixation de son canon liturgique, elle s'inspire de certains principes, elle suit certaines règles, d'autant plus sacrées à ses yeux que

le culte confine de plus près avec des questions de doctrine et de piété. De là, certains traits distinctifs qui deviendront inséparables de la prière liturgique et qui serviront à la caractériser.

Ce sont ces caractères généraux que la tradition ecclésiastique a consacrés dans ses formes cultuelles, *ces notes* distinctives, habituellement du moins, des actes liturgiques que nous voudrions rechercher dans cette conférence. Je dis : habituellement, car il est bien entendu et nous tenons à insister, que l'autorité ecclésiastique pourra toujours inscrire dans son canon liturgique des actes dépourvus de ces notes : la force obligatoire de ceux-ci n'en sera pas diminuée. Mais il n'en est pas moins vrai que la composition liturgique, comme toutes les branches de la science ecclésiastique, a ses lois générales, son type classique que l'autorité, sauf quelques rares exceptions, conserve et applique avec une constante sollicitude.

Je crois avoir suffisamment délimité l'espace très restreint dans lequel nous nous enfermons et que nous voudrions exploiter, hélas ! très superficiellement. Pour le faire il nous suffira d'observer l'Église ; entendre prier ses assemblées chrétiennes aux époques les plus fécondes de sa vie intérieure et de constater avec joie que, à travers bien des vicissitudes notre liturgie actuelle conserve ces traits distinctifs traditionnels qui jaillissent d'ailleurs spontanément de sa nature immuable. Oui, quand nous prions avec l'Église catholique, nous prions comme a prié l'Église des premiers siècles, comme prient aujourd'hui, malgré des nuances accidentelles, tous les enfants de la sainte Église romaine, comme prieront jusqu'à la fin des temps toutes les générations chrétiennes qui se succéderont sur la terre : *erant autem perseverantes in doctrina apostolorum, et communicatione fractionis panis et orationibus.* [1] Inscrites en exergue à la première page de l'histoire de l'Église, ces paroles résumeront jusqu'à la fin des siècles toute la vie intérieure du peuple chrétien.

*
* *

Nous l'avons dit, quand l'*Église* adore, loue, rend grâces, prie, nous sommes en présence du culte *liturgique*. Cette activité si essentielle à sa vie jaillira de sa nature même ; sa prière revêtira certains traits distinctifs essentiels qui correspondent à ceux mêmes

[1] Act. II. 42.

de l'Église ; elle se modèlera sur elle : *operari sequitur esse*. En examinant donc la nature de l'Église, nous trouverons le fondement des notes de la liturgie.

On peut ramener à cinq les éléments essentiels qui constituent l'Église.

1° C'est la *société visible* : caractère *social* de l'Église. De là une première série de notes de la liturgie : elle est *a*) collective, *b*) hiérarchique, *c*) officielle, *d*) extériorisée.

2° C'est la société *universelle* : caractère *universel* de l'Église. De là une deuxième série de notes de la liturgie : elle est : *e*) une, *f*) vivante, *g*) traditionnelle.

3° C'est la société du *Christ* : caractère *chrétien* de l'Église. Le Christ est donc le centre de la liturgie ; de là, troisième série de notes; elle est *h*) chrétienne par ses rapports avec l'Ancien Testament (*Christus heri*), *i*) dans ses rapports avec le Nouveau Testament (*Christus hodie*), *j*) dans ses rapports avec l'éternité (*in saecula*).

4° C'est la société fondée *pour sanctifier* le genre humain : catère *sanctificateur* de l'Eglise. De là une quatrième série de notes de la liturgie : *k*) lateutrique, *l*) théologique, *m*) sanctifiante.

5° C'est la société fondée *pour les hommes* : caractère *humain* de l'Église : de là cinquième série de notes de la liturgie : *n*) psychologique, *o*) symbolique (d'un symbolisme raisonnable occasionnel et biblique) et *p*) esthétique.

Nous ne développerons pas toutes ces notes; deux d'entre elles nous occuperont. Aujourd'hui, nous examinerons le caractère collectif, demain le caractère hiérarchique de la liturgie. La prière de l'Église est avant tout la prière d'une *société*. Tout devra donc affirmer cette fusion des esprits et des cœurs dans une seule formule ; cette *collecte* dans laquelle passent les adorations et les vœux de tout le corps mystique, c'est le caractère *collectif*. Le chrétien au cours de son pèlerinage n'est pas isolé dans son moi, Dieu n'a pas voulu des adorateurs individuels allant à lui chacun pour son compte. Rien n'est plus contraire à la conception divine. En façonnant l'organisme divin qui devait lui survivre et achever son œuvre, le Christ voulait réaliser entre les hommes cette unité dont il prenait en Dieu même l'exemplaire et le modèle : « Père, faites qu'ils soient un comme nous sommes un. » [1] Ébauchée ici-bas par les liens

[1] Jean. XVII. 22.

visibles de l'Église romaine, cette société surnaturelle se prolonge et se consomme dans l'éternité : elle comprend toutes les âmes sanctifiées par Jésus-Christ qui est le premier-né parmi les frères. Entre l'Église du ciel et l'Église de la terre règne une union intime qui deviendra un jour l'unité parfaite. Cette union se manifeste, s'entretient et se développe par une participation commune aux biens spirituels, par la communication des mérites et des biens individuels, par un échange continuel de prières offertes à Dieu pour le salut et le progrès spirituel de chaque membre et pour la prospérité croissante de tout le corps.

« L'amour passionné de cette unité a toujours été la marque la plus sensible de la véritable Église et des esprits les plus nobles qu'elle ait comptés dans son sein. Dès l'origine, il ne leur a pas suffi de maintenir l'unité essentielle de tous les fidèles dans la soumission à une même foi, à une même autorité visible ; ils ont voulu que cette union des esprits et des cœurs fut réalisée de la façon la plus complète par une communauté de vie que rendaient possible et même facile la ferveur et le nombre relativement restreint des premiers chrétiens. C'était là l'idéal : jamais un personnage véritablement grand et saint n'a paru dans l'Église jusqu'à nos jours qui ne l'ait admiré et envié, qui n'ait cherché à le faire refleurir autour de lui dans la mesure de ses forces. C'est si bien le nerf et la force vitale de l'Église, que les ennemis de celle-ci ne s'y trompent jamais. Tous les efforts des empereurs païens n'avaient qu'un but : empêcher les chrétiens de former des réunions. [1] »

Or le sentiment qui pénètre le plus intimement la prière de l'Église, qui en fait la puissance et la vie, c'est précisément ce sentiment de fraternité, d'union, de fusion des cœurs et des âmes, en un mot ce véritable esprit catholique.

Quoi de plus touchant et de plus expressif à ce point de vue que ces assemblées de fidèles, réunis autour de leur pasteur et associés activement par l'intelligence des prières et par le chant collectif au saint Sacrifice qui s'accomplit. Toute la famille est là : le chef préside : il salue plusieurs fois ses frères ; entonne les prières qu'ils doivent chanter après lui ; prie en leur nom dans une formule toujours au pluriel ; leur lit les écrits sacrés et le saint Évangile ; leur parle, les supplie d'élever leurs cœurs, de rendre grâces, de s'unir à

[1] *L'Idéal monastique et la vie chrétienne des premiers jours.* Abbaye de Maredsous, 1912, ch. VI. p. 95. Tout ce chapitre serait à citer ici.

lui ; leur souhaite la paix ; leur distribue la sainte communion ; remercie pour eux et les bénit une dernière fois avant de dissoudre l'assemblée. Renouvellement admirable de la dernière Cène, réalisation touchante de ce désir d'union qu'exprimait notre divin Maître dans sa prière sacerdotale.

Oui, la prière liturgique est l'ennemi irréconciliable de l'égoïsme et de l'individualisme religieux dont nous souffrons, parce qu'elle est la grande prière collective que notre Mère a composée pour ses enfants.

C'est surtout dans la liturgie eucharistique que ce caractère collectif reçoit son maximum d'intensité. Et pour avoir trop négligé d'envisager la sainte Eucharistie dans son cadre liturgique on a perdu de vue son second but, semblable au premier, à savoir d'unir les chrétiens entre eux et de développer ce caractère collectif de leur piété dont nous parlions plus haut. Nos pères dans la foi et en particulier saint Augustin insistaient beaucoup sur ce cachet d'unité et ils aimaient à appeler l'Eucharistie le Sacrement suprême d'unité. *Commendatur vobis in isto pane quomodo unitatem amare debeatis.* [1] *Ecce quod accepistis : Quomodo ergo unum videtis esse quod factum est, sic unum estote vos.* [2] *Virtus ipsa quae intelligitur, unitas est, ut redacti ad corpus ejus, effecti membra ejus, simus quod accipimus.* [3]

Ce n'est là que le commentaire des paroles de saint Paul : *Puisqu'il y a un seul pain, nous formons un seul corps, tout en étant plusieurs ; car nous participons tous à un même pain* [4].

Tout d'ailleurs dans l'institution de la sainte Eucharistie porte le cachet de la collectivité ; il faudrait citer ici toute la littérature primitive : nous la trouvons résumée dans l'ouvrage cité plus haut : « Chacun sait que dès la plus haute antiquité, du temps de saint Cyprien et même avant, ces offrandes matérielles ont été considérées comme le symbole frappant de l'union qui doit régner entre les chrétiens. Le vin, ce breuvage qui forme si bien un tout dans la coupe du sacrifice, provient cependant de plusieurs grains de raisin mêlés et pressés ensemble. Quant au pain, le symbolisme en est exprimé dans une formule rituelle remontant à l'âge apostolique : « Com-

1 Serm. CCXXVII.
2 Serm. CCXXIX.
3 Serm. LVIII.
4 I Cor. X, 17.

me les éléments de ce pain, épars sur les montagnes, se sont réunis en un seul tout, de même, ô notre Père, puisse ton Église se rassembler des extrémités de la terre dans ton royaume [1] ». Il n'est pas jusqu'à ces quelques gouttes d'eau mélangées au vin qui n'aient trait au mystère de l'union : S. Cyprien [2] nous apprend à y voir une figure de la part prise par le peuple chrétien au sacrifice du Verbe incarné, et tel est bien le sens de la prière que nous récitons encore chaque jour en faisant ce mélange [3] ».

Il nous faut mentionner ici les témoignages de deux Pères voisins de l'âge apostolique qui nous dépeignent la vie de l'Église à peine fondée, S. Ignace († sous Trajan 98-117) et S. Justin († vers 165). Dans son épître aux Magnésiens (VII. 1-2) ce dernier écrivait : « De même que le Seigneur, soit par lui-même, soit par les Apôtres, n'a rien fait sans le Père avec lequel il n'est qu'un, ne faites rien, vous non plus, en dehors de l'évêque et des presbytres. C'est en vain que vous essaieriez de faire passer pour louable une action accomplie en votre particulier ; il n'y a de bon que ce que vous faites en commun : une même prière, une même supplication, un seul et même esprit, une même espérance animée par la charité, dans une joie innocente : tout cela c'est Jésus-Christ au dessus duquel il n'y a rien. Accourez tous vous réunir dans le même temple de Dieu, au pied du même Autel, c'est-à-dire en Jésus-Christ un, qui est sorti du Père un, tout en lui restant uni, et qui est retourné à lui » [4]. Ce caractère collectif de la vie chrétienne primitive est mis dans un puissant relief par saint Justin. « Les prières que nous faisons tous ensemble étant achevées, nous nous saluons avec un baiser de paix. Puis celui qui préside parmi les frères ayant reçu le pain et le calice où est le vin mêlé d'eau qu'ils lui présentent, offre au Père commun de tous au nom du Fils et du Saint Esprit la louange et la gloire qui lui est due et emploie beaucoup de temps à la célébration de l'Eucharistie, c'est-à-dire à l'action de grâces que nous rendons à Dieu pour ses bienfaits. Le président ayant achevé ces prières et ces actions de grâces, tout le peuple fidèle qui est présent, s'écrie d'une commune voix : *Amen*, pour témoigner par ses acclamations et par

---

[1] Διδαχή n. IX. 4.

[2] Ep. LXIII. 13.

[3] *Idéal monastique* l. c. p. 102.

[4] *Les Pères Apostoliques* t. III. *St Ignace d'Antioche*, éd. Lelong. Paris, Picard, 1910. Ch. VII, 1-2.

ses vœux la part qu'il y prend, car *Amen* en hébreu signifie : il en est ainsi...[1] » La prédominance de plus en plus grande prise à notre époque par la liturgie privée tant de la Messe que de l'office a modifié profondément notre mentalité sur ce point. Nous ne sommes pas loin de considérer les Messes et les offices chantés comme un développement postérieur et extraordinaire d'un culte habituellement réduit et privé. Mais l'Église a toujours maintenu dans la célébration et la récitation privée ce caractère collectif très accentué que revêt le culte public. C'est pour cette raison que tant de cérémonies, de bénédictions, de rites qui n'ont toute leur signification que dans la liturgie solennelle, sont conservés cependant à l'Office privé. De ce nombre sont : à la Messe, l'Introït, le Graduel, le Verset alléluiatique, l'Offertoire, la Communion, qui appartiennent évidemment à la Messe publique, le *Iube domne benedicere* avant l'Évangile, et en général toutes les parties dialoguées ; à l'Office, les bénédictions avant chaque leçon, rendues nécessaires au chœur pour les différents lecteurs qui se succèdent au lutrin ; toutes les parties dialoguées, les amen etc... que le prêtre échange avec lui-même. Un observateur superficiel trouvera fastidieux et illogique ce conservatisme archaïque ; mais l'Église en juge autrement : elle veut affirmer sans cesse et rappeler aux prêtres la portée collective de la liturgie qu'il accomplit dans un isolement extérieur mais qui, en dépit de ces apparences, conserve toute sa valeur sociale.

A une époque de profonde décadence liturgique, au XVIe siècle, le cardinal Quignonez entreprit de reviser le bréviaire romain et supprima pour la récitation privée toutes ces pièces directement ordonnées à l'office choral. Son bréviaire réformé se répandit bientôt dans plusieurs provinces et l'Église romaine lui donna son approbation. Mais le cardinal théatin Caraffa, devenu pape sous le nom de Paul IV, sauva une tradition séculaire et rendit à l'office romain son caractère collectif primitif. On raconte que dans la Cathédrale de Saragosse, l'assemblée ne reconnaissant plus l'office des Ténèbres du Jeudi-saint dans le bréviaire de Quignonez adopté par le chapitre, croyant que celui-ci était devenu huguenot, éclata en émeute dans la cathédrale.

On retrouve cependant dans notre liturgie actuelle des pièces d'un caractère individuel et qui ont fini par y trouver place, grâce à la célébration privée. Aussi toutes ces pièces sont-elles d'intro-

[1] Apologie I, 6 et I, 65. Migne P. G. VI, 422.

duction plus récente ; souvent même elles avaient précédemment un caractère collectif : ainsi la prière après la communion : *Corpus tuum quod sumpsi etc.*, figure-t-elle dans l'ancien missel mozarabe au pluriel : *Corpus tuum quod sumpsimus*, etc.

Quant au *Credo* qui est au singulier il faut remarquer qu'il n'a pas été composé en vue de l'usage liturgique. Ce n'est qu'insensiblement et par étapes assez longues qu'il a trouvé place dans la liturgie eucharistique. Dans le missel mozarabe on trouve le symbole transposé au pluriel : « *Credimus in unum Deum*... »

Il y a plus : en unissant intimement tous les fidèles de l'Église militante, la prière liturgique met constamment en contact toutes les âmes sanctifiées par Jésus-Christ, quelque soit leur condition présente. La communion des Saints du ciel, de la terre et du purgatoire n'est pas une théorie abstraite, une foi spéculative pour le fidèle liturgiste, c'est une réalité constamment vécue et pratiquée.

Le martyrologe chanté solennellement chaque jour à Primes, le Propre du Temps du missel et du bréviaire qui rappelle chaque jour à toute l'Église le souvenir et l'intercession d'un des héros du christianisme ; l'invocation constante dans la liturgie quotidienne de la très sainte Vierge et de tous les Saints ; l'importance du culte des morts et le développement qu'il a reçu dès les âges les plus reculés, toute cette liturgie du ciel et du purgatoire n'est-elle pas l'affirmation de ce caractère collectif, et la mise en œuvre du dogme de la communion des Saints ? Un autre rite plus important encore à ce point de vue et qui était plus expressif jadis, c'est la lecture des dyptiques. Pendant l'Offertoire on proclamait solennellement les noms des fidèles vivants ou morts qui s'associent plus intimement au sacrifice par des offrandes ou des fondations : du Souverain Pontife et des pasteurs de l'Église ; de la très sainte Vierge, des Apôtres et des Martyrs, on a retrouvé des dyptiques qui portaient jusque deux ou trois cents noms. Dans la suite ce rite a été transporté dans le Canon lui-même et a été accompli à voix basse : ce sont les *Memento* actuels des Saints, des vivants et des morts.

On pourrait multiplier les exemples de cette première note de la prière liturgique : nous en avons dit assez, croyons-nous, pour établir que depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, l'Église, en qualité de société, a donné à toute sa prière un caractère profondément collectif ; à son contact habituel l'âme chrétienne se dilate et s'élargit : sa piété devient véritablement catholique.

NOTES DE LA LITURGIE

II

Quand l'Église prie, c'est toujours une collectivité qui prie, mais cette note ne suffirait pas à caractériser la prière d'une société. Un organisme social comporte nécessairement un autre élément, une autorité, une *hiérarchie,* et dès lors son activité spécifique, nous dirons tantôt sa liturgie, pour être sociale doit revêtir un second caractère, elle doit être hiérarchique.

Ce principe élémentaire de sociologie devient plus sacré et plus impérieux dans l'économie rédemptrice, car le divin Fondateur de l'Église a fait de la hiérarchie le fondement de toute son œuvre. Plus que toute autre activité sociale, la liturgie catholique doit donc être hiérarchique.

Avant de montrer la constante application de ce caractère dans la prière de la sainte Église, rappelons brièvement le dogme sur lequel il repose, à savoir la médiation unique et universelle de Jésus-Christ « unus mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus. »

Les hommes ont besoin pour adorer Dieu de la médiation du grand Prêtre de l'alliance nouvelle Notre Seigneur Jésus-Christ, le λειτουργός éternel [1] « per Dominum nostrum Iesum Christum ». Or notre unique prêtre est monté aux cieux, et c'est là qu'il accomplit pour l'éternité son ministère sacerdotal. En attendant que tous nous soyons réunis autour du trône de l'Agneau ac-

[1] Hebr. VIII. 2-6.

complissant à la gloire du Père la liturgie éternelle, le Christ exerce ici-bas son sacerdoce, il continue tout son ministère de Médiateur. Mais pour le rendre visible il a besoin cette fois de ministres qui lui prêtent leur activité humaine, d'instruments qui agissent en son nom, de fondés de pouvoirs ; c'est le sacerdoce catholique, transmission sacramentelle de l'unique sacerdoce de Jésus-Christ. Il ne peut donc y avoir *aucun acte cultuel* de l'assemblée chrétienne, aucun acte *liturgique* sans un médiateur visible. Sans le ministère d'un membre de la hiérarchie catholique, ce serait *l'anarchie.* C'est ce que nous appelons le caractère *hiérarchique* de la liturgie.

D'autre part cette médiation n'est pas moins nécessaire si l'on envisage les opérations divines dans les âmes, Dieu s'est fait une loi de dispenser ses dons aux hommes par l'intermédiaire des hommes eux-mêmes : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie». Par ces paroles, le Christ fondait ici-bas une paternité spirituelle, un sacerdoce, concentrant en lui toute la Rédemption et destiné à en transmettre les bienfaits. Si l'on envisage un second but du culte, la sanctification des hommes, ce caractère hiérarchique ne lui est donc pas moins indispensable.

Ces pouvoirs sacrés d'une extension très diverse aux multiples degrés de la hiérarchie, depuis le lecteur jusqu'à l'évêque, n'émanent pas de la communauté chrétienne. Le pontife assis dans sa cathédrale au fond de l'abside entouré de son presbyterium et présidant l'assemblée, le prêtre à l'autel, le diacre à l'ambon, le lecteur au lutrin, ne sont nullement les mandataires du peuple chrétien, munis par lui d'une délégation officielle, d'une mission représentative. Mille fois non: ils ne représentent pas le peuple mais Jésus-Christ : leur ministère est tout surnaturel, c'est du ciel qu'il descend avec Jésus-Christ et l'Église, rien d'humain dans son origine et sa nature, son caractère transcendant est complet ; la vocation à l'état ecclésiastique par l'évêque,l'ordination,l'exercice des pouvoirs reçus, tout ici vient d'en haut.

L'on voit par là combien l'élément *collectif* seul est insuffisant à caractériser la vraie piété catholique ; un culte sans la médiation visible d'une hiérarchie d'origine divine pourra convenir au protestantisme et aux religions d'État : il ne peut en aucune façon convenir à la religion catholique : c'est la négation pratique de notre sacerdoce et en dernière analyse, de la médiation unique et nécessaire du Christ rédempteur.

S'il en est ainsi,on comprend pourquoi la liturgie catholique tra-

duit si puissamnent cette vérité, et combien elle serait efficace pour refaire à ce point de vue les mentalités chrétiennes. La pıière privée est impuissante à inculquer cette dépendance hiérarchique des fidèles vis à vis des prêtres.

Prier avec son évêque, avec son curé, avec les prêtres, être tous unis non seulement au troupeau (caractère collectif), mais au pasteur (caractère hiérarchique) ; s'associer au moins par l'intention au saint Sacrifice qu'il offre pour nous, à l'office divin qu'il récite pour tout son peuple, bref développer une piété hiérarchique, n'est-ce pas resserrer puissamment les liens nécessaires de subordination et d'attachement qui doivent exister entre le sacerdoce et le peuple chrétiens et faire œuvre plus opportune que jamais ? Toute la tradition chrétienne a compris et réalisé dans ce sens le culte divin. Une seule communauté chrétienne s'organise dans chaque ville autour de l'évêque. Cette unité n'est pas seulement administrative et officielle ; c'est une réalité vécue qui se traduit dans toutes les manifestations de la vie religieuse. Une seule communauté et par conséquent un seul chef, un seul temple, un seul autel, un seul culte, un seul docteur, une seule prière, un seul cœur et une seule âme.

Un des témoins les plus illustres des temps apostoliques, saint Ignace d'Antioche, déjà cité, nous a laissé dans ses écrits la description de ce culte profondément hiérarchique des chrétientés primitives. L'intrépide confesseur de la foi, condamné aux bêtes, a été arraché violemment à sa chère église d'Antioche et expédié de Syrie jusque Rome pour subir son martyre. De sa prison, il écrit des lettres d'adieux à plusieurs églises d'Asie et leur adresse ses suprêmes conseils. Il faudrait lire *in extenso* ses épîtres aux Éphésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens etc., [1] pour se rendre compte de la place qu'occupait le chef de la hiérarchie dans le culte des communautés chrétiennes. « Suivez tous l'évêque, dit-il aux Smyrniotes, [2] comme Jésus-Christ (suivait) son Père et le presbyterium comme les Apôtres, quant aux diacres, vénérez-les comme la loi de Dieu. Ne faites jamais rien sans l'évêque, de ce qui concerne l'église. Ne regardez comme valide que l'Eucharistie célébrée sous la présidence de l'évêque ou de son délégué. Partout où paraît

---

[1] *Les Pères Apostoliques*. Collection Hemmer et Lejay t. III. *St. Ignace d'Antioche*. trad. Lelong. Paris, Picard. 1910.

[2] Ibidem, VIII, 1-2.

l'évêque, que là aussi soit la communauté, de même que partout où est le Christ Jésus, là aussi est l'Église Universelle. Il n'est permis ni de baptiser, ni de célébrer l'agape en dehors de l'évêque ; mais tout ce qu'il approuve est également agréé de Dieu ; de cette façon tout ce qui se fera (dans l'église) sera sûr et valide. »

Saint Clément, l'évêque de Rome de la fin du premier siècle, insistera également dans sa lettre aux Corinthiens [1] sur cette union à la hiérarchie dans les hommages à rendre à Dieu : « Nous devons faire avec ordre tout ce que le Maître nous a prescrit d'accomplir en des temps déterminés. Or, il nous a prescrit de nous acquitter des offrandes et du service divin non pas au hasard et sans ordre, mais en des temps et des heures fixés. Il a déterminé lui-même par sa décision souveraine à quels endroits et par quels ministres ils doivent s'accomplir... Ceux qui présentent leurs offrandes aux temps marqués sont bien accueillis et bienheureux ; car, à suivre les ordonnances du Maître, ils ne font pas fausse route. Au grand-prêtre des fonctions particulières ont été conférées ; aux prêtres on a marqué des places spéciales ; aux lévites incombent des services propres ; les laïcs sont liés par des préceptes particuliers aux laïcs. »

Le témoignage de ces deux Pères apostoliques qui nous dépeignent la vie de l'Église à peine fondée, de ces évêques des deux sièges les plus antiques Rome et Antioche, est confirmé par la tradition unanime des Pères et des écrivains ecclésiastiques. Dom Cabrol et dom Leclercq ont rassemblé dans une collection très complète ces documents liturgiques de l'antiquité. [2] Citons, vu sa signification spéciale, le texte de saint Justin dans son Apologie [3] : « Le jour du soleil (dimanche), tous, soit qu'ils habitent dans les villes, soit qu'ils habitent dans les campagnes, se réunissent dans le même lieu... La prière étant terminée, on apporte du pain, du vin et de l'eau ; le président prie et rend grâces aussi longtemps qu'il peut ; le peuple répond par l'acclamation : *Amen*. On distribue à chacun sa part et on envoie la leur aux absents par l'intermédiaire des diacres. »

Parmi les usages anciens qui accentuaient le plus fortement ce caractère hiérarchique, il faut citer les Messes stationnales. Dans

---

[1] Collection Hemmer et Lejay t. II. c. XL, 1-5.

[2] *Monumenta Ecclesiae liturgica.* Sectio 1a *Reliquiae liturgicae vetustissimae*, Didot 1900-1902.

[3] Ibidem, n° 815.

l'antiquité, malgré la multiplicité des églises dans la même ville, à certains jours il n'y avait qu'une assemblée commune, qu'une liturgie présidée par l'évêque, à laquelle toute la communauté, clergé et fidèles, était censée prendre part. Avant la fin de la fonction, le diacre annonçait au peuple le lieu de réunion du dimanche suivant; nous avons conservé dans notre missel actuel pour les Messes anciennes la désignation de l'église où devaient s'arrêter (stare, station) le peuple et le cortège pontifical qui s'y rendaient processionnellement. La liturgie de Rome conservera les traces de l'importance attachée à la liturgie présidée par l'évêque jusqu'au XII[e] siècle : « Dans les églises dépendantes (*in titulis*) situées en ville ou hors de la ville, nous dit Mabillon, on ne chantera pas la Messe avant la Messe publique de la cité ; dans ces églises, on ne sonnera pas les cloches, afin que tout le peuple se rende à la Messe publique, sauf peut-être les infirmes et les voyageurs. » [1]

Tout le culte de la communauté chrétienne se concentrait dans le chef de la hiérarchie. « Comme il n'y avait qu'un évêque, il n'y avait qu'un temple, un autel autour duquel tous les prêtres devaient se réunir pour s'associer à l'offrande et à la communion ; les prêtres n'officiaient qu'en l'absence de l'évêque ou sur son ordre. » [2] On n'érigeait qu'un autel pour toute la paroisse épiscopale : celui de l'évêque. Son *presbyterium* et ses diacres concélébraient avec lui et tout son peuple participait à son sacrifice. L'union nécessaire avec l'évêque ne se concevait pas sans l'unité du culte. Ériger un autel et y célébrer séparément équivalait pour un prêtre à s'excommunier lui-même et à créer un schisme dans la communauté. L'unité n'était donc pas une vague abstraction ou une formalité administrative, mais une réalité sentie et tangible, un dogme vécu tous les jours par la participation active de tous à la prière, à l'oblation, à la communion du même autel et du même pontife : *quae omnia unitatem sacerdotii in unaquaque diœcesi commendant.* [3] Tel est le caractère hiérarchique du culte vraiment catholique. Cette plénitude sacerdotale qui de l'évêque devait découler dans le corps mystique est admirablement signifiée par cette huile symbolique dont le Pontife consécrateur célèbre la vertu après l'avoir répandue sur la tête de l'élu : « Que cette onction, Seigneur, se

1 *Iter Italicum* t. II. Introduction p. CLXVI.

2 Thomassin, *Vetus et nova Ecclesiae disciplina* t. II, p. I, lib. II, cap. XXI.

3 Thomassin, *ibidem*.

répande abondamment sur sa tête ; qu'elle découle comme chez Aaron sur ses vêtements ; qu'elle descende jusqu'aux extrémités de son corps ; et qu'elle pénètre et imprègne tout son être de la puissance de votre Esprit... Qu'il soit ce serviteur sage et fidèle établi par vous, Seigneur, sur votre famille, pour lui distribuer au moment voulu la nourriture dont elle a besoin et rendre tous les hommes parfaits. » [1]

Est-il besoin de le dire ? En étudiant la législation liturgique antique, ce n'est pas un procès que nous voulons sournoisement instruire contre notre droit liturgique actuel. Mais sous les modalités contingentes de son code l'Église garde le même esprit,et pour nous en pénétrer plus vivement, il est utile de l'étudier aux époques où rien ne peut contrarier son épanouissement.

Dans son amour légitime de la tradition, la liturgie conservera longtemps plusieurs vestiges de cette ancienne discipline. Dom Martène [2] parle de ces différents usages : le respect particulier dont on entoure l'autel de l'évêque ; la défense faite aux prêtres de célébrer à l'autel où l'évêque a célébré ; la destination exclusive de l'autel majeur à la Messe pontificale, par exemple dans les basiliques patriarcales de Rome ; la participation de tous les curés de la ville à certaines fonctions épiscopales solennelles.

Au surplus notre culte actuel a conservé ce caractère profondément hiérarchique qu'il ne pourrait perdre,sans perdre du coup son caractère catholique. Aussi n'existe-t-il pas d'acte liturgique proprement dit qui ne soit présidé par un membre de la hiérarchie. Habituellement celui-ci pour symboliser le caractère public et officiel de sa fonction, sera revêtu de ses ornements sacrés. Cette médiation se traduit par toute l'organisation du culte : c'est le ministre de Jésus-Christ qui prononce les formules,qui entonne les parties communes, qui bénit, en un mot qui préside. Dans la partie de la Messe qui est proprement le sacrifice, le caractère hiérarchique s'accentue. C'est le prêtre qui parle seul ici, mais toujours au nom des fidèles qui le suivent et s'unissent à lui par une courte invocation ou *amen*.

L'organisation hiérarchique de l'église est tellement unie au culte que les différents degrés en sont marqués par une participation plus

---

1 *Pont. Rom.* Consécr. des évêques.
2 *De Ant. Eccl. Ritibus.* lib. I chap. III. art VI. § XII. Venise 1788.

ou moins intime et directe à la liturgie. Dans la célébration solennelle des saints mystères, on voit chaque ministre occuper son rang d'ordre et s'acquitter des fonctions de son ministère, et l'on peut dire que la loi qui règle pour chacun, depuis le lecteur jusqu'au pontife,tous les gestes,les hommages reçus ou rendus,la place occupée, en un mot toute son attitude à l'autel, est précisément la loi de son rang hiérarchique. Envisagées à ce point de vue, les rubriques qui fixent tous les détails du service de chaque ministre deviennent riches et pleines d'enseignements. « Les nombreuses rubriques qui prescrivent au diacre assistant de continuels déplacements à l'autel ou dans tout autre ministère, nous paraissent peut-être arbitraires et inextricables. Détrompez-vous. Songez un moment que le diacre est, comme son nom l'indique, le ministre du célébrant, c'est-à-dire inférieur en dignité au prêtre et appelé à lui prêter le concours de son ministère partout où cela peut être utile. En règle générale donc pendant les moments libres, il prendra une place qui marquera le rang supérieur du prêtre, c'est-à-dire à l'autel, derrière lui, sur un degré inférieur, en dehors de l'autel, à la gauche du prêtre s'il assiste seul, à sa droite si le sous-diacre est présent. Mais du moment où il doit effectivement aider le célébrant, par exemple pour préparer le pain et le vin, offrir l'encens ou le goupillon, soulever la chasuble ou la chape, tourner les pages du missel, couvrir ou découvrir le calice, il ira immédiatement se placer là où le service à rendre requiert sa présence : sauf pour le missel ce sera évidemment d'ordinaire à la droite du prêtre. A la lumière de cette idée générale si simple, les rubriques du diacre vous paraîtront logiques et simples. » [1]

Il en va de même du sous-diacre et des acolytes qui sont directement au service du diacre et n'ont pas de relations immédiates avec le célébrant : tout se fait par l'intermédiaire du diacre : navette, encensoir, encensement, goupillon, vin et eau, baiser de paix, etc.

La disposition matérielle du temple fait bien ressortir ce caractère hiérarchique de notre culte. De tout temps l'espace reservé à l'autel était séparé par une clôture (septum, cancellus, transenna), formée jadis de dalles de pierre ou de marbre ajourées posées sur champ et encastrées dans de petits plastres. Cette enceinte réservée s'appelait *presbyterium*. Son élévation majestueuse, son mystérieux

[1] Cf. Coll. Brug. XIII. pag. 639, article de M. Callewaert.

isolement, la richesse de sa décoration, tout rappelle la dignité éminente du prêtre et de ses ministres, seuls autorisés à y pénétrer. Pour les fidèles qui s'en rendent compte, et il suffit de le leur expliquer une fois, il y a dans cette seule disposition matérielle du chœur un enseignement intuitif très efficace. On sait la sévérité de l'ancienne discipline ecclésiastique relativement à l'accès du sanctuaire. Il était sévèrement interdit aux laïcs. Plus tard, tout en maintenant le principe de la séparation, on permit aux laïcs de franchir le cancel pour faire leur offrande et pour recevoir la communion, mais ils devaient se retirer immédiatement. A Constantinople, on alla même jusqu'à autoriser l'empereur à rester dans le sanctuaire, son offrande une fois faite. L'empereur Théodore étant venu à Milan, rapportent Théodoret [1] et Sozomène, [2] il crut jouir du même privilège. Comme il ne se retirait pas après avoir fait son offrande, Ambroise lui fit demander ce qui lui manquait, et le pria de se rappeler la différence qui existe entre les clercs et les laïcs devant l'autel du Seigneur.

Pour la communion on s'arrêtait aux balustrades, qui se transformèrent donc en bancs de communion. On le voit : la discipline liturgique était stricte sur ce point ; l'Église y attachait une telle importance que pour la faire respecter, elle faisait appel à l'autorité de ses conciles. Elle y voyait le symbole expressif de la hiérarchie sacerdotale, élément nécessaire et essentiel de la société du Christ.

Cette règle n'a pas changé : elle a été rappelée par de nombreux décrets. Les laïques ne doivent jamais être placés dans le chœur pendant les offices. Cette enceinte est réservée au clergé qui doit toujours être strictement séparé des laïcs pendant les fonctions liturgiques. Les clercs et enfants de chœur ne peuvent entrer dans le chœur, lorsque le saint Sacrement est exposé, sans être revêtus de la tunique et du surplis.

Nous finirons cet entretien par deux remarques. Et tout d'abord l'Église, tout en accentuant fortement le caractère hiérarchique de son culte, n'a pas voulu en faire une œuvre exclusivement ecclésiastique. Elle a maintenu une participation intime et active des fidèles à l'Action que les prêtres accomplissent au nom de tous. Ce contact, elle l'assure par ce continuel dialogue du célébrant et de

---

1 *Hist. Eccl.* P. G. LXXXII. col. 1237.
2 *Hist. Eccl.* P. G. LXVII. col. 1193.

l'assistance ; et par là elle combine parfaitement ce double caractère collectif et hiérarchique de la liturgie.

Ensuite, on voit par là quelle circonspection il faut apporter dans l'emploi des expressions comme celles-ci : sacerdoce mystique du peuple chrétien ; le peuple offre le sacrifice ; tout chrétien est prêtre. Susceptibles à la rigueur d'une explication favorable, ces expressions, depuis le protestantisme, sont dangereuses et faussent les mentalités. On ne saurait au contraire assez insister sur cette notion si catholique de hiérarchie visible et distincte, notion si affaiblie aujourd'hui et que la pratique de la liturgie inculque si puissamment.



Dom Fernand Cabrol



M. l'abbé A. Grégoire

CONTRIBUTIONS QU'OFFRE LA LITURGIE A L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION

PAR

M. L'ABBÉ A. GRÉGOIRE

Professeur de liturgie au grand séminaire de Tournay.

SOMMAIRE

Cours faisant suite à celui qui fut donné l'an dernier, à la semaine du Mont-César (Louvain), sur « la valeur instructive de la liturgie. »

La thèse fut alors proposée d'une manière générale. On voudrait à présent indiquer quelques exemples, et signaler le profit que peut retirer un catéchiste, un prédicateur :

1) Des textes des livres liturgiques :
   A) Épitres — Évangiles ;
   B) Hymnes — Préfaces — Antiennes.

2) Du cycle liturgique.

3) Des rites de la Messe solennelle :

Par ex. : A) Du rite de l'encensement ;
   B) Des honneurs rendus à l'Évangile ;
   C) Des rites accomplis par le célébrant sur les « oblata » ;
   D) Des prières dialoguées entre les officiants et l'assistance.

LA LITURGIE ET L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION

J'ai eu l'avantage, l'an dernier, à la *Semaine liturgique* du Mont-César, d'étudier la valeur instructive de la liturgie, d'étudier l'efficacité qu'elle possède pour enseigner notre sainte Religion. « Étudier » : je veux dire que je me suis attaché à dégager, à signaler le pourquoi, les raisons de ce pouvoir d'enseignement. Il convient, semble-t-il, de les ramener à trois :

le charme qu'exerce la beauté, la poésie des chants liturgiques, des cérémonies, des temples ;

l'éloquence suggestive des solennelles affirmations de nos croyances que sont les fêtes du cycle liturgique ;

enfin le langage instructif et concret des rites.

Par là, la liturgie revêt la vérité religieuse de puissants attraits sensibles qui, captivant l'imagination et échauffant le cœur, avivent singulièrement les convictions de l'esprit. Par là, elle nous fait marcher dans la vérité surnaturelle, non pas sans doute par les voies de la raison spéculative qui scrute le dogme, et s'élève toujours plus haut dans sa compréhension, mais en faisant vivre ce dogme par l'âme tout entière. Et si cela est vrai, il faudra bien reconnaître non seulement que la liturgie offre de précieux appoints, de remarquables contributions à l'enseignement de la Religion, mais que sa méthode d'enseignement est la meilleure, la moralement nécessaire pour toutes les âmes qui ne sont pas exercées à l'abstraction, c'est-à-dire pour l'immense majorité des âmes humaines. Il faudra bien aussi désavouer cette proposition parfois entendue, que la connaissance de la liturgie est une connaissance de surcroît, de luxe, à donner aux fidèles après tout le reste, et si on en a le temps.

Cet aperçu, comme il est resté dans les généralités, a bien pu réveiller l'attention de quelques-uns sur les ressources instructives de la liturgie, ou même y faire réfléchir une première fois. Au moins n'est-il pas douteux qu'il a fait demander des exemples, des applications ;

c'est à ce *desideratum* que je voudrais satisfaire,en reprenant la division en trois signalée plus haut. Et je vous propose aujourd'hui, du moins dans les deux premières parties de ce cours, des essais que j'ai faits, cette année même, dans un enseignement destiné à des jeunes filles de 14 à 18 ans, au Pensionnat des Dames Ursulines à Tournay.

« De ce cours », ai-je dit. En effet, selon toutes les apparences, je suis à une chaire de professeur, ou du moins à une table de conférencier. Mais, dans ma pensée, cette table est bien plutôt une table d'examen, table d'examen où je suis le candidat, tandis que vous êtes les juges. Ce qui veut dire que je suis assez préoccupé, en suivant le mouvement liturgique actuel, d'éviter tout reproche d'exagération. Et s'il y avait dans ce que je vais dire, de quoi mériter pareil reproche, rendez-moi, s'il vous plaît, le bon office de m'en avertir.

I. — PARTI QUE PEUT TIRER DES TEXTES LITURGIQUES UN CATÉCHISTE, UN PRÉDICATEUR

« Textes liturgiques », c'est-à-dire non pas seulement les pièces composées expressément en vue du culte : hymnes,préfaces,répons... mais aussi les Épitres et les Évangiles dits « liturgiques », [1] de par le choix que l'Église a fait d'eux pour être lus à l'assemblée des fidèles, et devenir ainsi un thème de prédication ; et encore, les homélies et sermons insérés dans le bréviaire, la prière officielle.

Les feuilles lithographiées qui viennent de vous être distribuées (nous les reproduisons ci-dessous) vous soumettent, comme exemple de la mise en œuvre des textes liturgiques, une leçon « finale » sur l'Église. Leçon finale — remarquez-le, s'il vous plaît — ou mieux encore leçon de répétition, supposant avant elle, un enseignement donné dans les termes techniques, et complet (selon la mesure où il doit l'être) sur la nature, la fondation divine, la mission, les notes de l'Église ; leçon ayant deux modestes prétentions : la première, de répéter plusieurs des parties essentielles du cours, en donnant à la répétition quelque attrait de nouveauté ; la seconde de faire « reconnaître » le dogme dans les textes liturgiques dont la piété de mes élèves est appelée à se nourrir.

---

[1] On peut en voir la liste, donnée comme appendice au « Nouveau Testament », traduction par l'abbé A. Crampon.

L'ÉGLISE DU CHRIST

A. — *Dans la totalité de ses membres.*

Dogme présenté en formules liturgiq.	**Références.**	**Exhortation.**
	I.	
PEUPLE ÉLU, figuré par Israël — dont Jésus est le roi par droit de nature, et par droit de conquête. — C'est l'héritage que l'Homme-Dieu s'est acquis au prix de son sang.	1. Impropères du Vendredi-Saint : *Popule meus, quid feci tibi.* 2. Nombreuses Oraisons, par ex. : *Unde et memores...* *Te Deum* v. 14, 17, 21, 22. Oraisons du Vendredi-Saint : 1e, 2e, 3e. — Droit de conquête. Préface de la Croix. Prose de Pâques : *Victimae paschali.* Hymne de la Passion : *Vexilla Regis.* Bénédiction des rameaux : 3e oraison.	Fierté de servir un roi si grand, si bon (Les deux étendards — S. Ignace).
	II.	
a) VIGNE dont Jésus est le cep, et les fidèles, les rameaux «greffés sur le Christ». *b*) CORPS MYSTIQUE dont Jésus est la tête, et dont l'âme est l'esprit de Dieu.	Vendredi-Saint : *Ego plantavi te vineam meam speciosissimam.* S. Jean XV — lu à la Messe pour un Martyr au temps pascal : *Protexisti.* S. Paul aux Éphésiens IV, lu à la Messe des SS. Simon et Jude. Vendredi-Saint : 3e oraison.	N.-S. à ses disciples : « Demeurez en moi, et moi en vous» — Prier avec l'Église, pour l'Église — La Communion des saints.
	III.	
ÉPOUSE DU CHRIST A) Exemple proposé par S. Paul (aux Eph. V) aux époux chré-	S. Paul à l'église de Corinthe, lu à la Messe pour une Vierge : *Dilexisti.* Antienne du Benedictus pour	Tendre amour pour N.-S. — Ambition de lui plaire.

Dogme présenté en formules liturgiq.	**Références**	**Exhortation.**
tiens : « Aimez vos épouses, comme le Christ a aimé l'Église. Il s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, pour la faire paraître devant lui, cette Église, glorieuse, sans tache, sans ride ni rien de semblable, mais sainte et immaculée ».	l'Épiphanie : *Hodie cœlesti sponso...*	
b) A la fin des temps, dans la Jérusalem céleste : noces de l'Agneau avec l'Église. L'Église triomphante : cité, temple, chantant la gloire de Dieu, fait de pierres vivantes qui sont les élus.	S. Jean — Apoc. XIX — lu à la Messe pour plusieurs Martyrs au temps pascal : *Sancti tui.* Idem XXI, lu à la Dédicace des Églises. Hymne de la Dédicace : *Cœlestis urbs Ierusalem.*	Espérance.

B. — *Dans ses pouvoirs sanctificateurs.*

Notre Mère Du cœur entr'ouvert de Jésus a coulé le sang divin qui régénère le monde. De même qu'Ève, la première mère des vivants fut formée d'une côte d'Adam, ainsi du côté de J.-C. est sortie l'Église, véritable Mère des vivants.	Oraisons 5e, 7e du Vendredi-Saint. Exultet : *Laetetur et mater Ecclesia.* Bénédiction de l'eau baptismale. Homélie de S. Augustin au XVe dimanche après la Pentecôte. — Rapprochement avec la formation d'Ève. Extrait de S. Épiphane au 6e jour dans l'octave de la Nativité. Homélie de S. Augustin à la fête de la lance et des clous.	« Nos devoirs de fils envers Notre Mère la Sainte Église ».

A en parcourir la première colonne, vous ferez sans doute cette objection : Mais qu'y a-t-il là de liturgique, qu'y a-t-il autre chose que la pure théologie ?

Une remarque d'abord. Gardons-nous de commettre l'erreur désavouée tantôt, de faire de la liturgie une connaissance de luxe, d'affirmer une sorte de dualisme entre théologie et liturgie, comme si le culte public et officiel de l'Église pouvait s'alimenter d'autre chose que de bonne et saine théologie.

Je réponds. Ce qu'il y a de liturgique, c'est le « style », la manière de présenter le dogme, la préférence marquée pour ce qui fait image, ce qui incarne le dogme en une vision colorée, ou l'embellit de poésie. Style imagé, visions poétiques, dessinées le plus souvent par l'Écriture, mais il est remarquable de voir avec quel tact la liturgie « épingle » pour ainsi parler ces fleurs de nos Livres Saints pour les mettre en valeur, et en charmer les yeux des croyants. [1] Revêtue ainsi de poésie, et d'une poésie de souffle divin, est-il douteux que la vérité dogmatique ne pénètre plus avant dans les âmes, du moins dans bon nombre d'âmes ? Les termes « propres » et techniques dans l'enseignement lui assurent la clarté et la précision, ce qui est de souveraine importance ; mais pour prendre les âmes plus à fond, pour rappeler, méditer, goûter la vérité exposée, est-il douteux que ce revêtement de poésie ne soit très précieux ?

Arrêtons un instant le regard à chacune des expressions imagées sous lesquelles nous est présentée l'Église du Christ ; un peu d'attention suffira, croyons-nous, pour les faire goûter.

I. — **L'Église, peuple élu, « plebs sancta ».**

Israël était le peuple de Dieu, le peuple de prédilection que Dieu avait créé, qu'Il conduisait, protégeait, sanctifiait avec un amour jaloux, comme le rappellent les touchants reproches du Vendredi-Saint. *Popule meus, quid feci tibi?* C'est pour Israël en détresse, que fut faite cette prière du psalmiste, entrée dans le Te Deum : *Salvum*

[1] L'office du jour où fut dite cette conférence offrait deux beaux exemples de ce coup d'œil d'artiste : d'abord le charmant petit tableau extrait des psaumes pour devenir le second répons des Matines d'un Confesseur non pontife : *Iustus sicut lilium ;* puis l'antienne d'une luxuriante richesse, demandée au Cantique des Cantiques pour l'office de l'aurore à l'Assomption. *Quae sicut aurora consurgens.*

fac populum tuum et benedic hereditati tuae. Sauve ton peuple, et bénis ton héritage ». « Sois leur pasteur, continue le psalmiste, et porte-les à jamais », porte-les dans tes bras, comme un pasteur porte ses brebis.

Mais Israël dans les plans de Dieu est la figure de cet autre peuple que le Roi de justice et de paix doit se recruter parmi toutes les nations. Le royaume messianique universel : c'est là le grand spectacle qui attire le regard des Prophètes.

Roi, le Christ l'est par nature, parce que Dieu. Il l'est encore par droit de conquête.

Le Calvaire, ce fut un corps à corps sans égal entre l'Auteur de la vie et le prince de la mort.

Mors et vita duello conflixere mirando.

Jésus versa tout son sang, mais l'effusion de ce sang divin, c'était notre rachat.

Quos pretioso sanguine redemisti.

C'était donc l'évincement du prince du monde, c'était le triomphe du Christ, le couronnement de Jésus roi de l'humanité.

Dux vitae mortuus regnat vivus.

Rougi du sang de Jésus, l'arbre de la croix resplendit de beauté comme sous une pourpre royale.

Arbor decora et fulgida
Ornata regis purpura.

Le bois fut, à l'origine des temps, l'instrument de la défaite, mais, par un divin retour des choses (Préface de la Croix), il devient aujourd'hui l'instrument du triomphe, et n'apparaît plus à nos yeux, que comme le glorieux et mystérieux étendard du Roi des siècles.

Vexilla Regis prodeunt
Fulget Crucis mysterium.

C'est sur la volonté souveraine et toute-puissante de ce Roi des siècles que se fondent les DROITS de l'Église, et la NÉCESSITÉ pour les hommes d'entrer dans cette divine société. « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre ; allez donc, enseignez toutes les nations... Celui qui croira et qui aura été baptisé sera sauvé. »

II. — **L'Église, vigne de prédilection, « vinea speciosissima ».**

C'est Israël que désigne d'abord, dans le langage inspiré, rappelé le Vendredi-Saint, cette touchante allégorie.

Tu as retiré ta vigne de l'Egypte
Pour la planter, tu as chassé les nations (de la terre de Chanaan),
Tu as préparé le sol et donné la vigueur à ses racines.
Elle a rempli la terre.
Les montagnes étaient couvertes de son ombre,
Ses rameaux étaient comme les cèdres de Dieu (des cèdres très élevés).
Elle étendait ses branches jusqu'à la mer (Méditerranée),
Ses rejetons jusqu'au fleuve (Euphrate).

C'est en ces termes magnifiques que le psalmiste (p. 79) décrivait l'accroissement que Dieu avait donné à son peuple.

Isaïe, de la part de Dieu, promet à la ville sainte, un nouveau et merveilleux accroissement après l'exil :

Dans les jours à venir Jacob poussera des racines,
Israël fleurira et donnera des rejetons
Et il couvrira de ces fruits la face du monde.

Emphase mystérieuse et pleine de promesses. La vigne aux rameaux qui couvrent le monde, c'est le Christ, son royaume dépassant les limites d'Israël, son Église UNIVERSELLE, CATHOLIQUE. Le Messie le dira lui-même un jour : « *Ego sum vitis vera, vos palmites.* Je suis la vigne vraie, vous êtes les rameaux (Év. de la Messe *Protexisti.*)

Et voyez comme, dans sa divine simplicité, la parole du Maître est féconde.

Elle nous révèle d'abord ce que l'on pourrait appeler LE PRINCIPE MÊME DE LA CATHOLICITÉ, c'est-à-dire le bien surnaturel qui, en-dessous de toutes les nuances de siècle et de nationalité, attirera les aspirations les plus profondes de l'âme humaine : la participation à la vie du Fils de Dieu, la fraternité dans le Christ.

Elle nous révèle aussi l'intime corrélation qui, à travers le temps et l'espace, réunira les fidèles dans une œuvre commune : « l'édification du corps du Christ (Év. de la Messe des SS. Simon et Jude). Unis à la souche, les sarments portent du fruit, et ainsi tout le corps (Or. du Vendredi-Saint) « coordonné par les liens des membres qui se prêtent un mutuel secours, et dont chacun opère

selon sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité » (S. Paul, l. c.).

Voilà certes une explication attrayante du dogme de la COMMUNION DES SAINTS, explication imagée et bien faite pour se graver dans les esprits. Laissez-moi vous la proposer d'une façon méthodique :

Comparaison.	**Réalité.**
1° Dans un organisme, une même sève porte partout la vie.	Ainsi une même sève surnaturelle : la grâce du Christ, un même courant de vie divine s'épanchant du Christ anime tous les membres de l'Église, des trois églises : militante, souffrante, triomphante.
2° A côté de la merveilleuse appropriation des organes qui les prépare à « opérer chacun selon sa mesure d'activité », il est, dans un organisme, un autre spectacle magnifique : celui de la corrélation fonctionnelle, par laquelle « les membres se prêtent un mutuel secours ». Ce n'est pas pour soi que la racine absorbe les sels de la terre, mais pour le bien de l'ensemble. Ce n'est pas pour soi que la feuille élabore et respire, mais pour le bien de l'ensemble. Ainsi, « tout le corps grandit » et se développe jusqu'à sa maturité.	De même, les « talents » sont multiples et variés dans l'Église, mais une admirable solidarité unit entre eux les fidèles de la terre, unit entre elles les trois Églises. Je ne suis qu'une humble feuille ; mais ma prière peut être une respiration bienfaisante pour le corps tout entier. Elle peut procurer aux triomphateurs du Ciel, un peu plus de gloire, délivrer une captive du purgatoire, toucher, convertir une âme pécheresse, faire éclore ainsi sur la Vigne sainte du Christ de nouvelles fleurs et s'épanouir de nouveaux rameaux.

III. — **L'Église, épouse du Christ.**

« Aimez vos épouses comme le Christ a aimé l'Église.... » Ne trouvez-vous pas qu'il est vraiment fort pénétrant ce style divin, qu'elle est fort expressive cette façon — reprise elle aussi de l'Ancien Testament — de représenter la NOUVELLE ALLIANCE, celle du Christ et de l'Église, de représenter la SAINTETÉ de l'Église, la hauteur de ses ESPÉRANCES.

Savez-vous le fort et tendre amour qui unit le Christ à l'Église ? L'Église était sa fiancée. Et « Il s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, pour la faire paraître devant lui, cette Église, glo-

rieuse, sans tache, sans ride ni rien de semblable, mais sainte et immaculée ».

Voilà donc la noble ambition qui est suggérée à notre âme, pour la soutenir dans le labeur de la sanctification, « elle est fiancée à un époux unique, et elle doit être présentée à Jésus, lors de son retour glorieux, comme une vierge pure » (Messe *Dilexisti).*

Et voilà aussi la vision mystique qui charme notre espérance chrétienne. Un jour, dans le ciel, après les luttes et les travaux, le Christ amènera à son Père et lui présentera son Église sainte, comme une épouse toute parée, et se célèbreront les noces augustes et bienheureuses de l'Agneau Immaculé et de l'Église sans tache.

A cette première vision, S. Jean, dans l'Apocalypse (l. c.) en joint aussitôt une autre. L'Église triomphante lui apparaît comme la cité nouvelle, faite de pierres précieuses vivantes qui sont les élus, et dont chacune chante la gloire de Dieu.

Ces pensées ont suggéré un des plus beaux chefs d'œuvre de la liturgie : l'hymne *Cœlestis Urbs Ierusalem*, dont voici les deux premières strophes :

Jérusalem, cité céleste,
— O bienheureuse vision de la paix ! —
Superbe et faite de pierres vivantes
Vous montez jusqu'aux astres,
Et, pareille à une épouse, voici que vous entourent
Des milliers et des milliers d'anges.

Quel heureux sort a présidé à vos noces,
O vous, dont la dot fut la gloire du Père
Et qu'un époux divin a revêtue de son crédit,
Vous, la plus belle des reines,
Unie au Christ Roi,
Vous, l'éclatante cité du ciel !

Où trouverons-nous, dites-moi, une expression meilleure des espérances chrétiennes, une expression qui prenne aussi vivement notre esprit et notre cœur ?

IV. — **Notre Mère la Sainte Église.**

Ces douces paroles courent sur nos lèvres depuis notre enfance, mais leur sens premier n'est-il pas quelque peu effacé dans nos esprits ?

« Dieu tout-puissant et éternel, qui donnez sans cesse de nouveaux

enfants à votre Église » lit-on dans l'oraison du Vendredi-Saint pour les catéchumènes. C'est donc la MISSION SANCTIFICATRICE de l'Église qui s'exprime sous ce symbole familier ; la mission sanctificatrice, c'est-à-dire la mission de régénérer le monde et de le rendre à la vie de la grâce. Par la dispensation du saint baptême, l'Église apparait aux yeux de la Foi, comme une mère glorieuse, auteur d'une vie divine, qui, dans une perpétuelle jeunesse, s'entoure sans cesse de nouvelles couronnes d'enfants.

Cette poésie en inspire une autre : celle des Pères de l'Église s'épanchant en des éloges merveilleux, en de naïves admirations,en de vrais panégyriques sur l'élément choisi par Dieu, comme instrument de la régénération baptismale. Des œuvres des Pères, ces louanges magnifiques ont passé dans la liturgie. Laissez-moi vous citer au moins ce trait de la bénédiction de l'eau baptismale :

« Que daigne l'Esprit-Saint féconder, par l'impression secrète de sa divinité, cette eau préparée pour la régénération des hommes, afin que, cette divine fontaine ayant conçu la sanctification, on voie sortir de son sein très pur, une race toute céleste, une créature nouvelle. [1]

De même sont-ils éloquents ces témoignages de foi et de respect, que l'Évêque et tout son chapitre — à l'office du Jeudi-Saint — rendent au Saint Chrême qui donnera le Saint-Esprit aux soldats du Christ, à l'Huile Sainte qui portera aux malades le suprême réconfort, la dernière purification, c'est-à-dire aux éléments sanctifiés qui vont répandre la vie surnaturelle dans tout le diocèse. Encore une fois n'est-ce pas une excellente manière d'enseigner le respect des SACREMENTS, le pouvoir dispensateur qu'a reçu l'Église vis-à-vis des sources de la vie surnaturelle ?

J'ai terminé la première partie. Me suis-je trompé en croyant que la liturgie nous donne une excellente leçon de style pour le catéchisme et la prédication ?

Un dernier mot. Il est certaines âmes qui trouvent que l'étude du dogme est une belle spéculation, mais que ce n'est pas « pratique », par où elles veulent dire que le dogme ne donne pas des règles d'action, d'exercice quotidien.

---

[1] Traduction transcrite du « Paroissial des fidèles » par Mgr Marbeau — Société de S. Jean l'évangéliste.

La troisième colonne (des feuilles lithographiées)[1] est une manière de leur répondre. Le dogme, en effet, s'il est bien mûri, crée dans les âmes de ces forces profondes, dépose de ces énergies, inaperçues peut-être, mais qui fondent solidement la vertu chrétienne, et fixent une vie dans la voie du bien.

Le premier exemple est dû à l'esprit chevaleresque de S. Ignace qui, pour décider l'âme chrétienne à se conformer à l'esprit du Christ : pauvreté — fuite des honneurs — humilité — veut éveiller en elle quelque chose comme l'enthousiasme qui attache des vétérans à leur glorieux capitaine, c'est-à-dire la fidélité et la fierté à suivre l'étendard du Christ-roi, roi si grand, roi si bon, qui a fait le premier ce qu'Il demande à ses sujets.

Ainsi médité, profondément assimilé, poussé jusqu'à ses conséquences pratiques, le dogme devient — c'est indéniable — le vrai levier de l'élévation morale.

Il faut pourtant le reconnaître. Trop souvent l'étude du dogme, d'une part, et de l'autre la piété, la vie spirituelle restent comme des départements étrangers l'un à l'autre ; les lumières reçues sur le dogme paraissent appartenir à des régions lointaines de l'esprit, et ne descendent pas dans le cœur, dans la vie.

L'Église, dans sa liturgie, ne l'entend pas ainsi. Nous faire vivre le dogme, tel est le divin programme qu'elle réalise. Citons l'exemple le plus élevé.

Le cycle des fêtes du Seigneur Jésus de l'Avent à l'Ascension, n'est pas seulement, dans l'esprit de l'Église, une série d'anniversaires dignes de tout notre respect, mais un cycle d'événements sacrés, toujours actuels, toujours vivants, se reproduisant en toute vérité, bien que de façon spirituelle et mystique, dans l'histoire des âmes et de l'Église. Avec les prophètes, les âmes sans cesse appellent la délivrance messianique ; avec Jésus, elles naissent à une vie de renoncement aux désirs du siècle ; avec Jésus, elles luttent contre le Prince de ce monde et ses concupiscences — c'est ici le point du programme que souligne la méditation de S. Ignace — ; avec Jésus, elles meurent au péché, s'ensevelissent avec lui, se crucifient avec lui pour le monde, ressuscitent avec lui à une vie nouvelle et divine, vivent en espoir auprès de lui dans le Ciel.

On reconnaît en tout ceci la mystique de S. Paul, et les paroles du grand Apôtre, distribuées dans le cours des offices du Temps.

1 Voir p. 146 et suiv.

Attirer les âmes sur les traces d'un Dieu, inviter à reproduire en soi, pas à pas, la vie d'un Dieu, que veut-on de plus élevé comme idéal de vertu ? pourra-t-il s'éveiller dans l'âme humaine une plus noble aspiration ?

Le dernier exemple nous ramène à la question 101 de la douzième leçon du Petit Catéchisme.

II. — PARTI QUE PEUT TIRER DU CYCLE DES FÊTES UN CATÉCHISTE, UN PRÉDICATEUR

Je donne, au Pensionnat des Dames Ursulines, une leçon d'une heure chaque semaine avec, comme manuels, le Petit Catéchisme de Tournay, et le « Cours de Religion » par M. le chanoine Cantineau, construit parallèlement au Petit Catéchisme.

Le programme de cette année comportait la première des trois parties du catéchisme : vérités à croire. J'ai donc commencé en octobre par le commencement : l'existence et les attributs de Dieu, cherchant avec soin des modes d'explication simples et concrets, faisant, par exemple, retrouver l'affirmation des droits de Dieu sur nous et de ses attributs infinis dans le début de la prière du matin : « Mon Dieu, je crois » et dans les actes de foi, d'espérance, de charité.

Puis j'abordai le premier mystère : la Sainte Trinité, signalant les multiples professions de foi en ce dogme auguste : le signe de croix, les doxologies, les formules de bénédiction, surtout la formule sacramentelle du baptême ; profitant — pour fixer les concepts — du texte du *Credo* dont je donnais le mot-à-mot ; profitant de même du texte de la Préface de la Sainte Trinité.

Mais je m'étendis un peu trop peut-être — sur l'exposé rationnel de ce mystère, de cette plénitude de vie qui se cache dans le sein de la divinité,.... et il me vint cette réflexion, que mon cours était assez difficile à suivre.

Cela me mit l'épée dans les reins, et je cherchai une autre voie.

On était aux derniers jours de novembre... Cours sur l'Immaculée Conception [1], dogme que l'on allait chanter dans quelques

[1] Sans doute la présentation de ce dogme suppose dans l'esprit de nos auditeurs des concepts justes sur le péché originel et sur la grâce. Mais ne pouvait-on pas provisoirement se contenter de rappeler les notions fournies par le catéchisme, en remettant à un moment meilleur l'étude plus approfondie de l'élévation surnaturelle et de la déchéance ?

jours. Ce privilège ayant été conféré à Marie en vue de sa maternité divine, sa fête était une première préparation à la Noël.

Pour le temps de l'Avent, je fis reproduire en agrandissement, la vignette que portent en couverture, à ce moment de l'année, les *Questions liturgiques :* le prophète dont le regard illuminé est intrigué par les premiers rayons du Soleil de justice, qui, là-bas, de derrière les monts, se lève sur le monde. Et devant ce tableau, je parlai de la prophétie, des prophètes et de leurs prophéties, du « *Rorate cœli* » qui se chantait chaque dimanche. L'exposé succinct de l'argument prophétique : seconde préparation à la Noël.

Jésus ne renouvelle son premier avènement que d'une manière mystique, en accentuant notre ressemblance avec Lui. Mais la préparation à son avènement de douceur suggère, à qui écoute la voix de la liturgie [1], la nécessité d'une autre préparation ; il faut être prêt pour l'avènement de justice. Cours sur le jugement particulier et le jugement général.

Vint la Noël, l'Épiphanie, la Présentation. Temps à souhait pour exposer le second mystère : l'Incarnation, l'Évangile de l'enfance, les diverses manifestations ou épiphanies de Jésus et ce qu'elles enseignent : les trois mages et la vocation des gentils ; Cana et le premier miracle de Jésus, obtenu par l'intercession de Marie ; le baptême dans le Jourdain et la révélation de la Trinité sainte. [2]

Tandis que je rappelais Jésus jeûnant au désert, le Carême commençait.

Tous les regards se portent maintenant vers le mystère du Calvaire. Je fais d'abord plusieurs leçons, avec grand soin, sur l'élévation à l'ordre surnaturel, et sur le péché originel dont la cérémonie des cendres nous a rappelé le châtiment, et dont la Croix sera le rachat. Satan, vainqueur au paradis terrestre aura la tête écrasée au Calvaire.

Pendant la quinzaine de la Passion : le troisième mystère : les souffrances et la mort rédemptrice du Sauveur.

Après l'obéissance jusqu'à la mort, l'exaltation jusqu'à la droite du Père. Pendant la quarantaine pascale : de la résurrection, première glorification du Christ, fondement de notre foi, modèle de notre propre résurrection (ici, le XIe article du symbole) ; puis, du retour triomphal de Jésus à son Père, de Jésus, roi des siècles, juge

1 Voyez l'Évangile du premier dimanche de l'Avent.

2 Voyez l'hymne : « *Crudelis Herodes* ».

des vivants et des morts ; puis de la mission du Saint-Esprit aux Apôtres et dans les âmes — autre glorification du Christ — et des dons du Saint-Esprit.

Après la Pentecôte, « fête des prémices, où furent offertes à Dieu les prémices de l'Église » [1], leçons sur l'Église, sa fondation etc... leçons dont les petites feuilles, exposées dans la première partie de ce cours, furent la clôture.

Enfin, le dénouement de l'histoire de l'Église et du monde ; les deux éternités.

L'objection devait se lever ; et elle se leva. Cette ordonnance du cours avait assez notablement dérangé la suite des leçons du Catéchisme et du Manuel.

L'objection est forte, il ne faut pas le dissimuler. C'est d'ailleurs celle qui est faite contre tout enseignement purement occasionnel.

Notre esprit en effet réclame cette satisfaction de pouvoir suivre le développement systématique, rationnellement ordonné, de la vérité. Ne pas répondre à ce désir d'ordre, c'est laisser les esprits mécontents.

D'autre part, des cadres logiquement dessinés et profondément gravés dans l'esprit, sont une si précieuse ressource pour classer et fixer les connaissances acquises, pour les réveiller en temps opportun, encore, pour dévisager les objections et reconnaître par où elles attaquent la vérité !

Tout cela est vrai : il faut présenter,dans l'enseignement un plan systématique, des cadres logiques. Mais est-il nécessaire,après avoir dessiné soigneusement ce plan au début des cours, de le suivre ligne par ligne,numéro par numéro,dans l'exposé successif de ses parties ? Ne peut-on pas, au contraire, mettre un peu de latitude à choisir celle des parties qu'il convient mieux de présenter à tel moment, plutôt qu'à tel autre, en ayant toujours soin pourtant de montrer la place de cette pièce et ses relations dans le plan logique de l'ensemble ?

Présenté au début, sans cesse remis devant les esprits dans la succession des cours, rappelé à la fin comme synthèse, le plan rationnel ne pourra pas manquer d'être retenu. Mais la souplesse avec laquelle nous nous en serons servi, afin de conserver notre enseignement en parallélisme avec le cycle liturgique, nous aura

---

1 Bossuet. *Catéchisme des fêtes.*

permis d'espérer un autre avantage qui, vraiment, vaut bien la peine d'être recherché.

Car il est précieux d'avoir donné de chacun de nos dogmes, une connaissance qui n'est pas restée purement verbale, froidement intellectualiste, mais qui, parce qu'elle s'est traduite et vécue dans le saint enthousiasme d'une de nos fêtes chrétiennes, dans une de ces manifestations solennelles qui soulève à un même moment du temps tout l'univers catholique, parce qu'elle s'est ainsi traduite, dis-je, a dû marquer dans les âmes, une empreinte plus profonde et plus durable.

C'est quelque chose encore d'avoir attaché le souvenir de nos enseignements au cycle annuel de nos fêtes, d'en avoir fait ainsi une sorte de « répétiteur » fidèle de nos cours, mieux encore, d'avoir fait vivre l'année liturgique comme une grandiose profession de foi en notre symbole ! « Vous n'ignorez pas, mes frères — a écrit Bossuet dans un *Avertissement* donné *aux curés*, *aux vicaires et catéchistes de son diocèse* — qu'une des principales fins » que l'Église se propose dans l'institution des fêtes, c'est *l'instruction des fidèles* ; c'est une vérité que vous devez très souvent » inculquer et répéter à vos paroissiens dans vos prônes, dans vos » sermons, dans vos catéchismes.

» Vous leur devez faire entendre que l'année chrétienne, aussi » bien que l'année ordinaire, est comme distribuée en ses saisons et » que les solennités sont répandues en divers temps, afin de *nous* » *instruire* par ce moyen de ce que Dieu a daigné faire pour notre » salut, et de ce qu'il y a *de plus nécessaire* pour y parvenir. En » effet, si les chrétiens prenaient bien seulement l'esprit des fêtes, ils » n'ignoreraient rien de ce qu'ils doivent savoir, puisqu'ils trouve- » raient dans ces fêtes tous les bons enseignements, et ensemble, » tous les bons exemples » [1].

III. — PARTI QUE PEUT TIRER DES RITES, UN CATÉCHISTE, UN PRÉDICATEUR.

Je sais un professeur de VIe latine qui, pour donner une leçon sur la Messe, conduisit ses petits élèves à la chapelle, leur fit voir — tout en instruisant — l'autel et ses nappes, la pierre d'autel et le sépulcre, puis les linges d'autel : purificatoire, pale, corporal,

[1] Avertissement écrit par le grand évêque en préface de son *Catéchisme des fêtes*.

puis la patène et le calice avec sa coupe dorée et consacrée, consécration dont il décrivit les rites... Et il eut la joie de voir chez ses jeunes disciples une profonde attention, et l'un ou l'autre d'entre eux, doucement ému, essuyant une larme furtive.

Je sais un autre catéchiste qui fut étonné de l'intérêt qu'il excita dans son auditoire, à expliquer pourquoi, de la consécration à la communion, le prêtre tenait toujours unis l'index et le pouce.

Voilà, à n'en pas douter, d'excellentes leçons, inculquant le dogme d'une façon concrète et intuitive, ainsi que le demandent les âmes simples, ainsi que cela plaît à toute âme humaine. C'est bien, en effet, une loi profonde de la psychologie humaine, que le travail intellectuel, la perception par idées, soit solidaire des images sensibles.

L'histoire du rituel baptismal offre un exemple typique de l'efficacité doctrinale qu'il convient de reconnaître aux rites. Pour vulgariser leur erreur, les partisans d'Arius en Espagne, faussèrent l'interprétation de la triple ablution baptismale, et y firent voir une profession de foi en une trinité de nature. Pour venger la vérité, les évêques espagnols renoncèrent au rite tout primitif de la triple ablution, et afin de marquer l'unité de nature en l'auguste Trinité, voulurent que le baptême se conférât par une seule ablution. Le pape S. Grégoire-le-Grand approuva leur décision.

Profitons mieux désormais du remarquable « matériel d'intuition » que nous offre la liturgie et nos instructions se graveront mieux dans les âmes.

Exemples empruntés aux rites de la messe solennelle.

I. — **Honneurs rendus à l'Évangile.**

Enseignons-nous ce que sont les Saints Évangiles, qu'ils contiennent la vie et la parole du Maître, les enseignements de la Sagesse increéée, du Verbe fait homme habitant au milieu de nous ? N'oublions plus de signaler les marques de souverain respect dont la liturgie entoure le Saint Livre.

Ne le lit à la Messe solennelle que le diacre, c'est-à-dire le lévite déjà promu au degré supérieur des ministres de l'autel, et qui, au jour de son ordination, a reçu nominément ce pouvoir : dispenser le corps du Christ et la parole du Christ, c'est là la dignité diaconale.

Le Saint Évangile, d'abord, est porté par le diacre sur l'autel, et

c'est de l'autel qu'il le reprendra. L'autel symbolisant le Christ [1], y poser intentionnellement le livre sacré, n'est-ce pas une manière discrète de marquer qu'il est « quelque chose du Christ », qu'il fait un avec le Christ, qu'il est la parole du Christ. Le diacre alors, à genoux, c'est-à-dire dans une attitude de supplication profonde, prie Dieu de purifier ses lèvres, comme Il a purifié celles du prophète Isaïe ; puis il demande au prêtre célébrant, « autre Christ », bénédiction et mission pour annoncer dignement la parole divine, et voici que s'organise une procession : thuriféraire avec encensoir fumant, acolytes et leurs cierges allumés, sous-diacre, diacre portant avec respect le livre auguste.

Toute l'assemblée est debout, acclame le Christ : « Gloire à toi Seigneur » — « Louange à toi ô Christ », et, comme le diacre, salue l'Évangile en se signant au front, aux lèvres, à la poitrine [2].

L'Évangile sera encore marqué par le diacre du signe sacré de la croix, il recevra les honneurs de l'encens, et enfin sera porté au baiser du célébrant, chef de toute l'assemblée.

Dans le dialogue qui entoure le chant du dernier évangile à la messe arménienne [3], il y a ce beau trait :

le diacre : « Prêtons attention » ;

le peuple : C'EST DIEU QUI PARLE.

N'est-il pas vrai que tout le cérémonial que nous venons de décrire prêche ce mystère avec une haute éloquence ?

II. — Rites de l'encensement à la Messe solennelle.

Nous avons surtout en vue l'encensement fait à l'Offertoire, et nous y voyons l'expression intuitive de vérités dont il est inutile de souligner l'importance : que la Messe est un sacrifice — que le sacrifice est offert par toute l'assemblée.

1. « Lorsque quelqu'un présentera comme offrande à Iahvé une oblation, son offrande sera de fleur de farine ; il versera de l'huile dessus et y ajoutera de l'encens... Le prêtre prendra une

1 Voyez dans le *Pontifical Romain*, l'allocution de l'évêque aux ordinands sous-diacres.

2 Ce salut, nous a rapporté un touriste, existe encore en Orient, qui consiste à porter la main au front : « A toi ma pensée ! », aux lèvres : « A toi ma parole ! », à la poitrine : « A toi mon cœur ! » Il y a de même, en Espagne, un salut militaire qui se donne en portant la main au front, puis au cœur.

3 Maximilianus, Princ. Saxoniae. *Missa armenica* in idioma latinum traducta.

poignée de la fleur de farine arrosée d'huile, avec tout l'encens, et il fera fumer cela sur l'autel en souvenir. C'est un sacrifice fait par le feu d'agréable odeur à Iahvé ». Telle est la prescription du Lévitique, au chapitre deuxième.

Ainsi retrouvons-nous, dans la Loi Nouvelle, l'encens uni à la matière du sacrifice. Non plus sans doute, à titre d'élément requis de par l'institution divine, comme dans le rituel mosaïque, mais pourtant avec le même langage, le langage symbolique du « sacrifice par le feu ».

Le sacrifice veut exprimer nos hommages d'adoration, d'action de grâces, d'expiation, de supplication, c'est-à-dire, la reconnaissance, d'une manière ou d'une autre, des droits souverains de Dieu ; et cela, non pas seulement en paroles mais dans un acte, dans un rite.

Comme la victime des holocaustes, comme la matière des oblations, l'encens est consumé en l'honneur de Dieu [1]. C'est une manière d'offrir à Dieu [2], une affirmation de son droit sur toute existence, sur toute vie.

L'encens « monte tout entier en fumée » [3], comme pour « pénétrer les nues » [4] jusqu'au trône de Dieu.

L'encens — *surtout* — monte devant Dieu « en un suave parfum ». C'est ici, pour ainsi dire la formule-type par où, au livre du Lévitique, Iahvé exprime — à la manière humaine — la complaisance qu'Il prendra aux sacrifices qu'Il prescrit. Et saint Paul la choisira pour dire le prix divin du sacrifice par excellence, qui réalisait en soi les sacrifices figuratifs de l'Ancienne Loi : Le Christ s'est livré lui-même à Dieu pour nous comme une oblation et un sacrifice *d'agréable odeur* » (Éph., V). [5]

Elle est donc bien significative la colonne d'encens qui, à l'offer-

---

1 Voyez la formule pour bénir l'encens : « Sois bénit par Celui en l'honneur de qui tu seras brûlé ».

2 Cf. Lévit. III, 11.

3 Cf. Lévit. VII, 22.

4 Cf. Eccli. XXXV, 15, 16. Il est à donner ici une note qui ne manque pas d'intérêt. Pour la composition du parfum sacré qui lui était réservé, Iahvé avait prescrit (Ex. XXX, 34) de mêler à l'encens pur, certains aromates. Dans la suite, on en ajouta d'autres, notamment une herbe qui rendait la fumée verticale. Préparer l'encens pour qu'il monte en colonne droite était très difficile. C'était — note le Talmud de Jérusalem — le secret de la famille d'Abtinos. On reconnaîtra aisément au Cantique des Cantiques III, 6, une allusion à cette colonne parfumée. V. Vigouroux. *Dictionnaire de la Bible*, a. Encens.

5 Il y a au fond de toutes nos prières, la reconnaissance des droits souverains

toire, monte de dessus l'autel. Que le pain et le vin soient la matière d'un sacrifice, le prêtre l'a montré déjà en les élevant vers le Ciel, puis encore, avant de les poser sur l'autel, en les balançant devant soi [1]. Mais voici qui le dira plus vivement encore.

Le prêtre offre l'encens à Dieu : « Que cet encens que vous avez bénit monte vers vous Seigneur » ; mais il ne l'offre qu'étroitement uni au pain et au vin eucharistiques. Il conduit l'encensoir au-dessus d'eux, tout autour d'eux, et c'est du pain et du vin eucharistiques eux-mêmes que semble s'échapper le nuage de parfum qui s'élève vers le ciel. Cet encens qui — après les rites de l'élévation et du balancement — fume au-dessus des saintes offrandes, nouvelle et suggestive manière de les présenter à Dieu. Avec l'encens, c'est l'Hostie sainte et le Calice du salut que nous prions Dieu d'agréer de notre part, et de laisser monter devant Lui en odeur de suavité. Et par là, se trouve « mise sous les yeux » la formule biblique du sacrifice que le prêtre vient de redire dans l'offrande du calice : « Nous prions, Seigneur, votre clémence pour que ce calice de salut *monte devant vous en odeur de suavité* ».

2. Ou uni à l'holocauste, ou fumant sur l'autel des parfums, le rituel mosaïque n'offre l'encens qu'à Dieu : honneur divin, hommage d'adoration à Dieu, tel est le sens élevé de l'encens.

Ce sens, nous venons de le lui reconnaître dans le cérémonial de l'Offertoire ; et il le conserve encore lorsqu'il est offert à N.-S. au T. S. Sacrement, et encore lorsqu'il est présenté à la Croix, image de N.-S., à l'Évangile, parole de Dieu.

Il est un autre sens de l'encens, adopté par notre liturgie, dérivant sans doute du premier par une dérivation toute naturelle, mais pourtant sens dérivé et diminué. Offert à Dieu, au Christ, à ce qui dans notre culte peut tenir la place du Christ, l'honneur de

---

de Dieu, c'est-à-dire le culte intérieur dont le sacrifice est l'expression « réelle ».

Encens : rite sacrificiel et symbole de nos prières, c'est tout un. « Vint un ange qui se tint près de l'autel, un encensoir d'or à la main ; on lui donna beaucoup de parfums pour qu'il fit une offrande des prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône ; et la fumée des parfums, formés des prières des saints, monta de la main de l'ange devant Dieu ». Apoc. VIII.

[1] Pour certaines offrandes et certaines parties des victimes, le rituel mosaïque (Ex. XXIX, 24, 27) prescrivait non pas l'élévation mais le balancement. Le signe de croix que le prêtre décrit avec l'hostie et le calice à l'offertoire, paraît bien être un souvenir de ce rite de balancement.

l'encens était une adoration. Offert à la créature, aux personnes et choses saintes, il marquera seulement, leur consécration à Dieu, leur union à Dieu [1], la complaisance que Dieu prend en elles, le respect que nous leur témoignons.

Ce préliminaire posé, écoutons ou plutôt regardons ce qu'enseignent les offrandes d'encens faites après l'encensement des *oblata*.

L'encens est d'abord présenté à la Croix. Il est bien juste d'adorer à ce moment, l'image du divin Crucifié, et d'affirmer ainsi notre foi dans l'unité profonde qui relie le sacrifice de la Croix à celui de nos autels.

Puis, l'autel est inondé d'un nuage de parfums, à l'imitation de ce qui fut fait au jour de sa consécration. Comme il est digne de notre religieux respect, comme il est agréable à Dieu, cet autel où va reposer la céleste victime !

Puis, sont encensés le célébrant, les ministres, les acolytes. Dans ces encensements, remarquez et l'ordre suivi, et les divers degrés de respect — d'abord au célébrant, et l'encens est présenté trois fois ; puis aux ministres, et l'encensement est double ; puis aux acolytes, et l'encensement est simple — et vous reconnaîtrez que ce protocole s'inspire de l'importance, de la hiérarchie des fonctions remplies dans l'acte même du sacrifice.

Enfin, — et c'est ici que nous voulons insister — l'encens est porté à l'assistance.

Encenser les fidèles, nous l'avons dit déjà, c'est honorer leur union avec Dieu, c'est saluer en eux un caractère sacré. Or, quel est-il le caractère sacré que vénère en eux l'encens porté à ce moment, c'est-à-dire aussitôt après l'offrande du pain et du vin, après d'autres encensements qui tous ont souligné une relation avec l'auguste sacrifice, si ce n'est leur *coopération à ce même sacrifice ?* Le sacrifice est l'acte central du culte *public* ; il est, dans son intention première, un hommage *social* rendu à Dieu. Et dès lors, les enfants de l'Église sont, en toute vérité, les premiers offrants du sacrifice de la Nouvelle Loi ; ce sont leurs adorations que porte la victime de l'autel ; c'est en leur nom que le prêtre la présente à Dieu. Rapprochés de Dieu, unis à Dieu par cette action sainte d'offrir le sacrifice, les fidèles recevront l'honneur de l'encens, au même titre,

[1] Ou bien comme honneur témoigné à raison de l'union, de la consécration déjà réalisée ; ou bien comme rite consécratoire, par ex. à la bénédiction des cendres, des rameaux.

toute proportion gardée, que le célébrant et ses ministres, c'est-à-dire à titre de sacrificateur.

Saluer avec respect les fidèles comme sacrificateurs, c'est les inviter discrètement à l'être en vérité, de cœur et d'âme, c'est les inviter à aviver en eux les sentiments, le culte intérieur dont le sacrifice est l'expression « réalisée », et sans lequel il serait un mensonge. Aussi écoutez cette prière que la liturgie de saint Jacques, la plus ancienne des liturgies grecques, met sur les lèvres des assistants pendant que le prêtre les encense après avoir encensé le pain eucharistique et l'autel : « Par la grâce de votre magnificence, agréez le pur encens que *les enfants de votre Église fidèle vous offrent* pour apaiser votre Divinité. Ayez compassion des pénitents que nous sommes ; de même que vous avez accueilli l'oblation d'Abraham sur la montagne, et que vous avez daigné trouver agréables les parfums de l'encens de votre prêtre Aaron ; ainsi faites que *notre encens* vous soit d'agréable odeur et qu'il puisse vous apaiser, ô Dieu des miséricordes. » [1]

Belle leçon de choses n'est-il pas vrai que l'encensement des fidèles, religieux respect et discrète exhortation disant « en acte » ce que le prêtre presqu'au même moment dit en paroles : « *Orate* fratres ut... *vestrum* sacrificium acceptabile fiat » [2].

III. — **Rites accomplis sur les « Oblata ».**

Que les rites sacrés de nos autels soient un renouvellement du sacrifice de la Croix, que N.-S. se fasse présent sur l'autel comme notre victime, ce sont là des dogmes de notre Foi, ce sont les divines lumières qui guident notre piété.

Demande-t-on que soit signalé avec précision « en quoi » réside dans ces rites augustes le *caractère sacrificiel :* préoccupation, bien légitime sans doute, de notre esprit toujours en quête du « pourquoi », du « comment » ; mais pourtant question qui n'est plus de première importance, et pour laquelle Dieu permet que les théologiens donnent plusieurs réponses probables et satisfaisantes.

---

1 Maximilianus Princ. Saxoniae : *Missa Syro-Maronitica,* in idioma latinum traducta.

2 Pour faire l'encensement à une messe chantée sans ministres sacrés, même aux jours des plus grandes solennités, il faut un indult spécial. « *La S. C. des Rites l'a accordé à plusieurs églises* » — *Collat. Namurc.* Julii 1912.

L'une d'entre elles invoque à son appui des prescriptions du missel (*Defectus in celebratione missarum* III, 6 ; IV, 5) : ce qui lui vaudra peut-être nos préférences. Elle voit Notre-Seigneur présent sur l'autel après la Consécration, sous un aspect d'immolation, sous des apparences de mort, mort mystique, immolation figurée qui est tout à la fois un véritable état de victime, et un touchant mémorial de l'immolation du Calvaire.

Et vraiment, les paroles miraculeuses de la double consécration, et — à sa manière — l'aspect extérieur des saintes espèces nous parlent d'une *séparation du corps d'avec le sang* [1] : d'une part, le corps divin « rompu pour nous [2] » caché sous les apparences d'un pain qui va être rompu et partagé ; de l'autre le sang divin « répandu pour nous [3] » caché sous les apparences du vin s'écoulant librement dans le calice.

On le voit, cette séparation sacramentelle du corps d'avec le sang, requiert, au moins pour avoir toute son éloquence, la présence simultanée sur l'autel des deux espèces consacrées. Par là se justifient bien les prescriptions du missel signalées plus haut.

Explication théologique que tout ceci,et non pas certitude de foi ; soit ! Explication pourtant bien faite pour satisfaire notre piété, et notre désir de connaître toujours mieux les œuvres de Dieu : *Fides quaerens intellectum.*

A qui désirerait la proposer dans un sermon, une leçon sur la messe, je me permettrais de signaler le secours que lui prêtent les rites accomplis sur les *oblata.*

D'abord, la dualité des espèces, montrée par l'Offertoire double, la Consécration double, la Communion double.

Puis le double « aspect » de la présence réelle — le « corps brisé pour nous » et le « sang versé pour nous » — fixé sans doute par les paroles de la Consécration et rappelé par celles de la Communion, mais aussi marqué par les gestes rituels du prêtre. Dans la prière solennelle du Canon, c'est d'un double signe de croix tracé de la main, que le prêtre souligne l'expression « Corpus et sanguis Christi » ; « *Corpus Christi* », son geste ne montre que l'hostie ; « *Sanguis Christi* », son geste ne désigne que le calice. [4]

[1] Séparation mystique, répétons-le ; N. S. en effet est présent tout entier sous chacune des espèces.

[2] I ad Cor.

[3] V. Consécration du calice.

[4] Ces rites, les fidèles ne les voient sans doute que rarement, du moins peu-

Enfin, l'éloquence de la présence réelle double et simultanée. C'est par elle, nous l'avons dit, que se réalise pleinement le caractère d'immolation, l'état de victime. Aussi dans la prière sacerdotale, les mots « *sacrificium* », « *hostia* » sont-ils marqués d'un signe de croix qui s'étend à la fois sur les deux espèces consacrées ; et lorsque, avant le *Pater*, le prêtre offrira à Dieu la sainte victime de nos autels, c'est tout à la fois et d'un seul geste, le Pain de vie et le Calice du salut qu'il élèvera vers le ciel.

IV. — **Prières dialoguées entre le prêtre et l'assistance.**

Le saint sacrifice de la Messe honore Dieu et lui rend grâces, il expie nos fautes et nous obtient de nouveaux bienfaits ; en termes techniques, il est tout ensemble latreutique, eucharistique, propitiatoire et impétratoire.

Au catéchiste qui donne cette leçon, peut-on suggérer l'idée d'attirer l'attention de son auditoire sur la part de prières que le missel propose, pendant la durée du saint sacrifice, sous forme de dialogue entre le prêtre et l'assistance.

C'est une litanie, humble et instante supplication, souvenir d'Évangile : *Kyrie eleison.*

C'est un hymne à la gloire de Dieu et pour la paix sur terre, développement du thème chanté par les anges à Bethléem ; *Gloria in excelsis Deo.*

C'est après le début solennel de la prière eucharistique, l'acclamation des Séraphins, entendue par le prophète Isaïe : *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

C'est la prière sans égale qui contient toutes les autres : *Pater noster.*

C'est la touchante supplication où s'est conservée la parole du S. Précurseur : *Agnus Dei.*

C'est enfin toute une gerbe de formules brèves inspirées par les Saintes Écritures, je dirais volontiers d'oraisons jaculatoires, par lesquelles l'assistance répond au salut du prêtre :

Dominus vobiscum — Et cum spiritu tuo ; [1]

---

vent-ils en lire la description dans l'Ordinaire de la Messe, tandis que le prêtre les accomplit.

1 Salut mutuel où prêtre et fidèles se souhaitent *le bien suprême*, c'est-à-dire la bienveillance de Dieu, l'union à Dieu par la grâce. Que ce soit là le sens de ce salut biblique, si riche dans sa simplicité, voyez les endroits multiples de

Pax Domini sit semper vobiscum — Et cum spiritu tuo ;
unit ses vœux à la prière que le prêtre vient de faire en son nom :
Oremus... Amen ;
Libera nos a malo. Amen ;
bénit Dieu de toutes ses bontés :
Deo gratias ;
se joint au prêtre dans un même élan vers Dieu au moment central de la prière eucharistique :
Gratias agamus. — Dignum et iustum est.

De cet aperçu, le catéchiste pourra espérer un double fruit.

D'abord il aura fait saisir combien intimement la forme dialoguée pénètre d'un bout à l'autre la trame du saint sacrifice, rappelant sans cesse l'attention des fidèles, réveillant l'union des âmes dans une commune prière, dans une même œuvre sainte. Peut-être alors ses auditeurs seront-ils étonnés de remarquer que jusqu'ici, ils ont commencé à répondre au prêtre seulement aux trois « *Ave Maria* » c'est-à-dire juste à la fin de la Messe, après s'être tus obstinément lorsque le prêtre commençait la litanie, lorsqu'il les saluait en Dieu, ou attendait leur assentiment, leur union à sa prière. [1]

---

nos Saints Livres où il paraît, notamment la lettre de S. Paul aux Philippiens IV, 23.

[1] Ce sont là sans doute des prières latines, et le peuple fidèle aujourd'hui, est, dans sa masse, étranger à la langue de sa Mère l'Église. Mais, s'il vous plaît, n'exagérons pas cette difficulté, surtout s'il s'agit des parties communes de la Messe que l'enfant du Catéchisme est appelé à entendre réciter ou chanter tout le cours de sa vie. Le Catéchisme de Pie X fait réciter aux enfants le *Pater* et l'*Ave* en latin ; le Catéchisme de Tournay le demande du moins aux enfants plus intelligents. Les magnifiques prières de la Messe qui viennent d'être rappelées, ne valent-elles pas qu'on fasse un effort pour en rendre l'intelligence au peuple chrétien ; et serait-ce trop de consacrer une page du Catéchisme au *mot-à-mot en colonnes* de ces textes si riches ?

Que, *de nos jours*, et dans la Messe lue, il soit toujours profondément désirable que soit observée la prescription du missel (Rubr. gener. XVI, 2 « Sacerdos maxime curare debet ut ea quae clara voce dicenda sunt distincte et apposite proferat. , voce gravi quae devotionem moveat, et audientibus ita sit accommodata, ut quae leguntur intelligant ») c'est assez montré par cet article du « *Règlement pour la musique sacrée à Rome* » édicté par le cardinal-vicaire, au début de cette année : « Pendant les Messes basses célébrées avec solennité, on pourra chanter des motets ou jouer de l'orgue... Toutefois on s'arrangera de façon à ce que les chants et les morceaux d'orgue se fassent entendre en dehors du temps où le prêtre récite les Oraisons à haute voix, c'est-à-dire pendant le temps de la préparation et de l'action de grâces, de l'Offertoire à la Préface, du *Sanctus* au

Le deuxième fruit — il est à peine besoin d'insister — sera l'appoint que cet aperçu apportera à l'enseignement dogmatique des fins du sacrifice : chacune d'elles trouve son expression dans les prières rituelles que nous venons de rappeler, le Pater les réunit toutes dans sa divine éloquence.

L'enseignement technique de ce point doctrinal courait bien un peu le risque de rester spéculatif, et de ne pas diriger assez activement la piété des fidèles dans leur assistance à la Messe. L'enseignement par les prières rituelles, interprète et inspire de la piété vive, de la piété chantée.

Dans le jeu de l'auguste scène liturgique de la Messe, les fins du sacrifice, en d'autres termes les aspirations les plus profondes de l'âme, ne se traduiront pas sans doute dans l'ordre rigoureux d'un classement logique, mais elles se traduiront avec l'élan et la spontanéité de la vie, et surtout, elles se diront dans leur expression la plus autorisée, en des accents qui ont traversé les siècles, et qui déjà ont élevé tant d'âmes à Dieu.

Je ne puis mieux conclure la troisième partie que par cette parole autorisée — elle est du Pape Sixte V, dans la bulle *Immensa Aeterni Dei* — « Les rites sacrés dont l'Église — instruite par l'Esprit-Saint » — se sert dans l'administration des Sacrements, et dans tout le » culte qu'elle rend à Dieu et aux Saints — *magnam christiani » populi eruditionem, veraeque fidei protestationem continent* — » sont pleins d'enseignements pour le peuple chrétien et contiennent » une remarquable protestation de la véritable Foi ».

*
* *

J'ai fini l'exposé de ma thèse : contributions que la liturgie offre à l'enseignement de la religion, par le charme de sa poésie, l'élan religieux de ses fêtes, l'éloquence intuitive de ses rites. Puis-je espérer que le verdict du jury ne sera pas trop défavorable, et qu'il pensera avec moi, qu'il y aurait lieu de restituer à la liturgie, son rôle éducateur dans l'Œuvre par excellence du Catéchisme et de la Prédication ?

Pater, de l'*Agnus Dei* à la Postcommunion, en faisant cesser opportunément le chant et le jeu de l'orgue pendant la récitation du *Confiteor* et de l'*Ecce Agnus Dei*, si on donne la Communion » (Revue Grégorienne, Mai-Juin 1912).

BRÉVIAIRE ET MÉDITATION

PAR

D. IDESBALD RYELANDT

Moine de l'abbaye de Maredsous.

SOMMAIRE

Pour vivifier l exercice de piété que l'on nomme la demi-heure de méditation, ne pourrait-on essayer de le mettre davantage en contact avec l'antique et authentique prière de l'Église ?

Trois exagérations à éviter : décrier les méthodes en usage, — empêcher les âmes de méditer autre chose que les textes liturgiques, — supprimer la méditation sous prétexte que la liturgie suffit à tout.

A côté, et même au dessus des méthodes modernes, nous voulons revendiquer droit de cité pour une méthode à la fois plus liturgique et plus libre de méditer.

I. *Méthode la plus antique.* — On la rencontre dès que dans l'Église se font jour des milieux organisés en vue de la prière et de la vie intérieure. Cassien, S. Benoît.

II. *Méthode la plus sûre.* — La liturgie est la forme de la piété sociale, mais elle peut servir de norme à la piété individuelle et privée : « *Lex orandi collective, lex orandi secretius.* »

III. *Méthode qui engendre une piété non artificielle mais sincère.* — Quel besoin plus grand que la sincérité dans nos rapports avec Dieu ?

Dans la liturgie l'âme peut trouver :

A. Le fond et la matière de sa méditation.

B. Le point de départ de son oraison.

Conclusion : Les trois caractères de la piété formée et nourrie par la liturgie : le Christ en sera le fondement et la vie, — elle sera catholique au plein sens du mot, — elle sera véritablement humaine.

BRÉVIAIRE ET MEDITATION

Au début de cet entretien, convenons d'un point capital : les rapports qui pourraient exister entre la récitation du bréviaire, (forme de piété collective et officielle) et la méditation, (forme de piété individuelle et privée) sont chose trop complexe à analyser pour qu'en une seule conférence nous puissions épuiser le sujet : il nous faudrait, en effet, étudier plusieurs problèmes théologiques, ascétiques et historiques qui s'y rattachent.

Pour ce qui est de l'utilisation pratique de la doctrine que nous voudrions essayer d'exposer, rappelons-nous qu'au dire de Cassien, le grand maître de vie spirituelle du moyen âge et des temps anciens [1] : « il est impossible de comprendre toutes les sortes de prières sans une grande contrition de cœur, une véritable pureté d'âme, et une lumière spéciale du Saint-Esprit. *Il y a autant de prières qu'il y a d'âmes,... ou plutôt qu'il y a dans les âmes de dispositions et d'états.* »

Il appartient donc à chacun, d'après son attrait intérieur, le sentiment de ses besoins et l'avis d'un directeur éclairé, de comprendre dans quelle mesure les points de vue que nous revendiquons ici peuvent lui être utiles.

C'est une constatation sûre et consolante de l'heure présente que celle de deux mouvements religieux qui tendent à renouveler la piété et se répandent de plus en plus : le *mouvement liturgique*,

1 Confér. IX, 8. trad. Cartier.

dont la « Semaine » actuelle prouve assez la vitalité, et celui de *la communion fréquente*, qui toujours croissant dans nos paroisses, nos collèges, nos séminaires porte les âmes vers la table eucharistique.

Ces deux courants, si distincts qu'ils paraissent être, ne sont en réalité — pour qui veut y réfléchir — que deux aspects, deux manifestations, d'une seule et même tendance éclose au sein de l'Église catholique : se rajeunir, se renouveler par le retour à l'antique passé.

Elle est admirable cette loi qui règle la vie des institutions séculaires — tel le vieil ordre bénédictin, telle avant tout, la sainte Église de Dieu — qui fait qu'elles ne rajeunissent leur doctrine ou leur action sociale qu'à la condition de puiser au sein de leurs traditions, la pensée ou la norme pratique, qui dans des circonstances nouvelles doit assurer leur avenir. C'est ainsi que l'on a pu dire : « rien n'est plus vivant que le plus antique passé. » Ce retour au passé, non pas en tant que celui-ci peut être l'objet d'une étude rétroactive de faits qui ne sont plus, mais un retour à la compréhension et à l'esprit qui jadis vivifiaient les cœurs, ce retour-là est un gage de vitalité féconde. L'amour, et l'intérêt toujours croissants pour la liturgie, et la communion fréquente, accusent clairement qu'aujourd'hui comme autrefois l'Église tend à rajeunir la ferveur des fidèles en ressuscitant l'esprit des disciplines primitives.

Or, ce qui a donné de si heureux résultats pour la sainte communion et l'assistance au sacrifice de la Messe, ne pourrait-on l'essayer pour cet exercice journalier, et si souvent contraint que l'on est convenu d'appeler la demi-heure de méditation ?

Notre désir serait de vivifier cet exercice de la méditation quotidienne en l'unissant davantage à la récitation du bréviaire et à la liturgie. Le besoin s'en fait sentir. Dernièrement un prêtre zélé nous exposant sa manière de voir sur ce sujet, disait : « la méditation que je fais dans tel livre d'exercices en renom, ne me dit rien d'habitude, et quand j'arrive à me procurer quelqu'aspiration intérieure vers Dieu, je me pose la question : est-elle bien sincère ? » — « Ce système de considérations méthodiquement disposées, nous disait un autre, d'où il nous faut tirer tous les jours des sentiments et des résolutions est si extrinsèque à notre vie réelle ! »

Pour bien des prêtres pieux, habitués à faire tous les jours la demi-heure de méditation dans un livre composé spécialement à cette fin, la .célébration de la Messe, la récitation du bréviaire et l'exercice en question sont trois actes juxtaposés, sans *interaction*,

sans influence réciproque. On dirait trois tiroirs, car ils sont si bien séparés que rien ne passe de l'un dans l'autre ; et puis chacun de ces exercices étant terminé on n'y songe plus... on referme le tiroir, quitte à le rouvrir et à le refermer le lendemain matin.

Rattacher nos méditations aux actes authentiques du culte officiel de l'Église, voilà la voie dans laquelle il nous semble que, pour plusieurs, il serait utile de marcher davantage. C'est une orientation d'esprit que, pratiquement, beaucoup ignorent et dont nous voudrions revendiquer la valeur. Il faudrait que beaucoup d'affections pieuses et de pensées passent de notre missel et de notre bréviaire dans notre méditation et vice versa. Le bréviaire y gagnerait d'être récité moins machinalement, et la méditation ne perdrait rien à être davantage unie aux actes qui resteront toujours le vrai foyer de la sanctification du prêtre. La loi de la vie n'est-elle pas l'unité ? Notre vie spirituelle, pour se développer et croître, exige donc l'unification intérieure la plus radicale possible, de nos affections, de nos pensées, de nos activités, mais surtout de nos prières.

Lorsqu'il s'agit de piété privée, la liturgie doit être généralement considérée comme moyen, et ce serait se tromper que de l'envisager comme si elle était la fin que l'on poursuit. *Habet rationem medii et non finis,* auraient dit les anciens scolastiques. C'est pourquoi il importe, afin que notre doctrine soit à l'abri de tout reproche d'erreur, de bien préciser notre intention et de dire nous-mêmes quelles sont les exagérations liturgiques possibles, dont nous n'entendons pas nous faire le défenseur.

Notre intention n'est pas de décrier ou de diminuer l'estime que méritent certaines méthodes en usage. Ces méthodes ont souvent produit d'excellents résultats, témoin la sainteté de ceux qui les ont employées.

Certaines âmes y trouveront peut-être mieux que dans la liturgie un moyen de recueillement. Respectons cette disposition et n'inquiétons pas ceux qui éprouvent le besoin de méditer méthodiquement sur des sujets bien divisés. [1]

---

[1] Il est inutile de confondre trois choses distinctes : la méditation à heure fixe, la méditation systématique, et la méditation isolée, sinon par principe, du moins en pratique, de la prière liturgique. Nous estimons que la première est chose généralement nécessaire, que la seconde est souvent utile, et que la troisième est une habitude dont la généralisation est regrettable surtout chez les prêtres qui sont tenus à réciter le bréviaire durant toute leur vie.

Certains esprits mobiles peuvent avoir un besoin absolu de ce genre d'exercice.

Notre intention n'est pas non plus de vouloir astreindre les âmes à ne méditer que sur des textes liturgiques sans jamais s'en départir. Croire que la lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ*, le chemin de la Croix, ou même la méditation de certains auteurs modernes doivent être bannies, est une erreur. — Cassien cite trois sources de méditation et de componction : les psaumes, les événements de la vie, tels la mort d'un ami, et les entretiens spirituels avec d'autres solitaires. — Saint Benoît dans la S. Règle nous dit que toutes les pages de l'Écriture, et les écrits des Pères orthodoxes peuvent servir de norme sûre à conduire les âmes vers Dieu. [1] Vous voyez que la piété antique n'est pas faite d'exclusivisme !

Une troisième exagération serait d'estimer que la méditation, et les prières privées n'ont plus de raison d'être quand l'âme vit vraiment la liturgie, c'est-à-dire identifier à tel point la vie intérieure de l'âme avec la liturgie, au point d'estimer que celle-ci supplée en tout à celle-là. A notre avis, cette manière de voir fausse la notion véritable de la prière liturgique : celle-ci est essentiellement une forme de prière collective et sociale qui, toute belle et sainte qu'elle soit, ne pourra jamais se substituer totalement au besoin de vie intérieure personnelle qu'éprouvent les âmes que Dieu attire à Lui. Certes, bien des âmes ne ressentent pas le besoin d'une vie intérieure, telles celles de la grande multitude des chrétiens qui assistent à peine aux offices liturgiques le dimanche ; telles celles de beaucoup de nos jeunes gens dans les collèges. Pour ceux-ci, que l'assistance assidue et intelligente aux offices liturgiques puisse remplacer avantageusement les dévotions privées, je veux bien l'admettre ; mais, pour tous ceux qui ressentent, soit le besoin de se former des convictions senties et intimes sur les vérités de la foi, soit le besoin de prier en silence pour se repentir de leurs fautes, pour remercier, aimer et s'humilier, *il faut* qu'en dehors des devoirs du culte officiel, ils se réservent un temps pour prier en privé et méditer. Quelque soit la beauté des textes des psaumes et des prières liturgiques, la méditation et l'oraison en privé gardent néanmoins leur place essentielle en toute vie intérieure normale. C'est le développement de la charité, et de la grâce sanctifiante dans l'âme qui fait naître le besoin de la méditation et de l'oraison.

[1] S. Reg. c. LXXIII.

C'est le devoir cultuel envers Dieu qui exige l'accomplissement, et la participation aux actes authentiques de la liturgie. Ne cherchons donc pas à identifier en pratique, des actes qui en raison des motifs qui les commandent doivent être distincts.

Quelle est donc notre intention ?

C'est de revendiquer simplement droit de cité en faveur d'une manière de méditer qui se rattacherait davantage à la liturgie, et s'inspirerait directement d'elle. Nous croyons que cette manière plus liturgique de méditer l'emporte sur les méthodes en usage. Elle l'emporte par une triple prérogative, dont je voudrais m'entretenir au cours de cette conférence : celle de l'antiquité, — celle de la sûreté, — celle d'engendrer une spiritualité moins artificielle et plus sincère.

Tout en reconnaissant donc aux autres méthodes le droit d'exister, nous voulons faire remarquer qu'à côté d'elles, et même au-dessus d'elles existe une méthode liturgique. Nous prétendons que celle-ci se réclame à bon droit de la tradition monastique primitive, de la garantie qu'offre le texte de la prière officielle de l'Église, et de la facilité qu'elle donne aux âmes pieuses de trouver dans les formules liturgiques l'aliment de leur méditation, ou le point de départ de leur oraison.

L'union intime de la prière privée avec la prière officielle et collective se rencontre dans la sainte Église, dès que se font jour en son sein les premières communautés où la piété s'organise et où l'office divin se célèbre.

Que ces milieux soient les laures des solitaires d'Égypte, ou les premiers monastères de l'Occident, toujours nous y découvrons une liaison très intime entre l'office et l'oraison.

Celle-ci se faisait de deux façons : 1° — dans l'office lui-même ; après chaque psaume, les moines suspendaient leur chant pendant un intervalle plus ou moins long, afin de méditer en silence et d'adorer Dieu. Au signal du Supérieur, tous se relevaient. Cette oraison, intercalée dans l'office « *inter psalmos* », était un élément intégral de l'office, Dom Hugues Ménard, [1] dans son commentaire sur la *Concordia Regularum*, de saint Benoît d'Aniane, nous explique qu'elle se faisait *partim stando*, *partim genuflectendo*, *partim humi iacendo*.

[1] P. L. CIII. col. 929. 30.

Chez les solitaires d'Égypte, Cassien nous rapporte que l'oraison s'accomplissait comme suit [1] : « le psaume achevé, tous, debout, prient en silence, puis se prosternent contre terre, et ensuite se relèvent, continuant à prier, les mains étendues. L'abbé, poursuivant seul, résume la prière de tous dans une collecte dite à haute voix. »

C'est là l'union la plus intime, la compénétration la plus parfaite de la prière privée (ou méditation) et de la prière liturgique. Elle pourrait, dans une certaine mesure, nous servir de modèle.

2º — L'office terminé, les moines, nous dit Cassien, conservaient quelque chose de la ferveur que la lecture des psaumes leur avait inspirée. Ils la conservaient comme une disposition d'âme précieuse et en profitaient, seul à seul avec Dieu, dans leur cellule. « Il faut faire suivre les vigiles canoniques de veilles privées, dit-il, afin de ne point laisser se dissiper la purification intérieure que la psalmodie et les oraisons nous ont acquise... *ut illa purificatio quae psalmis et orationibus est acquisita non pereat.* [2] »

Le motif pour lequel Cassien s'oppose si énergiquement à voir les moines regagner leur couche après avoir récité les Vigiles de la nuit, c'est précisément parce qu'il juge opportun d'unir aux actes officiels du culte les exercices de la piété privée, afin d'utiliser en faveur de celle-ci, les bons mouvements intérieurs engendrés par celle-là.

Savourant ainsi son psautier dans l'isolement, le moine le faisait sien. Sa vie intérieure se fortifiait des élans et des prières du psalmiste. « Le solitaire, dit encore Cassien, [3] se pénétrera à tel point des sentiments exprimés par les psaumes qu'il les dira comme une prière qui découle du fond de son propre cœur... il se servira des paroles des psaumes, non comme s'il les avait apprises, mais comme si elles étaient nées naturellement en son âme comme les fruits de l'expérience plutôt que de la mémoire. »

Dans la Règle de saint Benoît, il n'est pas question de faire une demi-heure de méditation régulière ; mais le Législateur, s'inspirant de Cassien, indique ces deux mêmes temps de prière, l'un a) — pendant la psalmodie ; c'est le seul temps d'oraison fixé exactement par la Règle. Le Saint en parle d'une manière explicite au chapitre XX.

[1] Instit. lib. II. c. 7. 10, passim.
[2] Instit.. lib. II., C. 13.
[3] Conf. X. 11.

De reverentia orationis. b) — Un temps indéterminé de méditation ou de prière en privé, que saint Benoît signale tantôt en le rattachant à la « lecture des choses saintes, » tantôt, à l'exemple de Cassien, en l'unissant à l'*opus Dei*. Au chapitre LII de la Règle, il s'exprime comme suit : « L'office étant achevé — *expleto opere Dei*, — si un frère désire encore prier en privé..., qu'il le fasse simplement, non avec bruit de paroles, mais avec larmes et tension du cœur ». On voit à l'insistance que saint Benoît met à réclamer le silence après l'office divin, qu'il considère ce temps comme spécialement utile à l'oraison privée. Pour le Patriarche des moines d'Occident, comme pour Cassien, c'est dans l'office que le religieux doit trouver son élan de vie intérieure et d'union à Dieu.

Dans la vie de saint Benoît, écrite par saint Grégoire le Grand, [1] nous retrouvons un texte qui nous permet de croire que les frères faisaient habituellement, et en grand nombre, cette oraison après la psalmodie : *cumque... expleta psalmodia, sese fratres in orationem dedissent... ad orationis studium sese inclinassent.*

L'union de la prière privée à la liturgie est donc bien l'usage antique.

Ce n'est que vers le XVIe siècle, que l'usage des livres de méditations systématiques, regrettablement conçues en dehors de la liturgie, s'est généralisé dans l'Église. C'est un fait historique incontestable, que le R. P. Poulain S. J. a fort bien démontré. [2]

Ces systématisations sont-elles un progrès ? Pour les âmes qui ne sont pas en état d'élaborer elles-mêmes leur méditation, et de goûter la liturgie : concédons-le ; mais, pour ceux qui récitent l'office et sont capables d'apprécier la beauté et la profondeur de la prière de l'Église, nous sommes convaincus que le progrès consisterait, précisément, à aller à Dieu, humblement mais plus librement, en s'appuyant sur la prière de l'Église, et en s'affranchissant davantage des conventions.

*
* *

Abordons la seconde partie de notre sujet et disons qu'inspirer de la liturgie sa piété privée et spécialement sa méditation, c'est se servir de la méthode la plus sûre.

---

1 Dialog. S. Greg. papae, l. II, c. IV.

2 *Des grâces d'oraison*, c. II, 5, n° 66.

Sans doute, en elle-même, la liturgie est une prière « sociale » c'est-à-dire qu'elle n'est ni la prière de l'homme seul, ni même la prière de la collectivité en tant que telle ; mais, elle est la prière de l'Église comme « institution » vivante du Christ, ayant, si l'on peut dire, sa personnalité civile, indépendante des membres qui la composent. — Épouse fidèle du Seigneur, c'est elle qui, par les lèvres pures des prêtres et des religieux, remémore, chaque année, dans ses fêtes, tout un passé d'amour : comment dans la nuit de Noël, à Bethléem, son Bien-aimé est venu la chercher après des siècles d'attente ; comment par amour, il a prêché aux foules ; il a souffert après avoir, le Jeudi-Saint, institué l'Eucharistie. L'anniversaire du grand Vendredi voile l'Église de deuil, comme celui de la résurrection la fait triompher dans la joie.

Mère, fière de sa fécondité, elle loue son Époux d'heure en heure, le remercie pour toute sa gloire et le mérite des Saints. Elle se drape de rouge pour les Martyrs, et se pare de la blancheur des Vierges et des Confesseurs.

Les offices du Propre du Temps, comme ceux du Propre des Saints expriment cette prière impersonnelle de l'Église en sa qualité d'Épouse et de Mère.

C'est ce caractère d'impersonnalité que le plain-chant exprime si saintement, cette sérénité, cette triomphante immutabilité de l'Église que les sentiments éphémères ne troublent pas, parce qu'elle se sait l'Épouse toujours écoutée, riche du trésor et de l'amour de son Bien-Aimé.

Cette reconnaissance, cet amour, ce souvenir inaltérable sont inscrits tout entiers dans la liturgie.

Si maintenant, une âme, en son privé, néglige les formules authentiques de l'Église, qu'elle laisse de côté cette nourriture substantielle que sa Mère lui a préparée et qu'elle cherche ailleurs son sujet de méditation, cette âme ne fait pas nécessairement fausse route. Les livres pieux qu'elle est censée employer peuvent être véritablement bienfaisants, mais qui niera qu'il soit plus digne des enfants de l'Église d'utiliser la liturgie pour leurs besoins personnels ? Les livres spirituels — fussent-ils rédigés par saint Ignace, ou par sainte Thérèse — peuvent fournir un aliment excellent à la méditation : mais il faut reconnaître que tout en étudiant et admirant ces ouvrages, nous avons le droit de préférer pour notre com pte personnel, l'aliment que la sainte Église nous prépare chaque jour : hymnes, psaumes, homélies, Collectes, Épître, Évangile.....

L'Écriture-Sainte est belle et grande à méditer en tout temps ; mais puisque l'Église elle-même nous choisit des pages quotidiennes, tenons-nous y de préférence. Au dire d'un pasteur protestant, dont on nous rapportait naguère les paroles, c'est dans la liturgie catholique que l'Écriture trouve la plénitude de sa lumière et de sa vivante éloquence.

Voyez comme le choix des textes évangéliques et des Épîtres les éclaire de part et d'autre, montrant tantôt l'accord de l'Ancien et du Nouveau Testament, (par exemple en certaines Messes de Carême) tantôt l'unité de l'enseignement du Christ et des Apôtres. Certaines pages de l'Évangile lues en la fête d'un saint reçoivent par cela même une force de persuasion nouvelle. Par exemple lisez l'Évangile : *Ecce nos reliquimus omnia* en la fête d'un saint qui a tout quitté par amour du Christ ; cette page de l'Écriture n'acquerra-t-elle pas une vigueur nouvelle ? car le renoncement de ce saint, est une réalisation vivante de la pensée du Sauveur. Il en est de même pour les autres Évangiles que nous lisons aux différentes fêtes. C'est à tel point qu'à lire attentivement le bréviaire et le missel, on y sent palpiter, prenant corps dans la vie de ses disciples, la divine pensée du Christ.

Pour goûter cet enseignement, il faut, à la vérité, la foi en l'Église : sans cela, entendrions-nous l'appel de sa liturgie résonner dans nos cœurs ?...

Croyons donc que « l'Église, c'est Jésus-même » comme le disait une véritable bénédictine, la mère Marie Doëns ; « que c'est Jésus-Christ avec toute sa puissance régénératrice » et que c'est par conséquent en Elle que circule le grand courant de la vie catholique.

Heureuse l'âme qui sait écouter l'Église ! Telle Madeleine aux pieds de Jésus, telle la Samaritaine du puits de Jacob, tel saint Jean sur la poitrine du Maître, écoutons cette voix du Christ se prolongeant vibrante, dans son Église. Ainsi nous apprendrons à prier, à méditer, à vivre unis avec Notre-Seigneur.

L'âme qui étanche sa piété individuelle à cette source n'a pas à craindre le sentimentalisme fade dont certains manuels de dévotion modernes sont remplis. Elle nourrit sa piété de la doctrine la plus sûre, elle boit à la « fontaine de vie » : *Lex orandi collective : lex orandi secretius.*

---

1 Mère Marg. Marie Doëns CXV p. 318. — Paris, Oudin 1910.

*
* *

Dans nos rapports avec Dieu quoi de plus nécessaire qu'une absolue sincérité ? — La voix autorisée du R^me^ Abbé de Maredsous D. C. Marmion, expliquant la sainte Règle, nous a souvent remis cette vérité en mémoire.

Or, nous croyons pouvoir assurer que c'est par la méditation unie à la pratique de la liturgie, et inspirée par elle, que les âmes peuvent le plus aisément acquérir cette sincérité parfaite, joyeuse et spontanée. Celle-ci repousse comme par instinct tout ce qui dans nos rapports intimes avec Dieu est artificiel, exagéré ou manquant de contact avec le fonds même de l'âme, c'est-à-dire tout ce qui reste extrinsèque, tout ce qui est non vécu.

Commençons par mettre au point certaines notions préliminaires utiles à notre sujet.

A notre avis, en dehors des états mystiques, et quelque soit le sens différent que les auteurs donnent aux mots, il y a deux types de méditation : la *méditation proprement dite*, et *l'oraison*. En toutes deux l'intelligence et la volonté ont leur part, mais dans la méditation, c'est le travail de la réflexion qui a la part prépondérante ; dans l'oraison, au contraire, ce rôle de l'intelligence est restreint, mais ce sont les actes de la volonté qui prédominent.

Nous croyons que ces deux types de méditation existeront toujours et devront toujours fusionner jusqu'à un certain point dans la pratique. Ils répondent en effet aux deux besoins essentiels, inhérents à la nature humaine : réfléchir pour mieux comprendre et peser la valeur du réel — faire des actes intérieurs afin de vivre dans la vérité et l'union. Toutefois à certains moments, surtout au début de la vie spirituelle, il faudra généralement qu'il y ait prédominance de la réflexion sur l'affection.

Définissons la méditation : méditer, c'est réfléchir — en présence de Dieu — sur les vérités de la foi et les actes liturgiques, — afin de mieux vivre.

C'est une véritable nécessité pour l'homme que de se redire, dans le silence ce qu'il sait déjà. Sans cet exercice de réflexion personnelle les vérités ne pénètrent pas réellement en nous. Elles ne s'intègrent pas dans l'ensemble des convictions qui règlent et gouvernent notre vie.

Cette assimilation de la vérité par l'esprit doit se faire en présence

de Dieu. Entrecoupons-la de prières, sans cela, notre méditation risquerait de n'être que philosophie humaine.

Il faut que la méditation nous fasse « réaliser » les vérités surnaturelles, qui, en raison de leur immatérialité, échappent à notre expérience. Il faut qu'elle nous fasse apprécier la valeur de la vie, la nature des vertus chrétiennes, les exemples de Notre-Seigneur, et surtout la portée des actions liturgiques d'où dépend notre sanctification. Il faut qu'avant de célébrer la sainte Messe, avant de communier, ou de réciter le saint office, nous nous redisions à nous-mêmes l'importance des actes que nous posons. Sans cette méditation il semble impossible de s'acquitter en connaissance de cause de ces fonctions liturgiques, et d'éviter cette quasi inconscience si regrettable et si inféconde chez ceux qui ne font pas effort, pour s'en affranchir.

Comment définir l'oraison ? La prière la plus parfaite, dit Cassien, est celle qui considère Dieu comme Père, lorsque l'âme absorbée par l'amour lui parle tendrement. [1] Sainte Thérèse dit qu'elle est : « un commerce d'amitié où l'âme s'entretient seule à seule avec Dieu, et ne se lasse pas d'exprimer son amour à Celui dont elle se sait aimée. » [2] On pourrait donc dire que l'oraison : c'est l'élévation de l'âme vers Dieu *Notre Père*, non par les pensées, mais par les mouvements intérieurs de la volonté. Qu'il s'agisse d'un mouvement d'abandon confiant, d'un acte bien voulu d'humilité, de repentir, ou d'aversion du monde ; d'une adhésion volontaire aux dispositions saintes de Dieu, ou d'un désir intime d'amour : sous toutes ces formes, et bien d'autres encore, l'âme s'élève au-dessus des misères de ce monde, et se tourne vers Dieu, qu'elle considère comme étant le Père dont elle se sait aimée.— Ainsi s'opère et se dessine davantage en elle l'effet formel de la grâce sanctifiante : détourner l'âme des créatures et l'orienter du côté de Dieu, dont nous sommes les fils, *aversio animae a creaturis, et conversio ad Deum*. Avec l'usage des sacrements, rien n'est donc plus utile au progrès de l'âme que la véritable oraison : en toute vérité, elle nous fait vivre notre grâce sanctifiante, et réaliser le mystère de notre adoption divine.

Voici maintenant notre thèse : La liturgie peut fournir matière à

1 Confér. IX. n° 18 trad. Cartier.

2 Vie par elle-même. chap. 8.

d'excellentes *méditations*, et servir de point de départ, et de soutien à toute une vie d'*oraison* sincère.

Pour ce qui est de la méditation commençons par prévenir l'objection : le bréviaire n'est pas assez méthodique pour pouvoir être médité. — Sans doute vous n'y trouverez pas trois points distincts, ni des préambules, ni des résolutions faites à l'avance, mais tout cela est-il aussi nécessaire que certains veulent bien le croire ? Certains esprits mobiles ont besoin d'un enchaînement logique pour pouvoir se fixer, je veux bien l'admettre, mais il est inutile de généraliser à outrance cette nécessité.

Le plus admirable des livres de méditation écrit de main d'homme : l'*Imitation de Jésus-Christ*, ne procède pas par points, mais par sentences détachées.

Nous prétendons que lorsqu'un prêtre dit son office avec respect, il est impossible qu'il n'y rencontre des textes donnant à réfléchir : tantôt un verset de psaume frappera l'esprit, tantôt une phrase d'homélie, ou un trait de vie de saint. C'est une pratique excellente en « préparant » l'office, que d'y préparer en même temps les textes de la méditation du lendemain. Cette méditation sera d'autant moins artificielle, et plus nôtre, que nous en serons nous-mêmes les auteurs. J'en sais qui ne préparent pas l'office ni la méditation à l'avance, mais lorsqu'ils commencent les matines, ils se disent : je vais faire attention pour discerner dans les psaumes trois ou quatre beaux versets appropriés au besoin présent de mon âme, que je reprendrai tantôt en méditant. L'office terminé, on retrouve ces textes, et la méditation et la liturgie s'unissent. Cette méditation ayant éclairé le sens et la portée du psaume, elle nous aide dans la suite, à faire de la récitation de ce psaume une prière plus intelligente. La méditation ainsi comprise, tout en résultant de la récitation de l'office, lui sert en même temps de préparation. Les psaumes sont comme la manne, disait un vieux liturgiste belge, Raoul de Tongres,[1] chacun s'y nourrit d'après ses besoins, comme la manne s'adaptait aux goûts de tous, ainsi les psaumes, dit-il, « *habent effectum omnium orationum* ».

Parmi les nombreux commentaires des psaumes que nous pourrions utiliser, signalons celui du chanoine Crampon parmi les modernes, et celui de S. Augustin parmi les anciens. Dans ces

---

[1] *De can. observ.* c. 9.

commentaires tout n'est pas matière à méditation loin de là. Il y faut glaner ce qui répond aux besoins de l'âme.

En outre les Épitres, les Évangiles, les homélies des Pères de l'Église contiennent un aliment bien solide pour nourrir l'esprit : quelle meilleure instruction sur le renoncement que celle de saint Jérôme sur l'Évangile : *Ecce nos reliquimus omnia !* Quel plus profond parallèle entre les joies du siècle et celles de la vie pure que celui que nous trace saint Grégoire au Dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement. Pour apprendre l'inanité des choses d'ici-bas, méditons ce début de l'Ecclésiaste lu aux matines le IIe dimanche d'août.

La grande difficulté dans la vie spirituelle c'est d'apprendre à se bien connaître soi-même. Le γνῶθι σεαυτόν de Socrate, comme le *noverim me, noverim te* de saint Augustin sont l'expression de cette loi.

Or c'est un fait d'expérience que la plupart des âmes perdent courage lorsqu'on leur enlève les illusions qu'elles se faisaient sur leur propre valeur. En se voyant dans leur pauvreté morale, elles perdent confiance en l'avenir, et risquent de laisser tomber les bras au lieu d'agir. C'est donc un travail délicat que d'ouvrir les yeux de l'homme sur sa propre misère, mais il faut que ce travail s'accomplisse, sous peine de tolérer un service de Dieu qui n'ait pas l'humilité ou la vérité comme base.

Or voyez comment l'Église par sa liturgie enseigne à l'homme l'humilité vraie, sans cependant le jeter dans un découragement fatal à l'action. Elle parle à l'homme de sa misère sans la voiler ; elle se complait à la lui remettre sous les yeux, à lui infiltrer dans le cœur les sentiments que celle-ci lui commande. Toute la liturgie, mais spécialement celle de l'Avent et celle du Carême, avec les psaumes de la pénitence, ne sont qu'une grande leçon d'humilité : leçon dont l'art n'a jamais dépassé les accents, et dont le réalisme poignant est immortel. Mais si la voix de l'Église humilie l'homme, elle possède aussi le secret de le relever avec une douceur maternelle et une force divine : jamais elle ne parle à l'âme humaine de sa profonde misère en isolant celle-ci de la miséricorde de Dieu, et des mérites du Christ. Les psaumes redisent cette miséricorde qui soutient l'homme, l'accompagne, le relève, le prévient même, et l'enveloppe pour ainsi dire d'amour ; s'il nous faut dire : *De profundis clamavi ad Te*, nos lèvres murmurent, aussitôt après : *Speret Israël in Domino, ...et copiosa apud eum redemptio.*

Ensuite le cycle liturgique, tout entier, est-il autre chose qu'une

perpétuelle célébration de la condescendance divine qui a aimé l'homme en Jésus-Christ ? La succession des fêtes du Christ est une manifestation progressive des mystères d'amour cachés dans le secret de la Sagesse éternelle, et la série des fêtes de saints continue la révélation de ce même Amour d'un Dieu « riche en miséricorde, *dives in misericordia* ». — Pour reprendre cette même pensée plus concrètement, voyez la liturgie de la Messe : Si l'Église force le prêtre à débuter par un aveu humiliant de ses faiblesses en se frappant la poitrine au *Confiteor*, elle le relève aussitôt le marquant du signe de la croix, gage de miséricorde et de pardon. Si avant la communion, il faut que le fidèle se prosterne et dise : Seigneur, je ne suis point digne, ce même signe de croix du prêtre, gage de l'absolution, le redresse, et par l'ineffable mystère de la bonté divine, le fidèle entrouve les lèvres et reçoit son Maître béni.

D'un bout à l'autre de sa liturgie, l'Église remet l'homme à sa place devant Dieu, et l'y maintient : par conséquent quiconque méditerait les textes et les rites sacrés ne pourrait manquer d'y trouver l'enseignement le plus solide, et le plus réconfortant sur l'attitude d'âme humble, confiante et amoureuse qu'il nous faut avoir devant Dieu.

Ne nous imaginons pas trop vite connaître et avoir compris à fond tout ce que les prières liturgiques contiennent de réconfortant et d'utile pour nos âmes. Saint Augustin parlant des psaumes disait : « *habent secundos et tertios haustus* » c'est-à-dire on peut y revenir plusieurs fois sans crainte de n'y plus rien trouver. Toute la liturgie mérite le même éloge. Disons même qu'on n'y découvre une vraie nourriture spirituelle, qu'à la condition de la méditer souvent et d'accepter les points de vue qu'elle nous suggère.

Écoutons humblement sa voix : comme celle du Christ, dont elle continue l'œuvre, elle nous enseignera tout d'abord à prier.

Ce que la sainte liturgie nous enseigne d'une manière excellente, c'est l'oraison. Elle l'enseigne, non par raisonnement, ni par démonstration, mais par un procédé qui lui est propre : elle suggère des attitudes d'âme sincères. En mettant sur nos lèvres les formules de sa propre prière, l'Église tend à transporter directement en nous les dispositions saintes que ces formules expriment : actes intérieurs d'humilité, de contrition, affections et mouvements d'amour, de louange, de reconnaissance, d'union à la volonté de Dieu, etc. *Quod os dicit, cor sapit.*

Or n'est-ce pas là que tendent toutes les considérations méthodi-

ques des livres ? Ne visent-elles pas à provoquer des mouvements d'âme : affections, résolutions, au moyen des considérations et des trois points d'usage ?

La liturgie aboutit directement au même but, mais par une *via brevior*, par la suggestion des dispositions d'âme dont nous avons parlé. [1]

Supposons que quelqu'un récite l'office, et que du fond du cœur il se dise à lui-même ce que ses livres murmurent : *A custodia matutina usque ad noctem speret Israël in Domino.*

Supposons que l'office ou le psaume terminé,cette âme persévère dans cette sainte affection, et qu'afin de chasser les distractions et de soutenir l'étincelle d'amour et de confiance, allumée en elle, elle répète de temps à autre doucement, ce même verset, ou quelqu'autre courte prière de même tonalité, cette âme aura fait une excellente oraison.

Cette même manière de prier peut être renouvelée pour d'autres versets : soit qu'ils expriment l'abandon entre les mains de Dieu : *Iacta super Dominum curam tuam et ipse te enutriet.— Obumbrasti super caput meum in die belli ;* — soit qu'ils excitent à être fidèle, ou qu'ils parlent de repentir ou de pur amour : *Quid mihi est in cœlo et a te quid volui super terram ?* Lisez les psaumes de la pénitence, et vous garderez au fond de l'âme comme une tonalité de componction, qui vous fera dire par le cœur plus que par les lèvres : *Domine, ne in furore tuo arguas me ;* — ou bien *miserere mei secundum magnam misericordiam tuam.* Ces attitudes intérieures que les psaumes et la liturgie nous dictent, sont une vraie oraison : qu'elles soient des cris du cœur qui souffre, des abandons confiants des actes d'amour ou des résolutions de faire la volonté de Dieu toujours, elles sont des plus utiles pour la vie spirituelle.

Ouvrons donc nos âmes avec recueillement et respect pour y recevoir ces saintes inspirations, et les ayant reçues, gardons-les comme une grâce précieuse, qui doit fructifier pour établir notre vie en rapport d'union plus vraie avec Dieu.

Le motif qui empêche tant d'âmes de s'adonner à l'oraison, c'est

---

[1] Sans doute, la vie spirituelle doit être basée sur des convictions solides, mais ce n'est pas *nécessairement* pendant la demi-heure de méditation que ces convictions doivent s'acquérir. L'étude réfléchie de la théologie, la réflexion personnelle sur les événements de la vie, la lecture, la liturgie peuvent engendrer ces certitudes en dehors du temps de la méditation.

qu'intérieurement elles ne sont pas *unes* dans le seul désir de Dieu et de sa volonté sainte. Tant de choses les troublent et les préoccupent parce que, bien qu'elles aient de l'amour pour Dieu, elles sont encore si attachées à elles-mêmes, au monde, aux affections terrestres que dans leur intérieur, au lieu d'être unifiées dans le seul désir dont nous venons de parler,elles sont divisées et troublées par une multitude de choses qui les fixent loin du Créateur...! *Turbaris circa plurima.* Ce qui donne la paix intérieure, c'est avant tout de nous abandonner avec foi à l'amour de Dieu, notre Père. Si nous pouvions croire vraiment que Dieu est notre Père et que nous sommes les brebis de son troupeau, que nos bonnes pensées et surtout nos bonnes prières viennent de Lui plus que de nous, alors peut-être la liturgie parlerait-elle davantage à nos cœurs ! Nous nous laisserions pénétrer par le sens profond des psaumes et notre vie spirituelle, se modelant sur les formules officielles de la prière de l'Église, participerait à la confiance, à l'humilité et à l'amour vrais que celles-ci expriment.

Mais il n'y a pas que les psaumes qui aient une influence sanctificatrice : nos fêtes, nos Messes, nos offices pris dans leur ensemble peuvent laisser nos âmes imprégnées de l'une ou l'autre affection sainte que nous aurions bien tort de ne pas utiliser.

Du commun des Confesseurs se dégage l'impression que Dieu nous demande d'être fidèles : *Voluntas permanet die ac nocte.*

Dans le commun des Vierges nous admirons cette condescendance de Dieu qui nous appelle à resserrer les liens d'union qui nous attachent à Lui, et à l'aimer.

L'idée de la communion avec l'Église du ciel — idée qui domine toute la liturgie catholique — le souvenir de la médiation du Christ unique Pontife, par l'intermédiaire duquel toute la louange de la terre s'unit à celle des cieux pour être agréée par le Père — la foi vive en notre union à la Trinité sainte à la vie de laquelle nous participons par le cœur de Jésus — ces pensées là sont trop substantielles, elles sont trop intimement liées à toute la vie de la grâce sanctifiante en nous, pour que, l'office terminé, nous les laissions échapper. Au contraire, dilatons nos cœurs, et grâce à elles prenons contact avec les réalités divines : c'est là toute notre grandeur.

L'âme dont la vie intérieure se sera développée par la méditation de la liturgie, sera dotée, croyons-nous, d'une spiritualité caractérisée par trois notes bien catholiques.

D'abord sa piété aura le Christ pour centre. Le Christ est trop

l'objet, la vie, la lumière de toute la liturgie, pour que l'âme qui modèle sa prière privée sur celle de l'Église, ne fasse de Lui, de ses mérites, de son amour, de sa médiation, le foyer de toutes ses préoccupations religieuses. L'année liturgique est *christocentrique* parce qu'elle gravite tout entière autour des fêtes du Sauveur, et trouve en la médiation du Pontife souverain, — *per Christum Dominum* — l'élan qui porte ses accents devant le trône du Père. Ainsi en sera-t-il aussi de la vie intérieure de l'âme qui ne cherche d'autre modèle de piété privée que celui qu'offre la louange officielle de l'Epouse du Christ.

En second lieu, cette vie spirituelle sera catholique au vrai sens du mot, car, après le dogme de l'Incarnation, et celui de la Trinité, il n'en est aucun que la liturgie inculque davantage, que celui de la Communion des Saints. Il s'ensuit donc qu'au contact de la liturgie l'âme s'habituera nécessairement à prier en se considérant elle-même comme faisant partie de la *Communion des Saints.* La suppléance que donne l'Église pour subvenir aux lacunes de nos prières si souvent émaillées de distractions, le sentiment que nous ne sommes pas seuls dans le combat,ou dans la joie de louer Dieu, le besoin de résister à l'individualisme ignorant des liens qui rattachent nos prières à celles des autres, et destructeur des traditions, tout cela fortifie l'âme, et lui donne dans ses rapports avec Dieu une sécurité, une franchise, une sainte joie qui sont bien éloignées de la mièvrerie, de la scrupulosité formaliste, du manque de liberté, ou du défaut d'assurance que de nos jours l'on rencontre si fréquemment.

Enfin la piété, nourrie de la liturgie et développée à son contact, sera plus profondément humaine. Étant élaborée par chacun d'après les besoins de son âme, et sous l'influence apaisante et sanctificatrice de la prière de l'Église, cette spiritualité ne sera pas extrinsèque à l'âme qui doit la vivre. Sans doute celui qui prend part aux actes liturgiques participe à une prière qui, en un sens, lui est extrinsèque et supérieure, étant celle de l'Église Épouse du Christ, et par conséquent revêtue d'un caractère d'impersonnalité ; mais en y participant, il s'assimile nécessairement, quoique spontanément, ce qui correspond aux besoins de sa vie spirituelle. Ce contact avec une prière qui lui est supérieure grandit l'âme, l'élève au-dessus d'elle-même en un mot la *surnaturalise.* En un sens : ce n'est pas le culte de l'Église qui s'abaisse au niveau de l'homme ;

c'est l'homme qui par lui s'élève à une sainteté de prière bien supérieure à la sienne propre.

Apprécions donc notre bréviaire, apprécions notre missel. Faisant usage de ces livres sacrés, souvenons-nous qu'ils cachent des trésors. Saint Augustin disait : *psalterium meum, gaudium meum !* mon psautier c'est ma joie ! Pourquoi le livre des psaumes ne serait-il pas, au moins pour quelque chose, dans la nôtre ?

Saint François de Sales parlant de l'office, faisait cette importante remarque : *la précipitation est la mort de la dévotion*. Saint Benoît parlant du même sujet enseignait à ses disciples à psalmodier de façon à ce que l'esprit soit d'accord avec les lèvres, *mens concordet voci*.

Retenons donc ces deux courtes, mais substantielles sentences émanées du cœur et de l'expérience des saints. Tenant compte de leur conseil, nous découvrirons dans nos livres liturgiques de vraies sources de vie.

L'union de la piété privée et du culte officiel a pour lui l'antiquité, puisque cette union se retrouve dans les premiers milieux chrétiens organisés pour la prière. Cette méthode se réclame d'une garantie sûre, puisque c'est la prière de l'Église qui lui sert de fondement et de norme. Enfin elle favorise l'épanouissement d'une piété vivante et sincère. Ce sont les trois points que bien imparfaitement, j'ai essayé d'exposer en ces pages. Veuille la grâce de Dieu faire en sorte que cet essai ne demeure pas sans fruit.

LA MUSIQUE D'ORGUE ET LES ORGANISTES

PAR

D. ANSELME DEPREZ,

organiste de l'abbaye de Maredsous.

SOMMAIRE

Le rôle de l'orgue dans la liturgie est un sujet que d'autres déjà ont traité avec beaucoup de compétence. L'auteur se place à un point de vue spécial et laisse de côté ce qui regarde l'accompagnement du chant ; il n'envisage ici que l'orgue jouant en solo. « L'orgue est le trait d'union harmonieux qui relie entre elles toutes les parties de l'office divin et y associe les fidèles. » — Portrait de l'organiste idéal — lois de la vraie musique d'orgue. — L'organiste tel qu'il ne le faut pas. — Répertoire coutumier. — Ce qui y doit être condamné. — Genre particulier de musique qui convient aux divers moments de l'action liturgique.

LA MUSIQUE D'ORGUE ET LES ORGANISTES

MM.

L'orgue, on le sait, est aujourd'hui le seul instrument autorisé à se faire entendre *en solo* pendant les fonctions sacrées. Son rôle dans la liturgie a fait, il y a quelques années, l'objet d'une très consciencieuse et très pratique conférence de M. l'abbé O. Pierre [1]. Le distingué directeur de l'école grégorienne du diocèse de Namur a traité la matière ex professo, et son étude se recommande d'elle-même à tous les organistes, surtout aux organistes des campagnes ; j'oserais dire que c'est pour ceux-ci un devoir de la lire. Sur quelques points seulement nous divergeons. — Que le plain-chant, par exemple, puisse se passer d'accompagnement et que, çà et là, il soit bon de s'en souvenir, nous n'en disconvenons pas. Mais prétendre que sa monodie n'est pas susceptible d'une harmonisation qui la fasse valoir plus encore, et que le meilleur accompagnement des mélodies grégoriennes ne saurait être qu'un cache-misère, c'est, selon nous, ménager une facile excuse à des essais trop imparfaits encore, ou tomber dans le purisme. En fait, il y a déjà d'assez bons accompagnements et le sens commun a raison. Si nous ajoutons que l'auteur nous semble un peu trop prévenu contre certaines cadences modales employées par Guilmant, nous aurons dit toutes nos réserves. — Ce n'est donc pas pour refaire un travail bien fait que nous touchons au même sujet,mais pour examiner un point qui

[1] Abbé O. Pierre. *Le rôle de l'orgue dans la liturgie.* Namur, Delvaux. 1910.

nous a semblé mériter une attention particulière : le style de la musique d'orgue. Quand l'orgue a la parole comment doit-il parler pour que, selon le vœu du « Motu proprio », son langage soit à la fois saint, artistique et universel ? Nous voudrions essayer de le dire en montrant ce que serait un organiste idéal et en déduisant de là les lois de la vraie musique d'orgue. Le contraste entre l'organiste tel qu'il est trop souvent et l'organiste tel qu'il devrait être nous fera tirer ensuite quelques conclusions pratiques. Il nous arrivera probablement d'exposer des faits connus, d'émettre des avis déjà donnés, mais ceux qui ont un peu d'expérience le savent : il y a des choses sur lesquelles il faut si fréquemment revenir !

Lorsqu'on songe à la nature des fonctions de l'organiste, à la décence et à la distinction qu'elles requièrent, on sent bien vite que la technique du virtuose et la science du musicien ne lui suffisent pas pour atteindre la perfection ; il lui faut encore la foi vive du chrétien et l'âme inspirée de l'artiste. L'orgue, avons-nous dit ailleurs [1], est le trait d'union harmonieux qui relie entre elles les différentes parties de l'office divin et y associe les fidèles. Selon la remarque des psychologues, de la musique à la prière il y a si peu de distance que tous les cultes mélangent l'harmonie des chants et des orgues à leurs cérémonies sacrées. L'idée, le sentiment religieux se font en quelque sorte palpables et prennent corps à travers les sons [2]. Aider la liturgie à glorifier Dieu et à élever vers lui les âmes : telle est la mission de l'organiste. Chrétien convaincu, il l'apprécie, il l'aime, il lui consacre son talent, il s'y dévoue du fond de son cœur. Qu'il ne soit qu'un auxiliaire, il le sait. Mais il comprend aussi la grandeur de son ministère et s'en fait gloire ; il y voit un apostolat d'édification qui n'est pas sans analogie avec celui de la chaire et qui a, comme la prédication, son éloquence insinuante et persuasive. Les soucis d'ordre matériel, les désirs de la vanité ne montent pas avec lui à sa tribune ; il ne fait pas de l'art pour l'art ni pour une stérile jouissance, mais pour la prière. C'est à sa piété qu'il doit ce sens des convenances liturgiques qui lui fait discerner d'instinct le genre d'harmonie le plus en rapport avec le caractère du mystère ou de la fête, avec les différentes parties de l'Office, avec les circonstances. Il peut n'être pas un saint, mais il doit comprendre la sainteté pour en communiquer aux autres le senti-

1 *Musica Sacra*. Janv. 1911.

2 Le *Patriote*. 9 nov. 1909.

ment. Comme il possède à la fois la technique du clavier, la science de la composition et ce don de l'invention, si précieux, si indispensable même pour l'organiste, maître de ses inspirations, il en mesure l'essor, les tempère à son gré, enveloppe tout de ses accords graves ou triomphants, et passe d'une partie à une autre sans heurt et avec charme. Car, le charme est essentiel à la musique d'orgue comme à toute autre ; non pas ce charme ronronnant et un peu bébête qui se pâme en des fadaises vulgaires,mais ce charme fait de tendresse et de force qui satisfait la raison artistique en même temps que la piété, qui se répand dans l'église comme un parfum de l'évangile, qui « recueille et qui agenouille », ce que, d'un mot, dans notre langage liturgique, nous nommons l'*onction* [1]. Les innombrables ressources de son instrument, il les connaît et les utilise à propos dans ses merveilleux interludes. Prêt à toutes les éventualités, capable d'improviser toujours, s'il craint de s'appauvrir en tirant trop de lui-même, il ne dédaigne pas de recourir à quelque chef d'œuvre écrit ; mais alors, ses emprunts sont toujours choisis avec tant de discernement, situés avec tant de goût et tellement fondus dans l'unité de l'ensemble, qu'ils paraissent tout naturels et ne se font pas remarquer. On reçoit la salutaire impression des sentiments les plus divers de la prière liturgique — componction, joie, espoir, triomphe — sans songer à qui on la doit, sans se demander à quoi elle tient.

A quoi donc tient-elle ? car c'est ici le point capital.

C'est tout d'abord à cet esprit de religion dont nous venons de voir l'artiste animé, et qui lui fait choisir telle harmonie plutôt que telle autre ; c'est ensuite au style lié de son jeu ; à l'écriture contrapuntique ou fuguée ; à l'emploi des accords très soutenus dans une registration austère ; enfin, à la simplicité des moyens en général.

Le style lié, voilà le vrai style de l'orgue ; et le contrepoint palestrinien qui convient éminemment à la polyphonie sacrée, éminemment aussi convient à la musique d'orgue. C'est là le genre de composition le plus voisin des mélodies grégoriennes, c'est celui qui donne le plus à la musique d'orgue ce caractère de gravité sereine qui la fait trancher sur la musique profane comme un vêtement liturgique sur un attifement mondain. Le contrepoint de

---

1 Voir là-dessus le portrait que M. Ch. Bouché a traçé de Ch. Collin dans « Un artiste chrétien », *Revue de la Jeunesse*, 25 juillet 1912. Paris, Lethielleux

Palestrina est plus pur encore, plus céleste, dirons-nous, que celui de Bach. Ne serait-ce que pour l'étude et la formation du goût, il est regrettable qu'on n'ait pas fait des œuvres de ce beau génie un nombre plus considérable de transcriptions pour orgue. Sans doute, ce n'est pas pour cet instrument qu'il écrivit, et les réductions sont rarement esthétiques ; mais elles sont pratiques, et, dans le cas présent, le peu d'exemples que Liszt et quelques compilateurs nous ont donnés suffisent pour montrer tout le profit qu'on pourrait en retirer. Une substantielle assimilation des œuvres de Palestrina d'abord, et de son école, de Bach ensuite, de Haëndel et de leurs contemporains, c'est là le moyen le plus efficace d'acquérir le style que la liturgie réclame. L'organiste devrait être rompu à la facture de ces maîtres, et pénétré de leurs mélodies. « Palestrina et Bach », écrivait Gounod à Ch. Bordes, en 1892, « ont *fait* l'art musical ; ce sont, pour nous, des Pères de l'Église, il importe que nous restions leurs fils... » [1]. Ce n'est pas à dire qu'on doive se confiner dans leurs œuvres, s'y ankyloser, et condamner la musique religieuse de notre siècle à une impuissance si déplorable qu'il faille désespérer du progrès. « Où en serions-nous, demandait un ancien rhéteur, si personne n'avait fait que copier ses devanciers ?... Nous naviguerions encore sur des radeaux ; la peinture se bornerait à suivre les contours des ombres projetées par les corps au soleil... » [2] et nos belles orgues ne seraient que des flutes de Pan. La copie, d'ailleurs, est toujours inférieure à l'original. Mais imiter, ce n'est pas copier. La forme peut changer et le fond rester. On n'aurait eu qu'à se louer des résultats de la Renaissance littéraire du XVIe siècle si ses coryphées n'avaient pas renoncé aux sources vives de la religion et de l'histoire nationales. Les Latins ne commirent point cette faute quand ils imitèrent les Grecs ; et les deux grands maîtres dont nous parlons, Palestrina et Bach, en utilisant les découvertes que leur offrait la science musicale de leur temps, n'eurent garde de faire table rase des travaux de leurs devanciers. Ils s'en inspirèrent et ils en conservèrent ce qui nous a longtemps manqué et ce que Pie X nous demande simplement aujourd'hui : l'*esprit*. La pensée toujours chrétienne dans l'un, toujours liturgique dans l'autre, présidait aux trouvailles de leur propre génie. Et voilà comme il convient d'imiter ou d'innover. A l'inverse du mot fameux d'A. Chénier :

---

1 *Tablettes de la Schola*. Juin 1912.

2 Quintilien.

« *Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques* », créons sur la foi antique, des formes musicales nouvelles et animons nos jeunes harmonies du souffle vivifiant qui inspirait nos pères.

A cette condition, la technique moderne ne déparera pas la littérature d'orgue et les compositions qui en naîtront « ne seront nullement indignes des fonctions liturgiques » [1] ; mainte page de C. Franck, entre autres le *legato* de son exquise pastorale, ses chorals variés — le premier et le troisième surtout — en sont la meilleure preuve. Qui n'admire la profondeur de sentiment de ces merveilles d'art, et qui ne se sent religieusement impressionné à leur audition ? L'idéal de la musique d'orgue liturgique, il est vrai, s'y trouve plutôt évoqué que réalisé. Car, si l'art liturgique est nécessairement religieux, la réciproque n'est pas rigoureuse et une œuvre d'art peut bien être religieuse sans être pour cela liturgique — tels les oratorios. — Pour mériter ce titre, il faut que la composition réponde parfaitement aux exigences des fonctions sacrées. Celles dont nous parlons, d'un effet sublime dans les concerts spirituels, semblent avoir été conçues moins pour le service de l'autel que pour satisfaire à ce besoin de produire qu'éprouvent les artistes, que dut éprouver la grande et pieuse âme d'artiste de C. Franck. Si l'éminent et vénéré Maître eût compris la liturgie comme on commence à la comprendre aujourd'hui, s'il eût composé pour elle, nul doute qu'il n'eût revêtu ses chefs d'œuvre d'une forme de tout point appropriée. Et ne peut-on pas déjà se féliciter des progrès accomplis par les plus doués de ses disciples et par d'autres ? L'orientation n'est peut-être pas encore marquée par des œuvres assez nombreuses ou assez puissantes, mais elle est franchement, nettement indiquée dans les enseignements. Ce que M. Sérieyx, de la « Schola Cantorum », dit de « la musique à l'église » atteint, *dans ses principes*, la musique d'orgue. [2] En vertu du précepte qui soumet les progrès de l'art aux lois liturgiques, on devra, observe-t-il d'abord, « exclure rigoureusement parmi toutes les conquêtes de l'art postérieures à l'épanouissement du chant grégorien, toutes celles qui ont pour effet : le contraste, la brusquerie, la violence, l'entraînement et en général l'*expression passionnelle*, sous toutes ses formes. On doit, pour cette raison, bannir de la musique sacrée :

[1] *Motu proprio.*

[2] Dans l'application, l'orgue a notablement plus de latitude que la musique vocale, parce que, dans ses pièces séparées, il n'est pas, comme elle, assujetti à des paroles et joue un rôle plus secondaire.

1° — Les oppositions brusques de timbres, de nuances, de rythmes ou de tonalités ;

2° — Les formules altérées, sans préparation (appogiatures expressives chromatiques, etc.) ;

3° — Les rythmes métriques de périodicité fréquente et régulière (danses, coupures carrées, marches d'harmonie, etc.) [1]

Mais en échange, l'art contemporain fournit d'inépuisables ressources, parfaitement compatibles avec l'esprit liturgique, notamment dans :

1° — Le *contre point moderne*, autorisant des superpositions de parties inconnues des palestriniens et tout aussi légitimes :

2° — Les grandes lois des *relations tonales* et de la *modulation*, qui permettent, même dans la monodie, l'introduction d'éléments de variété infinie, à la condition de respecter le caractère *modal* des pièces, et d'être soumises aux formes *progressives* et douces dont la musique sacrée ne doit jamais se départir ;

3° — Le *développement thématique*, par modification rythmique progressive d'un thème liturgique préexposé, par renversement, augmentation, rétrogradition, etc., avec application symbolique de ces divers procédés, mais sans jamais défigurer ni caricaturer le thème proposé.» [2]

Aux éléments primordiaux dans lesquels doit se mouvoir la musique d'orgue ; *modalités ecclésiastiques, formules grégoriennes,* style *polyphonique contrepointé*, harmonie de fond consonant (accords parfaits, retards préparés, etc.) on peut donc ajouter le contrepoint moderne, la modulation, le développement thématique et en général les ressources de l'art contemporain soumis aux lois liturgiques. Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que la musique du jour étant principalement employée à des usages profanes, il est plus difficile de lui imprimer ce cachet liturgique qui doit la différencier. Aussi ne négligeons pas les traditions d'un passé qui va de pair avec le chant grégorien, et qui, pas plus que lui, ne peut disparaître parce qu'il est immortel. Évitons surtout, comme contraires à la simplicité des moyens, dont nous avons fait une règle, les extravagances à la mode : l'artificiel, l'outré, l'anarchique, l'algébrique,... un chaos sans tonalité qu'on décore du nom

---

1 Signalons, pour l'orgue, les arpèges en batterie.

2 La *Musique à l'église,* brochure. Paris, rue Saint-Jacques, 269.

de musique savante, et qui, chez plusieurs, ne couvre que le vide de la pensée.

En confirmation des principes que nous venons de poser, qu'on nous permette d'apporter deux témoignages : l'un, d'un organiste parisien, M. Lesierre, qui nous aidera dans une large part à portraire l'organiste moderne ; l'autre, du critique d'art Jacques Hermann dont les *Impressions bénédictines de Semaine Sainte et de Pâques* ont paru dans la Tribune de Saint-Gervais.

« En résumé, dit le premier, le style de l'orgue doit remplir trois conditions :

1. — Être de caractère strictement religieux,

2. — Être d'écriture contrapuntique,

3. — Posséder la qualité technique qu'on appelle le style lié » [1].

« Lorsque, raconte J. Hermann, dans les fêtes solennelles, le secours de ce royal orchestre (l'orgue) ne fait que doubler la majesté de la louange divine, les bénédictins n'emploient logiquement que des accords pleins — triomphants ou funèbres —, ou le style sévère et gothique de la fugue. Quelle surprise sans mélange fut d'oublier — pendant la Consécration et la Communion de la Messe — les mollesses nerveuses de Gounod et de Massenet ou, après les offices, les septuors de grand opéra, « arrangés » pour orgues ou harmoniums ! Oh ! que fut béni le moine... qui nous joua des fugues saines, viriles et limpides, pour glorifier la Résurrection du Seigneur ! qui, accompagnant le chant de ses frères-chantres, les *accompagne* réellement dans le sens musical du mot ; qui ne tape pas de l'orgue et ne fait pas de virtuosisme sacré, et reste dans le double sentiment du grand Art et de la grande Piété ! La fugue, le contrepoint, les accords simples, cela seul convient à l'orgue, au point de vue musical ; et cela seul convient à l'église, au point de vue philosophique. Qui n'a remarqué l'alliance presque continuelle de la mystique la plus vivante et de la science exacte la plus profonde ? Grâces soient aux bénédictins noirs et blancs, pour bannir la sentimentalité et le sentimentalisme de l'art religieux ! » [2]

Ici se place une question intéressante, mais délicate : est-il mieux, tout en restant dans le bon style, d'improviser que d'exécuter des morceaux écrits ?

---

[1] *Essai sur l'esthétique de l'orgue.* S. I. M. mars et nov. 1911.

[2] *Impressions bénédictines de Semaine sainte et de Pâques.* Paris, rue Saint-Jacques, 269.

M. l'abbé Pierre[1] voit dans la pratique organistique de l'improvisation « une plaie ». Il invoque l'autorité de M. Tinel, celle de Mendelssohn (il aurait pu ajouter celle de M. Widor) et certains règlements de l'autorité ecclésiastique édictés pour l'Italie. Mais il ne s'agit chez lui et dans ces règlements que d'organistes incapables. Mendelssohn n'envisage guère que l'impeccabilité et la réputation de l'artiste, point de vue plutôt mondain ; et les hérétiques, fussent-ils de bonne foi, sont peut-être mal placés pour juger de notre liturgie. M. Tinel parle de pièces de longue durée improvisées par de jeunes organistes à peine formés ; et, si nos renseignements sont exacts, M. Depuydt, professeur à l'Institut Lemmens — qui est bien aussi un peu l'institut de M. Tinel — improvise d'ordinaire dans la cathédrale métropolitaine de Malines et le fait en excellent maître qu'il est et en bon liturgiste. C. Franck improvisait toujours, conseillait à ses élèves de le faire et, ce qui vaut mieux, leur apprenait à le faire. Quant à M. Widor, de lui se réclament, en effet, nos modernes « exécutants », ceux qui remplacent l'improvisation par les œuvres des grands maîtres, non seulement aux Entrées et aux Sorties, où elles trouvent mieux leur place, mais encore à l'intérieur de l'office, notamment à l'Offertoire. Le morceau d'Offertoire est leur principal objectif : ils sont écoutés, alors, et, là où l'on ne chante pas l'antienne, ils ont le temps de déployer leur talent ; aussi se sentent-ils d'ordinaire mortifiés si l'on vient à combler l'intervalle par le chant de quelque motet. Nous reviendrons tout à l'heure sur les avantages de ce système, sur ses inconvénients et sur les abus auxquels il donne lieu. En attendant, si l'on n'oublie pas les termes de la question, nous n'hésitons pas à prononcer qu'en principe et au point de vue idéal où nous nous plaçons, l'improvisation vaut mieux. Cette méthode se conforme plus aisément et avec plus de naturel aux exigences si variables des fonctions sacrées ; mieux que toute autre et avec plus d'à propos elle rappelle les « motifs » grégoriens et par ceux-ci les textes liturgiques. Or, saisir dans la liturgie de chaque fête la pensée significative et profonde, l'en dégager et la traduire avec éloquence, la développer et la commenter dans un langage musical d'un symbolisme transparent pour les fidèles les moins initiés[2], n'est-ce pas précisément à quoi doit tendre l'organiste soucieux de remplir dignement sa mission ? Y a-t-il là rien de

[1] Op. cit.
[2] Ch. Bouché, loc. cit.

chimérique ? N'est-ce pas ce que fit, entre autres, durant de longues années, à Saint-Brieuc, le grand artiste chrétien que fut Ch.Collin ? Combien de fois, dit M. Ch. Bouché dans la notice que la *Revue de la Jeunesse* vient de lui consacrer, « combien de fois nous est-il arrivé d'écouter, avec surprise et ravissement un *Offertoire* où nous revenait transposé, amplifié, enrichi de résonances nouvelles, l'écho de la prédication que nous venions d'entendre ». Cette méthode, d'ailleurs, s'impose dans les interludes. Elle est donc plus *liturgique*. Elle est aussi plus « organesque » en ce qu'elle permet d'utiliser avec plus de liberté les infinies ressources de l'instrument.

En pratique, à raison des difficultés d'une bonne et constante improvisation, nous n'oserions conseiller ni de tout improviser ni de tout exécuter. Ici encore, croyons-nous, *in medio virtus*. Mais on aimera d'entendre là-dessus l'opinion d'un musicien de la plus haute valeur et compétent entre tous parce que lui-même fut longtemps organiste. Nous avons lu avec peine, à propos d'un article regrettable publié par lui récemment sur la prononciation italienne du latin et le *Motu proprio*, que ce doyen des grands musiciens français d'aujourd'hui, C. Saint-Saëns, pour le nommer enfin, n'a pas ou n'a plus de fortes convictions religieuses. Le croira-t-on aux raisons sur lesquelles il base ici son jugement ?

« L'improvisation, dit-il, gloire de l'École française a été dans ces derniers temps battue en brèche, de par l'influence de l'École allemande. Sous prétexte qu'une improvisation ne saurait valoir les chefs d'œuvre des Sébastien Bach, des Mendelssohn, on en a détourné les jeunes organistes.

Cette manière de voir est funeste, parce qu'elle est fausse ; c'est tout simplement la négation de l'éloquence. Se figure-t-on ce que seraient la Tribune, la Chaire, le Barreau, si l'on n'y entendait que des discours appris par cœur ? Ne sait-on pas que tel orateur, tel avocat, éblouissant quand il prend la parole, perd son éclat dès qu'il met la plume à la main ? Le même phénomène se reproduit en musique. Lefébure-Wély, qui fut un merveilleux improvisateur (j'en puis parler, je l'ai entendu), n'a laissé que des morceaux d'orgue insignifiants ; et j'en pourrais citer parmi nos contemporains qui ne se révèlent entièrement que dans l'improvisation. *L'orgue est un évocateur ;* à son contact, l'imagination s'éveille, l'imprévu sort des profondeurs de l'inconscient ; c'est tout un monde *toujours nouveau* et qu'on ne reverra plus, qui surgit de l'ombre, comme sortirait de la mer, pour y rentrer ensuite à jamais, une île enchantée.

Au lieu de cette féerie, que voyons-nous trop souvent ? Quelques morceaux de S. Bach ou de Mendelssohn, répétés à satiété ; morceaux fort beaux assurément, mais morceaux de concert, déplacés dans un office catholique, avec lequel ils ne s'accordent point ; morceaux écrits pour d'anciens instruments, auxquels ne s'appliquent point ou s'appliquent mal, les ressources de l'orgue moderne; et l'on croit ainsi avoir réalisé un progrès.

Je sais ce qu'on peut dire contre l'improvisation. Il y a de mauvais improvisateurs dont le jeu n'a aucun intérêt. Mais il y a aussi des prédicateurs, et même des députés, qui parlent fort mal. Cela ne fait rien à l'affaire. *Une improvisation médiocre sera toujours supportable, si l'organiste est pénétré de cette idée que la musique, à l'église, doit s'accorder avec l'office, aider au recueillement et à la prière ;* et si l'orgue, dans cet esprit, bruit harmonieux plutôt que musique précise, ne fait rien entendre qui soit digne de l'écriture, il en sera de lui comme de ces vieux vitraux dont on a peine à distinguer les figures et qui nous charment plus que les plus beaux vitraux modernes. Cela vaudra mieux, quoi qu'on en dise, qu'une fugue d'un grand maître, attendu qu'*il n'y a rien de bon en art que ce qui est à sa place* » [1]. Par « fugue d'un grand maître » entendez ici la *fugue de concert*, non la fugue sévère, moins encore le style fugué ; car Saint-Saëns restait si bien dans ce style, qu'il avait la réputation de jouer toujours des fugues, quoiqu'il n'en exécutât jamais. Cette manière de voir ne contredit donc pas celle de J. Hermann relatée il y a un instant. Ailleurs, l'éminent musicien revient sur le même sujet et ajoute : « Lorsque j'étais organiste il m'arrivait très souvent de prendre pour thème le chant de l'Offertoire prescrit de la Messe et de le développer dans son caractère » [2]. Voilà l'idéal. C'était celui de Ch. Collin, nous l'avons vu, c'est celui de M. Depuydt, ce serait le nôtre si nous pouvions y atteindre. Au moins étions-nous, sans le savoir, en parfaite conformité de vue avec les personnalités musicales les plus appréciées de notre temps, lorsque nous écrivions, l'an dernier, dans la *Musica Sacra* : « Le chant de l'Offertoire terminé, au lieu de jouer un « grand morceau » qui ne rappelle en rien l'objet de la fête, l'organiste de notre choix développe, s'il en est capable, quelque thème mélodique de la liturgie du jour, donnant l'essor à son inspiration, et l'élevant très haut, selon le temps dont il dispose et le caractère de la cérémonie, pour

[1] Echo de Paris, 8 janv. 1911.

[2] Ibid. 23 juin, 1912.

redescendre ensuite graduellement et amener la tonalité en laquelle doit entonner le célébrant » [1].

Non, ce n'est pas le système de l'improvisation qu'il faut condamner ; c'est l'abus qu'en font les négligents, les ignorants, les ineptes, et c'est peut-être aussi le manque d'une formation spéciale dans les Écoles et Conservatoires. Ceux qui ont fait de solides études n'ont pas toujours eu leur attention suffisamment dirigée de ce côté — n'avons-nous pas entendu Saint-Saëns dire qu'on les en détournait ? — Ils n'apportent à leurs fonctions, ni zèle, ni piété, ni prévoyance ; le développement qu'ils savent devoir prendre quelque proportion, ils ne se donnent pas la peine de le préparer, ne fût-ce que par un instant de réflexion, tandis que le prédicateur le plus exercé ne montera jamais en chaire sans s'être préalablement recueilli. Ch. Collin, pour citer encore ce modèle, comme son maître Lefébure, comme Saint-Saëns, « était doué d'une prodigieuse faculté d'improvisation et familiarisé par des années d'étude et de pratique avec tous les secrets de l'harmonie et toutes les difficultés du clavier » et cependant, « jamais il ne jouait sans préparation. « Je ne pose jamais les doigts sur les touches, disait-il, sans savoir ce que je vais dire ». Pour les morceaux d'une particulière importance destinés à des cérémonies extraordinaires, cette préparation devenait chez lui un véritable travail qui l'absorbait des journées entières et pour lequel il s'imposa, plus d'une fois, des veilles prolongées. Le même scrupule artistique et religieux lui faisait traiter avec un égal respect et une égale prévoyance, avec le même souci de la perfection, tous les détails de son service musical, les moindres « Versets » comme les plus longs « Offertoires » [2]. La négligence, voilà donc d'où vient le reproche souvent adressé aux improvisateurs, de ne varier point leurs thèmes, de ramener les mêmes formules, les mêmes harmonies ; de jouer machinalement, « sans pensée et sans volonté, selon l'habitude de leurs doigts ». A ceux-là, les négligents, il suffirait de se surveiller, de se retremper en temps opportun dans l'étude ou l'exécution de quelqu'œuvre de choix ; car rien n'oblige d'être si absolu.

Mais d'autres « ignorent à peu près le contrepoint et la fugue », voire l'harmonie. « Pianistes,... ils manient l'orgue en pianistes ; le jeu lié, le doigté de substitution sont pour eux lettre morte. Leur

1 Loc. cit.

2 Ch. Bouché, loc. cit.

pied gauche « pique » de temps en temps quelque note de basse qu'il laisse traîner ensuite lamentablement, tandis que leur pied droit éternellement rivé à la pédale expressive, communique à la malheureuse « boîte » des mouvements désordonnés qui font de l'orgue un gigantesque accordéon »[1] — détestable habitude blâmée par tous les artistes et que nous n'aurions jamais cru possible, si nous n'en avions été nous-mêmes le témoin rebuté. — Ceux-ci, évidemment, feraient mieux de jouer un beau morceau que d'improviser mal. Ils feraient encore mieux d'apprendre l'orgue. Car, n'est-il pas à prévoir qu'ils gâcheront le « beau morceau » de leur choix, comme ils tripatouillent leurs improvisations ?

Il paraît cependant qu'on peut descendre plus bas encore. « Il y a, dit M. Lesierre, l'improvisateur qui ne sait rien. Il est incapable de jouer médiocrement un morceau écrit. Aussi improvise-t-il. Sur quoi ? Trop souvent hélas ! sur un motif d'opéra plus ou moins « opérette »,...et la foule, peu recueillie,se croyant au théâtre,chantonne en sourdine le motif favori ». *Corruptio optimi pessima.* De tels exemples sont la condamnation de ceux qui les tolèrent, non d'une méthode.

Voici, d'autre part, le tableau que le même critique nous trace de toute une catégorie d' « exécutants », qu'il désigne sous le nom de virtuoses. Nous le trouverons chargé ; mais si nos règlements diocésains le permettaient ne verrions-nous pas çà et là des abus semblables ? Ne tiennent-ils pas au système même ? Citons. « Les virtuoses font de leur tribune *une véritable salle de concert.* On les voit, entourés d'une foule de « snobs » parmi lesquels l'élément féminin domine, faire briller leur virtuosité de mains et de pieds : ils ne jouent pas de chorals, pièces trop lentes et trop religieuses, mais ils exécutent des fugues de concert dans un mouvement exagéré, avec une registration assourdissante. Pour eux, l'orgue est un instrument destiné uniquement à faire valoir leur mécanisme. La liturgie catholique, ils s'en moquent, ils l'ignorent. Offertoire, Communion, Versets, tout est matière à virtuosité. Ceux-là ne sont pas dignes du nom d'artistes ; leur place n'est pas à l'église mais au Trocadéro ».

A côté des virtuoses, il y a, parmi les exécutants, les malavisés qui jouent des pièces disparates sinon d'un genre plat et vulgaire ;

---

[1] Lesierre, loc. cit.

et ceux que j'appellerais volontiers les « déliquescents » de la musique d'orgue, ceux qui, à l'Élévation et à la Communion, recherchent la cantilène sentimentale, melliflue, sucrée, pommadée, genre païen, qu'on prend pour religieux et qui n'est que sensuel, qui ne va pas à l'âme, mais aux nerfs. Les virtuoses faisaient de la maison de Dieu un « hall » ; ceux-ci la convertissent en salon. Je ne parlerai pas de ceux qui la changent en théâtre en jouant des transcriptions d'opéras, pièces inconvenantes en ce que « dans un lieu consacré à la prière elles évoquent des tableaux trop souvent voluptueux » [1] ; pièces anti-artistiques, parce que, « s'il y a quelque chose d'antipathique au style lié, c'est ce genre de musique où la mélodie rapide, folâtre et séduisante attire invariablement l'attention sur une seule partie qui chante toujours aux dépens de ses sœurs, au mépris du style de l'orgue » [2].

Il faut parler ici d'un heurt assez fréquent qui peut se produire dans tous les systèmes, mais qui est surtout choquant dans celui que nous examinons. A vrai dire, il tient moins à l'organiste, cette fois, qu'au célébrant ou, en certaines occasions, aux chantres. L'organiste, à l'Offertoire, par exemple, — c'est surtout là que la discordance éclate — est en train de jouer un morceau de grande envergure : il l'a soigneusement préparé ; il a bien calculé son temps. Voici la cadence finale ; une demi-mesure encore, et c'est fini. Il n'aura pas cette demi-mesure. Brusquement, un coup de « Per omnia » lui coupe le sifflet au vif ennui de son âme d'artiste, à l'étonnement des fidèles, peu édifiés du procédé, malgré les convenances, malgré le « Motu proprio » lui-même. Car, s'il est stipulé dans ce vénéré document que la musique chantée — dans notre cas la musique d'orgue — ne doit pas faire attendre le célébrant, on y lit de même que « sur ce point, le célébrant doit aussi avoir égard aux chanteurs » et donc, logiquement, à l'organiste. La précision mathématique est ici impossible et... la paix sociale, dit-on, est faite de concessions réciproques [3]. Si c'est chez l'organiste un défaut d'habitude, qu'on l'avertisse ; sinon, qu'on accorde au moins un peu de tolérance à la bonne volonté en défaut. On ne joue pas de l'orgue comme on tourne un moulin à café. On aurait plus de

---

1 Lesierre.

2 Regnier, cité par Lesierre.

3 Le Courrier de Saint Grégoire, en 1908, a publié des observations très justes et très pratiques sur diverses « dissonances » de ce genre.

charité pour l'artiste si l'on savait combien, à de certains moments, il doit tendre tous les ressorts de son esprit, préoccupé à la fois de la phrase à interpréter, du registre à tirer, de la page à tourner, de l'action qui se déroule à l'autel, du moment de finir et, sans parler du travail des pieds et des mains, du ton à imposer. Le ton à imposer ! encore un sujet de lamentation pour l'organiste désireux de bien faire : il propose le *mi*, on prend le *fa* ; il donne le *fa*, on retourne au *mi*. Que faire à cela ? — Mais revenons au système des exécutants.

On naît musicien, on le devient davantage par l'étude. Pour improviser, il faut indispensablement être né musicien ; sans ce don à la base, on ne sera jamais que mécanicien. Il s'en suit que, pour un grand nombre d'organistes, faute d'aptitudes ou d'études, exécuter des morceaux écrits est une nécessité. Malgré ses défauts et ses imperfections, cette méthode peut, elle aussi, édifier beaucoup, si on l'applique avec intelligence, si l'organiste est modeste et en même temps assez indépendant pour ne pas se laisser aller au goût et aux sollicitations d'un certain public, s'il aime à puiser dans les vieux maîtres « qui composaient leurs pièces en priant », si, parmi les anciens eux-mêmes, il distingue entre fugue et fugue ; si, parmi les modernes surtout, il sait choisir et choisit sévèrement ; si enfin, pour ne pas renverser les rôles, faire de l'accessoire le principal et substituer aux convenances de la liturgie les habitudes du concert, il a soin de situer ses emprunts et, par des modulations prévues, de les mettre en harmonie avec ce qui précède, avec ce qui suit ; avec l'antienne de l'Offertoire, par exemple, et avec l'intonation de la Préface. Cette dernière condition, est chose délicate, mais comprise et bien remplie, on ne verra pas le joint, l'unité sera sauvegardée, et le morceau d'emprunt, loin de distraire, fera prier, étant lui-même une prière. Car, il faut le reconnaître, ce sont de vraies prières que certaines pièces d'orgue. Est-ce Schumann ou Mendelsshon qui disait du choral figuré de Bach « Smucke dich, o liebe Seele » (orne-toi, ô mon âme), où la mélodie semble entrelacée de guirlandes d'or et respire la plus sereine félicité : « Si la vie m'avait arraché toute foi et toute espérance, ce simple choral me les rendrait ». Au contraire, sans les précautions que nous venons de dire, le morceau, nous le répétons, apparaîtra comme une œuvre séparée de l'action liturgique, empiétant même sur elle. Il fallait tourner les âmes vers Dieu, vous les tournez vers des jouissances esthétiques, je le veux bien, mais stériles. La vanité, d'une part, la mondanité,

de l'autre, en profitent, et non la gloire de Dieu. Ce langage paraîtra dur à plusieurs, mais l'écueil est là, il faut le signaler.

Et puisqu'un juste discernement est nécessaire, examinons maintenant le répertoire coutumier des exécutants.

En fait, au complet, il est à peu près composé comme suit :

1. — Œuvres des maîtres anciens.

2. — Œuvres similaires des auteurs modernes.

3. — Sonates modernes.

4. — Pièces de pure virtuosité.

5. — Transcriptions d'œuvres théâtrales ou de symphonies profanes.

6. — Pièces de plate vulgarité.

7. — Pièces de fade sentimentalité.

Nous avons déjà parlé des trois dernières catégories : il faut les condamner à priori et les écarter résolument.

Les œuvres des maîtres anciens des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, et les œuvres similaires des auteurs modernes — bien que celles-ci n'aient pas toujours la même valeur artistique — devraient constituer le fonds de tous les répertoires. Si l'on écarte des anciens un certain nombre de morceaux de concert, il reste un trésor très précieux de chorals, de chorals figurés, de préludes, longs ou courts, graves ou brillants; de fugues sérieuses rappelant souvent les thèmes grégoriens, ou à l'allure ample et majestueuse : toutes pièces de bon aloi. Le choral nous semble particulièrement pratique pour l'intérieur de l'Office et, plus particulièrement encore pour l'Offertoire, le choral figuré. Séb. Bach en a composé un grand nombre qui sont de purs chefs d'œuvre et qui expriment les sentiments les plus divers de notre sainte liturgie. Plusieurs auteurs modernes ont imité avec bonheur ce genre de composition d'un caractère si religieux et si sympathique à l'orgue. Les Préludes et Fugues grandioses conviendront plutôt aux Entrées et aux Sorties solennelles.

Un jour, Mgr Perosi s'apprêtait à diriger au Trocadéro sa délicieuse cantate du *Dies iste*. Un reporter l'accosta : « Vous allez, lui dit-il, nous faire entendre de la musique sacrée? » — « Pardon ! interrompit le génial maëstro, [1] vous voulez dire : de la musique religieuse ». Nous avons déjà fait cette distinction à propos de

---

[1] M. J. Combarieu dans la *Revue musicale* (1er mai, 1910) appelle Perosi « un compositeur d'élite — merveilleusement doué — qui mérite son succès ». L'étude la plus judicieuse que nous connaissions de l'éminent prêtre artiste est celle que Romain Rolland lui a consacrée dans ses *Musiciens d'aujourd'hui*.

C. Franck ; il faut la refaire au sujet des *Sonates modernes*. Si, dans l'intention de leurs auteurs, elles ont été composées pour l'église [1], il faut bien avouer qu'elles ne sont liturgiques ni par leur étendue, qui est démesurée, ni par leur caractère qui rappelle trop le concert. Ni nos auteurs belges, ni Widor, en France, pour ne citer que le plus en vue ; ni Capocci, en Italie ; ni, en Allemagne, Rheinberger, si religieux pourtant et si fécond, n'échappent à ce reproche, et c'est regrettable. Car, il y a chez eux des pages superbes qui surpassent en sonorité tout ce qui a précédé. Il faut, pour en tirer parti, fragmenter leurs œuvres ; y prendre, pour les offices solennels, de pompeuses Entrées et de brillantes Sorties ; et, pour certaines Messes basses, comme interludes (pendant la distribution de la sainte communion, par exemple) des « andantes religiosos ». — Nous disons « comme interludes », car il ne convient pas de jouer de l'orgue pendant toute la durée d'une Messe basse mais on peut y chanter quelque motet latin ou quelque cantique de bon goût en langue vulgaire. Les décrets de la S. C. des Rites sont formels sur ce dernier point, et des Règlements diocésains en font foi : s'il est « interdit de chanter des cantiques en langue vulgaire pendant la Grand'Messe — aux obsèques et aux mariages, — » ces cantiques « sont permis à la Messe basse, aux Processions, après la Messe ou tout autre office » [2]. Nous ne disons pas que cela doive se faire, nous faisons remarquer que cela peut se faire, et nous croyons qu'il est bon de le faire, à l'occasion, pour honorer le Saint ou le Mystère du jour, ou à cause de certaines circonstances particulières.

Ce que nous avons dit de la Sonate moderne peut s'appliquer à une partie de l'ancien répertoire : toccatas, concertos, fugues de vive et libre allure, certains chorals figurés même sur lesquels il serait téméraire de prononcer. La règle pourrait se formuler ainsi ; les pièces de pure virtuosité doivent être écartées ainsi que les morceaux de concert, ou badins, ou de pure fantaisie. Il paraît bien prouvé que les fugues des anciens ne doivent pas se jouer dans le mouvement vertigineux que des virtuoses leur donnent en dépit de l'histoire et de la saine esthétique. [3]

Nous avons passé en revue les défauts les plus saillants des orga-

---

1 Lesierre, loc. cit.

2 *Instructions sur la musique sacrée* pour le diocèse de Liége, 1906.

3 Voir Lesierre, loc. cit.

nistes tels qu'il s'en rencontre, improvisateurs ou exécutants ; nous avons montré l'organiste tel qu'il devrait être et nous savons les qualités essentielles de la vraie musique d'orgue ; que conclure de là ?

Ceux qui ne sont capables ni d'improviser ni d'exécuter proprement les morceaux les plus simples, comme les chorals, feraient mieux de s'abstenir ou de se borner à jouer des accompagnements écrits du plain-chant. Ceux qui, à l'extrême opposé, sont à même d'improviser magistralement ou seulement d'improviser bien, ne se départiront pas du style lié et feront passer dans leurs harmonies les sentiments que leur inspirera la sainte liturgie. Averroès le Thaumaturge, dit une légende mauresque, avait réussi, par un prodige de science et d'habileté, à emprisonner un rayon de soleil dans un des piliers de la cathédrale de Cordoue. Et les splendeurs de l'édifice s'empourpraient d'un éclat doré sans que l'on pût savoir d'où sortait la magie de cette douce et resplendissante lumière. [1] Le rayon qui passe, vibrant, dans les mélodies de l'organiste improvisateur, qui illumine d'un charme saisissant toutes ses modulations, c'est sa piété. Ceux qui exécutent, en tout ou en partie, des morceaux écrits — et c'est le plus grand nombre — sauront à quoi s'en tenir sur la composition de leur répertoire et sur la manière de s'en servir. Descendre dans plus de détails et déterminer la forme précise des morceaux qui conviennent aux divers moments de l'action liturgique est chose impossible. Le choix dépend de mille circonstances plus variables les unes que les autres ; usages locaux, caractère de la fête, degré de solennité, etc. etc. Qu'on nous permette d'exposer en toute simplicité la pratique qu'à défaut d'un talent supérieur, et sauf meilleur avis, nous avons personnellement suivie jusqu'ici, quand nous n'improvisons pas.

1. — Pour une Entrée pontificale : un grand prélude de Bach, — l'allegro maëstoso d'une sonate moderne ou l'équivalent.

2. — Pour les interludes de Tierce, aux offices pontificaux : fragments de chorals figurés, — trios, — andante de quelque auteur moderne — fugues brèves.

3. — Avant l'Introït :

a) — Aux Messes pontificales, un brillant prélude ou une fugue majestueuse, dans la tonalité de l'antienne autant que possible.

b) — Aux fêtes ordinaires quelques accords larges et vibrants dans

[1] Paul Bernard. *Études*, 30 avril, 1911.

la tonalité de l'antienne ou tout comme : c'est assez, selon nous, que la tonalité purement diatonique soit nettement accusée dans la cadence finale du prélude.

4. — Avant le sermon, un choral (jeux de fond avec bourdon 16).

5. — A l'Offertoire, un choral figuré est de tous les genres de morceaux celui que nous préférons, nous avons dit pourquoi ; et afin de ménager une transition plus facile à l'intonation de la Préface, nous aimons de le choisir dans une tonalité en rapport avec la voix connue du célébrant. — Nous ne dédaignons pas non plus un simple choral, un prélude, un morceau fugué, une fugue proprement dite, mais d'un genre grave et sévère, comme il y en a bon nombre dans Bach et dans les recueils de Commer, de Gessner, d'Ett, de Gauss, etc...

6. — Après l'Élévation, des accords très soutenus, forcément improvisés ; des modulations graves et douces amenant l'intonation du Pater (registration en rapport ; par exemple, un dolce 8 avec un bourdon 16 très doux). — Les morceaux écrits seraient dans le même goût : mélodie soutenue, mouvement lent, style très lié.

7. — Après l'Agnus Dei, improvisation sur le thème grégorien de la Communion ; du reste, comme après l'Élévation.

8. — Pendant le dernier évangile, quelques accords larges et sonores.

9. — Sortie pontificale : une fugue majestueuse, une toccata, le final d'une sonate. — L'action liturgique est terminée, mais la Sortie ne doit pas la faire oublier ; la majesté du lieu, seule, exigerait encore de la réserve. C'est ainsi qu'en architecture, le portique participe du style de l'édifice.

La Société de Saint Grégoire a dressé pour le diocèse de Namur un catalogue officiel de musique religieuse, avec, déjà, deux suppléments. On y trouvera d'utiles renseignements et un choix de morceaux d'une valeur inégale, naturellement, mais offrant tous une sérieuse garantie.

Un dernier mot. Il y a chez nous nombre de bons organistes. Il y a, sûrement, dans nos diverses écoles des maîtres dont la compétence et le dévouement nous sont connus. Nous ne leur demanderons pas de rappeler souvent à leurs élèves ce qui différencie l'orgue liturgique de l'orgue de concert : ils le font ; ni d'écarter du roi des instruments non seulement ceux qui n'ont aucune aptitude mais encore ceux qui ne sont pas des musiciens dans l'âme : ils n'y manquent pas. Nous n'examinerons pas non plus ce qu'il peut

y avoir de pratique dans ce vœu d'un critique de la Gazette de Liège [1] d'« engager le clergé à étudier l'orgue ». L'art, dit-il, « y gagnerait certainement, la liturgie aussi. De cette façon bien des jeunes artistes » (apparemment ceux qui envisagent les résultats pécuniaires) « s'éviteraient de cruelles déceptions, et nous verrions peu à peu disparaître de nos églises les organistes grincheux et les incapables ». Ce que nous souhaitons de tout notre cœur et de toutes nos convictions, c'est, d'une part, que les organistes se comportent, à leur tribune, en vrais chrétiens que nous devons être tous, et c'est aussi de les voir encouragés, quels qu'ils soient, laïcs ou ecclésiastiques, sinon par des émoluments plus en rapport avec l'assujétissement auquel leur emploi les astreint — ce qui n'est pas toujours possible — du moins en mettant à leur disposition de bons, *d'excellents instruments*. L'orgue est d'un emploi quotidien dans l'église : dépense bien qui dépense pour lui. Un bon orgue, nous le savons d'expérience, est un puissant stimulant. Des artistes renonceraient à bien des avantages au prix de celui-là. Laissons les harmoniums aux salons. Un petit orgue vaut mieux qu'un grand harmonium [2] ; un orgue d'une dizaine de jeux répartis sur deux claviers avec pédale indépendante, mieux qu'un orgue de quinze jeux à un seul clavier. En deçà de dix jeux, on peut très bien se passer de trompette, jeu dont on abuse, qu'il faut fréquemment accorder et qu'une bonne gambe remplacerait avantageusement. Quant aux jeux de pure fantaisie : tremblants, tonnerres, chœurs de chèvres appelés voix humaines, hochets de nourrice, comme dit Widor, qu'ils brillent... par leur absence. Enfin ne pourra-t-on jamais obtenir des architectes qu'ils songent, en traçant leurs lignes, à la destination des orgues, et ménagent dans leurs plans une petite place pour un instrument qui en occupe une si grande dans la liturgie ?

Il y aurait bien des choses à dire encore, mais il faut se borner. Puisse cette causerie contribuer pour sa modeste part à l'amélioration de la littérature d'orgue, des orgues et des organistes.

---

[1] 3 juillet 1912. G. Waitz.

[2] L'abbé J. Pierard va plus loin. Il attribue en grande partie à l'harmonium la déchéance de l'art grégorien. « L'orgue, dit-il, n'eût-il qu'un jeu, le salicional par exemple, rendra plus de services à l'esthétique grégorienne que le plus onctueux des Mustel » (*Ami de l'Ordre*, 4 août 1912).

L'INFLUENCE SOCIALE DE LA LITURGIE

PAR

M. le Chanoine A. DOUTERLUNGNE,

Directeur des Œuvres sociales du diocèse de Tournai.

SOMMAIRE

1° Les relations sociales sont réglées par trois principes chrétiens : la dignité humaine, la fraternité, le renoncement, en opposition à l'orgueil, à l'individualisme, à la cupidité.

2° Ces vérités sont vivantes dans les formules et les cérémonies de la liturgie, expression synthétique du dogme et de la morale chrétienne.

3° Elles y sont enseignées d'une manière particulièrement efficace, à raison de l'autorité indiscutée des textes et des rites, de la variété des formes d'enseignement, et de la force de pénétration propre à la méditation personnelle qui accompagne la participation à la liturgie.

4° Afin que s'exerce l'heureuse influence sociale de la liturgie, mettons dans toutes les mains les livres liturgiques ; citons fréquemment dans la prédication et l'enseignement les formules et les faits liturgiques, en en faisant ressortir la portée sociale ; donnons la liturgie ainsi comprise comme fondement à la piété des jeunes gens et des jeunes filles des patronages

---

L'INFLUENCE SOCIALE DE LA LITURGIE

I. — La mission sociale de l'Église.

Une vérité qui n'est plus guère contestée aujourd'hui, entre catholiques du moins, c'est la dépendance de l'ordre économique vis-à-vis de l'ordre moral. Accordons, s'il vous plaît d'aller jusque là, que la question sociale est une question économique, — je ne dis pas une simple question d'estomac, car c'est vraiment trop la rapetisser, — il n'en est pas moins certain que le problème économique est lié intimement à des faits de psychologie, à des données d'ordre moral, à des lois supérieures, et qu'il ne trouvera pas sa solution sans l'intervention de la morale, de la religion par conséquent. L'Église a donc un rôle à remplir vis-à-vis du problème économique. Nous serons tous d'accord sur ce point.

Un second point sur lequel je crois utile d'attirer votre attention, c'est l'importance de ce problème et par suite de la mission de l'Église en cette matière.

Aujourd'hui deux grandes puissances dominent le monde et s'en disputent l'empire : le travail et la richesse. Vous me direz : ce n'est pas chose nouvelle. Depuis le paradis terrestre, l'homme doit travailler pour vivre, et Salomon disait déjà : *Pecuniae obediunt omnia.*

Certes ces deux facteurs n'ont jamais cessé de jouer un rôle dans la vie sociale, mais ce qui est propre à notre siècle, c'est l'universalité et la suprématie de leur action. Au cours de l'histoire, des préoccupations d'une autre nature ont primé la question économique : telle l'inquiétude de la vieille Europe en face de l'invasion des barbares,

telle l'idée religieuse qui suscita les croisades et plus tard les guerres de religion, telles les questions dynastiques, les rivalités de race, qui allumèrent tant de guerres. De nos jours, ces causes d'agitation sociale cèdent le pas aux questions économiques. La vie économique domine les relations des peuples comme celles des individus entre eux, en un mot toute la vie sociale.

Vous voyez l'ampleur du problème et sa gravité.

Quelle mission incombe à l'Église en face de ces deux puissances qui dominent le monde : l'or d'un côté, le travail, de l'autre ?

Consiste-t-elle peut-être à se tenir à l'écart de la lutte, comme le fait l'Église dans les questions purement politiques ? Évidemment pas : elle manquerait à son devoir. S'agit-il seulement de verser sur les plaies des combattants l'huile du bon Samaritain et de jouer dans la mêlée sociale le rôle de sœur de charité ? Non plus. C'est même trop restreindre sa mission que d'introduire l'Église entre les combattants, le rameau d'olivier à la main, pour leur prêcher la paix en leur montrant le ciel. Sa mission est plus active, plus positive, plus étendue. L'Évangile en main, comme jadis elle se présenta aux barbares, l'Église doit pénétrer au sein des camps divisés, et après avoir écarté les principes faux qui régissent l'organisation économique moderne, elle doit construire à nouveau — c'est son rôle éternel, — elle doit élever sur des bases chrétiennes l'édifice de la cité économique moderne, c'est-à-dire surnaturaliser l'exercice du travail et l'usage de la richesse. Sinon, le paganisme toujours latent dans l'humanité reprendra le dessus et dominera les relations sociales. Telle est donc la mission de l'Église dans l'organisation sociale.

Dans ce travail gigantesque, la liturgie a-t-elle un rôle à remplir : voilà la question qui est posée dans ce rapport et à laquelle je réponds : *la liturgie contient un enseignement social particulièrement efficace.*

En vue de cette démonstration, permettez-moi de circonscrire le sujet.

Toutes les vérités révélées projettent une clarté sur le plan de l'édifice social, et toutes les vertus chrétiennes apportent leur pierre dans sa construction. Nous nous bornerons à l'examen de trois principes, fondamentaux dans l'œuvre d'organisation sociale qui incombe à l'Église, et par lesquels se trouvent réglées presque toutes les relations sociales : *la dignité humaine, la fraternité, le renoncement, en opposition à l'orgueil, à l'individualisme, à la cupidité.*

1. — La dignité de l'homme est la raison de ses droits et de ses devoirs. Droit à l'existence, au salaire vital, à la protection et au respect, au repos du dimanche, ces droits ont leur racine dans la dignité humaine. Obligation pour les forts de respecter les petits et les faibles, de secourir les pauvres, obligation pour les humbles d'accepter les inégalités sociales, obligation pour tous de chercher le progrès en toutes choses, ces obligations découlent de la dignité de l'homme, enfant de Dieu et dépositaire de ses dons.

2.— La fraternité humaine est d'une façon plus évidente encore la règle inspiratrice des rapports des hommes entre eux. Les groupements sociaux : associations professionnelles, mutualités, coopératives, ne réalisent leur but que dans la mesure où elles vivent de son esprit. Enlevez-leur cette sève, essentiellement chrétienne, elles dégénèrent en sociétés d'affaires, rarement prospères, et n'améliorent pas les relations sociales. Il leur restera peut-être ce qu'on appelle aujourd'hui la solidarité, sorte d'égoïsme collectif, fort décevant, car il impose des sacrifices au nom d'une réciprocité des plus aléatoires, et sans mobile suffisant puisqu'il exclut l'amour surnaturel du prochain.

L'individualisme a été suffisamment dénoncé et malmené au cours de ce congrès. Je n'en parlerai plus, bien qu'il soit la source d'où sont sorties les deux grandes erreurs sociales, le libéralisme économique et le socialisme. Disons seulement qu'il est l'antithèse de la fraternité et qu'il n'aura d'autre remède qu'une large effusion de la charité chrétienne, dont Léon XIII a si bien mis en relief le rôle désintéressé dans l'organisation chrétienne de la cité moderne.

3. — Le renoncement est à la base de l'ordre social autant qu'il est la condition de la sanctification personnelle. En bas comme en haut de l'échelle sociale, règnent un esprit de cupidité, une fièvre de jouissance, obstacles au fonctionnement d'une organisation sociale bâtie sur la justice et la charité chrétiennes. A une époque où l'économie politique libérale était dans sa splendeur un économiste chrétien, M. Périn, eut l'audace et la gloire de montrer le rôle nécessaire du renoncement chrétien dans les phases classiques de la vie économique, la production, la distribution et la consommation de la richesse. Depuis cette époque, les faits ont confirmé de façon éclatante cette démonstration, et il n'est plus un sociologue qui dénie l'influence bienfaisante, sur la vie sociale, de l'esprit chrétien de renoncement.

Et si nous parlons d'œuvres sociales, ne voyons-nous pas que

les fondations solides ont eu pour ciment l'obscur et patient dévoûment d'hommes rompus à tous les renoncements ? L'abbé Thellier de Poncheville avait raison de dire à la Semaine sociale de Bordeaux : « L'ascension du peuple, elle se fera non à coups de fusils, ni par un coup d'épée, mais à coups de dévoûments, non en brûlant des usines, mais en incendiant des cœurs d'amour, non en piétinant une classe vaincue sous une poussée sauvage de représailles furieuses, mais en soulevant toutes les classes dans un même vouloir fraternel de justice. »

Il s'agit donc d'infuser au monde des baptisés ces trois grandes vérités, la notion de la dignité humaine, la fraternité et l'esprit de renoncement. Or, disons-nous, la liturgie les enseigne et elle le fait avec une efficacité particulière.

II. — L'enseignement social de la liturgie

En pourrait-on douter ? Ces principes n'appartiennent-ils pas aux fondements du christianisme, et la liturgie est-elle autre chose que le christianisme concrétisé, condensé et comme préparé pour l'alimentation des âmes ? Le caractère social ou collectif du christianisme pourrait-il ne pas apparaître dans son plein au cours des manifestations essentielles de sa vitalité, dans son culte public ?

Reprenons une à une les vérités dont je viens de parler, et voyons combien lumineusement elles apparaissent dans les actes ordinaires de la liturgie.

I. — La *dignité humaine* d'abord :

A. — Néant devant Dieu, mais élevé si haut par son Créateur, l'homme l'appelle son Père ; il entre en commerce intime et assidu avec lui ; il lui offre toutes ses actions et Dieu les agrée comme dignes de lui être offertes. Tel est bien le sens des prières liturgiques prises dans leur ensemble.

N'en ressort-il pas une leçon du respect, que l'homme se doit à lui-même et à ses semblables ? Remarquez que cette dignité s'étend au corps lui-même. (Office de prime. Prières de la Messe.)

B. — Les demandes adressées à Dieu font appel à sa sollicitude constante à l'égard de l'homme, à sa volonté de les sauver tous et d'en faire les héritiers de son royaume.

Nouvelle leçon donnée au chrétien sur la responsabilité qu'il a vis-à-vis de lui-même et de son prochain.

C. — Plus expressive encore sont les marques de respect du prêtre à l'égard des fidèles et celles des fidèles entre eux, si souvent répétées au cours des cérémonies sacrées : les salutations, les encensements, le *Dominus vobiscum*. Ces rites muets prennent une signification plus frappante encore, si l'on songe qu'à l'époque où se formait la liturgie, l'assemblée chrétienne se composait de juifs et de gentils, de maîtres et d'esclaves. A lire la liturgie, on ne se douterait pas de l'existence des classes sociales.

Les manifestations extérieures de respect accompagnent le chrétien dans la tombe ; jusque dans le cimetière bénit, les chrétiens de tout rang, sont fraternellement confondus, comme pour affirmer encore dans la mort que la dignité de chrétien prime les distinctions de caste ou d'origine.

D. — Enfin, la pompe des cérémonies, la richesse des objets du culte, l'ornementation artistique des temples comportent aussi un enseignement social. Ils invitent le fidèle au respect, à la dignité de la vie ; ils éveillent en lui des goûts artistiques, des préoccupations supérieures au labeur quotidien ; ils prêchent à leur manière, me semble-t-il, que l'homme ne doit pas être assujetti à un travail qui absorbe ses puissances et ses instants, sans laisser de répit à la vie supérieure de l'esprit ; ainsi, ils proclament d'une certaine façon ce que l'Ange de l'École devait formuler plus tard en disant qu'une certaine somme de biens est nécessaire à l'homme pour pratiquer la vertu [1] et par conséquent, pour participer comme il convient au culte divin.

II. — La *fraternité* est enseignée d'une façon plus claire et plus vivante encore.

A. — Le nom de frères est l'appellation habituelle des fidèles dans la prière commune, elle commence les lectures publiques, elle se répète fréquemment au cours de la Messe. Le Pater et toutes les prières se font au pluriel, au nom de tous. Ce caractère collectif apparaît dans toutes les formules, et nous avons entendu qu'il est une note essentielle de la prière liturgique.

B. — Suivons, si vous le voulez bien, les cérémonies de la Messe, et pour rendre la leçon plus frappante, figurons-nous assister à l'assemblée des fidèles réunis dans les catacombes, ou si vous le préférez, dans les basiliques où les barbares coudoyaient les vaincus dont ils se croyaient les maîtres absolus. Après l'enseignement donné aux

[1] S. Thomas. Summa theol. P. III, q. 40, a. 3, ad 1.

frères rassemblés, le sacrifice va commencer. Voici l'offrande : tous les rangs sociaux se confondent une première fois. Le moment de la participation à la victime du sacrifice est proche : l'Église veut s'assurer que les âmes sont unies, par la cérémonie si expressive de la paix. Puis c'est la table commune, la communion, où maîtres et esclaves, seigneurs et sujets, partagent le même pain. Et vous savez assez comment l'Eucharistie est le symbole de l'unité et le signe de la charité !

C. — Vis-à-vis des autres sacrements, y compris celui de l'Ordre, tous les fidèles ont les mêmes droits et les mêmes obligations, comme les enfants d'un même père, comme les frères d'un même Rédempteur !

D. — Enfin, la liturgie poursuit l'individualisme dans son dernier retranchement, par l'enseignement qu'elle nous répète si fréquemment de la manière dont la vie surnaturelle est communiquée à l'âme fidèle. Elle la reçoit, cette grâce sanctifiante, en qualité de membre du corps mystique du Christ qui est l'Église. La sanctification n'est pas l'effet d'une communication exclusive entre Dieu et l'homme, mais de même que la sève monte du cep dans les branches rattachées au tronc, ainsi la vie surnaturelle est une sorte de patrimoine commun que se partagent des frères étroitement unis entre eux, et qui passe du Christ dans ses membres. Il n'est donc pas nécessaire de faire appel aux textes si nombreux du propre du temps ou du propre des saints pour conclure que le dogme de la fraternité est vivant à chaque page de la liturgie et que si l'individualisme, et l'égoïsme qui en est la forme pratique, ont exercé tant de ravages parmi nous, c'est en grande partie à cause de l'abandon de la liturgie par les chrétiens.

III. — Quant au renoncement, faut-il rappeler que le sacrifice du Calvaire en est le modèle et que la Messe est une leçon d'humilité et de renoncement ?

La série ininterrompue des exemples des saints n'est-elle pas une prédication entraînante des mêmes vertus ?

Et avec les exemples, la liturgie nous apporte les raisons fondamentales du renoncement. Sans cesse, elle tient nos yeux élevés vers le ciel, nous enseignant la subordination des intérêts terrestres à ceux de l'autre vie ; dans ses formules de prières, elle attribue à Dieu seul des droits absolus sur les hommes et les choses, ruinant ainsi dans sa racine l'esprit de domination et l'esprit de révolte ;

enfin elle rappelle fréquemment la loi de la pénitence, inséparable de l'esprit de renoncement.

L'on peut donc affirmer que la liturgie contient un enseignement social complet, et qu'une société imprégnée de son esprit n'aurait pas de peine à trouver les bases d'une organisation meilleure qui apporterait la paix si souvent souhaitée dans la prière liturgique.

III. — L'enseignement par la liturgie est efficace.

J'ai dit tantôt que l'enseignement social fourni par la liturgie était doué d'une efficacité particulière. C'est ce qui me reste à démontrer.

A. — La valeur éducative de la liturgie tient d'abord à l'autorité qui s'attache à elle. La liturgie, c'est presque le langage apostolique, c'est la voix des siècles chrétiens, la parole de l'Église dans sa forme la plus indiscutée, l'expression la plus directe de son esprit. Elle est l'œuvre collective des Pères, des Docteurs, des Papes et des Évêques, sans être l'œuvre personnelle d'aucun d'eux. Il n'y a en elle ni doctrine d'École, ni opinion humaine, mais uniquement la pensée de l'Épouse du Christ, assistée de l'Esprit-Saint, *l'Opus Dei*, comme l'appelle la Règle bénédictine.

Que ne discute-t-on pas aujourd'hui ? Le prône du curé, le mandement de l'évêque et jusqu'aux encycliques pontificales connaissent la critique, plus ou moins franche. Certes, les vrais fidèles inclinent la tête devant la parole de l'autorité ecclésiastique ; mais n'arrive-t-il pas que le cœur se défend mal de sentiments d'antipathie ou de préjugés, qui compromettent, en fait, l'efficacité de l'enseignement reçu. Ici, nous nous trouvons en face de l'Église dans son rôle essentiel, dans sa majesté séculaire. Comme de jeunes enfants sur les genoux de leur mère, *sine dolo lac concupiscentes* [1], nous écoutons, le cœur ouvert, les leçons qu'ont reçues avant nous les saints, les docteurs, les chrétiens de tous les temps. Sa parole tombe dans des âmes sans défiance, et la bonne semence ne peut manquer de germer.

B. — La force de pénétration de la liturgie vient encore de la continuité de son action. Tandis que la prédication ne peut revenir que rarement sur les mêmes vérités si elle veut s'organiser de façon à présenter un enseignement complet, la liturgie répète chaque année

---

I Pet. 2, 2.

et plus souvent même son enseignement. Elle agit insensiblement et irrésistiblement comme la goutte d'eau qui creuse la pierre, comme l'aliment quotidien qui forme le sang et les tissus, comme l'atmosphère d'idées qui façonne la mentalité. Elle répète toujours, *opportune et importune* [1], dans un langage élevé et poétique qui ne lasse jamais et qui impressionne toujours l'âme attentive.

C. — Cette prédication persuasive et persévérante atteint l'homme par tous ses sens et toutes ses facultés ; elle pénètre jusqu'à l'âme par toutes les voies qui y mènent : la parole, le chant, la mise en scène des cérémonies, les ressources variées de tous les arts. Comment voulez-vous que sous ces mille influences, l'esprit et le cœur ne se façonnent pas aux idées chrétiennes ? Cette méthode d'enseignement n'est-elle pas vraiment populaire et la plus efficace auprès des foules ? Par ce travail profond et pénétrant de la liturgie s'opéra la transformation des nations païennes et barbares en ces chrétientés du moyen âge, qui, elles, avaient le sens social admirablement développé.

D. — Chose curieuse ! la liturgie emprunte, à mon sens, une force de pénétration à l'imprécision de ses formules, au mystère qui enveloppe ses textes et ses cérémonies. Comme l'Esprit-Saint dans la sainte Écriture, l'Église parle pour tous les âges et tous les états, laissant à la réflexion personnelle de celui qui prie, assisté par la grâce d'en haut, de faire l'application et l'adaptation aux besoins de l'âme. Sous cette double action, les pensées inspirées par la liturgie se gravent profondément dans l'âme, car elles sont à la fois l'œuvre du fidèle et l'œuvre de Dieu.

Peut-être voudriez-vous trouver dans les textes liturgiques telle ou telle vérité d'ordre social si nettement formulée qu'elle écarte toute discussion. — Vous me permettrez de n'être pas de votre avis. D'abord je ne crois pas aux formules capables de supprimer la discussion. Ensuite, je ne désire pas plus voir les règles de la vie sociale, essentiellement changeantes, traduites en formules liturgiques, que vous ne voudriez, je pense, retrouver le code Napoléon dans le texte évangélique. Bien plus efficace est le texte concis du décalogue ou celui du Sermon sur la Montagne, pour déterminer la volonté humaine à la vertu, que les développements que rêverait tel moraliste ou tel sociologue, aujourd'hui le plus avisé, demain le plus rétrograde ! Laissons à l'Évangile et à la liturgie le privilège

---

[1] II. Tim. 4, 2.

de dire à tous les âges et à toutes les classes les paroles qui conviennent et qui atteignent le fond de l'âme à travers les contingences de temps, de lieux et de personnes. De même que les vieux monuments remis à neuf par des mains maladroites perdent le caractère qui les rend intéressants et vénérables, ainsi perdraient leur crédit et leur autorité nos vieux textes liturgiques, si au lieu du parfum d'antiquité qui leur donne tant de saveur, nous leur trouvions la tournure moderne et les expressions du jour. Combien par exemple nous vont plus au cœur les appels à l'amour du prochain, dans la formule évangélique, qui supprima l'esclavage, que les phrases les plus sonores du langage contemporain !

E. — Enfin, et c'est là surtout le secret de sa valeur éducatrice, la liturgie n'est pas une philosophie platonique, faite pour les amateurs d'émotions élevées, de sensations d'art ou de hautes contemplations. Elle est par son objet même essentiellement pratique, elle vise à l'action, elle suggère l'application immédiate de la vérité qu'elle vient d'enseigner et qu'elle n'a rappelé que pour en tirer les conséquences pratiques dans la conduite du chrétien. Cette tendance pratique se constate de façon évidente dans les oraisons notamment, qui sont comme le centre de l'appareil liturgique.

L'on peut donc affirmer que la liturgie nous met en main un moyen d'enseignement social qu'il est de notre devoir d'utiliser.

Comment le faire ?

IV. — Conclusions.

I.—Il faut répandre parmi les fidèles riches et pauvres, l'usage des livres liturgiques ; sans cesse, il faut leur présenter ces livres comme la vraie prière de l'Église, le reflet de sa pensée, et l'hommage le plus agréable à Dieu. Beaucoup se récrieront à l'idée de mettre dans les mains de gens du peuple, presque illettrés, des pages de l'Écriture dont les savants n'ont pu fixer le sens précis. Hier, M. l'abbé Calippe a répondu à cette objection en nous disant que la bonne femme, qui récite son *Miserere* d'un cœur contrit, en pénètre beaucoup mieux le sens qu'un exégète hétérodoxe qui en dissèque le texte, et retire de sa prière des fruits abondants. Dans une église de Bretagne où j'étais de passage, j'assistai à la Grand'Messe au milieu d'un groupe de gens du peuple, armés de paroissiens d'un autre âge et suivant l'office pas à pas, aussi fidèlement que le lecteur de la *Vie liturgique*. Ces braves chrétiens, dont l'instruction était peut-

être bien rudimentaire, étaient visiblement intéressés par cette lecture et leur attitude témoignait qu'ils la comprenaient assez pour s'y associer pleinement. Ceux-là prenaient part au sacrifice commun, ils étaient vraiment de l'Église et ils en avaient l'esprit : toute leur vie le démontrait.

Répandons la *Vie liturgique* ; apprenons aux fidèles à se servir du paroissien ; introduisons le chant liturgique. Nous aurons jeté dans la masse populaire et dans les hautes sphères sociales un levain qui tôt ou tard, fera lever des œuvres et transformer le sens social.

II. — La portée sociale des rites et des formules liturgiques doit être mise en relief, soit dans l'enseignement général de la religion et de la liturgie, soit dans l'une ou l'autre instruction spéciale que l'on pourrait faire sur ce sujet. Comme je le disais tantôt, il faut profiter de toute occasion qui se présente de faire jaillir des textes liturgiques les enseignements sociaux qui y sont contenus. Ainsi se formera peu à peu le sens social, d'une façon plus efficace, à mon avis, que par des sermons faits ex professo sur les sujets spéciaux de sociologie qui ne sont pas toujours opportuns dans la chaire chrétienne et y seraient parfois accueillis avec défiance.

III. — Cet engagement se fera surtout dans les associations de piété, dans les patronages de jeunes gens et de jeunes filles. La liturgie doit être le centre de leur piété, — ce n'est pas le lieu de le démontrer, — que cette liturgie leur soit présentée dans son intégrité avec ses conséquences et ses applications dans l'ordre social comme dans la vie individuelle.

Les cercles d'études ont leur rôle marqué en cette matière. Les sujets liturgiques présentent d'ailleurs un vif intérêt : dans plusieurs patronages du Hainaut, le beau livre de dom Vandeur a fourni le thème de rapports très goûtés par les jeunes gens. L'occasion est toute trouvée de souligner la portée sociale du saint sacrifice, de ses rites et de ses prières.

Il est d'usage, encore dans certains patronages, de lire à l'avance le texte de la Messe et des Vêpres et de le commenter : pratique qu'on ne saurait trop recommander et qui devrait être générale, dans les écoles et les congrégations comme dans les patronages.

Je termine par un appel à mes confrères du clergé adonnés aux œuvres sociales ; et lequel d'entre eux peut s'en tenir éloigné depuis que Pie X a « ordonné » aux prêtres des paroisses de s'y livrer. Remarquez le mot : ordonné. Le décret *Docente apostolo* l'emploie expressément.

Je leur demande d'aimer beaucoup la liturgie : pour les autres, comment l'enseigner et le faire aimer des fidèles, si on ne l'aime soi-même ? Pour eux-mêmes surtout, ils y trouveront l'aliment de leur foi et de leur piété, ils y trouveront le contrepoids aux préoccupations matérielles qu'ils doivent s'imposer par devoir d'état, le coup d'aile qui soulève au-dessus du terre-à-terre quotidien, et qui entretient, au milieu du labeur rebutant et souvent ingrat des œuvres sociales, le courage nécessaire au bon combat.

LA LITURGIE ET LE PEUPLE

PAR

M. GODEFROID KURTH

Messieurs,

Je ne vous cacherai pas mon embarras en prenant place à cette tribune, où m'ont précédé et où me suivront des maîtres de la science religieuse et liturgique. J'ai peur, ce faisant, de pénétrer indûment dans cette enceinte réservée « du presbytère », que D. Lambert Beauduin défendait ce matin avec une sollicitude si chaleureuse. Soyez assurés cependant que je n'ai aucune prétention à vous instruire, étant membre de l'Église enseignée ; mais, si je ne puis vous enseigner, je puis du moins vous renseigner, en ma qualité même de membre du peuple chrétien pour qui vous travaillez. Et par peuple je n'entends point ici particulièrement les ouvriers — dignes assurément, par ailleurs, d'une plus affectueuse sympathie, parce que leur condition est plus misérable — j'entends tous les laïcs, car tous, nous souffrons du même mal. Vous êtes, vous, la faculté qui délibère sur les moyens de guérir le malade : ce malade, je le représente ici ; et comme la faculté ne saurait rendre son jugement sans avoir entendu le malade, le malade va parler.

La liturgie, Messieurs, est le plus précieux trésor du peuple chrétien. Résultat de l'effort le plus puissant que l'humanité, guidée et soutenue par la grâce, ait jamais fait pour paraître dignement devant son Dieu et Lui offrir le sacrifice qui est Lui-même, elle est son chef d'œuvre esthétique, elle est la plus complète, la plus féconde, la plus efficace réalisation de l'art. Un jour, Gevaert me montrait chez lui une grande reproduction photographique de l'*Adoration de*

l'Agneau. Il me disait : « Ce tableau, la Passion selon saint Mathieu de Bach, et la Divine Comédie, voilà trois chefs d'œuvre dont l'inspiration ne sera jamais dépassée. — Oui, repris-je ; et cependant, ce ne sont là que trois rayons du soleil qu'est la liturgie catholique. — Après quelques instants de silence, Gevaert me répondit : « Vous avez raison ».

La liturgie a toujours été, de toutes les joies réservées à l'humanité chrétienne en « *cet admirable et pauvre monde* », la plus pure et la plus haute. Lorsque les Barbares convertis pénétraient dans les basiliques chrétiennes, ils demandaient naïvement aux évêques : « Est-ce là le paradis que vous nous avez promis ? » — Durant tout le moyen âge, la liturgie fut pour le peuple chrétien, l'expression la plus chère de son idéal. « Noël et Pâques, a écrit Fustel de Coulanges, étaient alors les grandes joies de l'existence humaine ». Plus on étudie de près l'histoire, plus on trouve vraies ces paroles, plus on constate la place considérable que tenaient dans la vie les fêtes de l'Église. Les annalistes, qui ne consacrent que quelques lignes à narrer les batailles de Charlemagne, ne manquent jamais de noter très soigneusement où l'empereur et ses fils ont passé les fêtes de Noël et de Pâques.

Cette joie pour le cœur et pour l'intelligence, la liturgie l'est restée pour nous malgré toutes nos infidélités à son égard. Quel est le chrétien qui, remuant les cendres de son cœur pour y retrouver l'étincelle des grandes émotions de sa vie, n'a entendu subitement s'élever, des lointains du passé disparu, telle parole que l'Église prononça jadis pour lui, devant un berceau ou devant une tombe et ne s'est souvenu alors que dans les ivresses de l'amour et dans l'amertume du deuil, ce fut l'Église qui l'encouragea ou le consola. Cette expérience, Messieurs, nous l'avons tous : qu'est-ce à dire, sinon que la liturgie est vraiment la plus grande force dont l'Église dispose pour agir sur nous et nous conduire à Dieu, la langue que toute âme semble devoir parler comme naturellement et dont pour le moins elle ne saurait perdre le souvenir, une fois qu'elle a appris à la bégayer... Cette langue, hélas, beaucoup d'hommes ne la comprennent plus aujourd'hui, même parmi les chrétiens qui pratiquent. Ce trésor, héritage commun de l'humanité croyante, ils l'ont perdu. Comment ? Pourquoi ?

Certes, le problème est digne de longues et patientes études ; mais à première vue, on peut affirmer que la déchéance du sens

catholique, dont la ligne descendante part du XVIe siècle, se caractérise tout d'abord par la déchéance du sens liturgique. Et cette déchéance n'a jamais été plus profonde qu'à cette heure. J'ai connu encore, dans la vieille Ardenne, des paysans qui désignaient les dimanches par leur Introït : *Esto mihi*, *Invocavit*, n'ayant, si je puis ainsi parler, d'autre calendrier que la «cartabelle» ; il n'y en a plus aujourd'hui. Pour eux, la prière de l'Église était encore le vaste et soyeux vêtement qui enveloppe la vie tout entière, dont mille usages touchants entretiennent et ravivent sans cesse la douce et bienfaisante chaleur.

Aujourd'hui, quand je veux me figurer l'état de la plupart des esprits vis-à-vis des fêtes de l'Église, je m'imagine un mondain, homme de salon et de théâtre, transporté soudain en pleine campagne par une belle nuit. Demandez-lui le nom des grandes planètes, des principales étoiles qui se balancent là-haut, dans l'infini formidable ; peut-être saura-t-il vous indiquer l'étoile polaire, et encore je ne sais.... Telle est, Messieurs, en toute vérité, l'ignorance du fidèle d'aujourd'hui vis-à-vis du ciel admirable de l'année liturgique : il ne sait plus à quelle date la révolution du cycle amène telle fête de l'Église dont nos pères se réjouissaient longtemps à l'avance. L'assistance à la Messe du dimanche, voilà sa seule activité liturgique. Et quelle assistance le plus souvent! Voyez-le entrer. Suivons-le, si vous voulez, et analysons les diverses phases de l'acte religieux qui est la manifestation périodique de sa vie chrétienne. Il entre à l'église sans savoir quelle est la fête du jour. Il le saurait, si — comme c'est la louable coutume de quelques trop rares églises — un écriteau placé à l'entrée en un lieu apparent le lui apprenait : est-ce formuler une exigence révolutionnaire que de demander la généralisation de cet excellent usage ? Il entre donc, prend place sur une chaise ou sur un banc. L'office commence ; va-t-il le suivre ? Il n'a aucun livre pour l'y aider ; ou, s'il en a un, ce sera presque sûrement quelqu'un de ces très nombreux recueils de prières qui foisonnent dans nos librairies, se vendent bien, forment même une source de revenus pour leurs auteurs — mais ne sauraient remplacer le missel que l'on ne connaît, hélas ! presque plus.

Il assiste donc à la Messe dans ce que j'appellerai une attitude de neutralité bienveillante, développant en lui-même je ne sais quel sentiment de vague religiosité, égrenant peut-être même son chapelet, s'il éprouve le besoin d'une participation plus active à la

prière de l'Église, et se croyant alors parfaitement en règle. Il reste consciencieusement assis au *sursum corda*, se lève pour recevoir la bénédiction, et sort comme il était entré, ignorant la fête qu'on a célébrée. Je veux qu'il ait recueilli quelque fruit spirituel de l'accomplissement de ce devoir religieux, il serait trop triste de penser le contraire, mais il m'est assez difficile de voir là une vraie assistance à la Messe.

Le seul événement qui vienne le troubler dans sa passive assistance à l'office divin, est un épisode en marge de la fête, à savoir l'apparition du chaisier, personnage majestueux qui passe à travers les rangs des fidèles où il jette la perturbation en prélevant son impôt sordide sur la prière. Je sais bien, Messieurs, qu'en maintes églises le conseil de fabrique a de la peine à nouer les deux bouts et que ce serait une injustice d'y proscrire la perception d'une redevance sur les chaises ; mais je sais aussi qu'il y a telle et telle église très riche où le conseil de fabrique maintient le chaisier à seule fin d'augmenter ses revenus : c'est là un abus qui éloigne beaucoup de pauvres de la maison de Dieu. « Demandez dans toutes les églises, nous disait un jour, à quelques-uns de mes amis et à moi, Mgr Doutreloux, demandez partout et avec instance la suppression de la redevance sur les chaises ». Nous l'avons fait....

Voici, à ce sujet, un vieux souvenir personnel qui a la valeur d'un symbole. C'était à la cathédrale de Liége, une après-midi de dimanche. Vêpres, cet admirable office hélas ! si abandonné, avait réuni dans la grande nef une vingtaine de fidèles. Or, tandis que le chœur des chanoines chantait les psaumes de David, voici que par la porte latérale entre un groupe saisissant.

En tête venait un grand vieillard déguenillé dont les traits semblaient maladroitement taillés dans quelque morceau de vieux bois ; il était suivi d'une demi-douzaine d'hommes et de femmes à l'air sauvage et couverts d'habits sordides ; leur allure était gauche et pesante ; on les eût dit sortis de quelque caverne préhistorique... Ils font quelques pas, puis s'arrêtent comme intimidés par la majesté du temple : peut-être se demandaient-ils comme les Barbares d'autrefois : « Est-ce là le paradis ? » Après quelques instants, voyant que personne ne s'occupe d'eux, ils avancent encore, mais timidement, comme des pauvres égarés dans quelque salon luxueux et qui s'y sentent déplacés. Ils sont près des chaises maintenant.... Je les suivais du regard, pendant que la grande voix du psalmiste retentissait sous les voûtes du sanctuaire, glorifiant le

Dieu qui élève les humbles : *Suscitans a terra inopem... ut collocet eum cum principibus* ; et, par une singulière association d'idées, ma pensée se portait vers Pie X nouvellement élu, vers l'humble fils du paysan de Riese, investi aujourd'hui des pouvoirs de Pierre — puis, revenant à la pauvre troupe loqueteuse, j'eusse voulu lui crier : « Courage, Jean Prolo, mon brave ami, mets-toi donc à l'aise dans la maison de ton père ». Et en effet, après une longue hésitation, le patriarche vient de s'installer sur une chaise, et toute sa tribu a suivi son exemple.... Lorsque, tout à coup, du fond du chœur, débouche Sa Majesté le chaisier. Il s'arrête près des premiers fidèles... quelle affaire a-t-il donc à traiter avec eux ? Le pauvre vieux s'en doute bien ; il regarde autour de lui, puis, lentement, suivi de sa petite troupe, il regagne la porte : n'ayant pas d'argent, sa place n'était pas à l'église. — Messieurs, je n'ai jamais aimé le chaisier, mais depuis lors je lui ai voué une de ces haines cordiales, pour laquelle mon confesseur, je l'espère, me fera toujours miséricorde.

Le croiriez-vous ? Beaucoup de braves gens se sont aperçus que le chaisier était l'ennemi de la prière du pauvre, et ils ont imaginé d'y remédier au moyen d'une « œuvre ». Et en quoi consiste cette œuvre ? A faire supprimer les locations ? Non, mais à inventer une nouvelle aumône qui consiste en distributions de bons de chaises ! C'est ce que nous faisons souvent en Belgique : nous commençons par créer ou du moins par laisser se créer un abus ; puis, nous créons une « œuvre » qui doit le combattre et qui ne fait en somme que l'entretenir. Supprimons purement et simplement l'abus, cela vaudra mieux.

Je crains beaucoup, Messieurs en continuant ces confidences, que plus d'un ne me fasse le reproche qu'on fit à Gros-Jean...

Ce pauvre Gros-Jean ! On l'a si souvent rabroué, qu'il a fini par ne plus élever la voix, il se contente de se plaindre tout bas à son confesseur. Je pourrais vous la dire, sa confession.

Gros-Jean aime la beauté de la maison de Dieu ; il se réjouit de contempler l'Église sa mère dans la magnificence de ses vêtements de fête, *in vestitu deaurato circumdata varietate*. Et chaque manquement petit ou grand aux règles liturgiques lui fait l'effet d'une tache sur toute cette splendeur : il s'en afflige et parfois il murmure. Mais puisque Gros-Jean doit se taire, il n'y a aucune raison pour que je parle.

Toutefois, puisque même les régimes les plus absolus d'autrefois admettaient qu'on leur présentât des « doléances respectueuses »,

vous ne trouverez pas mauvais que j'en formule ici quelques-unes au nom des fidèles qui veulent vivre de la vie liturgique.

Il y a une chose qui nous fait défaut à tous et qui nous est indispensable : c'est l'Évangile. Pourquoi ne nous le lirait-on pas en langue profane du haut de la chaire de vérité, ou même, comme je l'ai vu faire en certains pays, des marches de l'autel, immédiatement après que le prêtre l'a lu en latin dans son office ? Autrefois, il en allait ainsi et nos églises avaient même des chaires spéciales, placées l'une à droite et l'autre à gauche du chœur, celle-ci pour la lecture de l'épître, celle-là pour la lecture de l'Évangile. Ah ! les ambons du moyen âge,d'où tombait tous les dimanches sur la foule la voix des prophètes et des apôtres, puis la voix divine de Celui qui a les paroles de la vie éternelle ! Je ne demande pas qu'on nous rende les ambons, je demande qu'on nous rende l'Évangile !

J'en viens à ma seconde doléance. Il y a une autre voix qu'on n'entend plus dans un grand nombre d'églises : c'est la voix des fidèles. Pourquoi ? Leur participation active n'est-elle pas postulée à plus d'un endroit dans le texte latin des prières liturgiques, et leur abstention totale ne ressemble-t-elle pas à une mutilation de l'office ? J'ose le dire : s'il y a un regret dans ma vie de catholique, c'est de n'avoir pas participé au chant sacré. Une expérience personnelle, qui remonte à plus d'un demi-siècle, m'a fait passer l'envie de faire admirer ma belle voix au bon Dieu. Voici comment la chose arriva. Avec les gamins de mon âge, j'assistais aux offices de la Semaine-Sainte, écoutant sans comprendre, mais nous intéressant surtout au verset : *Ierusalem, Ierusalem, convertere ad Dominum Deum tuum*. Chaque fois qu'il revenait, saisis d'enthousiasme à ce mot de *Ierusalem*, nous élevions la voix et nous chantions à tue-tête avec le jubé : *Ierusalem, Ierusalem !* Mais ce lyrisme n'avait pas l'honneur de plaire au bedeau. Parfois, pour nous mettre à la raison, il arrivait et du plat de sa hallebarde il donnait un coup sur la tête du plus rapproché de nous, avec une injonction d'avoir à nous taire. Mais c'était plus fort que nous, et chaque fois que revenait le cri pathétique, nous en prenions notre part et nous chantions *Ierusalem, Ierusalem*. Cela se passa sans encombre en ce qui me concerne, du moins la première année, mais la suivante, je sentis à mon tour la caresse froide de la hallebarde sur mon crâne, mieux garni cependant qu'aujourd'hui, et, je l'avoue à ma honte, elle mit fin à ma carrière musicale. Depuis lors, je n'ai plus chanté à l'église.

Et cependant, n'est-il pas vrai que le fidèle chante naturellement, et que pour se retenir d'unir sa voix à celle des officiants il lui faut faire un véritable effort ? Et la pratique du chant collectif ne concentre-t-elle pas en quelque sorte la pensée, l'empêchant de se disperser et l'aidant à monter vers Dieu sur les ailes de l'harmonie ? Partout où l'on a réintroduit, dans ces derniers temps, le chant des fidèles, on a obtenu de merveilleux résultats : je pourrais citer telle messe flamande à Sainte-Véronique de Liége où j'assistais tous les dimanches et où l'on chantait de beaux cantiques en langue populaire ; en sortant de là, je rencontrais des collègues d'université qui étaient tout heureux d'avoir été témoins de pareille fête et qui montraient une joie d'enfant d'y avoir pris part. Les protestants ne s'y trompent pas ; si leur culte maintenant tient encore debout, du moins en apparence, il le doit, n'en doutez pas, au choral de Luther, qui les réunit tous les dimanches dans leurs temples pour faire acte de prière commune en chantant, et telle est la magie du chant religieux qu'ils peuvent se faire illusion sur leur fantôme de liturgie pendant qu'ils entonnent en leur langue les psaumes de David :

Grosser Gott, wir loben dich,
Preisen deine Macht und Güte !

Donc, que l'on réhabitue partout les fidèles à unir leur voix à celle des chantres pour chanter certaines parties de la Messe, le *Gloria* et le *Credo* par exemple, qui n'auront toute leur magnifique éloquence que lorsqu'ils retentiront sur les lèvres d'un peuple entier !

Enfin, je me ferai le porte-voix des désirs d'un grand nombre de laïcs, en exprimant le vœu qu'un des résultats de cette belle et si sérieuse *Semaine liturgique* soit la création, dans toutes les villes, de cours complets de liturgie. On nous donne ces jours-ci un enseignement universitaire, destiné aux membres du clergé et à quelques rares laïcs : il est temps, si vous me permettez de parler ainsi, d'organiser les cours de l'enseignement moyen, c'est-à-dire de généraliser cet enseignement, et de le rendre accessible à la multitude des fidèles.

Je ne finirai pas, mes Révérends Pères, sans vous remercier au nom du peuple chrétien que je représente à cette tribune, pour l'œuvre que vous avez entreprise. Répondant à une invitation partie de la chaire la plus auguste qui soit au monde, vous nous avez rendu le sens de la vie de l'Église, de la vie liturgique, avec

l'intelligence de ce que le président de nos réunions, le Rme Père D. Cabrol, a si magnifiquement appelé *la Prière antique*. Vous nous avez fait comprendre l'intime correspondance qu'il y a entre la vie spirituelle et la liturgie. En le faisant, en continuant à le faire, mes Révérends Pères, vous accomplissez une des œuvres les plus grandes de ce siècle.

On raconte dans les chroniques de Saint-Hubert l'impression que la beauté des fêtes liturgiques de cette abbaye faisait aux contemporains de Godefroid de Bouillon ; beaucoup en étaient si charmés qu'ils se faisaient moines ; les autres, rentrés chez eux, vantaient l'éclat merveilleux que les moines savaient donner aux cérémonies ecclésiastiques, et les dons de tout genre affluaient à l'abbaye pour lui permettre de soutenir et d'ennoblir encore la dignité de la louange divine.

Mes Révérends Pères, vous continuez de nos jours l'œuvre des moines de Saint-Hubert. Je ne puis vous promettre que notre reconnaissance s'exprimera comme celle des seigneurs d'antan, mais je vous garantis, ce qui vaut mieux, une abondante moisson spirituelle.

Continuez votre pacifique et noble travail. Patiemment, vous contribuez par vos labeurs à maintenir et à consolider les murailles de Jérusalem, que les Israélites d'autrefois édifiaient en tenant l'épée d'une main et la truelle de l'autre... Nous vous laissons la truelle, mes Révérends Pères, mais nous revendiquons le droit de porter l'épée, et de monter jalousement la garde autour de la cité, afin que les ennemis du dehors ne viennent jamais vous troubler dans votre œuvre ni nous empêcher d'écouter, dans la paix, vos salutaires leçons.

LA PARTICIPATION DES FIDÈLES A LA VIE LITURGIQUE ET AU CHANT COLLECTIF

PAR

M. l'Abbé A. BRASSART

Curé de Saint-Remy à Ecaussines-d'Enghien

SOMMAIRE

PREMIÈRE CONFÉRENCE. — **La participation des fidèles à la vie liturgique.**

I. Avantages de la participation à la vie liturgique.

II. Difficultés qui surgissent.

III. Nécessité cependant, si on veut remonter le courant, de restaurer la vie liturgique.

IV. La vie liturgique est à la portée du peuple et appropriée à ses besoins.

V. Moyens à prendre pour obtenir la participation du peuple.

VI. Facilité plus grande, résultats plus précieux dans les collèges.

—

DEUXIÈME CONFÉRENCE. — **Chant collectif.**

I. Importance souveraine de l'introduction du chant collectif.

II. Préparations nécessaires. Difficultés d'obtenir des répétitions préalables. Comment les surmonter.

III. Récriminations provenant de la mentalité des paroissiens. Patience, courage et ténacité requis pour y obvier.

IV. Précautions à prendre pour soutenir et diriger le mouvement.

V. Résultats heureux à prévoir et à espérer.

I

LA PARTICIPATION DES FIDÈLES A LA VIE LITURGIQUE

Si, le dimanche, entrant dans une église paroissiale à l'heure où le prêtre célèbre la Messe, vous pouviez voir des fidèles recueillis, munis d'un livre liturgique, récitant avec leur pasteur les prières du saint Sacrifice ; si tous en même temps, s'agenouillaient, se tenaient debout ou s'asseyaient de concert ; si tous enfin, restaient à l'église jusqu'à la fin de l'office, ce serait un spectacle édifiant et digne de l'admiration de tous les vrais chrétiens. — Ce spectacle, hélas ! on ne peut l'imaginer qu'en rêve, au moins la plupart du temps. En face de ce beau rêve, voici la réalité :

Entrer dans une église durant la Messe dominicale ne va pas sans difficultés, car quelques hommes, accotés contre la porte, n'aiment pas à se déranger. Tout au fond de l'église, les uns s'appuient résolument les omoplates au mur, d'autres sont confortablement assis sur une chaise de « fabrique », d'autres encore errent à la recherche d'une place qui soit en harmonie avec leurs goûts. Ici, vous en verriez occupés à chuchoter, là vous surprendriez des sourires narquois causés par l'embarras d'un nouvel arrivant ; beaucoup sont très occupés des chapeaux et des toilettes. Quant aux chapelets ou aux livres de prières vous les chercheriez en vain, sauf peut-être au fond de la troisième nef où quelques ouvriers se sont blottis pour

être tranquilles et prier à leur aise.— Vers le milieu de la nef, c'est plus édifiant ; les fidèles ne sont pas aussi serrés, ils sont plus convenablement assis. Ils causent moins et même pas du tout, car les gens « à potins » ne se placent pas là. Les chapelets sont nombreux et même les livres de prières, seulement... peu de pages sont usées. — Si vous montez encore, vous remarquerez quelques personnes plus instruites ou plus distinguées qui suivent attentivement la Messe dans leur missel. — Près du banc de communion, et en face des autels latéraux, des gamins causent et sourient, en attendant l'occasion de pouvoir s'amuser ; ils regardent les petites filles qui sont un peu plus sages. — Et combien, dans toute cette assemblée, trouvent l'office mortellement long, et semblables à Jonas dans le ventre du poisson, attendent avec impatience le moment de sortir !

On trouvera cette peinture trop chargée. Le mal, je le veux bien, n'est pas partout aussi grand. Mais qui oserait prétendre parmi les pasteurs, qu'aucun de ses paroissiens ne ressemble à ceux que je viens de décrire ?

D'où provient cette négligence dans l'assistance aux offices ? Elle provient, en grande partie, du manque de fortes convictions, chez beaucoup de ces chrétiens. Pourquoi, en effet, ces tièdes vont-ils encore à la Messe le dimanche ? Si vous les interrogiez, ils vous répondraient à peu près ceci :

1° — *Nous allons à la Messe, parce qu'on nous l'a appris ainsi.* —Pauvre motif ; si on leur avait appris le vol et le pillage, seraient-ils en droit de s'y livrer ?

2° – *Nous y allons, parce que c'est l'habitude.*—Mais si l'habitude était mauvaise, pourraient-ils la continuer ?

3° — *Nous y allons, parce qu'on n'y apprend rien de mal.* — Raison futile. En se mettant au lit le soir, et en dormant profondément jusqu'au matin, ils n'apprennent rien de mal non plus.

4° — *Nous y allons, parce que nous avons un bon curé qui nous plaît.* — Et quand le curé ne plaira plus, que feront-ils ? D'ailleurs ce n'est pas le curé qui est chargé de récompenser ceux qui vont à la Messe, ni en ce monde, ni en l'autre ; ce n'est pas lui, c'est saint Pierre qui tient les clefs du Paradis.

5° — *Parfois, c'est par politique que certaines gens vont à la Messe.* — Ceux qui désirent être appuyés par le curé pour obtenir un emploi, une nomination, une faveur temporelle quelconque, se donneront la peine, du moins pendant quelque temps, d'assister à la Messe. Le curé doit-il faire bâtir une école, les entrepreneurs et

sous-entrepreneurs se hâtent de devenir pieux ; lorsque l'adjudication est faite, un seul est confirmé dans sa piété.

Cette manière d'agir et de penser est hélas ! trop naturelle. En effet, qu'est-ce que la Messe dans l'esprit de ces indifférents ? — La Messe, c'est tout en haut, bien loin, à l'autel, le prêtre, vêtu d'ornements plutôt étranges : rouges, verts ou blancs. Il se tient debout devant un gros livre qui est tantôt à droite, tantôt à gauche, pour y lire des prières incompréhensibles. Au bas de l'autel, un enfant de chœur va, vient, et de temps en temps agite une sonnette pour engager les gens à s'asseoir ou à se mettre à genoux.

Ceci concerne les indifférents ; mais ils ne sont pas les seuls à faire peu de cas de la Messe. Même de bons chrétiens sont trop souvent tentés de n'y pas attacher d'importance. Je me contenterai d'examiner deux cas parmi les plus fréquents.

Le premier se reproduit chaque dimanche et concerne surtout les jeunes gens. Ceux-ci se laissent souvent attarder le samedi soir, à des répétitions de musique, à des parties de cartes ou autres amusements. Le dimanche, dès 8 ou 9 heures du matin, ils ont coutume de se rendre à des cours de dessin, de comptabilité et autres. L'après-midi, il faut se récréer un peu ; ce n'est pas trop de prendre quelques heures d'amusement par semaine. Dans de telles conditions, comment voulez-vous que ces jeunes gens assistent à la Grand'Messe, aux Vêpres, ou à une cérémonie de circonstance ? Il ne faut même pas y songer. Seuls les plus vaillants auront assez d'héroïsme pour abréger leur sommeil et attraper tout au matin une courte Messe basse.

Le second cas dont je veux parler n'arrive que quelquefois dans l'année. Il semblerait que, du moins, à certaines époques du cycle ecclésiastique, le clergé des paroisses devrait avoir l'heureuse fortune de rencontrer quelques jours de bonne et saine dévotion. Ce serait, par exemple, la Noël, la Saint-Étienne, le dimanche qui, parfois, suit ou précède immédiatement ces solennités ; la Semaine-Sainte, le dimanche et le lundi de Pâques, le dimanche et le lundi de la Pentecôte, la Toussaint avec le jour des Morts et le dimanche qui, parfois, précède ou suit immédiatement. — Du moins, se dit le curé, durant ces jours je vais refaire l'âme de mon peuple. La nourriture automatique du dimanche a été insuffisante, l'anémie spirituelle s'est emparée de mes ouailles, aussi est-il temps de leur infuser un sang nouveau. J'appellerai donc un prédicateur extraor-

dinaire ; des chants, des cérémonies spéciales seront préparés afin d'attirer tout le monde ; ce sera un renouveau dans ma paroisse.

Hélas ! il faut tout de suite déchanter. Dans les gares, de grandes affiches ont été placardées ; elles portent, selon les saisons : Voyage de trois jours à Paris ;—Excursion à la mer ;—Meeting d'aviation ; — Cyclisme, Tour de France et de Belgique ; — Visite à l'Exposition ; — Excursion aux grottes de Han. — Amusements variés, prix réduits. C'est bien alléchant ! Nombre de paroissiens se laissent tenter et se mettent en route. — « Que voulez-vous, disent-ils, nous n'avons que ces rares plaisirs. Il faut bien sortir un peu de son village avant de mourir. Une autre fois, Monsieur le curé, nous aurons le temps et nous viendrons à vos fêtes à l'église ». — Une autre fois, ils continueront à s'envoler au loin, comme les hirondelles en octobre s'envolent de nos régions. — Et ces jours de fêtes, si suaves, si pleins d'émotions et de poésie, ces jours qui empoignent les cœurs et les retournent, ces jours qui, chez nos pères, faisaient époque dans l'année, ne jettent plus qu'un reflet tellement pâle qu'on les distingue à peine des autres jours. Ils ont perdu tout cachet, et l'on doit se répéter avec Jérémie : *Viae Sion lugent, eo quod non sit qui veniat ad solemnitatem.* [1] Et les âmes anémiques restent anémiques. — Voilà bien la plaie, sinon la seule, au moins la plus grande de notre siècle ! Voilà l'obstacle qui barre la route à la restauration liturgique dans les paroisses.

*
* *

La situation est donc loin d'être favorable ; mais faut-il reculer devant les obstacles ?

Cette question s'est présentée souvent aux pasteurs au cours des âges. — Et tout d'abord, quand les apôtres reçurent la mission de convertir le monde, leur tâche était autrement difficile, leur fardeau autrement redoutable que les nôtres. *Allez, enseignez toutes les nations,* [2] quelle parole ! *Vous êtes douze agneaux,* [3] leur dit le Christ, *le monde est rempli de loups.* [4] Qu'importe, *allez, ne crai-*

---

[1] Thren. I, 4.
[2] Mat. XXVIII, 19.
[3] Lc. X, 3.
[4] Ibid.

gnez rien, j'ai vaincu le monde. [1] Lorsque François de Sales reçut la mission de travailler à la conversion des hérétiques du Chablais, quelle entreprise ardue et hardie ! A-t-il reculé cependant ? — Et nous, quelle est notre tâche ? Devons-nous aller à des gens inabordables ? Il s'en trouve, il est vrai, dans nos paroisses, tels ceux qui, enrégimentés dans les rangs de la « Sociale », sont si bien pris dans ce diabolique engrenage que ni les prêtres, ni les catholiques laïcs, ne parviennent à les aborder. Ces esclaves du « Peuple » regardent nos églises comme des antres maudits et s'en détournent avec un suprême dédain.— De ceux-là, il n'est pas question ici ; il s'agit de personnes qui viennent encore ordinairement à la Messe le dimanche. Celles-là surmontent le respect humain, sont réfractaires à l'ambiance malsaine, ont le courage de marcher contre le vent qui gonfle les voiles socialistes. Cet état de choses a, dans beaucoup d'endroits, séparé l'ivraie du bon grain ; la population qui est restée assidue à nos offices dominicaux est, généralement parlant, meilleure, mieux disposée et plus maniable qu'autrefois. De quoi s'agit-il donc pratiquement pour nous ? Il s'agit de *rendre liturgiques nos assemblées chrétiennes du dimanche ;* il s'agit de travailler l'esprit de nos braves fidèles jusqu'au moment où nous les aurons formés à la prière collective, selon le magnifique modèle qui nous est fourni par les chrétiens des premiers siècles.

OBJECTION. — Tout cela est bel et bon, pourra-t-on dire. La vie liturgique est excellente pour les prêtres et les religieux ; mais pour les gens du monde ? Allons donc !

RÉPONSE. — 1° **Ab esse ad posse valet illatio**. Ah ! la vie liturgique n'est pas destinée aux gens du monde ? mais alors les premiers chrétiens n'étaient pas des gens du monde ? Quelques-uns d'entre eux, il est vrai, étaient des savants ; mais en grande majorité, ils étaient des gens simples et dépourvus de toute culture intellectuelle. Étaient-ils plus instruits que la masse de nos chrétiens actuels ? Et cependant, ils participaient d'une manière active aux offices célébrés pour eux. Ceci est tellement vrai que plusieurs parties de l'office ne sont que des dialogues entre les prêtres célébrants et les fidèles qui leur répondent. Lorsqu'un Apôtre, saint Paul, par exemple, leur écrivait, ses épitres étaient lues, expliquées et commentées devant l'assemblée. Le peuple devait savoir ce qui se passait durant

[1] Joh. XVI, 33.

les offices, et il le savait ; il devait s'unir au prêtre, prier avec lui, offrir avec lui le sacrifice de la Messe, et tout cela était fait. Cette assistance liturgique aux offices, généralisée aux premiers siècles, fut aussi obtenue aux siècles suivants. Elle perdure encore de nos jours, mais de façon bien restreinte. Nous la trouverions en vigueur dans certains collèges, dans quelques pensionnats de jeunes filles. Disons-le avec joie, elle commence à renaître dans quelques-unes de nos paroisses.

Or, quand une chose a existé, quand elle continue à être, elle est possible. La vie liturgique peut donc être restaurée au sein de nos populations.

2° **Un autre argument peut être tiré de l'essence même de la vie liturgique**, car LA VIE LITURGIQUE C'EST LA RELIGION DU CHRIST VÉCUE.

C'est tout d'abord le DOGME, non pas cru d'une manière abstraite, non pas admis d'une manière irréfléchie dans son incompréhensibilité, non pas le dogme auquel il est facile de dire *amen* d'une façon expéditive pour ne plus s'en occuper, mais, c'est le dogme infusé dans la prière commune des fidèles à dose plus ou moins forte, selon les différentes fêtes de l'année, c'est le dogme présenté à l'intelligence et à la mémoire des fidèles afin qu'ils tournent leur cœur vers Dieu, c'est le dogme qui saisit l'entendement, l'élève pour un instant au-dessus des préoccupations matérielles, et le porte vers un idéal supérieur pour lequel tous sont créés et auquel tous doivent aspirer. C'est le dogme, non pas offert sous forme de gros volumes comme aux étudiants des hautes études, mais présenté à petite dose et d'une manière toute simple, sous la forme douce et suave d'une invocation à Dieu ou aux Saints, d'une supplication instante dans les besoins de l'âme et du corps.

La Vie liturgique est aussi la MORALE chrétienne telle qu'elle doit être pratiquée dans l'existence ordinaire. Quels beaux enseignements tirerait de la liturgie celui qui l'interprèterait à ce point de vue ! Les vices y sont marqués un à un de stigmates ineffaçables ; une à une les vertus y sont présentées sous un jour aimable, adroitement prônées, infusées pour ainsi dire à doses et à intervalles réguliers dans la vie des fidèles vivant de la vie liturgique.

Au cours du cycle liturgique, toutes les vertus sont incarnées dans la personne adorable de Notre-Seigneur, concrétisées dans les vies de la sainte Vierge et des Saints. L'une après l'autre, chacune en son temps nous est inculquée fortement et sûrement. Aussi, chaque

fois qu'un chrétien a suivi avec attention l'office de la Messe et des Vêpres de n'importe quel dimanche de l'année, il a présente à l'esprit une vérité de foi qui le fait réfléchir, il est porté à faire son *mea culpa* sur l'un ou l'autre point, il reçoit une invitation pressante à bien faire telle action, à pratiquer telle vertu.

Nulle part, le dogme et la morale ne sont présentés d'une manière plus simple et plus attrayante que dans la vie liturgique, nulle part, l'éducation chrétienne de l'intelligence et de la volonté ne sont plus facilement et plus fortement obtenues, nulle part les vérités de la Foi et les préceptes du Christ n'ont autant de vie et d'efficacité. En résumé, dire que la vie liturgique est faite pour les prêtres et les religieux, nullement pour les laïcs, c'est dire que les laïcs ne sont pas appelés à connaître le dogme et à pratiquer la morale du Christ ; qu'il leur suffit d'en avoir une idée vague et confuse et de les considérer comme des mythes ou encore comme une terre promise dans laquelle ils n'ont pas le droit d'entrer. C'est dire que le Christ n'a pas parlé pour les foules, que ses enseignements ne se sont adressés qu'à ses apôtres et à des disciples choisis, et que sa religion sublime est un trésor à jamais fermé pour les laïcs qui forment l'immense majorité de son troupeau.

Le Christ n'a-t-il pas voulu tout le contraire ? Lors de la multiplication des pains, c'est bien entre les mains des apôtres qu'il remit la nourriture multipliée, mais ils devaient la distribuer et non la conserver. Il en est de même pour sa religion, ses divins enseignements, ses préceptes sublimes. Le pape, les évêques et leurs coopérateurs en ont la garde ; mais ils n'ont pas le droit d'en jouir seuls : ils doivent les distribuer aux fidèles, de même que les apôtres devaient distribuer le pain multiplié aux groupes assis sur l'herbe.

Cette obligation est d'autant plus pressante que nos populations manquent presqu'entièrement du pain de la doctrine chrétienne. *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.* [1] En effet, à côté de ceux qui assistent à nos offices avec esprit de foi, combien n'en est-il pas qui y assistent avec un esprit tout autre. Routine, toilettes à exhiber, rendez-vous, autres motifs encore, qui n'ont avec le culte divin qu'une relation très éloignée, telles sont pour beaucoup les raisons d'assister à la Messe. Un souffle suffirait pour pousser ces tièdes hors de l'église. Nous croyons les tenir encore ; mais, avouons-le franchement, nous les tenons à la manière d'anguilles qui

[1] Thren. IV, 4.

glissent entre nos doigts. Une fréquentation, un service, un cours à suivre, un mariage projeté, un voyage qui plaît, une simple promenade, le chaud en été, le froid en hiver, la moindre petite raison, leur suffit pour esquiver la Messe dominicale. Et quand ils y assistent, avec quels airs distraits, avec quelle insouciance !

Sont-ce là des chrétiens ? La mèche qui fume encore, le roseau brisé, oui ; mais des chrétiens véritables, non. — Il faut les ranimer si on veut les conserver ; en eux surtout, il faut opérer une réaction salutaire ; il faut leur faire abandonner à l'église ce rôle de bornes ou de statues parlantes.

Et le moyen ? Le moyen, c'est la RESTAURATION DE LA VIE LITURGIQUE. Oui ou non, est-elle vraie cette parole de Godefroid Kurth ? « L'une des plus grandes causes de l'ignorance religieuse est l'ignorance liturgique. Rendre aux fidèles l'intelligence et par suite l'amour des mystères qui se célèbrent à l'autel, remettre dans leurs mains le missel qu'ont remplacé tant de livres de dévotion vulgaires et médiocres, voilà la vraie manière d'enseigner la religion, d'attacher au temple ceux qui y viennent encore, et d'y ramener ceux qui l'ont déserté. » — Prenons garde ! l'ennemi est à nos portes ; défendons contre lui les chrétiens restés fidèles. Plus tard, quand notre peuple sera devenu plus vigoureux, nous pourrons songer à des conquêtes ; pour l'instant, il importe surtout de guérir les anémiés, de réchauffer les tièdes. Car, si nos chrétiens étaient des convaincus, s'ils étaient animés d'une foi vive et d'une charité ardente, s'ils étaient au niveau des chrétiens des premiers siècles, éclairés comme eux et instruits par les offices liturgiques, abondamment nourris de la sainte Eucharistie, ils feraient comme eux de nombreuses conquêtes. Pour eux aussi se vérifieraient ces paroles : *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.* [1] — *Confidite, ego vici mundum.* [2]

1er moyen : forte conviction. — Nous tous, prêtres et laïcs, qui sommes venus à cette *Semaine* pour nous plonger dans un « bain » liturgique, nous devons nous convaincre fortement, nous devons nous pénétrer jusqu'à la moëlle des os, *usque ad divisionem animae et spiritus, compagum quoque ac medullarum,* [3] de l'idée suivante : *la restauration de la vie liturgique est l'œuvre des œuvres.* Prêtre,

[1] Lc. XII, 32.
[2] Ioh. XVI, 33.
[3] Hebr. IV, 12.

j'instituerai cette œuvre dans ma paroisse, et par elle je conserverai fidèle à Dieu le peuple qui m'est confié ; ou bien je ne la ferai pas et les ouailles seront dispersées, celles qui resteront fidèles seront *rarae nantes in gurgite vasto*.

2e moyen : recours au Très Saint-Sacrement. — L'œuvre liturgique est l'*œuvre de Dieu,* je ne dois donc pas y travailler seul. J'irai donc à Dieu, je lui parlerai dans l'intimité de mon cœur, et, à genoux devant son tabernacle, je lui dirai : « O Jésus, c'est décidé, je m'y mets ; c'est pour vous, c'est pour que votre peuple vous loue, vous aime et vous serve. C'est afin de vous conserver les âmes que vous m'avez confiées. Mais, que puis-je faire à moi seul ? Aussi est-ce sur vous que je compte. *Tu es, Domine, spes mea, quem timebo ?* [1] — *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum.* [2] Les difficultés viendront, les ennemis surgiront, tout pourra sembler désespéré ; qu'importe, si je dois répéter avec le psalmiste : *quare fremuerunt gentes.., adstiterunt reges terrae et principes convenerunt in unum* ; [3] même si tous critiquaient mon initiative et se riaient de mes efforts, je conserverais ma confiance, car vous serez avec moi, *beati omnes qui sperant in te.* O Jésus, c'est votre œuvre, je vous prie de m'aider, il faut que vous bénissiez mes efforts ; car vos promesses sont là. »

Cette prière devant le Saint-Sacrement, il faudra la faire souvent, il faudra la faire avant, pendant et après les diverses tentatives. Car, c'est bien ici qu'on se sent impuissant, et qu'on éprouve la nécessité de s'appuyer sur Dieu.

3e moyen : profusion des livres liturgiques. — Convaincus de l'importance de la restauration liturgique dans nos paroisses, secondés par la grâce divine instamment demandée, le moment est venu de nous mettre à l'œuvre avec générosité. Il faut d'abord obtenir que la plupart des fidèles aient entre les mains un livre contenant les prières de la Messe et des Vêpres dominicales. *La Vie liturgique* rédigée par D. L. Beauduin nous a rendu ce service jusqu'à présent. Bientôt, grâce au vaillant directeur du *Mouvement liturgique*, un *Missel des dimanches* sera à notre disposition. Contenant toutes les prières liturgiques des dimanches et des fêtes susceptibles d'être célébrées le dimanche, il répondra parfaitement aux besoins de ceux

1 Ps. 26, 1.
2 Ibid, 3.
3 Ps. 2, 1, 2.

qui veulent vivre de la vie liturgique. C'est pour cette raison que je vous recommande de le propager par tous les moyens en votre pouvoir. Profitez, pour le répandre, de toutes les occasions favorables : distributions de prix, cadeaux de fêtes, récompenses de catéchisme ; ayez soin de le recommander, non seulement dans les réunions publiques, mais aussi dans des entretiens particuliers. Quel résultat magnifique, si dans un an ou deux tous les fidèles d'une paroisse assistaient munis de ce livre aux offices dominicaux. Il suffirait d'annoncer la page et tous auraient sous les yeux les prières que le prêtre récite à l'autel.

4e moyen : initiation.— Il ne suffit pas de répandre les livres liturgiques, il faut que les fidèles connaissent la manière de s'en servir.

L'INITIATION DES ENFANTS à la vie liturgique doit se faire au catéchisme, au patronage et surtout à l'école chrétienne. Cette initiation, quelque rudimentaire qu'elle soit, est de nature à porter de grands fruits. Il n'est pas bien difficile d'indiquer aux enfants la Messe et les Vêpres du dimanche et la manière de suivre ces offices. Il est tout aussi facile de leur donner un mot d'explication de l'Épître, de l'Évangile ou d'une autre partie de la Messe ou des Vêpres, d'en dégager une *morale* à leur portée, qui leur sera une ample matière à réflexions. Cet avis sera court, il pénètrera ainsi dans l'intelligence des enfants. Est-il un moyen plus efficace de frapper vivement leur intelligence, et d'émouvoir leur cœur ? Aucune leçon de religion n'est aussi appropriée au jeune âge que cet enseignement intuitif qu'est la liturgie. Si l'enfance était imprégnée peu à peu, par une telle éducation, des principes de la religion catholique, comme elle fleurirait ! Comme elle aimerait les offices de l'Église, et les aimant, avec quelle joie elle y assisterait, et avec quelle abondance elle y puiserait les secours dont elle a tant besoin !

L'INITIATION DES GRANDES PERSONNES ne peut guère être faite que du haut de la chaire, car, le plus souvent, ce n'est qu'à l'église que le curé peut instruire ses ouailles. Ce sera donc au prône, qu'il devra leur infuser la connaissance de la Messe et des Vêpres, non pas seulement d'une façon toute générale, mais en descendant aux particularités les plus notables. Il leur enseignera la manière de se servir de la *Vie liturgique* ou, plus tard, du *Missel des dimanches*. Il serait bon qu'un membre du clergé lût parfois à haute voix, durant la Messe basse, toutes les prières de la Messe, en ayant soin d'indiquer la page où elles se trouvent. Cette lecture produira deux résultats, un bon et un mauvais. Ceux qui ont entre les mains un

livre liturgique, suivront les prières lues en chaire avec attention et avec goût. Si, à l'approche de la Consécration, et durant tout le Canon, le lecteur sait donner à sa voix une intonation grave et suppliante, sa lecture touchera et édifiera. La Messe semblera très courte et ceux qui encombrent le fond de l'église seront moins sollicités que de coutume à sortir avant la fin de la cérémonie. Au contraire, ceux qui n'ont pas de paroissien, seront très marris de cette lecture. « Ah, quelle Messe ! diront-ils, si cela continue, j'irai ailleurs. » Pour obvier à cet inconvénient, il serait bon d'employer un expédient qui a déjà réussi, à savoir de rassembler les fascicules anciens de la *Vie liturgique* en assez grand nombre pour que chacun des assistants puisse en recevoir un exemplaire. Comme la majeure partie des prières sont tirées de l'Ordinaire de la Messe, l'assistance tout entière, occupée à suivre la sainte Messe, sera plus recueillie et plus silencieuse, elle sera suavement remuée et portée vers Dieu.

Il est évident que ce moyen ne doit pas être employé souvent, mais seulement de temps à autre et pour autant qu'il est nécessaire afin d'initier le peuple.

Faite chaque dimanche, la lecture manquerait son but, car ce sont les fidèles qui doivent réciter les prières de la Messe et non le lecteur ; forcément, là où le curé n'a pas de vicaire, comme c'est le cas dans la plupart des paroisses, il faudra attendre qu'une occasion favorable, en amenant un prêtre de passage, rende possible l'emploi du procédé.

Mais tout ce que je viens de dire n'est que l'initiation matérielle. Le profit sera nul pour le peuple si on ne lui ouvre pas les trésors que la liturgie renferme. L'INITIATION PROPREMENT DITE EST NÉCESSAIRE. Comment, par quels moyens ? — Il faudra expliquer aux fidèles le sens des prières liturgiques, peu à peu et par des considérations à leur portée. Pourquoi dit-on parfois que la vie liturgique qui convient très bien aux prêtres et aux religieux n'est pas faite pour les simples fidèles ? Parce que l'on commet une confusion. S'agit-il de faire connaître au peuple la signification symbolique de toutes les cérémonies du culte et le sens de tous les psaumes ? S'agit-il de discuter devant lui les questions exégétiques et hagiographiques débattues entre savants ? Evidemment non, il vaut même mieux que le peuple ignore jusqu'à l'existence de ces controverses. Il faut lui parler *tamquam auctoritatem habens*, lui dire des choses nettes et hors de toute discussion ; ces choses doivent être appropriées à sa

manière de juger et de sentir ; il faut lui en faire des applications spéciales qui saisissent son entendement et excitent son intérêt. — Et cela est très possible, car on peut appliquer à la liturgie ce que l'on a dit de l'*Imitation* : « les génies qui s'en pénètrent, y découvrent des vérités sublimes, et les humbles qui s'y adonnent en tirent de grands profits ».

*
* *

Vous me permettrez d'illustrer ce que je viens de dire par quelques EXEMPLES ; je vous les donne un peu au hasard et d'après mon expérience personnelle. Ils pourront servir d'introduction à cette œuvre de l'initiation de vos paroissiens que, je n'en doute pas, vous entreprendrez. Commençons par les PSAUMES. — Certains disent parfois « Quelles pensées salutaires les psaumes des Vêpres peuvent-ils suggérer au peuple ? Mieux vaudrait supprimer les Vêpres et les remplacer par un beau salut. » — Si, cependant, on faisait un essai loyal et sérieux ! Prenons par exemple, le psaume 109, *Dixit Dominus Domino meo*. Donnons-en au peuple une traduction quasi-littérale, suivie d'un commentaire vif et pénétrant qui lui montre que le psalmiste chante 1° — la puissance du Messie qu'il appelle son Seigneur ; 2° — la filiation éternelle du Verbe dans le sein du Père ; 3° — le droit et la mission que le Christ obtient de juger les hommes à la fin des temps ; 4° — son sacerdoce éternel ; 5° — les souffrances de sa vie mortelle, suivies de l'exaltation de son humanité sainte au plus haut des cieux. — Qu'on montre ensuite le Tabernacle, où Jésus-Christ est enfermé, en disant que c'est de ce Dieu caché que parle le psalmiste. — Ne sera-ce pas là faire sur l'Eucharistie une instruction saisissante et remplie de vérités sublimes ? Ne pourrait-on pas remuer ainsi les cœurs et leur dire : « Venez tous vous agenouiller devant le Tabernacle, tout y semble silencieux, mais cependant là est l'activité créatrice, la toute-puissance, la souveraine bonté, la divine miséricorde, en un mot la source de tout bien. Ceux qui viendront vers ce Dieu auront la victoire sur tous leurs ennemis, ceux qui s'en détourneront avec dédain seront vaincus » ? Ces choses ne sont-elles pas faciles à dire, le peuple ne comprendra-t-il pas ce langage ? Et lorsqu'il aura acquis ces quelques notions, suffisantes pour l'intelligence de ce psaume, ne sera-t-il pas heureux de le chanter aux Vêpres ? A côté du latin, son livre porte d'ailleurs une traduction française qui soutient la mémoire ; il n'a pas oublié le

commentaire qui lui aura été fait, et il redira maintenant le texte latin comme une acclamation enthousiaste à son roi bien-aimé, vainqueur de tous ses ennemis.

Les autres psaumes des Vêpres débordent eux aussi de richesses liturgiques. Le psaume *Confitebor* peut admirablement servir à mettre en relief les bienfaits de Dieu à l'égard des hommes ; le psaume *Beatus vir qui timet Dominum* donne au vrai chrétien une joie intime de servir Dieu ; le psaume *Laudate pueri Dominum* le fait se réjouir et dans sa jubilation, célébrer les louanges divines.

Vous voyez par ces quelques paroles quelles nombreuses et splendides applications on peut faire des psaumes, quels grands profits spirituels on peut en tirer.

Mais les richesses liturgiques ne sont pas contenues dans les seuls psaumes, TOUT DANS LA LITURGIE EST LOUANGE DIVINE, DOGME, OU VÉRITÉ MORALE, sous forme de prière, qui par conséquent, pourra être imprimée dans notre âme en caractères plus saillants. Nulle part ailleurs vous ne trouverez l'essence de notre religion présentée au peuple, avec tant d'habileté, de force et de simplicité. Les exemples abondent ; choisissons la vertu d'humilité. Comment les théologiens sont-ils initiés à la science de l'humilité ? Par la définition, la division en différentes classes, les moyens de l'obtenir, la manière de la pratiquer. De nombreux volumes ont été écrits sur cette vertu ; que de pages dans saint Thomas, ou dans Rodriguez ou dans n'importe quel livre de méditations ! Si, pour connaître l'humilité et la pratiquer (ce qui est nécessaire, car les orgueilleux sont exclus du royaume des cieux) le peuple devait connaître toutes ces notions comment pourrait-il y parvenir ? Heureusement, la liturgie est là. Sans s'arrêter aux moyens scientifiques, elle va droit au but ; elle y va d'une manière forte, adroite et accessible ; elle instruit le peuple d'une façon concrète et entièrement à sa portée. Qu'on lise et commente : 1° — la parabole du pharisien et du publicain ; 2° — le conseil du Christ à ceux qui sont invités à un banquet ; 3° — le lavement des pieds à la dernière cène, *Non venit Filius hominis ministrari sed ministrare ;* 4° — la dispute des apôtres au sujet de la préséance, ainsi que la demande de la mère des fils de Zébédée *dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam et unus ad sinistram in regno tuo ;* 5° — la parole du Christ prenant un enfant, l'embrassant, le plaçant au milieu du groupe de ses disciples et disant : *nisi efficiamini sicut parvulus iste, non intrabitis in regnum cœlorum.* Vous aspiriez à être les premiers, mais attention, conver-

tissez-vous bien vite, sinon, vous n'entrerez même pas dans le royaume des cieux. — Ne trouvez-vous pas que ce pauvre orgueil humain, ainsi malmené par la liturgie, est vraiment mis à mal ? Vous ne trouverez nulle part ailleurs un traité théologique sur l'humilité aussi beau, aussi sublime et aussi adapté à l'intelligence du peuple.

Les autres vertus ne sont pas moins bien partagées. La liturgie vécue, mais c'est la vie chrétienne tout entière, avec ses difficultés et ses victoires, c'est la confiance inébranlable en Dieu et l'enthousiasme joyeux au milieu des misères même de ce bas monde. Ne montre-t-elle pas constamment aux chrétiens les récompenses magnifiques réservées par le Christ à ses fidèles serviteurs ? Des chrétiens d'intelligence ordinaire, absorbés par les soucis et occupations sans nombre que leur impose leur situation deviendraient des fidèles tout à fait fervents si, chaque dimanche, s'abstenant d'œuvres serviles, ils assistaient aux offices en suivant les prières liturgiques, et profitaient des explications simples et obvies que leur fourniraient leurs prêtres. Dans la liturgie, tout est si bien dit, tout est présenté au peuple de si bonne manière, il s'y trouve une mine si riche et si facilement exploitable, que l'on serait tenté de dire aux auteurs de traités, destinés à l'instruction du peuple : « Délaissez désormais cette occupation, vous vous évertuez en vain ; la liturgie a fait beaucoup mieux que vous ne pourriez faire. »

Tout ce que vous venez dire, est bel et bon me diront sans doute quelques timides, mais c'est parfaitement irréalisable. J'ai prévu les OBJECTIONS et je voudrais répondre à quelques-unes d'entre les principales.

Première objection. — *Il n'existe aucune paroisse où tous les fidèles consentiront à entrer dans le mouvement liturgique ; dès lors, à quoi bon commencer ?*

Les prêtres habitués au ministère paroissial apprécieront cette objection à sa valeur. Il leur faudra s'armer de patience, et surtout ne pas maugréer contre ses ouailles. Si du matin au soir, ils étaient occupés d'affaires, s'ils étaient obligés de se livrer à des travaux fatigants, si le souci des enfants, les maladies, les inquiétudes, les embarras de toute sorte les prenaient continuellement, auraient-ils, eux, le courage de s'élever par dessus tout cela ? Il faut donc le reconnaître simplement, la difficulté est grande ; courage cependant, et persévérance ! Un dimanche, les fidèles seront frappés par

une maxime, une réflexion, une histoire, une cérémonie quelconque. La grâce de Dieu aidant, ils deviendront moins irréductibles ; peu à peu, ils s'y mettront, prêteront une attention plus soutenue aux offices de l'Église, et après quelques mois, quelques années peut-être, ils arriveront à répéter avec amour la prière du prêtre à l'autel. A ce moment, ils seront des chrétiens convaincus.

Mais c'est là une œuvre de longue haleine ; ce n'est que petit à petit que les paroissiens se détacheront de leurs dévotions particulières durant les offices pour prier la grande, la sublime prière de l'Église. — On a beau dire, celui et surtout celle qui a promis à sainte Apolline de réciter cinq Pater et cinq Ave entre les deux Consécrations pour n'avoir plus mal aux dents, ne va pas se défaire facilement de sa dévotion. Quand une prière sert de préservatif contre les sorts et les sorciers, elle a la vie bien plus dure encore. — Patience donc et persévérance ! L'œuvre liturgique est une œuvre de Dieu. Que les prêtres aidés des catholiques instruits et dévoués, travaillent sans se rebuter ; qu'en travaillant ils implorent le secours de Celui pour qui ils peinent. Dieu étant avec eux, qui sera contre eux !

Deuxième objection : *Ce mouvement liturgique est la destruction de toutes les dévotions particulières, dont plusieurs comme le rosaire et le chemin de la croix sont excellentes et approuvées par l'Église. Abolir ces dévotions serait causer un grand détriment au peuple chrétien.*

Tout a cours dans le monde ; c'est pour cela que cette objection peut avoir cours. Mais qui, parmi ceux qui travaillent à étendre le mouvement liturgique, s'est jamais laissé aller à pareille aberration ? Quand ils voient, le dimanche à l'église, de braves gens récitant le chapelet ou lisant dans de vieux livres des prières qu'ils répètent depuis de longues années, loin de maugréer, ils se réjouissent, car, tant de gens ne vont plus à l'église, tant d'autres y viennent sans prier ; aussi ceux qui prient à l'église sont dignes de tout éloge ; ce sont des pierres solides et inébranlables de l'édifice chrétien. Que demandent à ceux-là les partisans du mouvement liturgique ? Ils leur demandent tout simplement de faire mieux, en abandonnant *durant les offices* leurs dévotions particulières et en les remplaçant par les *prières liturgiques*. Là où ce résultat est obtenu, la prière du peuple acquiert une efficacité plus grande qui lui vaut une effusion plus abondante de la grâce divine qui seule sanctifie et sauve les âmes.

Et quelle est la conséquence de ce changement ? Les chrétiens

ayant pris goût aux prières officielles de l'Église, auxquelles ils participent activement, éclairés par les enseignements reçus au moyen de la liturgie, fortifiés par des secours divins plus nombreux, sont plus fidèles qu'auparavant à prier chez eux le matin et le soir, et à réciter le chapelet ; ils font avec plus de componction le chemin de la croix, soit en leur particulier,soit durant une fonction publique ; ils assistent avec plus de joie et d'empressement aux saluts célébrés en l'honneur du Sacré-Cœur, de la sainte Vierge ou pour le soulagement des âmes du Purgatoire ; ils nourrissent leurs âmes du pain eucharistique avec plus d'intelligence, de meilleures dispositions et plus fréquemment ; ils ont plus de zèle et de dévouement pour les œuvres catholiques et leur sacrifient de meilleur gré une part plus ample de leur temps et de leur argent. C'est pourquoi les esprits droits reconnaissent que le but du mouvement liturgique n'est pas d'étouffer la piété privée, mais de l'assainir, de la vivifier et de la rendre plus féconde.

Troisième objection : *Si le clergé entre trop dans le mouvement liturgique, les offices seront trop longs ; alors, il est à craindre que l'église ne se vide.*

De fait, les chrétiens, qui remplissant à l'église les fonctions de bornes, ne comprennent rien aux offices, s'y ennuient très vite et les trouvent toujours très longs. A leurs yeux, le meilleur curé, le meilleur vicaire est celui qui dit la Messe le plus vite. A l'arrivée d'un nouveau prêtre dans une paroisse, l'un des premiers renseignements demandés à son sujet est celui-ci : «Dit-il vite sa Messe ?» Et lorsque l'esprit de foi fait quelque peu défaut, le nouvel arrivé s'enquiert du temps que mettait son prédécesseur pour célébrer les offices et prend la résolution de les abréger de quelques minutes,afin de ne pas se laisser dépasser en célérité. L'intention peut être excusable, on veut ménager les chrétiens « à gros grains », on craint qu'ils ne désertent entièrement l'église, chassés par la longueur des offices. — Et puis, ne faut-il pas être de son temps ? Nous sommes dans un siècle de progrès ; partout, les choses marchent à la vapeur, à l'électricité, nos cyclistes battent tous les records ; en un rien de temps ils sont aux quatre coins du pays ; partout on brûle les étapes et bientôt le monde semblera un champ trop restreint pour y évoluer à l'aise. Aussi, le dimanche, quelle fièvre de voyages, de plaisirs, de courses échevelées ! Et c'est dans ces conditions que l'on irait proposer de longs offices ? C'est impossible. — « Voyons, Monsieur le curé, disent les paroissiens, soyez gentil. Le dimanche..... c'est

dimanche ; il faut bien s'amuser un peu. Faites-nous une petite Messe entre deux trains ; il ne faut pas nous faire prendre racine à l'église ; surtout, ne prêchez pas trop longtemps. Vous prêchez bien, il est vrai, et nous vous écoutons volontiers ; mais nous sommes pressés ; abrégez, Monsieur le curé, que ce soit court et bon. » Plus le curé abrège, plus le sermon est beau ; le sermon le plus goûté est celui qu'il ne fait pas ; et l'instant le plus goûté du sermon est celui où le prêtre descend de chaire. Les mariages doivent être « baclés » en deux temps et trois mouvements ; car, on est pressé, le train est déjà en gare ; si les époux allaient le manquer, le tour de noces serait gâté. Dans ces conditions, il ne faut même plus parler des Messes de mariage. — S'agit-il de funérailles ? Que de précautions à prendre ! Certains d'entre les parents viennent de loin, d'autres doivent repartir de bonne heure ; en hiver, il fait froid à l'église et en été, il y fait étouffant. D'ailleurs, les gens n'y restent pas ; avant et après l'offrande, c'est au cabaret qu'ils vont prier pour le défunt ; là, leur dévotion est plus chaude et mieux arrosée. Aussi, pour avoir du succès, il faut écourter les funérailles. Mais quelle partie supprimer ? Une marche funèbre durant le cortège ? un discours ou deux à la mortuaire ou au cimetière ? Cela, jamais ! La musique, les couronnes, le cortège, les discours, les sonneries, l'offrande sont choses sacrées sur lesquelles il faut se garder de porter une main sacrilège. Mais certaines parties de l'office, comme les Vêpres et les Laudes des morts, l'Épître, le *Dies irae,* l'Évangile, voire même le Canon et la Communion de la Messe, le clergé pourrait maintes fois les supprimer à la grande satisfaction des intéressés. Et que de fois ceux-ci les suppriment. Pas de Messe des funérailles, mais une simple absoute rapidement chantée ! D'ailleurs, pour les morts, il vaut mieux aller vite ; rien ne vaut l'inhumation faite dans la plus stricte intimité. — C'est bien à cela que mène l'atmosphère dans laquelle nous vivons, la fièvre des affaires, des plaisirs et des jouissances matérielles, qui nous entoure et nous anémie. Quelle dégénérescence dans les paroisses qui cèdent à cet affollement ! On en arrive à dire la Messe basse du dimanche en vingt minutes. Cela est arrivé, et, qui le croirait, elle durait trop au gré de certains paroissiens qui avaient soin de n'arriver qu'à l'Évangile ou à l'Offertoire et de partir à la Communion, de façon qu'en dix minutes ils avaient rempli leur devoir dominical ! — Fatalement de concessions en concessions, c'est là qu'on en arrive ; les concessions multiples et outrées ont relâché les liens de la famille

paroissiale, jeté le discrédit sur les offices de l'Église, enlevé aux tièdes le peu de foi qui leur restait et attiédi les fervents eux-mêmes.

Le *remède à cette fâcheuse tendance* nous est indiqué par l'*Imitation :* « Ne soyez ni trop long, ni trop court en célébrant ; mais conformez-vous à la manière ordinaire et louable de ceux avec qui vous vivez. »[1] Il y a donc deux défauts à éviter ; la lenteur et la rapidité. Mais notre vigilance doit surtout s'exercer à l'égard du défaut auquel nous porte la tendance générale. Or, n'est-il pas évident que nos mœurs actuelles nous exposent à pécher par excès de vitesse ?

Veillons donc à mettre le temps requis pour la célébration de nos offices. Une Messe basse ordinaire par exemple requiert environ 25 minutes ; le dimanche, cette Messe est interrompue par les annonces et l'instruction ; cette dernière pour produire quelque effet sur les âmes doit durer au moins de 12 à 15 minutes. Que les prêtres aient donc *tous* l'audace de consacrer 40 minutes à la célébration de la Messe basse du dimanche. Les paroissiens, qui, pour la plupart ne viennent à l'église que cette seule fois de toute la semaine, n'auront pas le droit de se plaindre et, s'ils s'intéressent à l'office et à l'instruction, ils ne se plaindront pas. La Grand'Messe du dimanche requiert un temps plus long à cause du chant de l'Aspersion, des recommandations, des annonces, du sermon, de la prière pour le roi. Cependant, *il est possible de bien accomplir toutes les cérémonies et de faire un sermon convenable en une heure environ ;* mais en 45 minutes, c'est impossible. Ceux qui ne veulent pas dépasser 45 ou 50 minutes sont nécessairement amenés à expédier le sermon ou d'autres parties de ce bel ensemble que constitue l'office principal de toute la semaine. Un détail important sous ce rapport, c'est de toujours commencer exactement à l'heure fixée, afin que les paroissiens soient absolument sûrs que la Messe de 7 heures commencera à 7 heures, et que la Grand'Messe de 10 heures commencée à 10 heures sera terminée à 11 heures. Cette régularité une fois établie dans une paroisse, les fidèles s'y accoutument rapidement et si, dès l'abord, quelques récriminations s'élèvent elles seront timides et de courte durée.

Il est évident que cette règle n'est pas d'une inflexibilité absolue. Certaines circonstances exigent un temps plus long ; certaines populations le désirent et le demandent ; certaines cérémonies qui font

[1] l. IV, c. 10.

corps avec la Messe, comme la communion solennelle des enfants, la bénédiction et la procession des Rameaux, le chant de la Passion, allongent notablement l'office paroissial ; les parties mobiles de la Messe sont elles-mêmes tantôt plus longues tantôt plus courtes.

Il est donc matériellement impossible de déterminer d'une manière absolument invariable la durée des Messes dominicales. L'essentiel est de se conformer à la parole de l'*Imitation* citée plus haut : « Ne soyez ni trop court, ni trop long en célébrant. » Observons la même ligne de conduite lors de la célébration des mariages, des funérailles et généralement parlant de toutes les cérémonies du culte. — D'ailleurs, pourquoi hésiter ? *quid timidi estis, modicae fidei ?* [1] Si les offices sont dignement célébrés, si l'assistance les suit liturgiquement, ils ne seront pas ennuyeux, mais laisseront un agréable souvenir. La mission du clergé n'est-elle pas de procurer le bien spirituel des paroisses ? Or, le bien des âmes ne pourra être procuré par des offices célébrés à la hâte et des sermons débités à toute vapeur. Se laisser emporter par l'agitation ambiante, ne peut produire que la stérilité, sinon des fruits nuisibles d'irrespect et de profanation. Imitons plutôt l'exemple de ces moines dont nous sommes les hôtes en ces jours. Sur les murs de leur abbaye nous lisons ce mot « Pax », devise de l'Ordre de saint Benoît. Cette paix qui nous frappe tant, ne les empêche pas de travailler avec cette assiduité et cette persévérance que l'on appelle partout « travail de bénédictins ». Imitons ces travailleurs dans la paix et nous aussi, nous arriverons au résultat désiré de la restauration liturgique.

*
* *

Il me reste à vous parler de la VIE LITURGIQUE DANS LES COLLÈGES. Je serai bref, car le sujet à traiter est beaucoup plus aisé que le précédent. Dans nos collèges dirigés par des ecclésiastiques, la formation liturgique offre peu de difficultés et peut produire des meilleurs résultats que dans les paroisses. Là, en effet, sont rassemblés des jeunes gens d'élite et habitués à l'étude. La liturgie est bien moins ardue que le grec ou les mathématiques. Munissez ces jeunes gens d'un missel, indiquez-leur la Messe et les Vêpres du dimanche, donnez-leur un bref commentaire de quelque point, et cela sera suffisant. Si cette explication se renouvelait chaque semaine, si pour

[1] Mt. VIII, 26.

stimuler le zèle quelques questions étaient chaque fois posées, les résultats obtenus en peu d'années seraient tout à fait étonnants. — De plus, comme dans beaucoup de collèges on traduit des extraits tirés des livres saints ou des écrits des Pères,il serait facile d'extraire des livres liturgiques des passages de difficulté diverse, selon les classes, passages qui initieraient peu à peu les élèves à tous les secrets de la prière de l'Église et contribueraient en même temps à leur formation générale.— Il faut à la jeunesse un idéal pour lequel elle se prenne d'enthousiasme, idéal d'or ou de boue, idéal du ciel ou de la terre, mais il lui en faut un. Quel plus bel idéal que celui de l'amour de Dieu, de son service sans réserve, de la défense de sa cause en toutes circonstances ! Or, dans la liturgie, cet idéal fait de résolutions énergiques et d'élans généreux, est mis à tout instant devant les yeux. Les étudiants nourris de ces enseignements, deviendront des hommes d'élite convaincus, ardents, dévoués, l'honneur de l'Église, la joie de leurs parents et de leurs éducateurs. Mais, comme les maîtres pourraient se dire incapables de donner cet enseignement liturgique, je me permets de leur indiquer quelques ouvrages qu'ils pourront se procurer à un prix très modique et qui leur donneront des connaissances amplement suffisantes pour cet enseignement.

Par exemple : 1° — D.E.Vandeur, La Sainte Messe ; 2°— D. P. Damman, Allons aux Vêpres ; 3° — Le rituel pour tous ; 4° — La Liturgie des défunts ; 5° — Le missel pour tous ; 6° — Le vespéral des fidèles ; 7° — Le Carême ; 8° — La quinzaine de Pâques ; 9° — La liturgie de la Sainte Vierge ; 10° —Le psautier des fidèles. —Les six derniers numéros seront édités sous peu par les soins du bureau liturgique de l'abbaye du Mont-César, les autres peuvent déjà être acquis dès ce moment.Muni de cette modeste bibliothèque,le professeur pourra initier très suffisamment ses élèves à la science de la prière de l'Église. Il pourra intensifier ainsi pour sa part ce mouvement que l'on voit partout se produire dans les collèges en faveur de la liturgie. C'est un évènement très heureux pour les âmes de nos jeunes gens chrétiens ; car, l'éducation à base classique qu'ils reçoivent et qui est excellente à beaucoup de points de vue, recèle cependant un grand danger. Leur cerveau se pétrit de paganisme ; à leur yeux, les grands hommes de l'antiquité sont exclusivement Homère, Platon, Cicéron, Virgile, Horace, etc. ; les héros s'appellent Annibal, Scipion, Alexandre, César, Pompée, sans oublier Léonidas aux Thermopyles. Et les héros du christianisme sont

parfaitement ignorés. *Ignoti nulla cupido ;* n'arrive-t-il pas que dans l'estime de quelques-uns de ces humanistes, la belle, la radieuse figure de l'Homme-Dieu pâlit à côté des héros païens que l'on présente sous des couleurs si attrayantes ? C'est pourquoi à côté de l'étude de cette littérature païenne, que nous ne songeons nullement à bannir, croyez-le bien, il faudrait faire une place honorable à la littérature chrétienne. Nous revendiquons une place pour les héros bibliques à côté des grands hommes de Rome et d'Athènes. C'est bien le moins que des chrétiens connaissent la littérature sacrée, et puissent la goûter.

Si durant leurs humanités, les jeunes catholiques parvenaient à se rendre un compte exact du sens des hymnes, séquences, cantiques, Épîtres, Évangiles, d'une partie des psaumes et des autres prières de l'Église, s'ils apprenaient à les goûter, à les aimer, s'ils les récitaient ou les chantaient souvent pendant les offices, non seulement, ils acquerraient une sincère piété, mais aussi se formeraient à la pratique des vertus solides. Cet amour pour la prière de l'Église puisé au collège, ils le conserveraient au milieu des situations souvent élevées qu'ils occuperont dans la société ; leur exemple aurait une efficacité et une portée presque incalculables.

Tout ce bien dépend de leurs maîtres ; ceux-ci comprendront la grande, la sublime mission qui leur est confiée par la Providence. S'ils la remplissent avec foi, avec courage et avec persévérance, « ils brilleront comme des astres éclatants durant les gloires de l'éternité. »

II

CHANT COLLECTIF DES FIDÈLES A L'EGLISE

La musique est un art à la fois noble et populaire. Grâce à sa noblesse et à sa popularité, elle a pour mission d'accompagner toutes les manifestations de l'âme. Elle traduit les sentiments les plus divers. Elle prête à la douleur ses notes plaintives, elle a des cris de joie, d'allégresse, d'entraînement, de victoire et d'enthousiasme. Elle calme les enfants au berceau comme elle emporte les armées au combat. Au chant de l'hymne national, quel cœur patriotique n'a point vibré ? Aux accords d'une fanfare les enthousiasmes de la foule ne sont-ils pas éveillés et excités ?

Voyez des enfants réunis sur une place publique et absorbés par leurs jeux. Que subitement les accords d'une harmonie retentissent au loin. A l'instant ils cessent leurs jeux et tendent une oreille attentive.

Les sauvages eux-mêmes sont très sensibles au langage musical. Qu'un missionnaire chante un cantique ou joue d'un instrument, ils quittent aussitôt leurs forêts ou leurs montagnes pour venir l'écouter. La musique domine souverainement l'âme populaire. Elle la fait pleurer, gémir, soupirer, s'exaspérer, jubiler, s'extasier, s'enthousiasmer.

Heureux les chrétiens qui savent chanter et qui chantent pour adoucir leurs maux, soutenir leur ardeur au travail, calmer leurs souffrances et faire oublier leurs infirmités crucifiantes ! Quelle

atmosphère de joie dans les régions où les ouvriers se rendent le matin à leurs occupations en fredonnant les cantiques qu'ils ont appris durant les exercices de la mission, ou le *Credo* qu'ils ont chanté le dimanche précédent durant la Grand'Messe ! Ce privilège fut jadis le partage de maintes populations, même dans les pays de la houille et des carrières. Mais de nos jours combien ne chantent plus ! Et comment chanteraient ceux dont le cœur est ulcéré et déprimé par les énervantes doctrines du matérialisme socialiste et de la libre-pensée rageuse ? La vie de ce monde est pour eux dénuée de jouissances et convertie en géhenne. Jamais dans leurs détresses ils ne peuvent lever vers le Ciel des regards d'espérance. Comment leurs lèvres habituées aux blasphèmes, aux vociférations et aux récriminations violentes, parleraient-elles le langage du Ciel ?

*
* *

La musique, vient du Ciel plus que de la terre ; elle appartient à l'Église plus qu'au monde. Aussi dès le berceau du christianisme, lorsque les chrétiens purent tenir des assemblées religieuses, c'est par le chant qu'ils s'ingénièrent à rendre à Dieu le culte d'adoration, d'amour et de reconnaissance qui jaillissait spontanément de leurs cœurs ; c'est par le chant qu'ils traduisirent les sentiments de contrition et de tristesse qui remplissaient leurs âmes à cause de leurs fautes ; c'est au milieu des chants qu'ils rendirent à leurs chers défunts les devoirs de piété, d'affection et d'assistance qui leur revenaient. En un mot c'est par le chant qu'ils célébrèrent leur culte.

A ceux qui se livrent aux études sur la genèse des cérémonies liturgiques, un fait apparaît nettement : c'est la relation quasi-continuelle qui existait entre le clergé célébrant les offices et les fidèles y assistant. Or comment se produisait cette relation ? Par le chant. Voilà pourquoi nos offices, tels qui nous sont venus de l'antiquité chrétienne sont faits pour être célébrés en partie par le clergé et en partie par l'assemblée chrétienne. Et lorsqu'actuellement dans nos églises le prêtre à l'autel et le chantre au jubé sont seuls pour chanter la Messe et les Vêpres du dimanche, avouons-le sincèrement c'est une anomalie flagrante, un non-sens liturgique.

Loin de nous cependant la pensée de jeter la pierre aux paroisses où les choses sont telles ! C'est en cette occurrence surtout qu'il faut dire : « On fait ce qu'on peut, et nullement ce qu'on veut. » Mais sachons bien que telle ne fut pas l'institution primitive. Qu'a

voulu l'Église dès le commencement de son existence ? Elle a voulu que ses offices solennels fussent célébrés par des chants d'ensemble qui émeuvent, élèvent et épanouissent les âmes. Rien ne vaut les grands unissons dans lesquels les multitudes expriment leurs sentiments les plus vibrants et les plus nobles. Rien ne porte les cœurs à Dieu, rien ne les initie aux mélodies de la patrie céleste comme ces chants religieux exécutés avec ensemble et avec recueillement par la masse des fidèles. C'est pourquoi l'Église, inspirée par l'Esprit-Saint, a canalisé la puissance du chant pour en faire bénéficier les âmes de ses enfants. Elle s'en sert pour leur inculquer des mœurs pures et pour propager sa foi rédemptrice et consolatrice.

Supposons une église de ville ou de campagne où le chant collectif est établi. Que s'y passe-t-il ?

Durant les offices chantés, le peuple chrétien est forcément uni à son clergé et suit les différents points de la Messe ou des Vêpres. Il lui est très difficile, pour ne pas dire impossible, de se livrer à d'autres dévotions qui le tenteraient davantage.

Quand le peuple chante durant les offices, il s'y plaît, le temps lui paraît court, et il en conserve un doux et agréable souvenir.

Si le peuple trouve son charme à assister aux offices, il y vient avec joie, il est moins porté à y manquer pour des raisons futiles. Or la fréquentation des offices est le moyen de maintenir l'esprit religieux au sein des populations.

Au contraire, supposons une église de ville ou de campagne où le chant collectif est inconnu, qu'arrive-t-il ?

A quelques exceptions près, le peuple se désintéresse des offices. Il dit ses prières privées en présence du prêtre, mais ne prie pas *avec* le prêtre.

Comme il ne s'occupe pas de ce qui se passe à l'église et que ses prières sont toujours les mêmes, fatalement il s'ennuie, le temps lui paraît long, il maugrée contre la lenteur des célébrants et se rend aux offices comme aux travaux forcés.

Et combien ne prient pas durant les offices ! Ne priant pas, quelle utilité en retirent-ils ? Aussi ces désœuvrés à l'église sont bien près de la déserter. Quand un peuple en est réduit à n'entendre jamais que les deux mêmes voix, qui parfois sont justes et sonores, mais qui parfois aussi s'enrouent et déraillent, les offices publics, qui devraient être l'opéra des pauvres, deviennent la torture de ses

oreilles. Alors les voix des « sirènes » les détachent facilement de nos églises pour les attirer dans les « Maisons du Peuple. »

Aussi à ceux qui examinent la situation actuelle au point de vue chrétien, il apparaît évident que l'œuvre la plus urgente est d'attacher à nos églises ceux qui y viennent encore. Or, pour les y attacher, il est nécessaire de les intéresser à nos offices. Pour les y intéresser, il faut, coûte que coûte, les faire prier avec le prêtre durant les Messes basses et les faire chanter durant les offices solennels. Il faut obtenir que ceux qui encombrent le fond de nos églises, s'y rencontrent sans cesse avec les mêmes gens et y causent de leurs affaires, soient arrachés à leur milieu et s'occupent de l'office célébré sous leurs yeux en y prenant une PART ACTIVE, quelque minime qu'elle soit.

Voilà l'objectif à poursuivre ! Voilà le point capital !

Il faut donc nous y mettre, nous prêtres et laïcs dévoués. Si les arguments qui viennent de nous être développés, nous laissent hésitants, en voici un qui emportera la pièce : mettons-nous y, et *Dieu nous donnera une belle récompense en Paradis.* — Pourquoi ? Parce qu'à ce travail nous aurons beaucoup de mal pour la cause de Dieu. Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit à Ananie au sujet de Saul le persécuteur des chrétiens, dont il voulait faire un vase d'élection : *Je lui montrerai combien il faudra souffrir pour la gloire de mon nom.* [1] Ne semble-t-il pas qu'aux travailleurs dans cette œuvre liturgique, Dieu dit aussi : Ce sont mes vases d'élection ; je leur montrerai combien ils devront souffrir pour la gloire de mon nom » ?

A l'œuvre donc, et résolument !

I. Comment introduire le chant collectif.

Voici une paroisse où le plain-chant n'a pas encore été collectivement chanté. On y a bien chanté des cantiques de mission et quelques chants d'ensemble en langue vulgaire à l'occasion de certaines grandes solennités, mais rien de plus. Par où et comment commencer ?

Faut-il annoncer l'innovation du haut de la chaire, engager les paroissiens à se munir de la partie fixe de la *Vie liturgique,* leur

---

[1] Act. IX, 16.

demander de rester à l'église après la Messe ou après les Vêpres pour assister à des répétitions de chant ?

Si la paroisse foncièrement chrétienne, est toute à la dévotion de son curé, ce moyen est excellent et fera vite gagner la partie. Mais comme les paroisses de cette sorte sont très rares, ce n'est que très rarement aussi que cette méthode obtiendra un succès réel. Aussi mieux vaut négliger l'exception et prendre les choses telles qu'elles se passent ordinairement.

Le moyen le plus généralement efficace est de profiter d'un ou de plusieurs groupements existants et dont le clergé peut disposer ; par exemple : une école catholique dirigée par des Frères, des Sœurs ou des instituteurs laïcs ; un patronage bien organisé, une chorale qui a déjà fait ses preuves, une société de gymnastique ou toute autre société fondée sur une base chrétienne.

Quel est le curé qui n'ait à sa disposition l'un ou l'autre de ces groupements, et qui ne puisse lui proposer de mettre à l'étude une Messe en plain-chant,ou même un simple *Credo* ? Lorsque le *Credo* est suffisamment étudié, les chanteurs ou les chanteuses se placent au milieu de l'église, à l'endroit le plus favorable et chantent alternativement avec le jubé. Après le *Credo*, qu'ils étudient le *Gloria*, ensuite le *Kyrie*, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*, et en moins de temps qu'on ne le suppose d'ordinaire, ils arriveront à chanter en chœur les parties ordinaires de la Messe.

Heureux commencement ! Que faire ensuite ? Former un autre groupement de chanteurs ou de chanteuses. Lequel ?

Celui qu'il est possible de former selon les conditions de la paroisse.

Voici comment les choses se sont passées dans une paroisse industrielle : la Messe *De angelis* fut étudiée par des FILLETTES de 10 à 13 ans, admises dans les deux premières classes de l'école des Sœurs. Après une étude suffisante, cette Messe fut chantée à l'église par les enfants, la première fois, très bien, la deuxième fois, bien, la troisième fois, moins bien. Cette progression descendante n'étonne pas les professionnels. La première fois, c'est du nouveau, c'est donc beau. Les enfants s'y mettent de tout cœur. Mais bientôt les unes font défaut, les autres y apportent moins de zèle, chantent nonchalamment ou pas du tout. Le chœur des voix est fortement en baisse et un soutien devient nécessaire.

Un général sur le point de livrer une bataille tout en lançant ses troupes à l'assaut de l'ennemi, tient à garder des troupes de réserve.

Qu'une aile de son armée commence à céder, il envoie aussitôt à son secours des troupes fraîches.

C'est ce qui fut fait dans l'organisation du chant collectif. Des répétitions de plain-chant avaient été données aux CONGRÉGANISTES auxquelles d'autres personnes de bonne volonté s'étaient jointes. Au jour convenu, celles-ci se placèrent à l'église derrière les enfants, se mirent à chanter et renforcèrent le chœur faiblissant.

Malheureusement, rien ne dure en ce bas monde. La constance, semble-t-il, devrait être la vertu la plus facile à pratiquer, car rien n'est plus simple que de faire aujourd'hui ce qu'on a pu faire hier et avant-hier. En réalité, à cause de notre instabilité naturelle, de l'impétuosité et de la fluctuation de nos désirs, la constance est une des vertus les plus difficiles à pratiquer.

D'autre part, les voix des enfants et des jeunes personnes conviennent dans les oratoires, les chapelles et les petites églises. Mais dans les grandes églises, et même dans les églises ordinaires, elles sont loin de suffire. Il leur manque l'ampleur, la force d'élan, la gravité et la majesté que requièrent les cérémonies du culte.

Des VOIX D'HOMMES ! Voilà ce qu'il faut. — C'est pourquoi, des hommes, après leurs durs travaux de la journée, ont consenti à assister à des répétitions de plain-chant données au presbytère. Lorsqu'ils possédèrent la Messe déjà chantée par les deux autres groupes, ils formèrent un troisième groupement au milieu de l'église. Ce fut tout un renouveau. Les voix des petites filles et des jeunes personnes étaient soutenues ; elles se mariaient admirablement avec les voix graves et sonores des hommes.

Dans un repas bien ordonné, outre les desserts et les entremets, il faut des plats de résistance. De même dans le chœur des voix du peuple chrétien invité à chanter la louange divine, les voix des hommes sont requises. Efforçons-nous donc d'obtenir que des hommes consentent à louer Dieu dans son temple, et à cette fin, acceptent d'assister à des répétitions préalables jusqu'au moment où ils parviendront à bien chanter les parties ordinaires de la Messe.

COMBIEN D'HOMMES faut-il ? — S'ils sont nombreux, tant mieux ; mais quinze à vingt hommes bien décidés emporteraient le bloc. Dans les commencements, quand ils connaissent une Messe, qu'ils se groupent dans l'église au même endroit. Ils doivent nécessairement se grouper afin de se soutenir les uns les autres et de chanter avec ensemble. Mais plus tard, quand ils seront ferrés, qu'ils se divisent et se placent à deux ou trois places choisies dans l'église

qu'ils chantent de tout cœur, avec ensemble et gravité et peu à peu ils feront chanter les autres. Tous évidemment ne chanteront pas, car il est des oreilles rebelles aux sons et des voix absolument incapables de chanter ; la plupart cependant chanteront et certes dans toute l'église on chantera.

Vous, Messieurs les laïcs qui êtes venus si nombreux à cette *Semaine liturgique*, apprenez à estimer le don de Dieu. Si vous appréciiez l'importance de cette œuvre divine pour laquelle votre collaboration est demandée ; si vous pouviez peser dans la balance divine les avantages spirituels que vous feriez découler sur une paroisse en promouvant la restauration du chant collectif et en maintenant par ce moyen les fidèles dans l'assistance joyeuse et allègre à nos offices ! Vous cherchez un idéal ; votre cœur bon et généreux aspire à faire de grandes et nobles choses. Et bien ! voilà un idéal que vous pouvez poursuivre sans nuire à votre profession et à votre avenir dans le monde.

Êtes-vous excellents musiciens ? Réunissez autour de vous un groupe d'hommes et de jeunes hommes et apprenez-leur à chanter d'une manière parfaite la Messe ordinairement chantée dans votre église paroissiale. N'êtes-vous qu'un peu musiciens ? Cela suffit. Soyez persuadés qu'il vous faut une plus grande dose de bonne volonté que de science. Si dans votre paroisse un groupement est formé en vue de faire répéter les chants, rendez-vous-y avec régularité.

Si ce groupement n'existe pas, efforcez-vous de le susciter. Soyez opportuns et importuns dans vos demandes et vos recherches. Vous pouvez tant ! Ah ! si jeunesse voulait ! — Afin que Dieu bénisse vos efforts, ayez soin de prier, de vous entendre avec votre clergé et de travailler sous son inspiration. Quel résultat grandiose et insoupçonné si vous obtenez que la Grand'Messe et les Vêpres dominicales soient chantées par la masse des fidèles !

Ne constatez-vous pas les efforts faits sur tous les coins de la terre belge par nos vaillants catholiques pour fortifier leurs positions ? Quelle efflorescence d'œuvres sociales de tous genres ! Syndicats agricoles, caisses de mutualité, cercles, patronages, sociétés gymnastiques, conférences apologétiques, extensions universitaires et bien d'autres. Efforts très louables, car ces organismes sont d'une grande importance pour maintenir nos populations dans les rangs de notre parti. Néanmoins ne remarquez-vous pas que tous les efforts déployés dans ce sens ne défendent la cause religieuse que

d'une manière indirecte ? C'est une action de périphérie ; elle ne va pas directement au cœur des affiliés pour les moraliser et les rendre plus chrétiens. L'action religieuse sur les âmes passe par tant et tant de circuits, s'égare dans tant et tant de dédales qu'elle s'amincit au point de ne plus se faire sentir, et parfois au point de ne plus exister. Faut-il donc s'étonner que tant d'hommes que nous avons matériellement favorisés dans nos sociétés, nous quittent un beau jour, pour un motif futile, pour un avantage douteux et passent avec armes et bagages à l'ennemi ?

L'œuvre liturgique, au contraire, est une œuvre qui va droit à l'âme. Inspirer aux chrétiens l'amour des offices de l'Église et les y faire participer, n'est-ce pas leur inspirer un meilleur esprit de religion ? N'est-ce pas les porter vers Dieu ? N'est-ce pas les arracher aux griffes du socialisme et à celles du diable ? N'est-ce pas travailler à leur bonheur éternel ? Et au point de vue politique, n'est-ce pas se ménager des électeurs dont il ne faut jamais payer les principes et qui d'eux-mêmes se font les champions catholiques ?

*
* *

Revenons à notre sujet. Les efforts, dont il a été question, étant couronnés de succès, il semble permis de se reposer sur ses lauriers. Trois groupements de chanteurs existent : l'un formé des enfants de l'école, l'autre de jeunes personnes dévouées, le troisième d'hommes et de jeunes hommes.

L'embarcation est lancée. C'est le moment de voguer à pleines voiles et de respirer à pleins poumons l'air vif et généreux de la haute mer. Le gouvernail est en bonnes mains et le navire va à belle allure. Dormons en paix, ou, si nous le préférons, faisons fête.

Faire fête ? Attention ! Gare aux récifs et aux icebergs !

Voici que les enfants de l'école chantent très peu, ou plutôt, musent nonchalamment. Le groupe des jeunes filles est entamé. Les premières fois, elles venaient volontiers, car c'était nouveau ; mais maintenant elles trouvent le plain-chant si ennuyeux. « Du plain-chant, dit l'une, combien on m'en a fait manger en pension ! J'en suis fatiguée. » Et mademoiselle ne vient plus. Une autre préfère jouer du piano ou de la mandoline. Et puis, à l'église voisine, c'est bien mieux. Là, les jeunes filles sont admises au jubé durant les offices paroissiaux ; elles y chantent de beaux cantiques à deux ou trois voix ; elles ont beau jeu de déployer leurs voix, de les adoucir

ou de les gonfler. Toutes les nuances s'y étalent. Après l'office, voici le compte rendu : « Avez-vous entendu Mademoiselle une telle ? Comme elle chante bien ! Quelle voix superbe ! C'est une artiste. » Naturellement toutes celles qui reçoivent un brevet d'artiste dédaignent de s'occuper du vulgaire plain-chant. Les autres, qui ne sont pas artistes, font leurs remarques : « Une telle ne vient plus, ni une telle, eh bien moi non plus. » Le groupe diminue, il diminue tellement que celles-là seules qui sont animées de l'esprit de foi et qui ont compris l'œuvre de Dieu, restent persévérantes.

Néanmoins, pas de découragement. Avec les hommes, il y a moyen de se tirer d'embarras. Ce groupe est plus sérieux. — Plus sérieux ? Soit. Malheureusement la cuirasse a un défaut. Les hommes sont occupés et s'astreignent difficilement à assister aux réunions. Et le dimanche comment obtenir leur assistance régulière à la Grand'Messe ? Les voyages, les fêtes, les sociétés les absorbent. Leur groupe diminue peu à peu.

Et alors ? Il faut bien l'avouer ; nous étions partis en bonne troupe mais

En arrivant à Melun
  Nous n'étions plus qu'un.
En arrivant à Carcassonne,
  Nous n'étions plus personne.

Et le peuple en jase. « Ça n'ira pas. Comment notre curé veut-il » nous faire chanter les *Gloria* et les *Credo ?* Nous ne sommes pas » faits pour cela. Mieux vaut dire ses prières à son aise comme » auparavant. »

Que faire alors ? Se désespérer ? Laisser tomber les bras ? Se dire : « J'ai fait une folle tentative, finissons-en au plus tôt ? » — Ah ! mais non. *Modicae fidei, quare dubitasti ?* Le Samedi-Saint quand le Christ reposait dans le tombeau, que restait-il de son œuvre, soutenue et rendue populaire par ses nombreux miracles ? Un sépulcre fermé et scellé. Mais ne savons-nous pas que le Samedi-Saint est la veille de Pâques ? Ayons la foi. Nous sommes les fils de la Résurrection. Nos œuvres, qui sont les œuvres de Dieu, sont destinées à être éprouvées, même jusqu'au sépulcre. Confiance néanmoins et courage ! Elles ressusciteront.

Durant ces durs moments, il faut conserver son calme et une entière sérénité, et rassembler, autant que possible, les débris de son armée, afin de continuer le chant collectif. Si à cause de la disper-

sion des groupements, le chant de la Grand'Messe est rendu impossible, il y a encore moyen de faire chanter les Vêpres par le petit nombre des paroissiens qui y assistent. De la sorte le chant collectif est continué jusqu'au moment où une heureuse occasion surgira.

La voilà ! C'est l'approche d'une grande fête. « Comme il importe » de bien la célébrer, nous chanterons ce jour une nouvelle Messe. » Aussi tous à l'étude ! » A l'école les enfants s'y remettent. Les jeunes personnes, du moins les fidèles, celles qui constituent le noyau épuré, reviennent aux répétitions. Les hommes demandent : « Est-ce que le chant collectif continue ? » — « Oui, oui, mieux que jamais. Venez à la réunion à tel moment. » L'hameçon est jeté de côté et d'autre, de manière à faire de nouvelles recrues nécessaires pour combler les vides. Un mois après, la nouvelle Messe est chantée à l'église. « Tiens ! une nouvelle Messe ! disent les gens ; elle n'est pas si belle que l'autre. Pourquoi a-t-on changé ? »

Telles sont leurs réflexions. Pourquoi la deuxième Messe ne paraît-elle pas aussi belle que la première ? — Pour deux motifs : 1° — parce qu'étant chantée pour la première fois, elle est chantée par moins de personnes et avec plus d'hésitation ; 2° — parce que le plain-chant dans les commencements est moins goûté. Mais plus il est chanté, plus il plaît et s'il est bien chanté, il finit par conquérir toutes les sympathies. Les plus beaux morceaux de musique lassent les oreilles beaucoup plus vite que le plain-chant.

II. Questions spéciales :

PREMIÈRE QUESTION : QUELLES PARTIES DE LA MESSE FAUT-IL FAIRE CHANTER PAR LE PEUPLE ?

On n'a jamais songé à proposer au peuple de chanter les Introïts, les Graduels, les Offertoires et les Communions. Ces parties varient fréquemment et sont d'une exécution difficile. Elles doivent donc être laissées à des voix spécialement exercées : aux chantres du jubé ou membres de la *Schola*. Les parties de la Messe que le peuple est appelé à chanter sont le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*.

Est-il préférable que ces parties soient intégralement chantées par le peuple, alternativement par le chœur des hommes et par le chœur des femmes ?

La réponse est négative pour plusieurs raisons :

1° — Dans les paroisses ordinaires, si l'on obtient que tous, hom-

mes et femmes chantent ces parties alternativement avec le jubé, ce sera déjà un immense résultat.

2° — Si l'on divise le peuple en deux chœurs, il est à craindre que les chœurs de voix ne soient trop faibles. Il sera quasi impossible d'obtenir ces grands unissons dans lesquels les âmes des multitudes passent tout entières.

3° — Le mélange des voix d'hommes et de femmes dans les chœurs nombreux est très agréable et d'un effet saisissant.

4°—Il importe que le jubé,ne possédât-il qu'une voix bien exercée, chante la moitié de ces parties. De la sorte il suggestionne la foule, lui inspire le ton, le mouvement et l'onction.

5° — Quelle agréable variété acquerra l'office de la Grand'Messe : une partie des chants étant exécutés par le prêtre officiant à l'autel, une autre partie par les chantres du jubé spécialement exercés, et une troisième partie par tout le peuple.

Convient-il de faire chanter par le peuple les réponses à l'Évangile, à la Préface, au Pater, au Dominus vobiscum, à l'aspersion de l'eau bénite, à l'Ite Missa est, à la Prière pour le Roi ?

Avant de commencer,il est permis de craindre.Ces réponses étant très courtes et d'un chant très facile, la masse ne va-t-elle pas les chanter avec trop d'entrain et de précipitation, et le résultat le plus réel ne sera-t-il pas une cacophonie inénarrable et le trouble de l'assistance ? Si le mouvement est bien donné, cette crainte ne se réalisera pas. Chaque fois que l'organiste donne résolument le ton et que le célébrant le prend avec justesse, le peuple chante les réponses avec brio et entrain. Et voici les avantages qui en ressortent : Ces réponses étant fréquentes, l'assistance qui les chante est plus étroitement unie au célébrant, son attention est plus fortement captivée, sa participation à l'office est plus suivie et plus intense, le silence et le recueillement sont mieux obtenus. Les gamins eux-mêmes deviennent plus dociles et plus calmes sans se douter du remède qui tranquillise leurs nerfs.

D'ailleurs ces réponses n'ont leur vrai sens liturgique que si elles sont faites par l'assistance chrétienne.

DEUXIÈME QUESTION : DE COMBIEN DE MESSES FAUT-IL COMPOSER LE RÉPERTOIRE DU PEUPLE ?

Sur ce point, les avis sont divergents. Les uns disent : De grâce ! une seule Messe ! Toujours la même ! Les gens du peuple apprennent si lentement ! Il faut plusieurs années pour que leurs oreilles soient habituées aux mélodies d'une Messe et qu'ils parviennent à

les chanter. Si après deux ou trois mois, on choisit une autre Messe, qu'arrive-t-il ? La plupart sont dans l'impossibilité de chanter ; ils se dégoûtent du chant et les heureux fruits du commencement sont perdus. Si au contraire la même Messe est conservée durant de nombreuses années, les petits l'apprennent des grands et les grands des petits. Ce n'est qu'à cette condition que le chant collectif est possible dans une église paroissiale ordinaire.

L'expérience cependant indique une autre voie à suivre : Toujours la même Messe ! Mais à la fin le peuple le plus patient s'en lasse. Si le même plat est toujours servi à la même sauce, un temps vient où... l'on en a soupé. De même, si toujours la même Messe est chantée, elle sera fatalement exécutée sans attention. C'est pourquoi, après un certain nombre de mois, il importe de mettre une autre Messe à l'étude et, lorsqu'elle est suffisamment connue des divers groupes, de la lancer hardiment. Évidemment le peuple ne la chantera pas tout de suite. Ce n'est que plus tard, lorsque les groupes de chanteurs placés dans les diverses parties de l'église l'auront exécutée suffisamment, que le peuple s'y mettra comme il s'y est mis pour la Messe précédente.

Et combien de Messes convient-il de faire chanter par le peuple ?

Personne ne songe à indiquer les dix-huit Messes du Graduel. Parmi elles il en est qui sont moins appropriées au sens musical du peuple, et d'autre part, il est bon d'en tenir plusieurs en réserve.

Ce qui semble préférable, c'est de se contenter des cinq Messes inscrites dans la partie fixe de la *Vie liturgique* : la Messe des Anges, la Messe pascale, la Messe solennelle, la Messe de la sainte Vierge et la Messe des dimanches ordinaires.

Il est évident qu'avec le temps la masse du peuple peut se les approprier et les chanter, sous l'entraînement des groupes exercés. Il y a là une variété nécessaire et suffisante pour que le chant de la Grand'Messe soit adapté aux différentes époques de l'année liturgique.

Mais, objecte-t-on, les fidèles maugréeront contre ces changements.

Oui, ils maugréeront. Par bonheur, leurs récriminations seront de courte durée. Et lorsqu'une Messe, abandonnée depuis un an ou deux, sera reprise, leurs récriminations feront place à la joie. La Messe sera la bienvenue ; elle sera chantée avec facilité et allégresse ; elle sera beaucoup mieux goûtée et beaucoup plus appréciée, parce qu'elle est revenue d'un long voyage au cours duquel on la croyait

perdue. Et de plus les fidèles seront agréablement flattés d'être mis à même de pouvoir chanter différentes Messes en plain-chant.

TROISIÈME QUESTION : EST-IL EXPÉDIENT DE FAIRE PARTICIPER LES FIDÈLES AU CHANT DES VÊPRES ET DES SALUTS ?

Les Vêpres ! Quel office superbe, grandiose et émouvant ! Quelle impression forte et salutaire il est destiné à produire dans les âmes !

Des personnages éminents, des prêtres, des évêques, des grands saints n'ont pas hésité à consacrer une partie de leur temps à faire chanter les Vêpres. Essayons donc, nous aussi, avec confiance, d'autant plus que le chant collectif des Vêpres est plus facile à obtenir que celui de la Grand'Messe, et qu'une grâce abondante de Dieu accompagne l'attrait naturel exercé par les chants sacrés.

Que faut-il pour faire chanter collectivement les Vêpres ? Un prêtre quelque peu musicien et un chantre dévoué. La préparation consiste principalement à ce qu'une partie des assistants s'exerce à lire couramment les psaumes. Cette lecture courante est d'une utilité plus grande que la connaissance préalable des médiantes et finales des versets. Il n'est pas nécessaire de faire chanter chaque dimanche les mêmes psaumes selon les mêmes tonalités connues. Il suffit pour cela que les chantres au jubé chantent l'antienne et le premier verset d'une façon nette et sûre, et que l'organiste au deuxième verset fasse résonner la dominante. Le prêtre qui est au milieu du peuple donne le signal, en poursuivant les versets du psaume ; tous les assistants, qui savent couramment lire les psaumes, le suivent et il n'y a pas lieu de craindre qu'ils détonnent durant les mélodies médiales ou finales.

Faut-il se contenter du chant des psaumes ? — Certes non. Les réponses aux Versets et au *Benedicamus Domino* sont d'une exécution si aisée et produisent un si bel effet ! Et la fortune favorise les audacieux qui font chanter les hymnes. Quelques-unes sont connues tout de suite. Ex : *Iste confessor*, *Pange lingua*, *Veni Creator, Ave Maris stella*. Les autres moins fréquemment ou plus difficilement chantées, exigeront un temps plus long. Mais à force d'efforts, on parvient à vaincre toutes les difficultés.

L'office des Vêpres étant terminé, quelle salutaire pratique que de faire chanter les Saluts de chaque dimanche ! Au préalable quelques répétitions de chant sont nécessaires afin que les groupes des entraîneurs puissent chanter plusieurs chants en l'honneur du T. S. Sacrement et de la sainte Vierge ; car n'oublions pas que c'est dans

les répétitions que se fait la formation des entraîneurs, tandis que la formation des entraînés se fait à l'église avec le temps.

Les avantages de ce chant collectif sont très appréciables. Non seulement les grandes personnes, mais les enfants qui constituent le plus gros contingent de l'assistance à nos Vêpres et à nos Saluts, y sont plus attentifs, plus appliqués et plus recueillis. Comment en serait-il autrement ? Tous ont en mains un *Hosanna* ou une *Vie liturgique*. Les pages des psaumes, des hymnes et des chants du Salut leur sont annoncées au fur et à mesure que l'office se déroule. Ils cherchent. Les plus malins trouvent tout de suite. Les autres trouvent trop tard. Mais, du moins, le temps qu'ils consacrent à tourner les pages ne peut pas être employé à agacer leurs camarades.

Plusieurs craignent que le chant collectif, surtout durant les Vêpres et les Saluts, ne devienne une cause de désordre. Mais cette crainte n'est pas fondée. Le chant collectif produit plus de silence, plus d'attention, plus de prière et de recueillement. Les enfants exigent moins de surveillance. Les Vêpres et les Saluts paraissent plus courts, sont mieux goûtés et plus fréquentés.

QUATRIÈME QUESTION : DANS L'ORGANISATION DU CHANT COLLECTIF, EST-IL UTILE D'EMPLOYER LES JEUNES GARÇONS DE NOS ÉCOLES ET DE NOS CATÉCHISMES ?

Les garçons désirent vivement chanter. Si on les pousse, ils s'y mettent avec une telle ardeur que leurs chants deviennent bientôt des cris. Lorsqu'ils ne sont accompagnés que par le groupe des filles de l'école ou des jeunes personnes, ils prennent aussitôt le dessus, ils dirigent eux-mêmes le mouvement, ils chantent fort et faux. L'organiste a beau tirer les gros jeux. Rien à faire. Le char roule dans le fossé. Il faut donc les arrêter brusquement. Les voilà tout saisis, ouvrant de grands yeux, ne comprenant pas pourquoi ils sont arrêtés en si bon chemin. Ils chantaient si bien !

Quel avantage est-il donc permis d'espérer de leur concours ? — S'ils fréquentent une école catholique, si leurs maîtres sont assez musiciens et assez dévoués pour les former au chant collectif, ils pourront devenir le levier qui soulèvera la masse. Placé devant un groupe d'hommes exercés, ils seront soutenus, excités et maintenus au ton juste. Le mariage de leurs voix avec celles des hommes produira une agréable sonorité, mais à la condition que le chœur des voix d'hommes soit assez fort pour dominer et diriger le chœur des voix d'enfants.

Un autre résultat d'un très grand prix peut être espéré. Si la

paroisse possède un directeur capable et dévoué qui groupe un petit nombre d'enfants, (ne fût-ce que cinq ou six), et qui les forme à l'exécution parfaite d'une partie des chants de la Grand'Messe, des Vêpres ou des Saluts, quelle variété et quel charme durant les offices où cette *Schola* chantera les chants qui lui seront réservés ! Cette *Schola* a l'avantage de mettre en relief la beauté des chants sacrés, de les faire goûter par l'assistance et de lui inspirer le désir de les chanter à son tour.

CINQUIÈME QUESTION : FAUT-IL FAIRE DU SOLFÈGE POUR PRÉPARER LE CHANT COLLECTIF ?

S'agit-il de la formation d'une *Schola* ? En ce cas le solfège est de rigueur. Les notions du solfège forment la base de l'enseignement à donner. Ce cours méthodique doit porter non seulement sur les notes, mais sur les neumes, les règles de la respiration, la formation du son, l'impulsion de la voix, les défauts à éviter. C'est un art véritable qui requiert, outre des aptitudes spéciales, des efforts continus et parfaitement ordonnés. Mais dans un certain nombre de paroisses, la formation d'une *Schola* n'est guère possible. D'autre part, la foule qui assiste aux offices n'est entraînée à chanter que par les groupements de chanteurs ou de chanteuses dispersés au milieu d'elle. Or, pas plus que les autres, la science du chant n'est infuse. Les entraîneurs ne remplissent bien leur mission que s'ils sont en état de bien la remplir. Il est donc de toute nécessité qu'ils assistent à des répétitions préalables jusqu'au moment où ils seront capables de bien exécuter les chants qui leur seront assignés. Or, dans ces répétitions, si le directeur se contente de leur seriner les morceaux comme à des enfants qui n'ont aucune notion de musique, il se livre à un travail très long, très ardu et qui est toujours à recommencer. Si au contraire, il consacre une partie du temps à leur donner des notions de plain-chant, son travail est de beaucoup plus fructueux. Au fur et à mesure que les répétitions se multiplient, les entraîneurs sont mieux formés et s'exercent plus vite et plus sûrement à bien chanter.

Il est cependant une difficulté à vaincre. Les entraîneurs qui ont consenti à suivre quelques répétitions dans le but de connaître plusieurs parties qu'ils doivent chanter durant la Messe ou les Vêpres, consentiront-ils à suivre un cours de chant ? Voyant où leur directeur veut en venir, ne vont-ils pas se dérober ? Le directeur doit leur tâter le pouls avec prudence et se contenter de leur donner à petites doses les notions et les explications néces-

saires à la bonne exécution des chants d'église. Plus il avance dans cette voie, plus son travail est fructueux, mais à condition que ses élèves se laissent volontiers former. L'expérience montre souvent que chaque fois que le directeur fait chanter les notes, fait disséquer et apprendre les neumes, donne les règles de la respiration, de la formation du son ou de l'impulsion de la voix, ou bien applique l'attention et le travail de ses élèves à d'autres données théoriques, il les fatigue et leur est à charge. Au contraire lorsqu'il fait chanter les morceaux tels qu'ils sont, il les réjouit. Cela est vrai des hommes comme des enfants. Il importe donc que le directeur ait du doigté. Son objectif doit consister à donner à ses élèves autant de notions de plain-chant qu'il peut leur en faire agréablement accepter.

Quant aux entraînés, c'est-à-dire à la masse des fidèles qui ne parviennent à chanter à l'église que lorsque les entraîneurs leur ont suffisamment seriné les morceaux, la question de leur donner des leçons de solfège ne se pose même pas. Impossible de les réunir en dehors des offices pour les faire chanter, et durant les offices, pas de solfège possible.

III. Direction du chant collectif.

Une autre question doit être traitée. Celle de la DIRECTION DU CHANT COLLECTIF. Dans les paroisses où le curé et le vicaire n'ont pas la moindre notion de chant et où personne ne peut les suppléer, que faire ? *Nemo dat quod non habet.* Sans professeurs, pas d'écoles. C'est le mot de saint Paul ; *quomodo audient sine praedicante ? Quomodo praedicabunt, nisi mittantur ?* [1]

Il est évident que l'impulsion à donner à la restauration du chant collectif dépend de ceux qui dirigent le mouvement. Cette œuvre est de tous les dimanches. Elle demande de la patience, de la continuité, de la ténacité. Aussi ce n'est que très rarement que la direction de cette œuvre pourra être confiée à des laïcs. Un laïc possédant assez de science musicale et de dévouement religieux pour réunir les entraîneurs dans des répétitions, les y exercer et les faire chanter chaque dimanche durant les offices solennels, est une perle aussi précieuse que difficile à trouver et facile à perdre. Il importe donc qu'un prêtre de la paroisse puisse accepter cette charge. Heu-

[1] Rom. X, 14, 15.

reuses les paroisses qui possèdent un prêtre capable de promouvoir et de diriger le chant collectif !

Faut-il une grande science musicale pour atteindre ce but ? Évidemment, mieux le curé ou le vicaire posséderont cette science, plus ils seront en état de faire d'excellentes répétitions, de bien former les entraîneurs et de donner le mouvement à l'église. Les artistes en musique et en plain-chant sont très désirables et sont appelés à réaliser un bien énorme. A eux de le comprendre.

Mais, soyons-en persuadés, une science profonde et un talent brillant ne sont pas requis. — De quoi s'agit-il ? De faire chanter les parties ordinaires de quatre ou cinq Messes, les psaumes, les hymnes et quelques morceaux en l'honneur du Très Saint Sacrement et de la sainte Vierge. Or, pour connaître ces chants au point de pouvoir instruire les autres, faut-il être artiste ? Non certes. Il suffit d'une formation telle que la plupart des séminaristes peuvent la recevoir dans les séminaires et que les jeunes prêtres peuvent l'acquérir au milieu des travaux de leur ministère. Lorsqu'un prêtre possède cette formation, qu'il se mette résolument à l'œuvre. S'il est seul dans sa paroisse, il peut faire chanter les offices des Vêpres et du Salut avec l'aide du chantre. Quant à la Grand'Messe, la difficulté sera plus grande, car le prêtre, forcé d'officier à l'autel, ne peut pas être dans la foule pour la diriger. En ce cas le chant collectif durant la Grand'Messe n'est possible que pour autant que les groupes sont bien préparés, et que des voix bonnes et solides, maintiennent le ton juste et entraînent convenablement la foule qui chante sous leur impulsion.

Si la paroisse possède plusieurs prêtres dont l'un est suffisamment musicien, celui-ci doit pouvoir rester en chaire ou circuler parmi les fidèles, selon qu'il le jugera préférable, durant les offices solennels. C'est à lui à donner le signal, à diriger le mouvement, à souligner l'accentuation. Il est bon qu'il habitue la foule à faire les pauses et à reprendre avec ensemble. Ce résultat est facile à obtenir pourvu que plusieurs y soient préalablement exercés ; car le public est plutôt porté à craindre et ne se décide à chanter qu'après que le mouvement est donné. Si le chant n'est pas juste, ce qui arrive plus souvent quand le temps est pluvieux et que les dalles de l'église sont humides, le directeur doit prendre patience et profiter d'une reprise pour reconquérir la justesse et imprimer le mouvement voulu. Il doit bien se garder de faire la moue et de montrer son dépit. Sinon le chaos s'accentuera davantage. Le directeur est aidé dans sa tâche

ardue par les chantres du jubé, s'ils commencent les chants avec justesse et entrain. L'éducation de la foule est faite non seulement par les entraîneurs mais, aussi et surtout, par la maîtrise du jubé. Lors donc que l'attaque est timide ou fausse, la foule est grandement exposée à « dérailler » dès l'abord, et bien difficilement les efforts du directeur parviendront à la remettre sur les rails.

L'idéal à poursuivre est d'éduquer la foule avec une perfection telle qu'elle puisse sans direction chanter avec ensemble et avec âme les parties qui lui sont réservées. Mais cet idéal n'est à espérer qu'après les persévérants efforts de nombreuses années. Honneur aux prêtres et aux fidèles qui visent sans relâche à opérer cette précieuse conquête !

IV. Prononciation romaine du latin.

Voilà un nouvel obstacle à l'introduction du chant collectif ! Déjà auparavant, les gens du peuple éprouvaient une grande difficulté à bien prononcer le latin ; mais actuellement la difficulté est doublée. [1]

A cause de la prononciation romaine, les prêtres bien qu'habitués au latin, sont mal à l'aise avec cette nouvelle manière de prononcer ; comment des laïcs s'y rompront-ils ? Confiance cependant, et surtout pas de vaines terreurs. La difficulté n'est pas aussi grande qu'elle paraît l'être. Que les prêtres d'une paroisse s'évertuent à prononcer le latin conformément aux règles énoncées ci-dessus. Dans les commencements cette prononciation semblera étrange mais il ne faudra pas deux mois pour que le peuple soit habitué à l'entendre et la trouve naturelle. Saura-t-il lui-même l'adopter ? Certainement oui. — Voici des expériences : Une ou deux répétitions données à des groupes de chanteurs suffisent pour qu'ils prononcent parfaitement à la romaine tous les mots du

---

1 Les règles à observer sont les suivantes :

VOYELLES. — *e, ae, oe,* se prononcent *è* (accent grave) ; — *u* se prononce *ou ;* — *au* se prononce *a/ou ;* — *eu* se prononce *e/ou.*

CONSONNES. — Devant *e, i, ae, oe, c* se prononce ordinairement *tch,* s'il est précédé d'une consonne il se prononce ordinairement *ch ;* — *sc* se prononce *ch ;* — *cc* se prononce *c/ch ;* — *ch* se prononce *k ;* — *g* devant *e* et *i* se prononce *dj ;* — *gn* se prononce comme dans a*gn*eau ; — *j* se prononce *i ; t* devant *i* se prononce *ts* excepté après *s ;* — *z* se prononce *dz.*

N. B. — Bien marquer toujours l'accent tonique.

Gloria, du *Credo*, du *Sanctus* et de l'*Agnus Dei*. A des filles de l'école, âgées de 10 à 13 ans, la difficulté est encore moins grande. Ces enfants ont dans les cordes vocales plus de souplesse et d'élasticité. A la première audition de la nouvelle prononciation, elles sourient ; les plus expansives rient de tout cœur ; mais de suite elles essaient et réussissent. Un petit compliment les met de bonne humeur.

Et POURQUOI CHANGER DE PRONONCIATION et adopter la prononciation romaine du latin ? Les raisons de ce changement sont fournies dans une lettre écrite le 10 juillet de cette année par Sa Sainteté Pie X à Monseigneur Dubois, archevêque de Bourges. « La question de la prononciation du latin, dit le Saint Père, est intimement liée à celle de la restauration du chant grégorien, objet constant de Nos pensées et de Nos recommandations depuis le commencement de Notre Pontificat. L'accent et la prononciation du latin eurent une grande influence sur la formation mélodique et rythmique de la phrase grégorienne, et par suite il est important que ces mélodies soient reproduites dans l'exécution de la manière dont elles furent artistiquement conçues à leur origine. Enfin, la diffusion de la prononciation romaine aura encore cet autre avantage, de consolider de plus en plus l'œuvre de l'unité liturgique, unité accomplie par l'heureux retour à la liturgie romaine et au chant grégorien. C'est pourquoi Nous souhaitons que le mouvement de retour à la prononciation romaine du latin se continue avec le même zèle et les mêmes succès consolants, qui ont marqué jusqu'à présent sa marche progressive. »

Comment hésiter encore, après de telles paroles, venues de si haut ? Ne savons-nous pas que l'unité est à la fois la force et la splendeur de l'Église catholique ? Nous avons une seule foi, un seul baptême, un seul chef. Pour mettre mieux en relief cette précieuse unité, dont sont dénuées toutes les sectes séparées, les efforts de tous les prêtres et de tous les bons chrétiens ne doivent-ils pas tendre à la faire resplendir, aussi parfaitement que possible, jusque dans la discipline et la liturgie ?

D'ailleurs les conditions mondiales actuelles semblent l'exiger. Au temps passé, lorsque les communications entre les divers pays étaient plus difficiles et plus rares, les divergences de prononciation n'étaient guère connues. Tandis qu'aujourd'hui à cause de la facilité et de la rapidité des relations nationales et internationales, les gens sont les citoyens du monde plus que les habitants de leur ville

ou de leur village. Que de fois donc, leurs oreilles sont choquées en entendant prononcer le latin de tant de manières différentes ! Si l'étranger,qui,allant de Paris à Amsterdam, traverse notre Belgique en deux heures, soupçonnait la bigarrure qui existe dans nos églises quant à la manière de prononcer le latin, n'aurait-il pas un juste motif de s'en gausser ? Par conséquent formons le vœu sincère et entretenons en nous le vif désir de sortir au plus tôt de cet imbroglio. Laissons à quelques professeurs d'université le soin de rechercher quelle était exactement la prononciation romaine au temps de Cicéron, nous savons qu'au temps où les mélodies grégoriennes furent formées, Cicéron et sa prononciation étaient morts depuis longtemps. Et puisque notre Saint Père le Pape nous demande d'exécuter les mélodies du chant sacré de la manière dont elles furent conçues à leur origine et selon l'accent et la prononciation du latin qui eurent une grande influence sur la formation mélodique et rythmique de la phrase grégorienne, en enfants soumis de l'Église, obéissons avec joie et empressement à notre chef. C'est à nos évêques qu'il appartient de diriger le mouvement. Quant à nous, soyons fiers d'être les serviteurs dévoués de l'Église catholique, apostolique et *romaine*.

V. Conclusion.

Il en est malheureusement qui hésitent à montrer de l'initiative. De la bonne volonté, ils en ont à revendre ; mais timides et pusillanimes, ils redoutent d'échouer et d'être réduits à rebrousser chemin. S'ils lisaient sérieusement l'Évangile et les vies des Saints, ils constateraient et admireraient l'audace des initiatives du divin Maître et des héros qui ont marché à sa suite résolument et hardiment. N'est-ce pas aussi dans les rangs catholiques que se rencontre la plus grande somme de vertus sérieuses, d'aptitudes exercées, de science, d'intelligence, de dévouement, d'énergie calme et modérée ? Dans tous les domaines les catholiques l'emportent sur leurs adversaires de cent coudées, EXCEPTÉ EN AUDACE.

Les anticléricaux ne doutent jamais. Ils se disent les plus forts, les plus adroits, les seuls habiles, les seuls intelligents. A force de le dire, ils finissent par le croire et le faire croire aux autres. Ils font de l'autogobisme à jet continu, persuadés que « c'est arrivé ».

« Oui, oui, clament-ils, la poire est mûre et bien mûre ; il n'y a plus qu'à la cueillir ». La voyant cueillie par nous, voyant dégon-

flés tous les ballons qu'ils avaient démesurément gonflés, ils devraient se cacher de honte, penauds comme des coqs qui ont perdu leur crête et leurs éperons à la bataille. Au lieu de cela, voyez-les à la Chambre comme on les a vus en juillet dernier. Ils crient, ils tempêtent, ils s'égosillent comme s'ils étaient seuls à gouverner la Belgique. Ils agitent le spectre horrible de la grève générale, sans remarquer que les gens le regardent avec la même indifférence que les vieux merles examinent l'épouvantail dressé sur les cerisiers pour les effaroucher.

Ce n'est jamais nous qui gonflerons les ballons avec une semblable fatuité. Nous sommes loin de souffrir de ce défaut si ridicule chez nos adversaires. Nous sommes plutôt affligés du défaut opposé : *la timidité. Quare timidi estis ?* disait déjà le Christ à ses apôtres. Ah ! que de belles et grandes choses nous ferions, si nous avions une réelle audace s'exerçant avec prudence et modération ! Cela est vrai dans tous les domaines mais surtout dans le domaine qui nous occupe en ce moment : la restauration du chant collectif dans nos églises.

A l'audace, il faut joindre la PATIENCE. Le bon La Fontaine a dit depuis très longtemps :

> Patience et longueur de temps
> Font plus que force et que rage.

Ceux qui connaissent intimement le peuple, ceux qui savent de quelle manière il assiste aux offices liturgiques, sont forcés de se dire : si un jour tout ce peuple est uni au prêtre qui célèbre, et prie avec lui, s'il chante avec ensemble et recueillement les parties communes de la Grand'Messe et des Vêpres, ce sera une transformation presque miraculeuse. Voilà cependant le résultat visé par les liturgistes. Peuvent-ils donc exiger d'y être parvenus en deux ou trois ans ? Et si cela ne se réalise pas, ont-ils le droit de laisser tomber les bras et de tout abandonner ? — Avouons que cet abattement ne serait pas raisonnable. Si après plusieurs années, ils obtiennent que cinquante ou cent personnes suivent la Messe dominicale d'une façon liturgique, et que les chants de la Grand'Messe et des Vêpres soient exécutés par une partie de l'auditoire, au lieu de se décourager, ils ont un sérieux motif de se féliciter et de se réjouir. C'est le moment de retourner près du tabernacle, de parler cœur à cœur avec Celui qui y est prisonnier depuis si longtemps, et de lui dire : « O Jésus, c'est votre œuvre que nous faisons, c'est pour

» votre gloire que nous trimons et que nous suons. Avec vous, nous » pourrons tout. Eh quoi ? Nous voulons que votre peuple chante » vos louanges, et il ne les chanterait pas ? Ce n'est pas possible. »

Que se passe-t-il autour de nous ? On chante dans les rues, les cafés-concerts, les théâtres démoralisateurs. On fait chanter ceux que l'on conduit à la révolution et au pillage. On chante dans les antres de l'impiété rageuse et moqueuse. Et dans le temple de notre Dieu si bon et si grand, le peuple ne chanterait pas ? Ce serait une dérision sans nom. Aussi cela ne peut pas être. Qu'un souffle tout-puissant s'élève d'un bout à l'autre du pays, réveille tous les vaillants du Seigneur et leur inspire une ardeur qui ne défaille jamais. Pourquoi craindre quand on fait l'œuvre de Dieu ? Si nous récoltons quelques horions dans les travaux entrepris pour sa gloire, n'est-ce pas tant mieux ? Les blessures reçues sur le champ de bataille pour la défense de la patrie ne sont-elles pas de glorieuses blessures ?

Allons donc de l'avant ! Avec courage, avec entrain, avec persévérance, avec enthousiasme !

Mais à quoi bon, disent des gens rassis ? L'œuvre sera-t-elle DURABLE ? Ne sera-t-elle pas à la merci d'un changement de curé ? Cette objection n'est pas seulement contre l'introduction du chant collectif, mais aussi contre toutes les autres bonnes-œuvres créées dans une paroisse. Si à un curé qui édifie par zèle, succède un curé qui veut détruire le bien réalisé par son prédécesseur, quelle est l'œuvre qui subsistera ? Faut-il s'arrêter devant cette considération ? En cette hypothèse, plus rien n'est à faire. Le mieux est de se mettre au lit et tandis qu'on est doué de toutes ses forces, de commencer le sommeil que l'on continuera dans la paix du cimetière.

Aussi personne ne s'arrêtera à cette objection. Notre mission est de travailler avec ardeur à la vigne du Seigneur, et après avoir demandé par de ferventes prières sa bénédiction et son assistance, de nous mettre résolument à l'œuvre comme si le succès dépendait de nos efforts, et sans accepter l'inquiétude de ce qui arrivera dans nos paroisses lorsque nous ne serons plus. Un bon et agréable confrère disait dernièrement dans une réunion d'amis : « Je me figure » que quand je ne serai plus dans ma paroisse, les choses n'en iront » que mieux ». Parole pleine d'espérance ! Ayons la confiance que notre successeur continuera l'œuvre entreprise. S'il est musicien et dévoué, il sera enchanté des résultats obtenus avant son arrivée, et tout en bénissant notre mémoire, il communiquera un nouvel élan à la restauration du chant collectif. Il récoltera ce que nous aurons

semé et lui-même jettera dans un sol bien préparé de nouvelles et fécondes semences. Si, au contraire, les talents musicaux lui font défaut, espérons qu'il trouvera dans son dévouement de quoi y suppléer : il suscitera d'heureuses initiatives ; qui sait si son chantre ou un laïc musicien n'acceptera pas la charge de continuer les répétitions. Et si quelques bonnes et solides voix d'hommes ou de femmes soutiennent les chœurs durant les offices dominicaux, le chant collectif sera continué avec succès. Ceux qui travaillent pour Dieu avec une intention droite sont toujours bénis dans leurs travaux. Si parfois, des échecs surviennent et les humilient, d'un autre côté ils rencontrent des secours et des dévouements inespérés que la divine Providence leur ménage amoureusement pour soutenir leur faiblesse et récompenser leurs efforts.

Déposons résolument toute crainte et toute hésitation indigne des vrais serviteurs de Dieu. *Nate, aspice cœlum ;* [1] disait la mère des Macchabées à ses fils traînés au supplice. Nous aussi, regardons le ciel. Quelle belle couronne nous y est préparée, si nous travaillons à ce que la louange divine soit chantée par notre peuple dans nos églises ! Ce chant collectif des amis de Dieu sur la terre n'est-il pas l'apprentissage des chants que les élus redisent dans la Jérusalem céleste ? Si nous les faisons chanter saintement dans l'exil, ne les inscrivons-nous pas, par le fait même, dans ces phalanges célestes qui répètent à la gloire de Dieu des mélodies perpétuellement suaves et harmonieuses ? Les élus chantent. Chacune de leurs paroles est une note juste et délicate. Ensemble ils font des concerts ravissants. La Bible nous parle fréquemment des chants du ciel dans lesquels on entend la voix de chaque élu, mais surtout la voix de ceux qui ont aimé Dieu de tout leur cœur et qui se sont épuisés pour le faire aimer. Les Vierges chantent un cantique qu'il n'est pas donné aux autres élus de chanter. *Et cantabant quasi canticum novum ante sedem, et ante quatuor animalia et seniores ; et nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti sunt de terra. — Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati ; virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. Hi empti sunt ex hominibus primitiae Deo et Agno.* [2]

Parmi ceux qui en des concerts éternels chantent les louanges de

[1] II Macch. VII, 28.
[2] Apoc. XIV, 3, ss.

la Sainte Trinité : *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus Dominus Deus Sabaoth*, quel est le meilleur chantre ? C'est Notre Seigneur Jésus-Christ. Dans son humanité sainte il a souffert et il a été humilié plus que tout autre. Il a versé son sang pour le rachat de ses frères. C'est pourquoi au jour de son ascension glorieuse il fut élevé au plus haut des cieux *Ubi sedet ad dexteram Maiestatis in excelsis.* C'est Lui qui chante le mieux les louanges divines. Après Lui, c'est la Vierge Marie, sa Mère et notre Mère. Personne parmi les enfants d'Adam et d'Ève n'a aimé son Dieu comme Elle. Elle a vécu d'amour et Elle est morte d'amour. C'est pourquoi, dans le Ciel, après son divin Fils, c'est Elle qui chante avec le plus de perfection les louanges d'un Dieu en trois personnes.

Aspirons au moment où notre oreille béatifiée, douée d'une puissance extraordinaire et d'une délicatesse inexprimable, recueillera les suaves et délicieux accords des harmonies célestes. Et afin de mieux chanter nous-mêmes, afin d'obtenir que le peuple qui nous est confié chante mieux les louanges divines dans le Ciel, exerçons-nous et exerçons les autres à mieux chanter sur la terre la *laus perennis*. Si les échos de nos églises retentissent des chants de nos paroissiens à la gloire de Dieu et de Marie, nos églises deviennent par là-même les vestibules des parvis éternels.

LA LITURGIE PAROISSIALE COMME SOCIOLOGIE RELIGIEUSE

PAR

M. l'Abbé H. TISSIER,

du clergé de Paris.

SOMMAIRE

PREMIÈRE CONFÉRENCE. — **La liturgie paroissiale comme sociologie religieuse.**

1° — L'essence de l'Église catholique comme *société religieuse* mise en évidence par

A) — La Théologie de saint Paul, de saint Ignace, etc.
Le Mystère de la Rédemption.

B) — La tactique de l'enfer.

2° — D'où le sens de la restauration catholique contre l'individualisme ; affermissement social et éducation individuelle catholique.

3° — Le moyen ? La liturgie paroissiale.

A) — La prière publique et la Rédemption.
La participation du peuple à la liturgie.
La raison locale.
La raison mystique.

B) — La paroisse cellule sociale religieuse.
La fréquentation du temple, seule force actuelle de la religion.
La paroisse et le curé en droit.

C) — La paroisse et les œuvres.
1° Importance relative.
2° Rôle apologétique de la liturgie.
3° La liturgie dans les œuvres.

Conclusion.

—

DEUXIÈME CONFÉRENCE. — **La liturgie paroissiale comme source de vie intérieure.**

1° — La liturgie forme le Christ dans les âmes chrétiennes.
- A) — Nécessité pratique de la mystique.
- B) — Application à la vie ordinaire du chrétien.
  - *a)* — Comment Jésus-Christ se présente à l'âme humaine « sub specie pulchritudinis ».
  - *b)* — Il faut rendre l'art à Jésus-Christ.
  - *c)* — Comment la liturgie grave en nous la physionomie du Christ.

2° — La liturgie génératrice et garantie du vrai sentiment religieux.
- A) — Un tel rôle démontré par la psychologie, l'histoire et l'image traditionnel de l'Église.
- B) — Deux erreurs.
  - *a)* — Réfutation de la conception moderniste de la « religion de l'esprit ».
  - *b)* — Mondanités et dégénérescences profanes.

Conclusion : Confiance à l'Église.

INTRODUCTION

C'est à la psychologie et à l'histoire qu'il faut demander la loi organique, les secrets de la vie et du progrès des sociétés humaines.

Quand il s'agit de l'Église catholique, la recherche de cette loi et de ces secrets, leur mise en valeur surtout, sont à la fois plus complexes et plus simples : *plus complexes* pour un observateur non catholique ou qui du moins s'astreindrait à faire œuvre d'observation purement rationnelle parce que la volonté de Jésus-Christ d'où émana l'Église, la permanence en elle de l'Esprit-Saint qui la dirige et la maintient sans cesse au-dessus de l'ordre naturel, demeurent pour le rationaliste des éléments inobservables ; *plus simples* pour un catholique romain qui vit en elle, parce que pour s'y mouvoir et user de ses moyens, il n'a besoin que d'être docile aux inspirations de l'Esprit qui vit en elle, aux directions des Pontifes qui la gouvernent.

Je m'adresse à des catholiques romains, à des prêtres de l'Église catholique romaine : je pourrais donc, afin de déterminer la place et l'importance de la liturgie dans la restauration de la vie paroissiale, me borner à invoquer la théologie et les décisions pontificales ; cependant, comme il existe une tendance fâcheuse à isoler l'Église dans le vaporeux domaine d'une foi purement subjective et sentimentale, à restreindre son emprise universelle au nom de l'histoire et de la psychologie, je veux invoquer ici les lumières propres à ces deux sciences ; elles nous montreront, de concert avec la théologie et les décisions du pape, l'importance de la liturgie paroissiale : 1° — comme sociologie religieuse, 2° — comme source de la vie intérieure.

I

LA LITURGIE PAROISSIALE COMME SOCIOLOGIE RELIGIEUSE

1° L'essence de l'Eglise catholique mise en évidence :

a) — **Par la théologie de saint Paul, de saint Ignace, etc. sur le mystère de la Rédemption ; les mérites du Christ attribués en première ligne à l'Église comme société.**

Un biologiste français, dont je ne me rappelle point le nom — en tout cas, parent spirituel de M. de la Palisse — a défini la vie : « l'ensemble des fonctions, organes et énergies qui résistent à la mort ». Je ne reprendrai pas pour mon compte cette définition, ou plutôt cette description par trop enfantine, cependant, il n'est que trop certain : la vie des sociétés comme celle des individus, suppose une lutte perpétuelle des éléments sains proprement spécifiques contre l'invasion d'éléments étrangers, contre le travail de dissociation morbide d'éléments usés ou contaminés.

Il n'en va pas autrement pour l'Église catholique. Son divin fondateur l'a faite saine, sainte et sans tache, mais il ne l'a pas dispensée de l'effort pour demeurer telle dans un monde corrompu et pervers ; il a fait, au contraire, d'une telle lutte la condition même du mérite de ses membres, la preuve de sa divine origine et le dernier de nos saints livres, l'Apocalypse de saint Jean, est à la fois le récit des péripéties de la lutte perpétuelle de l'Église contre les puis-

sances du mal et un brûlant encouragement à la soutenir pour l'amour du Christ Jésus qui doit venir.

Or, quelle est la tactique des ennemis de l'Église ? Cette tactique consiste à battre en brèche l'importance sociale du catholicisme et à isoler en même temps le fidèle. Ravir à l'Église son influence sur la vie publique, faire de la religion une opinion purement philosophique et privée, séparer pour l'émietter ensuite la communauté religieuse, telle fut sous différents prétextes, avec une diversité prodigieuse de moyens, le sens du perpétuel effort de l'enfer contre l'Église de Jésus-Christ.

Souvenons-nous de l'intervention de saint Paul à Corinthe, de l'intervention du martyr saint Ignace dans les églises d'Asie : pour saint Paul, à côté des péchés contre nature qu'il leur reproche à propos de l'incestueux, la plus lourde faute des Corinthiens, c'est d'avoir divisé leur communauté en parti d'Apollos, de Céphas, du Christ, etc. ; pour l'apôtre le schisme est le premier de tous les péchés parce qu'il s'attaque directement au corps mystique de Jésus-Christ, à l'Église, pour la déchirer. Pour saint Ignace, l'Eucharistie est surtout le sacrement de l'unité de l'Église : non seulement de l'unification de la croyance, mais de l'unité active qui caractérise la vie et conditionne la fécondité de l'Épouse bien-aimée du Christ ; il faut avouer que cette conception sacramentaire reprise et développée magnifiquement par saint Augustin, est issue du fond même de l'insondable mystère de notre rédemption et, MM., je vous demande la permission de m'étendre sur ces préliminaires, non seulement parce que la définition exacte des termes rend plus évidente la solution de tout problème, mais encore parce que, lorsqu'il s'agit de la liturgie, beaucoup ont tendance à tout ramener dans un sourire à une question de neumes et à nous prendre, nous autres liturgistes, pour de doux rêveurs ; eh bien, non, nous ne sommes pas des rêveurs,la réformation liturgique est une question de vie ou de mort pour la véritable religion, parce qu'à la liturgie tiennent pratiquement la compréhension du dogme et l'observation de la morale. Pour ma part, je me flatte d'un positivisme psychologique de bon aloi qui consiste à avoir mis, comme on dit, « la main à la pâte », tenté des expériences, vérifié leurs résultats et contrôlé ceux-ci par l'histoire. On ne commande à la nature, a dit Bacon, qu'en obéissant à ses lois : on n'utilisera la puissance rédemptrice de l'Église catholique qu'au moyen d'une méthode appropriée à son essence, qu'à la lumière d'une sainte psychologie du surnaturel et si l'on néglige

cette méthode, si l'on fait fi de ces lumières, tant pis, la surnature se vengera ; on aura peut-être fourni des efforts considérables dans l'ordre naturel, mais au point de vue du salut, on n'aura abouti qu'à de ridicules résultats *magni passus extra viam !*

Or, quel est dans le drame de notre salut, le mystère profond, « épais », comme disait Mgr d'Hulst ? Ce n'est pas seulement que Dieu se soit fait homme : l'amour réciproque de Dieu et de l'homme et ses exigences suffisent à motiver l'Incarnation. Ce n'est pas seulement que l'Homme-Dieu soit mort en croix dans d'abominables tourments : la raison formelle des mérites de Jésus-Christ n'est ni sa souffrance ni son sang répandu, mais bien le double amour qu'il nourrissait dans son cœur pour Dieu son Père et pour le genre humain ; et de plus la nature du péché, les exigences de la réparation, la perversité des passions humaines déchaînées, la preuve que le Christ devait fournir à l'homme de son amour sans limites, enfin les circonstances historiques du sacrifice rédempteur nécessitaient l'immolation sanglante de la victime sainte. Le mystère profond, c'est précisément que les mérites du Sauveur nous soient attribués à nous autres qui, par notre nature, sommes radicalement incapables de partager un jour la vie même de Dieu, qui avons perdu en Adam le titre à une telle faveur, qui en déchirons à notre tour et tous les jours par nos péchés personnels l'acte remis à chacun de nous au saint baptême.

On comprend qu'après la scène sanglante du Calvaire, quand tout eut été consommé et que le Christ eut jeté vers Dieu ces suprêmes accents : *Père, je remets mon âme entre vos mains*, le Père se soit en effet penché vers ce Fils bien-aimé et ouvrant son sein, l'ait reçu et retenu embrassé dans la gloire éternelle, mais, nous, en vertu de quelle loi, par l'effet de quelle surnaturelle économie sommes-nous admis à participer à cette éternelle et ineffable effusion ? par le vœu de quelle constitution vivons-nous déjà ici-bas de Dieu dans l'état de grâce et, si toutefois notre dernière heure nous y trouve établis, serons-nous considérés par le Père comme ses fils au même titre que son unique, comme cohéritiers du Fils éternel ?

La raison ? Il faut la demander à saint Paul. Pour saint Paul, il n'y a pas de christianisme véritable en dehors de la vie commune de ce qu'il appelle l'Église, (nous disons aujourd'hui : hors de l'Église point de salut), laquelle du temps de saint Paul se concrétisait dans la participation aux assemblées et principalement à la

liturgie eucharistique. Or, l'Église, c'est-à-dire l'ensemble coordonné et vivant des baptisés de tous les temps, de ceux qui « ont été ensevelis avec le Christ, par le baptême, en sa mort » est sortie avec Lui vivante et glorieuse du tombeau,il l'a épousée par un effet de sa volonté divine après l'avoir lavée dans son sang et c'est indissolublement uni à cette épouse bien-aimée qu'il se présente devant le Père pour recevoir la couronne ; de même qu'en vertu du sacrement de mariage l'homme et la femme sont deux dans une seule chair, de même Jésus-Christ et son Église, c'est-à-dire l'assemblée des chrétiens de tous les temps, ne forment qu'un seul corps, le corps mystique du Christ. C'est donc surtout comme membres de l'Église, membres du Christ lui-même, que nous sommes sauvés : c'est par la communion étroite de nos âmes avec Jésus-Christ par la grâce, que le Père nous admet au ciel comme autrefois Jacob put recevoir la bénédiction de son père Isaac parce qu'il s'était, pour ainsi dire, identifié avec Ésaü. « C'est dans le Christ, dit saint Paul, que nous avons la Rédemption acquise par son sang... selon le dessein que s'était préparé la bonté du Père... de réunir toutes choses en Jésus-Christ, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre. [1] ...Je vous prie donc instamment, moi qui suis prisonnier dans le Seigneur, d'avoir une conduite digne de la vocation à laquelle vous avez été appelés en toute humilité et douceur... vous efforçant de conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix : il n'y a qu'un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés par votre vocation à une même espérance. — Il n'y a qu'un Seigneur, une foi, un baptême, un Dieu, Père de tous, qui est au dessus de tous. » Et tout ce que le Père opère en l'Église, en chacun, dans la mesure du don du Christ, c'est « en vue du perfectionnement des saints pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps du Christ jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite du Christ, afin que nous ne soyons plus des enfants, flottants, emportés à tout vent de doctrine... mais que nous continuions à croître à tous égards dans la charité en union avec celui qui est le chef : le Christ ! C'est de lui que tout le corps coordonné et uni par le lien des membres qui se prêtent un mutuel secours et dont chacun opère suivant sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité. [2]

[1] Eph. I, 7-10.
[2] Eph. IV, 1-17.

N'avez-vous jamais admiré, MM., les vagues bistres, immenses, immobiles des vallons fraîchement labourés, se développant, vastes tapis d'or mat, entre des taillis verdoyants, et dégradant leurs teintes rousses sous le clair soleil ? Admirez, mais ne vous asseyez point : vous vous saliriez ; chacune des mottes qui composent ces étendues qui contribuent à la beauté de ce tableau, n'est en somme que de la boue mêlée de fumier ; contemplez l'ensemble mais ne vous arrêtez point au détail, regardez, mais ne touchez pas, le tout est admirable, mais les éléments grossiers et sales. Ainsi en est-il de chacun de nous dans l'Église catholique, pauvres mottes grossières, si le bon Dieu nous considérait séparés du Christ et de l'Église, nous serions tous laids et repoussants à ses yeux ; mais, unis, intégrés au Christ Rédempteur, récapitulant en lui, comme l'explique saint Irénée, l'humanité tout entière, nous sommes ses propres membres, nous formons ensemble l'Épouse immortelle et glorieuse de son Fils, qu'il introduira à la fin des temps pour jamais dans sa gloire !

L'essence du catholicisme, MM., la loi même de la Rédemption des hommes, c'est donc l'unité active dans la charité efficace, dont une des manifestations les plus saisissantes est la prière commune ; l'Église est une société vivante, une communauté de prière, d'effort, de sacrifices ; n'oublions pas que le christianisme est aussi et avant tout une manière de vie publique, — bien que supposant la vie privée — et qui consiste à réaliser pratiquement cette union des membres du corps mystique avec leur chef et entre eux.

Brunetière donnait naguères, dans la Revue des Deux-Mondes, [1] à ces vérités le saisissant relief de sa dialectique et de son érudition : « L'individu, écrivait-il, est constitué pour vivre en société, la religion consiste donc en quelque sorte, à régler les volontés individuelles et à les rallier à l'ordre d'un royaume de Dieu... elle est un *motif de rassemblement... la participation sociale à un Credo...* » et voilà pourquoi il n'y a pas de « petite religion à part soi » comme le prétendait Madame mère du Régent, pas de religion individuelle.

b) **Par la tactique des puissances du mal acharnées à détruire son autonomie et son unité.**

Aussi, regardez agir, au cours des temps les puissances du mal : Voyez la *Gnose et l'arianisme* tenter d'étouffer l'Église sous la

---

[1] La religion comme sociologie, 15 février 1903.

spéculation philosophique et de la déchirer en une infinité de sectes ; les *hérésiarques* rechercher l'appui des pouvoirs civils, des sociétés laïques pour limiter les droits de l'autorité catholique ; la *Renaissance* du paganisme aux XVe et XVIe siècles engendrer l'autonomie du pouvoir civil, ses prétentions à la suprématie en faisant revivre le vieux droit romain ; la *Réforme*, en menant le terrible assaut que l'on sait contre la hiérarchie de l'Église, le pouvoir temporel des papes et la tradition dogmatique, en introduisant l'égalitarisme et le libre examen dans les cœurs et dans les esprits, menaçait pareillement l'œuvre de Jésus-Christ d'une ruine radicale : à cause de ces faux et pernicieux principes le protestantisme est devenu la poussière infinitésimale des sectes infiniment stériles qui achèvent de vivre dans le monde d'une ombre de foi ; la *Révolution* en dépouillant au 4 août l'Église de France de ses biens matériels, en prenant en main l'assistance publique, en s'efforçant sous l'inspiration de Mirabeau de confiner le clergé dans ses sacristies et de faire des prêtres les fonctionnaires d'un culte national ; la *Séparation* qui prétend en France faire de l'exercice de la religion une entreprise absolument privée ; la *crise scolaire* enfin qui prétend enlever à l'Église ses droits sur l'éducation du peuple, tendent en somme au même but et sont grosses des mêmes conséquences : la ruine de l'Église comme société, l'isolement du fidèle au sein de l'Église.

2° — Le sens de la restauration catholique est dès lors tout indiqué, c'est une réaction contre l'individualisme sous toutes ses formes, l'affermissement de l'Église comme puissance sociale, l'éducation du sens catholique individuel.

« Quelle fut la cause de la déchristianisation générale depuis la Renaissance ? » se demandait Brunetière dans l'article que j'ai cité, « la reconnaissance de la fermeté de l'idéologie catholique ? » et il répond : non ! La régénération du paganisme ? peut-être ; mais certainement le subjectivisme de la Réforme et son individualisme outranciers : « graduellement développée par le protestantisme, le déisme et le scepticisme, la *maladie occidentale*, concluait-il avec Aug. Comte, consiste dans une révolte continuelle de la raison individuelle contre l'ensemble des antécédents sociaux », et voilà pourquoi en somme, l'union des cœurs est impossible — elle serait d'ailleurs impuissante dans la désunion des intelligences —, pourquoi et comment l'autonomie du moi est la négation même de toute société.

La menace pour l'Église c'est de devenir une agglomération disparate de petits foyers religieux et d'individus indépendants, c'est de perdre l'*unanimité de sa prière* et *la charité de sa vie intime*, l'unité de ses tendances, de son culte, de sa liturgie, de son art, c'est en un mot de perdre de son catholicisme !

A la révolution française, le romantisme artistique, l'individualisme philosophique, le séparatisme n'ont point été sans porter, du moins dans les nations latines, de profondes atteintes à ce caractère essentiel de l'Église du Christ :

On ne prie plus guère en commun au sein des familles « catholiques ». On ne prie plus en commun, même au temple évidemment élevé pour rendre possible la prière publique commune du peuple chrétien : cette prière commune publique, c'est la Grand'Messe, ce sont les Vêpres ; or, ces offices sont délaissés pour d'autres moins longs, silencieux et plus mondains. J'aurai toujours devant les yeux comme une vision de ridicule navrant le spectacle des Messes de onze heures dans une importante paroisse de Paris : une foule de Messieurs en jaquette et bien gantés, tellement pressée, que tous debout pour ne point délustrer leurs tubes les tenaient surélevés au bout de leur canne... Oh ! ce meeting de chapeaux noirs balancés au dessus des têtes, tandis que là-bas dans le chœur, un prêtre, diseur affamé de Messes tardives, se hâte d'arriver au bout de la sienne et qu'un servant agite fébrilement la sonnette !...

Aux Vêpres, cependant, MM., les chapeaux noirs, soyez en sûrs, auront disparu !

Et quelle dispersion, quel écartèlement de la famille dans les œuvres en certaines paroisses aux jours de dimanche ! Madame est aux mères chrétiennes, Monsieur au cercle, le jeune homme dans un « settlement », la jeune fille au patronage ; loin de moi, MM., l'intention de jeter sur ces organisations le moindre défavorable soupçon, mais pourtant avouons que nos efforts apostoliques ont visé dans ce siècle beaucoup plus les individus que les familles, beaucoup moins la communauté religieuse que des groupes différenciés par l'âge, l'attrait, le besoin ou l'intérêt.

Quelle fantaisie enfin et parfois de très mauvais goût préside dans le cerveau de certains curés à la « composition » — je dis bien — de leurs fêtes religieuses !

Beaucoup cherchent moins à utiliser les ressources de la liturgie sacrée, qu'à « épater » — passez-moi le terme d'argo, c'est d'eux que je le tiens — « les populations » !

J'en ai connu un qui, s'il eût consenti à se plier à quelque discipline d'école et à étudier, eût acquis quelque habileté en peinture et en musique ; or le matin même d'une fête, après avoir la veille, badigeonné d'affreuses tentures en papier et en avoir voilé les détails curieux de sa vieille église, il réunissait quelques gosses autour de son harmonium et improvisait un *Kyrie*: « Toi petit tu feras la petite voix, toi tu feras la seconde, vous les chantres, la basse ; écoutez, ça n'est pas difficile, je chante la première... » et le voilà improvisant un horrible mélange de souvenirs profanes et baroques...

Zèle disaient certains ; il faut dire MM., prétention et mauvais goût !

Il s'agit donc aujourd'hui de reprendre en sens inverse la pente fatale de l'isolement, de l'émiettement de la dissolution ; il importe avant tout de dégager et de mettre pratiquement en valeur le catholicisme de l'Église romaine quant au dogme, quant à la morale, quant à la discipline, quant au culte et à la liturgie, quant aux assises temporelles ; il s'agit non plus seulement de ne pas déchirer Jésus-Christ dans son corps mystique, mais bien de « réunir toutes choses en Jésus-Christ », de faire en sorte que rien, dans la communauté chrétienne, n'échappe plus à la charité et dans le monde à son universelle emprise !

Il faut donc en premier lieu exclure tout individualisme, tout particularisme, tout gallicanisme, toute neutralité, toute doctrine d'école ou de fantaisie.

Et pour le dire en passant, MM., c'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger de l'obligation et de l'opportunité des moindres directions pontificales et leurs plus extrêmes conséquences ; non, MM., rien ne résistera à la logique de ces principes une fois le mouvement de restauration bien en train, pas plus la prononciation gallicane de la voyelle « u » dans le plain-chant que le modernisme doctrinal lui-même ; et quand je vois un laïque comme Camille Saint-Saëns accumuler contre le Motu proprio de Pie X sur la musique sacrée des objectionnettes de salons où bavardent des prêtres mondains, non seulement je dis avec M. Gastoué « risum teneamus amici » mais avec l'apôtre : « Hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra ! »

Quoi qu'il en soit, il faut, MM., distinguer trois moments dans la restauration du catholicisme :

1° — Affirmation de la puissance sociale de l'Église ;

2° — Rééducation du sens catholique chez le fidèle ;

3o — Réaction contre l'individualisme sous toutes ses formes, et particulièrement restauration de la prière publique et liturgique.

Il n'est ni téméraire ni inexact de prétendre qu'aujourd'hui l'Église soit en pleine période de réformation nouvelle ; pendant que la maçonnerie proclame son agonie, que les pouvoirs publics la persécutent et la détroussent, dans l'attente et dans le silence elle se recueille, assure ses positions dogmatiques contre le modernisme disciplinaire, contre le « séparatisme », liturgique contre l'ignorance et le mauvais goût, et bientôt, moins nombreuse peut-être, mais plus forte certainement, revêtue des armes lumineuses de l'Évangile, elle reprendra la conquête rédemptrice à la tête de la civilisation.

L'Église a conscience de cette loi de vie ; à toutes les époques, des âmes autorisées et ardentes ont réclamé une purification, une fidélité aux saines traditions dont elles savaient que la fécondité dépendait comme le progrès. [1]

Et je le déclare dès lors, puisqu'aussi bien c'est ce que je vais m'efforcer de prouver : la meilleure manière d'affermir l'Église catholique comme puissance sociale, c'est encore de développer à leur maximum de fréquence et de beauté dans nos paroisses les exercices liturgiques : d'abord parce que la vie propre de l'Église trouve sa plus haute manifestation dans la prière publique, ensuite parce que la paroisse est bien véritablement la cellule sociale catholique.

3° — Le moyen ? La liturgie paroissiale.

Oui, MM., et ce sera là la conclusion évidente de ces considérations générales, la traduction concrète de l'*unité* nécessaire à l'Église pour sa rédemption, du *catholicisme* nécessaire à son influence sociale s'opère naturellement par la liturgie paroissiale ; et par liturgie il faut entendre l'ensemble des chants, des actes, des symboles, des cérémonies au moyen desquels l'Église exprime et manifeste sa religion envers Dieu, avec *toutes* ses rubriques, ses pompes, et le cortège d'œuvres d'art que le développement du catholicisme y a joint au cours des siècles.

---

[1] Mon volume *La Réforme pratique de la musique sacrée*. Paris, Lethielleux, page 7-8.

a) — **La prière publique et le mystère de la rédemption.**

Deux personnages animent le mystère de la Rédemption du monde : le Christ et l'Église ; nous avons rappelé tout à l'heure le rôle du Christ, demandons-nous maintenant quel est celui de l'Église, car dans ce drame l'Église n'est point passive et si les mérites principaux ne viennent point d'elle, tout de même est-elle tenue d'en apporter de personnels.

Vous le savez, MM., la sanctification de l'Église s'accomplit dans la grâce qui lui est distribuée par le moyen de la prière et des sacrements ; les sacrements en vérité sont encore un don gratuit de Dieu, mais la *prière* voilà la part indiscutable de l'Église dans l'œuvre de sa rédemption : si Dieu se donne, il veut que l'Église prenne conscience de l'ineffable don ; bien plus, afin de prouver qu'elle l'estime à sa juste valeur, Il exige qu'elle le sollicite de sa bonté après avoir adoré sa toute puissante sagesse et son infinie beauté. Or, nous le savons : Dieu envisage l'Église comme une communion des Saints, c'est-à-dire, comme une personne morale collective et chacun des fidèles comme les membres du corps mystique du Christ. Dès lors, il est naturel, *il est nécessaire que l'Église prie collectivement*, *publiquement*, il faut qu'à certain jours, tous les fidèles réellement unis dans une même adoration chantent dans une même supplication, fassent monter vers le Père des cieux la prière du salut ; aussi, voyons-nous dès les premiers jours de l'Église les fidèles « assidus aux *prédications* des apôtres, aux *réunions communes*, à la *fraction du pain* et aux *prières... Tous ceux qui croyaient vivaient ensemble* et ils avaient tout en commun... chaque jour, *tous ensemble,* ils fréquentaient le temple... » [1]

Aussi voyons-nous dès les premiers siècles, l'Église établir la « laus perennis » avec l'aide des communautés monastiques ; aussi n'y avait-il point jadis de mystères eucharistiques qui ne fussent célébrés en commun et auxquels tous les assistants ne prissent part en faisant la sainte communion.

Si telle est l'économie véritable du mystère rédempteur si, comme le disait Brunetière, « la religion est aussi la participation sociale à un *Credo*, avouons-le, c'est la Grand'Messe paroissiale qui réalise au mieux la volonté de N. S. Jésus-Christ relativement à la grande supplication collective qui nous incorpore à Lui, Souverain Prêtre ; la Grand'Messe avec toute sa solennité, son encens, ses lumières,

[1] Actes, II $^{42-46}$.

ses processions, parce que Dieu est infiniment beau, la Grand'Messe avec ses prédications parce que Dieu est vérité et que c'est au prône qu'a lieu la distribution de cette vérité plus nécessaire à la vie que le pain ! la Grand'Messe avec son pain bénit, eulogies de la charité parce que Dieu est la charité infinie qui pardonne à tous et qui nous aime tous également.

Et voilà comment, Messieurs, l'office liturgique paroissial est un remède efficace à la *maladie occidentale* de l'individualisme, voilà pourquoi saint François de Sales écrivait : « Et puis (afin que je le die une fois pour toutes) il y a toujours plus de bien et de consolations aux offices publicz de l'Église que non pas aux actions particulières, Dieu ayant ainsi ordonné que la communion soit préférée à toute sorte de particularité. » [1]

Voilà pourquoi encore, avant d'exhorter les fidèles à la communion fréquente, N. S. P. le Pape Pie X leur avait rappelé un autre usage de la primitive Église : les louanges de Dieu chantées d'une même voix par toute l'assemblée des chrétiens. Le 8 décembre 1903 dans une lettre au cardinal Respighi, relative à la musique sacrée, le Saint-Père regrettait les âges où le peuple s'associait aux pieuses psalmodies du clergé, et, dans ses instructions définitives, connues sous le nom de *Motu proprio* de Pie X, il dit expressément aux évêques : « Employez-vous spécialement à rétablir le chant grégorien dans les habitudes du peuple, afin que les fidèles puissent à nouveau, comme ils le faisaient jadis, prendre une part active aux offices ecclésiastiques ».

Peu de jours après avoir pris possession de son siège, l'Éminent cardinal Mercier adressait à ce sujet un appel au clergé et aux fidèles de la ville de Malines :

« Vous voudrez, dit-il, m'aider, j'en ai la ferme confiance, à réaliser un pieux désir. Vous n'ignorez pas comment l'Église procède pour propager et développer dans le monde la vie chrétienne... Chaque fois qu'une fraction importante de fidèles est rattachée à l'Église, le Pontife de Rome, successeur de Pierre, sacre un évêque et confie à sa garde les nouveaux convertis. Les ouailles, c'est-à-dire, les brebis, ont leur pasteur : la crosse de l'évêque est la houlette pastorale. Autour de l'évêque se tiennent les prêtres ; les croyants les suivent et ainsi une Église nouvelle se constitue, l'assemblée diocésaine.

[1] Introd. à la Vie dévote, 2e partie, ch. 15.

« Le premier devoir de cette assemblée, comme celui de chacun de ses membres qui la composent, est de se tourner vers Dieu pour L'adorer, Le bénir, L'implorer, Le supplier. En même temps qu'elle constitue un diocèse, l'Église y organise aussitôt la prière publique. Un collège de chanoines assume l'obligation, véritable devoir d'état, de remplir officiellement la fonction de la prière.

« Le concile de Trente, qui a décrété la fondation des Séminaires, demande qu'ils soient établis, le plus tôt possible, à proximité des cathédrales, afin que les aspirants au sacerdoce puissent s'y exercer au ministère de la prière.

« Chers habitants de la ville de Malines, votre majestueuse cathédrale se prête à merveille à l'expression publique de votre culte religieux. Venez-y donc, je vous en prie, venez-y en foule, accourez-y, hommes et femmes, enfants du peuple ou des classes aisées, venez-y vous fondre en un même sentiment de piété envers notre Père commun qui est dans les cieux ; vous n'en sortirez pas sans éprouver au moins le désir de vous aimer étroitement les uns les autres. »

Voilà pourquoi enfin les fidèles doivent à l'Église chanter l'office :

« Il y a deux espèces de prières, comme il y a deux espèces de « cultes : *la prière privée*, celle que l'on fait chez soi matin et soir, « la visite au Saint-Sacrement, la méditation, etc., c'est celle dont « N. S. disait : « Quand tu veux prier, entre dans ta chambre, et, « ayant fermé ta porte, prie ton Père qui est présent dans le « secret ». [1]

« Puis, *la prière publique*, celle qui constitue le culte que nous « rendons à Dieu dans nos temples : Grand'Messe, Vêpres, Salut « du Saint-Sacrement, exercices de confréries, etc. ; cette prière est « toujours chantée au moins en partie ; la musique fait partie du « culte public à meilleur titre encore que l'or ciselé des calices et les « peintures murales de nos chapelles : le prêtre à l'autel chante les « oraisons, la préface, le *Pater*, les Antiennes, etc... C'est aux « fidèles que revient le chant du *Kyrie*, du *Gloria*, du *Credo*, du « *Sanctus*, de *l'Agnus Dei*, des *psaumes*. »

« Or, quelle différence feriez-vous entre une assistance réunie « pour entendre chanter un pseudo « Pater » de Niedermeyer par « une première basse d'Opéra, le baryton à la mode, dans votre « paroisse, et l'assistance réunie pour entendre « Joseph » de « Méhül ? A part le lieu, pour ma part, je n'en vois guère. »

[1] Mat. VI, 6.

« Or, de deux choses l'une : ou bien les fidèles viennent aux « offices publics pour y entendre la musique, ou ils font abstraction « de la musique qui devient alors pour eux une gêne, sinon un « supplice.

« Or, venir à l'église entendre ce que d'autres y chantent, c'est « manquer à Dieu qui demande notre première intention et notre « direct hommage, c'est faire injure à la majesté du temple, car, « c'est le prendre pour un théâtre.

« Faire abstraction du chant liturgique, s'excommunier de la « communauté des fidèles réunis pour chanter la louange de Dieu, « s'isoler derrière les pages très mystiques d'un petit livre de vague « piété, c'est faire de la prière et du culte publics, une prière et un « culte privés, c'est donc faire une chose déraisonnable ; c'est croire « que les pauvres pensées (et combien souvent stériles) suggérées « par nos lectures rendent à Dieu plus de gloire que les cérémonies « établies par son Église qui s'accomplissent dès lors en dehors de « notre participation, même en dehors bien souvent de notre atten- « tion.

« Ce ne fut pas le moindre péché du XIXe siècle que d'avoir intro- « duit le monde du théâtre à la tribune de nos orgues et d'avoir « ainsi peu à peu détourné les fidèles du chant d'ensemble dont « c'était le premier devoir. »

C'est en ces termes d'ailleurs que Mgr du Botneau signalait le péril :

« C'est un malheur que l'abaissement de l'art. Il en est un plus « lamentable encore, c'est l'abaissement et la déformation du culte « chrétien. Or, ce funeste résultat est la conséquence inévitable de « l'envahissement de nos églises par la musique. Avec le plain-chant « disparaît le lien sensible qui doit exister entre les fidèles et l'office « liturgique ; le cadre qui porte les formes mélodieuses du cycle « sacré n'existe plus, le lien est brisé entre le clergé, les fidèles et les « chanteurs qui ne communient plus à même pensée surnaturelle « suggérée par l'Eglise. A ce point de vue, on ne s'entend plus : le « chœur de musique joue son rôle, l'assistance écoute ou n'écoute « pas, d'autre part, le clergé récite ses prières et laisse à des artistes « gagés le soin de louer Dieu à leur façon. La *psalmodie* elle-même, « cette forme antique et si populaire de la prière de l'Église, la « psalmodie a disparu, en bien des pays, dans ce naufrage de tant « de vénérables traditions. Ce sera une gloire de Pie X de n'avoir « pas oublié cette noble proscrite et de l'avoir vengée des attentats

« sacrilèges dont elle a été victime. L'article 4 du *Motu proprio* « prescrit, en effet, pour le chant des psaumes, la forme tradition- « nelle et « il exclut et défend pour toujours les psaumes de style « nommés *de concert.* »

« En tout cela nous reconnaissons les symptômes non équivo- « ques de la disparition graduelle de l'esprit liturgique et, avec lui, « de la vraie et solide piété. C'est, en effet, dans les sérieuses et « douces pratiques du culte sacré que la piété prend naissance et « grandit : tout est ordonné pour qu'elle y trouve son aliment en « même temps qu'une voie sûre et lumineuse. C'est à cette source « que sont venues puiser les fortes générations qui ont été la conso- « lation et la gloire de l'Église. Aux époques de décadence liturgi- « que, se révèlent des tendances contraires. Il y a aussi une piété « de décadence : superficielle et légère, elle se délecte des cérémo- « nies à la mode, et c'est elle qui réclame, à l'église, les satisfactions « mondaines de la musique. [1]

« Un dernier trait nous montrera où l'on arrive sous l'influence « de ces tendances malheureuses. Il y a des contrées, que nous pré- « férons ne pas désigner ouvertement, où, sans esprit d'hostilité et « même sans exclure une certaine pratique religieuse, il est entré « universellement dans les mœurs de ne jamais assister à un office « chanté quel qu'il soit, et quelle que soit la solennité du jour, « sinon pour entendre de la musique. Ainsi le calendrier liturgique « s'efface devant le calendrier musical : Pâques, Noël, Pentecôte, « Assomption,passent comme un simple dimanche; mais la Fête !... « la fête groupe le peuple à l'office ; amateurs et désœuvrés de tout « rang s'y donnent rendez-vous. »

Les prêtres belges ont de ce chef une raison spéciale pour soigner leurs offices liturgiques paroissiaux et volontiers je leur dirais ce que M. le chanoine Mariétan disait aux suisses durant la semaine sociale de Fribourg (1910) :

« Tandis que, dans d'autres pays, aux jours de dimanche et de fêtes, les églises sont souvent désertes, vous avez, vous, le bonheur d'assister au réconfortant spectacle de foules nombreuses accourant au son des cloches et remplissant vos édifices religieux. »

Qu'ailleurs on se préoccupe avant tout de ramener les fidèles à l'église, cela se conçoit et doit être ; mais là où le peuple est encore fidèle, notre devoir est de ne pas lui laisser oublier le chemin de

1 Mgr du Botneau : Le *Motu proprio, sa portée pratique*, Paris, Lethielleux.

cette église. Or, pour ce faire, efforçons-nous d'attacher nos fidèles au clocher de leur village, au cimetière où dorment leurs ancêtres. Rivons les populations à leur foi, en les faisant participer à la vie catholique tout entière. Profitons, par conséquent, de toutes les ressources, de celles surtout que nous offre la liturgie catholique. Ce sera lui permettre de remplir pleinement le rôle social qui fut le sien dans le passé et doit l'être encore.

Elle est la plus grande prière publique, la reconnaissance officielle du domaine de Dieu sur la société comme sur les individus. Ainsi comprise, elle devient la plus belle protestation que nous puissions opposer à l'athéisme d'État. La liturgie n'est pas seulement la prière, elle est la prière considérée à l'état social.

De plus, elle remplit une mission sociale en aidant l'homme à sortir de son égoïsme et de son individualisme. Quoi de plus capable de ramener les hommes aux sentiments de charité et de vraie fraternité que les prières liturgiques faites en commun par tous les membres et pour tous les membres de la société ? Quoi de plus social que ce « Notre Père » récité au nom de tout le peuple par son représentant officiel ?

Avec ce sentiment de fraternité, elle développe celui de l'égalité de tous les hommes devant Dieu. Cette participation de tous les membres de la société aux mêmes prières, dans un même lieu, sans distinction de personnes, ne prêche-t-elle pas le rapprochement des classes ? La liturgie est sociale encore parce qu'elle est la tradition à son plus haut degré de puissance et de solennité. Or, n'est-ce pas faire encore œuvre sociale que de donner à nos populations l'amour des traditions ? N'est-ce pas l'un des meilleurs moyens de les retenir dans leur milieu et d'enrayer l'exode vers la ville ?

J'ajoute une raison mystique qui a bien sa valeur : somme toute la vie chrétienne ici-bas ne diffère pas essentiellement de l'éternelle ; les théologiens disent expressément en parlant de la vie surnaturelle : « Incohatur in hac vita, perficitur in æterna » ; l'état de grâce ne diffère de l'état de gloire que par nos moyens d'appréhender la divinité ; la vie de l'Église militante doit donc refléter de son mieux celle de l'Église triomphante ; or que font les saints au ciel ? comment rendent-ils gloire à Dieu ? car enfin, si nous entendons bien que le bonheur éternel consiste en la participation à la vie même de Dieu, il n'en est pas moins vrai que les saints seront au ciel corps et âme et que les corps comme les âmes devront jouir d'un bonheur infini ; par ailleurs, il est évident que le corps trans-

figuré conservant cependant sa nature jouira là-haut des plaisirs légitimes qui l'enchantent ici-bas et où les arts tiennent une si noble place ! Demandez aux saints et saintes que Notre Seigneur a favorisés de la vision du ciel ce qu'ils y ont vu : de magnifiques processions, de formidables chœurs, des liturgies merveilleuses, amplifications triomphales de nos cérémonies religieuses ; et voilà pourquoi celles-ci doivent être traitées avec tout l'éclat, toute la dignité, toute la magnificence compatible avec les ressources paroissiales.

b) — **La paroisse cellule sociale religieuse.**

Mais il faut légitimer ce mot de « *paroissial* ».

Il importe avant tout, MM., que l'Église catholique apparaisse aux yeux du peuple à convertir, devant le pouvoir civil à contenir et à limiter comme une société religieuse bien vivante ; religieuse parce qu'elle n'a pas au monde de raison d'être en dehors du salut éternel des hommes, vivante sous peine de disparaître écrasée sous le talon du plus fort !

Il fut un temps, MM., où la société religieuse et la société civile, toutes deux conscientes de grouper les mêmes sujets, sentaient également le besoin de se prêter un mutuel concours. En conséquence et jusqu'à la Révolution l'Église fut toujours considérée par le pouvoir civil comme puissance temporelle ; cette puissance temporelle se concrétisait dans la main-morte et la participation du clergé aux affaires publiques. La Révolution a changé tout cela et désormais il ne reste plus au clergé que ses temples et ses revenus, encore qu'en France on nous conteste notre droit de propriété sur les premiers et qu'on nous ait confisqué les seconds !

Or, dresser l'énergie vivante de nos églises paroissiales remplies de fidèles et de splendeurs d'art contre l'indifférence religieuse de cette génération, contre les empiètements et les prétentions du pouvoir civil, voilà une tactique qui me paraît excellente pour l'affermissement social et l'extension de l'Église, Royaume de Dieu ; Barrès disait que la plus sûre sauvegarde des temples français en ces temps où la séparation a failli nous en chasser, où l'on dynamite les clochers, où l'on laïcise les cloches, « c'est encore la sainteté du prêtre qui les occupe », j'ajoute : l'assiduité des fidèles qui les fréquentent ; la protection des églises françaises ne sera pas assurée par quelque texte de loi, par quelque largesse de rencontre, elle sera la conséquence de l'intensité de la vie paroissiale ! Y aurait-

il chez nous quelque part un tyranneau de village assez téméraire pour risquer, par le refus d'urgentes réparations, d'écraser sous les ruines d'un temple les fidèles qui le rempliraient ? Allons donc ! il saurait bien qu'en même temps il y enfouirait à jamais son mandat !

Assurément les véritables et profondes manifestations de la vitalité du catholicisme sont encore aujourd'hui les cérémonies liturgiques qui groupent dans nos paroisses les fidèles : la Grand'Messe, l'office du soir, Vêpres ou Complies, Saluts du Saint-Sacrement,etc.

Mais, nos œuvres ! objectera-t-on, nos patronages, nos mutualités, nos syndicats, nos congrès, ne sont-ils pas aussi des manifestations puissantes de la vie de l'Église ? Distinguons : ils en sont les signes, ils ne la constituent pas ; de telles œuvres ne groupent pas les catholiques nécessairement — en tant que créatures religieuses — et cependant c'est bien là pour la société que prétend être l'Église, l'essentiel, — nos patronages groupent les jeunes gens en tant que sportsmen, musiciens, sociologues (excusez du peu !) et surtout en tant qu'adolescents qui ont besoin d'être préservés et éduqués ; nos syndicats groupent les hommes en tant que travailleurs qui ont besoin d'union pour défendre leurs droits à la vie honnête... en un mot, les œuvres ne saisissent pas les individus spécialement comme catholiques, mais comme assistés de quelque façon ; tandis que l'œuvre religieuse par excellence, celle qui nous groupe tous, pasteurs et fidèles, en vue des bénéfices proprement spirituels, qui nous saisit en tant que catholiques, baptisés, tenus de participer aux mystères rédempteurs et de graver en nos âmes l'image du Christ, c'est l'ensemble des cérémonies du culte catholique, ce sont les saintes liturgies de nos églises paroissiales.

Inconvénient plus grave, MM., les œuvres ne groupent que des individus, elles ne groupent pas les familles et ce serait là une erreur capitale dans nos méthodes apostoliques si la paroisse ne venait pas précisément refaire l'unité de la cellule sociale. Vous le savez, MM., le grand péril c'est la dissolution de la famille ; si nous voulons réagir contre la corruption des mœurs, contre la barbarie, le socialisme et le paganisme qui montent, tous nos efforts doivent tendre à la reconstitution, à la protection, à l'union de la famille ; or, MM., vous chercheriez en vain en dehors de la liturgie et des offices paroissiaux le motif religieux d'une semblable influence [1], le fondement d'une telle restauration.

[1] Auxerre : le patronage florissant, les églises vides, paradoxe, la religion n'est plus faite que pour les femmes, elle est faite exclusivement pour les jeunes gens !

Ne nous faisons pas illusion : la liturgie paroissiale, voilà ce qui reste à l'Église de plus solide comme puissance sociale extérieure.

Je dois toucher ici, MM., un point extrêmement délicat : l'Eglise catholique est avant tout une société ; or quelle est de cette société la cellule fondamentale, le rouage essentiel de la santé, du bon fonctionnement desquels dépendent la vigueur et la fécondité de tout l'organisme ?

La paroisse ! MM., la paroisse ! La paroisse centre de toute prédication de la foi, de toute distribution des sacrements, de tout culte public.

Évidemment, la paroisse joue dans l'Église catholique un rôle analogue à celui de la famille dans la société civile ; la paroisse est réellement la famille religieuse et s'il est question de restauration catholique, le sort de l'Église est entre les mains de MM. les Curés.

Dans une excellente brochure : « Allons aux Vêpres », celui à qui je dois l'honneur de vous entretenir le dit parfaitement :

« De toutes les associations religieuses formées par les fidèles d'un diocèse, la paroisse est la première, la plus essentielle, la plus utile, celle à laquelle les autres ont intérêt à se rattacher, qu'elles doivent favoriser et surtout avoir à cœur de ne pas affaiblir.

« La paroisse est pour le peuple chrétien le lieu de la Providence. La Providence a ses lieux privilégiés, où elle agit plus qu'ailleurs pour le bien des élus. Parmi ces asiles favorisés, la paroisse a son rang, et, sous un rapport, ce rang est le premier, parce que, de tous les endroits où il faut aller chercher Dieu, elle est le plus autorisé, le plus indiqué pour tous, le plus multiplié et le plus accessible.

Dans ce séjour de la Providence s'exerce, plus que partout ailleurs, la religion tout entière. Là, le baptême ; là, la confirmation ; là, le catéchisme ; là, le tribunal de la pénitence plus stable qu'ailleurs ; là, la parole de Dieu spécialement authentique ; là, le mariage ; là, le rendez-vous des morts ; là, le festin pascal ; là, le sacrifice perpétuel et obligatoire ; là, enfin, la plus complète personnification de Jésus-Christ, c'est-à-dire le pasteur. »

« La paroisse, qu'on ne l'oublie pas, *c'est la famille* : c'est le cœur, l'artère centrale, le foyer de toutes les œuvres destinées à vivre. Là, s'accomplit la grande loi sociale du culte public,là se donne l'édification réciproque, là le pasteur connaît ses brebis et ses brebis le connaissent.

Malheureusement, l'esprit paroissial s'affaiblit d'une manière

déplorable au grand détriment de la société chrétienne qui subit de ce chef une déperdition de vigueur [1].

Je l'ai écrit dans ma brochure « La Réforme pratique de la musique sacrée » et je vous demande, MM., la permission de le redire ici : « l'élément fondamental de la réforme liturgique ne diffère pas de celui de la réforme plus générale de l'Église, et je crois aller jusqu'au fond de la pensée de celui qui ayant commencé par être petit curé d'une humble campagne est aujourd'hui devenu le souverain et cher pontife Pie X, en déclarant que cet élément n'est autre que la paroisse. Il nous faut pour faire œuvre profonde et durable, des instruments de vie paroissiale, des groupements paroissiaux, car de même que la famille est la cellule sociale, la paroisse est la cellule religieuse ; la restauration catholique sera paroissiale ou elle ne sera pas ! » [2]

Sans la paroisse il n'y a plus, MM., de société religieuse possible : d'abord pour la raison que j'ai tout à l'heure exposée, mais pour une raison que je trouve encore plus péremptoire : le droit canon définit la paroisse : « Certa diœcesis ecclesia, quæ populum certis limitibus distinctum, et presbyterum seu rectorem proprium habet *qui missione accepta ab episcopo,* et sub eius dependentia, eidem populo sacramenta, verbum divinum et alia spiritualia, EX OFFICIO administrat.

« Ex officio, MM., qui missione accepta » voilà le caractère même du curé qui s'affirme et ces quelques mots déterminent à la fois avec une précision redoutable et ses devoirs et sa responsabilité ; mais du même coup, ils fondent l'*action surnaturelle tout entière de l'Église catholique dans le monde sur l'organisation paroissiale!*

Ex officio ! Messieurs, c'est le devoir du curé de dispenser les sacrements, la parole de Dieu et les autres biens spirituels de l'Église au peuple *à lui seul* confié ; il en a le devoir et il en porte la responsabilité, il est donc de stricte justice que l'organisation qui assure la bonne distribution de ces trésors dépende essentiellement de lui ; c'est à lui seul et non à d'autres que l'évêque confie son propre troupeau et ce troupeau il le conduit où il le juge à propos « ex officio » ; pareille responsabilité n'incombe point aux *directeurs d'œuvres* si apostoliques que vous les supposiez, et si ces œuvres n'entrent point dans le cadre paroissial elles peuvent sans doute,

---

[1] *Allons aux Vêpres*, D. Damman, p. 48 sq.

[2] *Réf. prat.* p. 40.

rendre de précieux services à la cause générale de l'Église, mais outre qu'elles n'ont la plupart d'autre durée, d'autre succès que la vie et le succès de leurs fondateurs, elles gardent fatalement leur caractère surérogatoire, opportuniste et transitoire ; il n'y a pas toujours eu de patronages, il n'y aura peut-être pas toujours de syndicats, il y a toujours eu, il y aura toujours des paroisses parce qu'encore une fois l'Église tout entière repose — l'histoire est là pour en témoigner, — sur l'organisation paroissiale !

Ex officio ! MM., pareille responsabilité n'incombe pas aux religieux, aux nombreuses communautés de moines, associations sacerdotales, compagnies illustres de réguliers qui emplirent l'histoire ecclésiastique de leurs éminents bienfaits, qui couvrent encore la chrétienté des fruits de leur zèle admirable ; elles sont dans l'Église chargées surtout de la sanctification de leurs propres membres ; elles ne doivent travailler dans le champ paroissial que comme des aides des pasteurs et pour le plus grand bien de la paroisse. S'il n'en était pas ainsi, leur œuvre particulariste n'éviterait pas le blâme que Massillon, il y a deux siècles, portait contre la tendance outrée au particularisme : « L'assistance à votre paroisse est un devoir confirmé par la pratique de tous les siècles, par les lois de l'Église, par la doctrine des Saints, par l'exemple des gens de bien, par l'unité du ministère...C'est une manière de schisme, de désobéissance, de séparation du corps des fidèles de s'en éloigner ; et, cependant, on aura du goût pour aller se recueillir dans une maison sainte, où la singularité et la distinction flattent et soutiennent ; et l'on n'en aura point pour ce devoir essentiel... Ne préférez pas l'accessoire au principal, vos caprices à la loi de Dieu et la perfection chimérique de piété à la piété elle-même. »

Enfin : « missione accepta ab episcopo » ; or, ni les directeurs d'âmes comme tels, ni les religieux comme tels, n'ont reçu mission *ordinaire* [1] semblable, seul le curé est ainsi délégué par l'évêque ; c'est là le principe de son droit et de son autorité certes, mais aussi et je le dis en tremblant, le principe de l'obligation stricte qui lui incombe de se tenir constamment à la hauteur de l'évolution sociale religieuse, assez pieux pour attirer la nécessaire et surnaturelle

[1] Loin de nous de vouloir jeter le discrédit sur le ministère des religieux ; seulement, il est permis de regretter que les anciens usages d'après lesquels les moines possédaient leurs paroisses aient disparu chez nous ; dans certains pays où les paroisses régulières existent encore, les religieux possèdent un moyen normal pour se livrer au ministère paroissial.

lumière, assez bon pour gagner la confiance de ses ouailles, chaste, humble et pauvre pour prêcher l'évangile non seulement de bouche mais d'exemple, assez large d'esprit pour comprendre les transformations nécessaires, assez droit et ferme pour les diriger !

c) — **La paroisse et les œuvres.**

α) — **Importance relative de la paroisse et des œuvres.**

Mais alors, ce ne sont donc point les œuvres qui sont appelées à régénérer le catholicisme, qui constituent le fondement de la restauration chrétienne ?

Dieu me garde, MM., de mépriser nos œuvres apostoliques, nos patronages — je suis directeur de patronage depuis toujours — nos secrétariats sociaux, nos syndicats, mais tout de même il faut mettre chaque chose à sa place et lui accorder l'importance convenable :

« Innombrables sont les œuvres catholiques instituées dans le but de gagner le peuple à la religion chrétienne ; immense l'effort du clergé, durant ces derniers trente ans, pour reconquérir mieux que l'opinion, l'estime publique. Je sais des paroisses de France qui comptent plus de soixante « œuvres » pieuses, éducatives, charitables, économiques, sociales...

J'estime nécessaire cet effort et ne méprise ni ces cadres, ni ces constructions ; je désirerais cependant voir ajouter à notre action plus de franchise dans son objet, plus de psychologie dans sa méthode, une obéissance plus exacte encore s'il est possible, aux directions pontificales.

L'objet de notre action sociale, c'est tout d'abord de convertir la société au catholicisme, il n'est pas bon de cacher provisoirement ce dessein derrière une philanthropie ou un désintéressement suspect, sinon derrière une neutralité récemment condamnée par le Souverain Pontife.

Ne louvoyons pas, attaquons franchement la difficulté, que la « barque de Pierre », que l'Église catholique aborde le peuple telle qu'elle est, qu'elle n'ait pas seulement l'air de l'attirer [1]. »

---

[1] Cf. Le surprenant succès de l'Association catholique du personnel des chemins de fer. Cette œuvre n'est pas un syndicat, c'est une œuvre de pure piété, une œuvre exclusivement religieuse.

Ma discussion avec une personne du monde qui leur reprochait de ne pas se cotiser pour payer les termes des plus miséreux.

Le témoignage de l'invité le jour de la première communion chez D... « Les

Jésus-Christ, MM., mérite d'être cherché pour Lui-même, dans son Église et par des moyens proprement religieux ; à nous autres prêtres de le faire valoir ! ce sera encore là la meilleure et la plus pratique des apologétiques auprès des incrédules.

Une parole sévère a été dite par G. Sorel à propos du « catholicisme social » et je crains qu'elle ne soit en partie justifiée :

« Les catholiques sociaux songent à faire rétrograder le catholicisme vers cette médiocrité : une religion manquant en définitive de valeur religieuse... » [1]

« Le catholicisme ne pourra se rajeunir que s'il se produit dans son sein une crise sous l'action d'hommes formés à la vie spirituelle dans les instituts monastiques ; il réagira ainsi contre la médiocrité ; de nombreuses expériences historiques montrent que de telles crises peuvent provoquer de prodigieux effets de grandeur ! » [2]

Il est bien certain, MM., que la vie chrétienne est à la fois sociale et mystique, qu'elle n'est sociale que pour être mystique : la charité qui nous porte à faire du bien aux autres doit, sous peine de n'être plus qu'une naturelle et vaine philanthropie, nous réunir tous dans le Christ vivant en son Église et en qui seule nous serons sauvés. Loin de moi de méconnaître l'incontestable puissance d'attraction et de conversion des œuvres apostoliques — encore que nous le verrons tout à l'heure, la liturgie possède une telle puissance à un degré supérieur — mais certainement, la paroisse qui négligerait la liturgie au soi-disant profit de ses « œuvres », commettrait une irréparable faute : elle aurait des armes pour combattre, mais elle n'aurait rien à défendre, elle s'attacherait peut-être des âmes, les retiendrait dans ses réseaux, mais elle les y laisserait desséchées et stériles, elle serait, passez-moi l'expression, un plat de sauce alléchante où manquerait le rôti [3].

Nous voulons gagner des fidèles à l'Église, nous voulons imposer l'Église au respect, à l'admiration sinon à l'amour du peuple et nous nous ingénierions à le faire par mille moyens extrinsèques à l'Église ! Comme si l'Église n'avait pas en soi la source suffisante de la Toute-Vie, le germe impatient, irrésistible de sa propre régé-

camarades ne vont chez vous la plupart du temps que par intérêt et par ambition ; et quand ils sont avec nous ils ont peur de se dire vôtres ! »

[1] *Illusions du progrès*, p. 329.

[2] Id. ibid.

[3] Le danger de l'émiettement de l'effort commun dans tant d'œuvres souvent sans lien commun.

nération sociale ! Pour s'imposer à la « cité future » qu'on prétend nous bâtir, pour gagner les hommes et sauver les âmes, l'Église n'a qu'à vivre sa vie propre et la vivre pleinement.

Si l'on a voulu en France nous prendre nos églises, c'est qu'elles paraissaient vides, si l'on nous frappe, c'est que l'on nous croit tombés, si l'on veut nous tuer, c'est, en vérité, qu'on nous croit près de la mort... Vivons, vivons notre vie catholique paroissiale intégralement, vivons notre foi, notre morale, notre liturgie, et l'on verra bien si la sincérité de nos croyances, la sainteté de notre vie publique ne finiront pas par triompher de ce vieux monde sceptique, dépravé, laid !

« Vivens, vivens, laudabit te Domine ». [1] [Cant. d'Ezech. Is. 38, 19]

β) — Rôle apologétique de la liturgie.

Et s'il est question d'œuvres de conversions, reconnaissons, MM., que la première de toutes c'est encore la liturgie paroissiale entourée des formes d'art autorisées :

« Parmi les divers moyens d'action à employer sur les âmes, il en est un, fort ancien, d'une efficacité reconnue, d'ailleurs mis en usage excellemment par beaucoup d'entre vous, dont je veux depuis longtemps vous rappeler l'importance. Le congrès m'en donne l'occasion, et je la saisis. Il s'agit — oh ! rien de moins extraordinaire — il s'agit de la participation des fidèles au chant des offices liturgiques [2].

« Faire chanter les fidèles à l'église ! voilà bien de quoi sauver la société, penseront quelques-uns ! Leur ironie serait de mise, si nous prétendions porter jusqu'à ce degré la valeur d'une aussi simple méthode d'apostolat. On ne trouvera pas là, c'est évident, une panacée aux maux que la persécution nous a faits ; cela ne remplacera point les réformes sociales nécessaires, et ce n'est point le chemin direct qui mène à l'établissement d'un nouveau concordat. Aussi bien, pour en juger, peut-être convient-il d'oublier un moment le courant de sociologie, salutaire, mais parfois un peu envahissant, qui nous entraîne. Il est des esprits excessifs pour qui

---

[1] Ref. prat. p. 46.

[2] Nous tirons cette page du discours prononcé par Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, à son congrès diocésain, le 12 avril 1910, sur la *Participation des fidèles au chant des offices liturgiques*.

rien autre chose ne mérite plus d'attention. Certes, ceci est bon, mais le reste n'est pas négligeable. Car, une fois fondées vos associations, une fois développés vos cercles, vos mutualités, vos syndicats, vos œuvres de jeunesse, même vos écoles libres, tout votre but sera-t-il atteint, apôtres catholiques, si vous n'avez pas entraîné à l'église les personnes auxquelles vous vous dévouez ? Bien plus, vous prêtres, vous trouverez-vous suffisamment récompensés de vos efforts si, une fois là, ces personnes n'aiment pas à y revenir ; si elles ne savent pas s'y plaire ; si, de ce qui s'y fait et s'y entend, tout les ennuie ? Non, votre ambition est plus haute.

« L'empressement ou l'indifférence d'une paroisse pour l'exercice du culte est, d'ordinaire, le témoignage le plus significatif de son état religieux, vous le savez. La présence à l'église, c'est en effet la foi reçue, ce sont les sacrements fréquentés, c'est l'ordre du Seigneur obéi, c'est la grâce demandée, c'est la mentalité chrétienne entretenue, c'est Dieu tout proche, nous consolant, nous inspirant, nous pardonnant, et c'est nous-mêmes vivant de la vie de Dieu. Voilà pourquoi vos œuvres, quelles qu'elles soient, sont seulement des portiques ; au fond est l'édifice, l'église, et vous n'êtes là qu'afin que la porte s'ouvre [1].

« Or, parmi les moyens d'attirer les populations à l'église, je n'en connais pas de plus pratique que la beauté des offices.

« Les offices, ce sont les cérémonies : vous les faites le plus belles possible. Ce sont vos prônes, messieurs les curés : ils instruisent, puisque vous y suivez le plan doctrinal qui vous a été tracé, et on s'y intéresse. Ce sont les chants aussi.

« La Messe ou les Vêpres vont se célébrer. Pasteur, avez-vous des chantres ? Je vous pose la question, comme j'émettrais un doute ; car, si vous avez des chantres aujourd'hui, en aurez-vous demain ? Les chantres que vous avez, ils sont habiles ? Assurément. Tout de même, à force de les écouter en silence, eux, toujours eux et eux seuls, chacun — qu'ils me pardonnent — chacun se lasse à la fin. Allons cher curé, priez toutes les personnes qui sont là de prendre au chant une part active, et vous, bon paroissien, qui vous faites honneur d'être un homme d'œuvres, soyez donc auxiliaire de votre pasteur en cela comme en tout le reste : chantez à votre banc, puisqu'il vous y invite. Peu à peu quelques-uns vous imiteront timidement, puis un plus grand nombre, puis tous. On s'enhardira,

1 Auxerre : rien n'y était inférieur que le clergé.

l'atmosphère de piété s'échauffera, le culte prendra une véritable intensité de vie. L'heure paraissait longue hier, elle aura semblé courte aujourd'hui. On s'en ira intéressé, prêt à revenir. On en parlera autour de soi. Certains, qui demeuraient chez eux trop volontiers, secoueront plus souvent leur torpeur. Une fois là, si leurs vieilles habitudes ne disparaissent pas du premier coup, soyez certains que, de façon ou d'autre, la grâce, en eux, ne tardera pas à triompher.

« Pourquoi le chant liturgique unanime n'aurait-il pas de nos jours les mêmes effets qu'aux origines chrétiennes, et pourquoi ne l'obtiendrait-on pas de nos fidèles comme on l'obtint de ceux d'autrefois ? La recommandation que je vous adresse, saint Paul la faisait déjà à ses disciples d'Éphèse, de Colosses, de Corinthe : « Instruisez-vous mutuellement, encouragez-vous les uns les autres, leur disait-il, en chantant des psaumes, des hymnes et des cantiques. » Ils n'ont garde de désobéir, le conseil leur plaît trop ; et, comme l'apôtre l'a dit, leurs chants sont le soutien de leur foi et de leur courage. *Docentes et commonentes vosmetipsos psalmis, hymnis et canticis.* Pline l'atteste dans une lettre célèbre : « A certains jours fixes, dit-il, les disciples du Christ chantent ensemble avant l'aube. A les en croire, ils ne commettent aucun crime[1]. »

Voulez-vous des faits ?

Champvallon, au diocèse de Lens, (400 habitants) n'était, il y a trois ans, qu'une paroisse où le dimanche l'église demeurait presque déserte. A la fin de 1909, un curé grégorianiste et liturgiste, M. l'abbé Villetard — et c'est lui que je voudrais voir vous entretenir de ces choses à ma place — y fut nommé ; il fonda aussitôt une « Schola Cantorum », fit participer les quelques fidèles à l'action liturgique en leur réservant leur part dans le chant, commença une série d'instructions sur les églises et leur mobilier, les cérémonies, les ornements sacerdotaux etc. etc., et malgré l'hostilité des confrères, bravant le respect humain, le qu'en dira-t-on et les tracasseries de l'administration, se mit à faire de l'action directe en prêtant ses paroissiens aux pays voisins intrigués et charmés ; résultats : l'assistance moyenne est de cent personnes pour la Messe et de septante pour les vêpres suivies de complies. Et, ce qui mérite dans le cas d'être cité spécialement, c'est l'intérêt croissant que por-

[1] Discours de Mgr Fuzet reproduit par la *Revue pratique d'Apologétique* (Paris, Beauchesne), dans son numéro du 15 mai 1910.

tent les fidèles de Champvallon à cette restauratiou du chant liturgique dans leur église. D'ailleurs, Pie X n'a-t-il pas promis le succès aux curés qui voudront se servir du chant liturgique comme moyen d'apostolat ?

J'ai exposé, dans ma brochure « La Réforme pratique », les résultats convainquants de trois expériences que j'ai tentées en trois centres paroissiaux assez différents pour juger de l'efficacité d'une méthode.

« Experto credo Roberto ! »

Il fut un temps, MM., où à Paris et sans doute ailleurs, il n'était pas inexact de définir ainsi le prêtre zélé, l'homme d'œuvres !... : chapeau crasseux et barbe de quatre jours, pieds crottés, mais cœur d'or sur une main calleuse, pas fort en théologie mais aveuglément dévoué à ses gosses....

Eh bien, non, MM., le vrai prêtre est avant tout un prêtre qui célèbre bien les saints mystères et qui sait, aux fidèles, faire comprendre et entendre dignement la Sainte Messe !

γ) — **La liturgie dans les œuvres.**

La méthode qui préside au magnifique développement des œuvres catholiques doit s'inspirer de tels principes et des résultats de telles expériences : certains prêtres escomptent les efforts matériels de toute une année, les promenades en commun, les distractions procurées, les secours accordés, les conférences de toutes sortes et l'attachement subséquent des membres à leur œuvre, pour ce qu'ils appellent : « Le rendement de Pâques... »; rien de plus louable que leur intention, cependant, prenons garde qu'à ce compte là, en faisant leurs Pâques, les *tièdes* s'y débarrassent d'une simple « corvée », les *intéressés* n'y deviennent des hypocrites et que ceux que nous nous proposions de convertir au sacrifice par tant de plaisirs, à la prière par tant de distractions, n'en viennent à nous reprocher ce que les plus francs d'entre eux n'hésiteront point à qualifier de supercherie.

Les Pâques d'ailleurs ne constituent pas une fin religieuse, elles ne sont qu'un moyen de vie religieuse ; la fin de la religion c'est l'union de l'âme avec Dieu dans un amour réciproque par le moyen de mutuels sacrifices, elle suppose, nous le savons désormais, la prière publique et la vie commune dont l'organe providentiel n'est autre que la paroisse ; le directeur d'œuvre s'abuserait

donc qui penserait avoir accompli tout son devoir apostolique quand il aurait fait une fois l'an « communier ses hommes », s'il n'a pas auparavant déposé dans leur âme un tel esprit de sacrifice et de prière, il a pris ce moyen pour la fin, il s'est trompé, il a travaillé en vain ; nous voulons élever nos fidèles jusqu'au ciel, nous voudrions qu'ils prissent conscience des conditions de leur rédemption et qu'ils s'appliquassent toute leur vie à en demeurer dignes et nous nous ingénierons à le faire à coup de banknotes et de pierre de taille ? soit, mais ces moyens sont extrinsèques à la vie chrétienne et nul n'osera nier, je pense, que la vie chrétienne possède en soi une valeur infinie et un incomparable attrait, le tout est de les bien mettre en valeur ; or, cette mise en valeur s'opère naturellement par la liturgie paroissiale.

Oui la vie chrétienne vaut par elle-même et ce serait, n'est-ce-pas, la déshonorer que de la dissimuler, ne fut-ce que provisoirement, derrière notre fortune, notre autorité personnelle, les murs de nos cercles, les registres de nos syndicats !

Mais il faut généraliser ce débat et demander que l'on veuille bien faire à la sainte liturgie, à la musique sacrée en particulier, la place à laquelle elle a droit dans toute éducation vraiment chrétienne et d'abord dans les *catéchismes* et patronages paroissiaux. Il n'est pas téméraire de penser que la liturgie soit digne d'une place plus considérable dans leurs emplois du temps, dans leur enseignement, dans leurs règlements.

Qu'ils sont rares les prêtres qui trouvent au cours des années de catéchisme réglementaires, le temps d'expliquer à leurs enfants le nom, le sens et la portée des objets, des rites et des fêtes du culte catholique, qu'ils sont infiniment rares, les prêtres qui enseignent à ces petits la manière d'assister décemment à une Grand'Messe et à des vêpres en leur apprenant à chanter l'office ! [1]

Dans beaucoup de paroisses de Paris, MM., il est de règle que les enfants du catéchisme et des patronages assistent à une « Messe des œuvres », messe spéciale, dite à une heure matinale. Jamais ces enfants, l'espoir de la société religieuse de demain, n'ont l'occasion, ni même la permission d'assister à la Grand'Messe ; les parents trouvent, pour les plus petits, que c'en est assez d'une ; quant aux plus grands, le « cercle », le « patronage » les retiennent à cette

---

1 Ref. p. 43.

heure-là dans des exercices obligatoires. De sorte qu'on a ce spectacle aux jours de dimanche dans nos paroisses populaires : une Messe des « œuvres » (Messe basse) archibondée où mille voix inhabiles sans doute, mais puissantes, crient deux ou trois cantiques de confrérie, hurlent un « O Salutaris » désarticulé, tandis que la Grand'Messe déroule parcimonieusement ce qu'on veut bien lui laisser de sa solennité devant une assistance clairsemée de vieilles gens incapables ou de mondains dédaigneux de chanter.

N'est-ce point-là une regrettable interversion ?

Que de fois, MM., pour ma part, n'ai-je pas convoité cette puissance inhabile sans doute, indomptée je le veux bien, mais si riche de nos catéchismes, de nos patronages, de nos cercles, pour l'assouplir et l'élever jusqu'à Dieu par la beauté de nos cérémonies !....

Lorsque je considère l'évolution des patronages catholiques, je ne puis m'empêcher d'en désirer ardemment le terme : le service paroissial. La conception des œuvres closes, autonomes, qui a porté tous les fruits qu'elle avait promis, a cependant vécu ; elle a fait place à la conception du patronage paroissial ; mais aujourd'hui le patronage paroissial lui-même est, en France du moins, en pleine évolution ; paroissial par la direction il était demeuré particulariste quant à la méthode ; à l'heure présente les clôtures éclatent, l'œuvre qui vit sent le besoin de vivre de la vie publique ; les études sociales mises en mouvement par « les cercles d'études », leur conséquence logique : l'action coopérative, voire même syndicale en sont une preuve suffisante ; évidemment, le patronage paroissial cherche un débouché à son activité ; il lui faut une cause de dévouement ; cette cause, ce débouché doivent être aujourd'hui et tout d'abord *la restauration paroissiale* dont la liturgie est un élément essentiel [1].

1° **Conclusion.**

Concluons, MM., cette première conférence :

L'essence de la religion catholique, véritable « communion des saints » nous a montré le sens de la restauration à laquelle le Pape entend mener l'Église : il s'agit de rendre à cette communauté d'intérêts surnaturels sa vigueur intime et son influence extérieure,

1 Ref. p. 44-45.

le moyen, MM., tient essentiellement à la raison d'être de l'Église, c'est la prière commune publique, c'est la liturgie.

Mais d'autre part l'Église établie par le Christ repose pour une part sur l'organisation paroissiale ; il faut donc rendre aux offices liturgiques paroissiaux leur antique splendeur et leur solennité réglementaire.

Vous le voyez, MM., et par ces mots je termine : en vous proposant la liturgie comme moyen de restauration catholique, je vous la propose par le fait comme moyen de restauration paroissiale ; et ce n'est pas de ma part le « prenez mon ours » des inventeurs de remèdes merveilleux à guérir toutes les plaies sociales, de certains frappeurs de la poitrine d'autrui, je n'ai fait que bégayer devant vous l'enseignement traditionnel de l'Église qui a pour se recommander à votre attention si bienveillante pour moi, bien mieux que mes pauvres paroles : l'immortelle gloire des siècles chrétiens.

II

LA LITURGIE PAROISSIALE COMME SOURCE DE LA VIE INTÉRIEURE

Nous voulons rendre à la liturgie paroissiale tout son éclat non seulement parce qu'elle est l'élément fondamental de la sociologie religieuse mais encore parce qu'en réalité elle est l'authentique source de la vie intérieure des chrétiens :

1° — Elle imprime en effet dans leur âme la divinement belle physionomie du Christ Jésus.

2° — Elle sert encore de génératrice et de garantie au véritable sentiment religieux.

1° — La liturgie et la formation du Christ dans les âmes chrétiennes.

a) — **Nécessité pratique de la mystique.**

L'Église catholique, MM., est avant tout une société complète, autonome, spéciale par son origine divine, sa constitution immuable, sa fin qui est proprement et exclusivement religieuse ; mais qu'est-ce au juste que la religion chrétienne ?

Je crois pouvoir résumer toute la théologie des évangiles et des épitres de saint Paul en ces deux brèves formules : la première est du P. G. de Belcastel S. J. et je l'ai trouvée dans son introduction au « Combat spirituel ».

« Mettre la vie de Dieu en nous au lieu et place de la vie de l'homme par la vertu du Christ Homme Dieu, telle est la vocation surnaturelle du baptême, telle est dans notre état de déchéance et pour chacun de nous le pénible travail », tel le but de la vie chrétienne, telle l'essence de la religion catholique.

La seconde est de M. Brunschwig le savant éditeur des pensées de Pascal : « La religion chrétienne est la concentration autour d'une personne réelle, celle de Jésus, des sentiments les plus élevés et les plus universels qu'il y ait dans l'âme humaine », l'amour doux et le sentiment esthétique en premier lieu !

Non, MM., la religion chrétienne n'est pas qu'une idéologie, qu'une morale ou qu'une entreprise de philanthropie : « le principe de la vie spécifiquement chrétienne, son aliment, son efficacité, son terme dépassant tout cela de la transcendance même de notre vocation surnaturelle à l'éternelle déification ; son principe c'est la foi « Iustus ex fide vivit ! » sa méthode, le renoncement et l'imitation de Jésus-Christ. « Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me ! » son aliment Jésus-Christ « si non manducaveritis carnem Filii hominis non habebitis vitam in vobis », son efficacité, la grâce « sine me nihil potestis facere » son terme, la déification de l'homme : « Vivo ego iam non ego, vivit vero in me Christus » ou, comme disait Tertullien « Deus fit homo ut homo fieret Deus ! »

Par conséquent, dire que l'éducation chrétienne, que la vie catholique tout entière, doivent avoir pour résultat de graver dans nos âmes la divine physionomie du Christ, est une expression littéralement et rigoureusement exacte ; non, MM., quand nous prétendons l'Église épouse de Jésus-Christ, Jésus tout en tous les chrétiens, les membres du Christ, ce ne sont pas là de simples métaphores, des façons de parler, et tant pis pour ceux qui dans un clignement malin de leurs yeux, faisant les entendus, nous diraient : « Oui, oui, vous êtes des mystiques, mes amis, et vous voilà mûrs pour vous retirer chez les bénédictins !... » ils n'auraient pas compris l'essentiel de la religion de Jésus et leur sacerdoce, dès lors, risquerait fort de demeurer stérile ; et, puisque l'occasion s'en présente, je veux MM., commencer par rendre à la mystique oubliée la place d'honneur à laquelle elle a droit non seulement dans la vie des saints ou dans les monastères, mais dans nos catéchismes, dans toute méthode d'éducation vraiment religieuse, dans la vie quotidienne et ordinaire de l'Église et par suite dans chacune de nos

paroisses : si le catholicisme dépérit dans certains milieux c'est faute de saints, or, si nous manquons de saints, c'est tout simplement que nous n'en formons pas !

La mystique n'est pas autre chose que la science des lois et des effets du simple et obligatoire esprit de foi. Si l'on a tendance à l'isoler dans une tour d'ivoire splendide, mais inabordable, c'est que la médiocrité générale des disciples de Jésus les fige dans les pratiques morales et cultuelles où l'esprit de foi est souvent absent. Or, tant qu'on n'a pas vu, clair comme le jour, que l'esprit de Jésus et l'esprit du monde, non seulement n'ont rien de commun, mais encore se manifestent dans deux ordres de vie absolument différents, tant qu'on n'a point compris que l'ordre de la grâce, domaine de l'esprit de foi régi par les lois de la mystique, est infiniment différent de l'ordre naturel des choses ainsi que de l'ordre rationel de l'intelligence humaine, tant qu'on n'a point remarqué que la religion positive fondée par le Christ, établissant l'homme dans un ordre éternel et divin, le sort nécessairement de l'ordre de sa seule nature rationelle, que dès lors, dans son action universelle et spécialement dans ses opérations gratuites en nos âmes, Dieu ne saurait être lié aux lois contingentes de l'ordre naturel, non seulement on n'est point en état de comprendre la vie des saints mais encore on ne saurait défendre utilement, à plus forte raison propager la foi catholique.

Pareillement : faire abstraction du surnaturel merveilleux dans un raisonnement apologétique, rejeter systématiquement comme improuvables et de nul poids devant les incrédules, des miracles ou des révélations privées, c'est à tout le moins refuser de tenir compte des faits comme tels et s'exposer à une conclusion pratiquement fausse puisqu'elle excluerait une part des données qui ne demandent point au savant la permission ni d'exister ni de conditionner l'évolution du monde dont l'esprit humain, loin d'être l'auteur ou simplement la mesure, doit cependant s'efforcer d'être l'impartial et vigilant spectateur ; c'est faire fi d'un positivisme d'excellent aloi, c'est verser dans un rationalisme pernicieux.

De même enfin, MM., introduire dans la pratique de la vie chrétienne à titre de maîtresses les lois de la nature et de la raison ; traiter l'affaire du salut comme une entreprise commerciale, fonder des œuvres sur la porte desquelles le directeur grille d'envie d'afficher cette enseigne : « Formation intégrale et rationelle d'élus pour le ciel », c'est ignorer non seulement la nécessité primordiale de la

grâce mais sa nature même, puisque la grâce, c'est Dieu présent et actif en chaque homme et que, devant ce Maître Souverain, il n'y a qu'à se taire et écouter pour se livrer ensuite à la transformation surnaturelle qu'Il vient opérer en nous ; c'est ignorer encore que tout travail d'éducation prétendue chrétienne qui n'aurait pas comme objectif de rendre manifeste à l'intelligence de l'élève le dessein de Dieu sur lui,d'appliquer son cœur à l'amour et sa volonté au sacrifice entier de son être et de son activité au profit de la plus grande gloire de Dieu est nul au point de vue religieux ; c'est verser dans un naturalisme quasi payen, c'est être pratiquement pélagien, c'est pour un prêtre perdre son temps !

b) — **Application à la vie ordinaire du chrétien.**

A) — **Comment Jésus-Christ se présente à l'âme chrétienne « sub specie pulchritudinis ».**

C'est donc à la lettre et comme le dit saint Paul, que « nous devons tous croître à tous égards dans la charité en union avec notre chef le Christ... jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite du Christ ! » [1]

Mais ce Christ, comment donc se présente-t-il à l'âme humaine ? MM., le Christ s'offre à nous comme seul adéquat objet de nos facultés maîtresses : l'intelligence, la volonté et le sens catholique ; Dieu nous apparaît tout d'abord, comme la réalité infinie, vivante des trois transcendentaux : la vérité, la bonté, la beauté, et son Verbe en est pour nous, grâce au mystère de son incarnation, la concrétisation sensible où Jésus est la souveraine beauté, la souveraine vérité, la souveraine bonté, et ceci pour l'âme la plus simple comme pour la plus cultivée, pour le dernier des paysans comme pour le plus saint des prêtres.

Je dirai davantage : l'attribut divin le plus sensible comme le plus accessible à nos âmes c'est la beauté : l'ordre et l'harmonie de la création ont toujours constitué pour les théologiens catholiques, à commencer par saint Paul, une des preuves de l'existence, de la sagesse et de la magnificence du Créateur : « Cœli enarrant gloriam Dei » chantait le psalmiste ; « La colère de Dieu, dit l'apôtre, éclate du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes

---

[1] Ephès. 4 13-14.

qui par leur injustice retiennent la vérité captive, car ce qui est connu de Dieu est manifeste pour eux : Dieu le leur a fait connaître, car ses perfections visibles, son étermelle puissance et sa divinité sont depuis la création du monde rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres » et cette preuve, MM., est si naturelle dirai-je que comme elle paraît se tenir dans le domaine de la seule raison, Pascal converti, enivré de splendeurs incomparables de la grâce, en faisait fi et non sans quelque irritation, la traitait « d'argument d'esprit fort » et de « liberté » !

Il n'importe, MM., Dieu est beau, le premier contact de l'âme avec Lui relève dans son Église catholique à la fois de la grâce et de notre sens esthétique et les monuments les plus impérissables de la religion sont avec les immortels écrits de nos penseurs, nos cathédrales et les tableaux de nos artistes !

Toute une apologétique a pu s'établir naguère sur le caractère de beauté que possède le catholicisme et puisque Châteaubriand est à la mode, qu'il me soit permis de vous dire que revisé d'un point de vue plus théologique, plus mystique, son « Génie du Christianisme » pourrait encore utilement servir la cause de la foi !

Oui, l'héritage religieux, ce en quoi les siècles chrétiens se survivent, est un héritage d'éloquence et de beauté ; le Christ vivant éternellement dans l'Église, est un Christ souverainement beau « Christus musicus » un enchanteur, comme le nommèrent si exactement dans leur haine les pharisiens au lendemain de la résurrection ; un enchanteur, mais un charmeur divin dont le seul aspect ravit les saints en extase, fait fondre la douleur des éprouvés dans leurs propres larmes et ramène à la vérité tant d'égarés au cœur droit que, s'ils n'ont point su garder intacte la beauté de leur âme, sont du moins toujours restés sensibles à celle du Créateur visible dans ses œuvres !

Tout le mal vient de ce qu'on n'aime point assez Jésus-Christ ; on ne l'aime point parce qu'on ne le connait point, or, il est beau, il est vrai, il est bon, et il faut que désormais le sacerdoce fasse davantage briller aux yeux des peuples égarés la beauté de Jésus par les splendeurs de son culte, sa vérité par la clarté de sa doctrine, sa bonté par la charité de ses œuvres ; voilà le programme de toute véritable action sacerdotale !

Il faut donc que la « vie catholique » reflète ces trois transcendantes qualités du divin Maître ; voilà pourquoi, et voilà comment la liturgie, la parole sainte, les œuvres, sont les trois moments de

l'apostolat catholique ; négliger l'un d'eux c'est s'exposer à mutiler, à défigurer Jésus-Christ dans les âmes, à n'en former en elles qu'une incomplète image. Cependant, comme la liturgie, le culte et la prière publique de l'Église sont intimement liés, voilà pourquoi encore, suivant cette noble parole du Souverain Pontife : il importe que dorénavant le *peuple chrétien prie sur de la beauté !*

« Il n'y a plus guère, écrivait encore G. Sorel dans son livre « *Illusions du progrès* », que les liturgies catholiques, pour représenter chez nous les arts décoratifs ».... il ajoutait hélas avec trop de raison : Mais « il faut noter (en France du moins) que le clergé n'aime pas beaucoup à faire exécuter la vénérable musique grégorienne que lui recommande le Saint-Siège ; sa clientèle n'est pas en effet très apte à comprendre un art qui a recueilli les plus nobles traditions de l'antiquité ». (p. 321).

E) — **Rendre l'art à Jésus-Christ.**

Eh bien, il est de notre devoir, à nous autres prêtres, de relever cette constatation qui ressemble trop à un défi ; que dis-je ? il faut que le sacerdoce rende aujourd'hui à N. S. Jésus-Christ la royauté des arts que la Renaissance du paganisme, la Réforme protestante et le Jansénisme lui ont ravie ! En littérature, en sculpture, en peinture, en musique, il y a des obscénités d'école qui sont franchement immorales, mais à côté, il existe une mentalité, un dilettantisme non moins pernicieux, qui se piquent d'isoler l'art de la morale, de nous donner des œuvres d'art « amorales » et ces œuvres, selon la déclaration si émue de M. de Mun au nouvel académicien H. de Régnier, ne sont plus « que de vains efforts d'une stérile habileté ».

N'a-t-on point vu récemment un maître de la musique française moderne, C. Saint-Saëns, prendre texte du discours de M. de Mun pour affirmer que « l'art n'a que faire d'être moral » et que le but de l'art c'est l'art et pas autre chose ! alors, quand l'organiste touche son instrument à une Grand'Messe, c'est pour la vanité des sons qui s'égrènent et s'évanouissent après avoir flatté la sensibilité des auditeurs, et ce n'est pas pour la gloire du Dieu de l'Eucharistie ? Allons donc ! suivant les admirables paroles du grand Beethoven « l'art est un moyen de rendre courage à la pauvre humanité, de la rapprocher de la divinité et d'en répandre les rayons sur notre race » et ces autres de Michel-Ange : « La bonne peinture s'approche de Dieu et s'unit à Lui ; elle n'est qu'une copie de ses perfections, une ombre de son pinceau, sa musique, sa mé-

lodie... » La formule véritable, ce n'est donc point « l'art pour l'art » ; mais bien : « l'art pour Dieu » !

Ozanam, épiant l'évolution de l'art « romantique » avait parfaitement compris que de « ce débordement de l'imagination individuelle rien de social, partant rien de durable ne saurait sortir » et il saluait dès 1834 dans le catholicisme « le prophète qui ayant la vie en lui, accueillerait le génie des arts haletant, fatigué et qui le remettrait sur sa route ».

Le moment est venu pour nous d'accomplir cet oracle et mettant notre foi au service de l'art véritable, de le faire à son tour servir l'Église. Il faut donc qu'aujourd'hui, Jésus, pénétrant à nouveau dans le temple des arts, délivre la beauté ; il faut que chassant les idoles et les marchands, il fasse circuler un air plus pur dans ce lieu devenu le plus varié des bazars ; il faut que, ramassant sur les pentes du Parnasse les oripeaux du théâtre, la lyre d'Apollon et les pipeaux de Pan, et couvrant de leurs débris les chantres du symbole, les prêtres du faux, les vendeurs de camelotte et les puritains iconoclastes, il rentre triomphant dans le temple et y rallume les flambeaux !

N'êtes-vous pas étonnés, MM., et comme frémissant d'aise au spectacle de la conversion de l'élite intellectuelle ? « Cette époque, » pour parler comme M. Vallery-Radot, ou mieux, la génération » dont nous sommes, fait songer à l'enfant prodigue, lorsqu'il est » dit dans la parabole : « Quand il eut tout dépensé, une grande » famine survint dans le pays et il commença à sentir le besoin » » oui, l'élite de ceux qui pensent commence à sentir le besoin de » Dieu, mieux encore : le besoin de Jésus-Christ ; on a faim ; » on regarde ses mains vides... alors on tourne la tête vers le son » des cloches, on rôde dans les églises, on y respire l'encens et la » cire chaude des cierges ; on y écoute les chants mystérieux, et » l'on essuie au coin des paupières des larmes délicieuses. Oh ! » ce n'est pas encore très sérieux, rien qu'un petit frisson qu'on » accueille, une volupté qui semble nouvelle ; mais enfin il n'y a » plus d'indifférence, encore moins d'antipathie !... »

Ne sentez-vous point, MM., combien il est nécessaire que ce culte divin qui attire ces « cigognes », oiseaux précurseurs du soleil de la foi, soit en rapport étroit avec Celui qu'elles y cherchent, que ce culte soit digne de Celui qu'elles vont bientôt retrouver : « beauté toujours ancienne et toujours nouvelle », capable d'attirer et de retenir à jamais ces nouveaux Augustins !

c) — **Comment la liturgie grave la physionomie du Christ en nous.**

Il est bien en vérité le centre de notre religion ce Christ, MM., et l'essence de la vie chrétienne consiste bien à mettre en nous sa propre vie au lieu et place de la nôtre, à graver dans nos âmes son divin portrait ; mais ce Jésus, splendeur du Père, a chargé son Église de faire la présentation et de manier le burin : il lui a remis entre les mains sa doctrine, son Eucharistie, son culte.

Or c'est au temple que se fait cette présentation, que s'accomplit cette œuvre de beauté : à l'abri de ses pierres vénérables, sous ses voûtes sonores, dans ses chaires, l'Église du Christ prêche l'évangile ; elle y distribue les pardons et la propre vie de Jésus dans ses sacrements et, par la beauté de ses cérémonies, par les splendeurs de son culte et les infinies délicatesses de sa liturgie, elle imprègne les assistants de la beauté du Christ, amorce divine des nobles âmes. Qui dira le nombre de conversions, de vocations sacerdotales amorcées, décidées à la faveur des cérémonies religieuses ?

Voilà la raison profonde pour laquelle l'Église appelle dans ses temples tous les arts à la glorification du Christ, Homme-Dieu ; voilà pourquoi le temple catholique doit être dans sa structure, dans son mobilier, dans son ornementation, dans ses cérémonies, comme le rendez-vous de toute beauté humaine ; voilà comment l'architecture, la sculpture, la peinture et la musique sont comme les vêtements de l'Eucharistie, comment enfin les Messes sont les introductrices de Jésus dans les âmes !

Il faut donc que tous ceux qui concourent à l'éclat de la liturgie sainte, à la majesté du culte divin : le prêtre sous la chape, l'enfant de chœur sous la cotte, le chantre au lutrin, se souviennent qu'ils ont au temple la mission de vêtir le Christ, de dessiner sa divine physionomie et que ce Christ touchera les âmes, les pénétrera de sa vérité et de sa bonté dans la mesure où ils l'auront rendu capable de leur plaire par sa beauté ; ce qui n'est pas beau n'est digne ni du Christ ni de l'Église : l'ignorance des cérémonies et de la musique sacrée, les mauvaises peintures et les mauvaises voix font tort à la souveraine beauté de notre Dieu, à son emprise sur les cœurs.

Il y a des horreurs en carton-pâte, en papier peint, en zinc, en laiton qui ont la prétention de tenir lieu de statues, de fresques et de fleurs et qui loin d'embellir certaines églises les font ressembler à des bazars d'exposition.

« Toute musique, a dit La Bruyère, un homme du monde qu'on ne soupçonnerait pas d'être juge et partie, n'est pas propre à être entendue dans le sanctuaire » ; si le chant a droit d'entrée dans nos églises, c'est à la condition d'être catholique, ecclésiastique, facile et beau « car, dit encore La Bruyère, il y a des choses dont la médiocrité est insupportable : la poésie, la peinture, la musique. »

Je le sais, MM., le Christ d'ordinaire si majestueusement drapé dans la simple tunique sans couture tissée par la Vierge sa mère, fut présenté un jour devant un peuple de haine par un maître de peur à demi vêtu de lambeaux sanglants ; il apparut même ce jour-là aux yeux amusés des courtisans d'Hérode revêtu de l'éclatante tunique d'un monarque de théâtre, ... c'est une raison pour que nos artistes prennent garde d'imiter inconsciemment ces bourreaux : le temple n'est point un théâtre, où les prêtres seraient les acteurs, l'orgue l'orchestre, et les fidèles les abonnés ; la vanité des histrions n'est pas plus à sa place à nos tribunes que le dilettantisme dans notre piété et jamais la misère ne dispensera les gardiens du sanctuaire, ministres du Christ, quand même ils devraient se saigner aux quatre veines, d'y vêtir convenablement leur Maître !

2° — La liturgie génératrice et garante du véritable sentiment religieux.

La liturgie, MM., développe dans l'âme du peuple l'idée et l'amour du beau. L'Église doit être pour lui l'école et la maison du beau. Aussi, a-t-elle été appelée de ce chef, comme de tant d'autres, la grande éducatrice du peuple. Ce fut, nous dit l'histoire, la douce influence des cérémonies et des cantiques sacrés, qui réussit à adoucir les populations que n'avaient pu vaincre le fer et le feu.

Nos chrétiens d'aujourd'hui n'ont plus, hélas ! le goût des choses liturgiques, parce qu'ils n'en ont plus l'intelligence. De cette ignorance de la liturgie, on peut signaler comme causes principales, l'indifférence, d'une part, de nos populations pour tout ce qui touche au culte ; d'autre part, le manque d'instruction.

Il importe souverainement de ramener l'attention des fidèles à ce qui se passe à l'autel et de lui rendre l'intelligence et l'amour de la liturgie, par tous les moyens possibles.

a) — **Rôle éducateur de la liturgie relatif au sentiment religieux démontré par la psychologie, l'histoire et l'usage de l'Église.**

« On a coutume de dire que les idées mènent le monde ; à consi-

dérer superficiellement celui-ci on serait plutôt porté à le croire mû par le sentiment ; en vérité, si les idées doivent un jour mener le monde, c'est à la condition qu'elles s'appuyeront sur le sentiment. La religion n'échappe point à cette loi ; elle n'est pas qu'un dogme à croire fixé dans des formules théologiques, un ensemble de préceptes moraux à observer, elle est aussi, elle est surtout l'union de 'homme avec Dieu dans un amour réciproque avons-nous dit ; le christianisme n'est pas une philosophie, c'est la foi en Jésus-Christ, c'est l'amour de Jésus-Christ, c'est l'imitation de Jésus-Christ ; or, qui donc oserait nier que Jésus-Christ se rende comme sensible au cœur, comme présent à l'âme par l'intermédiaire de la liturgie sainte ?

« La Révolution, MM., avait si bien compris l'importance des » manifestations artistiques dans le développement du sentiment » religieux que voulant combler le vide laissé par l'abolition du » christianisme et ne pouvant trouver de dogmes stables ni de » morale autonome, elle s'en tint cependant avec assez de succès » durant six ans à ces « fêtes républicaines » où tous les arts étaient » tenus de coiffer le bonnet phrygien et de s'inspirer de l'idéal de » sans-culotte ! »[1] Malheureusement nous semblons l'avoir moins bien compris.

Nos catéchismes élémentaires, nos catéchismes de persévérance ne sont-ils pas, trop souvent, que l'explication du texte du manuel classique, c'est-à-dire des cours de théologie à la portée d'intelligences « primaires » ; le catéchisme ne réserve généralement aucune leçon à la liturgie. Et cependant, si Jésus-Christ est la source, l'aliment et le terme du sentiment religieux, si donc il est l'âme même de la religion, la liturgie sacrée n'en est-elle point le vrai corps, la garantie d'authencité ?

Si donc les catéchistes n'instituent pas parallèlement aux instructions théologiques, des instructions évangéliques sur la personne et l'œuvre du Sauveur, des instructions liturgiques sur le culte catholique, je crois qu'ils courent grand risque de ne déposer dans les âmes qui leur sont confiées qu'une religion purement idéologique, mutilée ou sans corps...

Et cependant si jamais l'enfant doit s'attacher au temple de sa première communion, laissez-moi vous dire que c'est d'abord par la majesté des offices paroissiaux et la part qu'il y prendra ! L'attrait

---

[1] Réf. pratique, p. 42.

des cérémonies liturgiques joue un rôle trop certain dans le sacerdoce de plusieurs, pour qu'on puisse mettre en doute son influence sur la « religion » du grand nombre.

Je vais plus loin : négliger d'offrir à nos élèves le secours de la vie liturgique, ce serait nous inspirer d'une psychologie religieuse erronée, et nous priver, d'un moyen naturel et puissant d'éducation chrétienne :

En fin de compte quel but poursuivons-nous ? la formation des chrétiens, le développement au maximum des énergies religieuses dans les âmes. Ces énergies forment pour ainsi dire, deux grands courants, l'un naturel : intelligence, volonté, sensualité ; l'autre surnaturel : foi, activité chrétienne, grâce ; de même que par la sensibilité, l'intelligence doit diriger la volonté dans l'ordre naturel, de même, dans l'ordre surnaturel, c'est par la grâce que la foi inspire l'activité chrétienne ; par l'ineffable et mystérieuse disposition de la Providence, ces deux courants se marient si intimement à la faveur du lien religieux, que chez les saints ils semblent n'en former plus qu'un seul. Nul doute que ce lien religieux reçoive sa possibilité, sa solidité des sept sacrements ; cependant l'union sacramentelle de l'homme avec Dieu n'épuise pas les conditions du lien religieux : ils en sont les éléments essentiels, ils n'en sont pas les éléments préparatoires, du moins faut-il à l'âme quelques prédispositions psychologiques dont la source naturelle et surnaturelle à la fois, doit être la vie liturgique. Qu'ils sont peu nombreux et je n'hésite pas à le dire : qu'ils sont en dehors de l'ordre commun, les chrétiens capables de se déterminer au bien, au sacrifice par conséquent, sur les froides indications de leur foi spéculative ! C'est dans les régions profondes de la sensibilité naturelle explorée, rectifiée, domptée, que les saints ont trouvé les grandes passions chrétiennes qui devaient faire d'eux des apôtres et des martyrs, l'amour de Dieu qui les poussait à le rechercher tous les jours au sacrement de l'autel afin d'anticiper l'heure de sa venue définitive ; c'est donc dans cette région qu'il faut chercher le moyen des prédispositions psychologiques de tout chrétien à recevoir la foi pour la faire ensuite, par la vertu de la prière et des sacrements, passer dans ses actes. Or l'Église le sait, l'Esprit-Saint qui l'inspire le lui a dit : il n'y a pas d'impression si fine et si puissante à la fois, si moralisante, si éducative en un mot, que l'impression de la Beauté dans l'art en général, par la liturgie en particulier..... Consentir à se passer de la vie liturgique dans l'éducation chrétienne de

la jeunesse, la négliger en particulier dans nos catéchismes, c'est vouloir bâtir un édifice sans mortier, souder des blocs sans ciment, c'est superposer dans l'âme des élèves des connaissances d'ordre intellectuel et d'ordre moral sans se soucier de les relier pratiquement et de les faire passer en acte ; viennent les premiers frissons du sentiment, de la sensibilité, le premier souffle de la passion, émanés des profondeurs de l'être, et l'édifice s'écroulera lamentablement; il était élevé sur le sable, il n'était qu'un entassement de matériaux semblable à la pile de dominos élevée jalousement par l'enfant et que le moindre choc éparpille. [1]

b) — **Réfutation de la conception moderniste de la « religion de l'esprit ».**

Certains émettront peut-être cette idée qu'à la rigueur, la Religion intérieure peut se passer de liturgie ; rien de plus faux, rien de moins catholique que cette idée si l'on prétend l'élever à la hauteur d'une loi générale. La religion de tous a besoin de la liturgie : prétendre le contraire serait tomber dans l'erreur protestante de ceux que jadis G. Fonsegrive prenait à partie dans *Le catholicisme et la religion de l'esprit* et que Brunetière dénonçait dans *La fâcheuse équivoque*. Les rites extérieurs sont nécessaires à la religion « en esprit et en vérité » et le noble concours de l'art ne la déshonore point ! [2]

La conception d'une religion sans rites, sans cérémonies, sans culte extérieur et public est essentiellement moderniste ; elle fut mise au point par feu Aug. Sabatier mort doyen de la faculté de théologie protestante de Paris ; elle est ardemment propagée par son homonyme Paul Sabatier, l'auteur d'une vie de saint François d'Assise qui n'est point sans mérite et j'en trouve aujourd'hui l'expression sous la plume captivante de Boutroux ; selon Boutroux « la foi chez l'homme en général et surtout chez les hommes supérieurs, engendre un objet de pensée plus ou moins nouveau, une représentation intellectuelle virginale sur laquelle elle fixe son regard. L'homme qui veut agir en homme se propose une fin, cette fin est un idéal plus ou moins relevé, plus ou moins distinct du réel... Foi, représentation d'un idéal, enthousiasme, telles sont les

[1] Réf. pratique. p. 48-49.
[2] Réf. pratique p. 51.

trois conditions de l'action humaine. Mais ne sont-ce pas précisément les trois moments du développement de l'esprit religieux ? Ces trois mots n'expriment-ils pas fidèlement la forme que prennent sous l'influence religieuse la volonté, l'intelligence et le sentiment ? La vie humaine donc, par ses ambitions idéales, participe naturellement de la religion... » « Il n'y a qu'une religion disait naguère F. Buisson, sous les innombrables formes qui ont correspondu aux différents âges de la civilisation humaine. C'est la religion de « l'esprit » aspirant à remplir sa fonction d'esprit », à savoir le vrai, à aimer le beau, à faire le bien ; religion qui n'est autre chose que l'instinct et l'élan de l'humanité poursuivant sa destinée ; religion que l'homme tire du fond de lui-même et qu'il se représente comme lui venant du plus profond des cieux, tant elle lui commande avec autorité. »

Voilà, MM., comment la philosophie panthéiste dont s'inspire le modernisme se représente la foi catholique ; on comprend dès lors qu'ayant peine à nous différencier de Dieu elle ne puisse admettre aucun intermédiaire rite ou prêtre entre Lui et nous. Mais le modernisme aura bientôt vécu, n'est-ce-pas ? « Pas de société sans morale, disait Napoléon, et sans religion pas de morale » ; avant lui la révolution avait dogmatisé : « à un peuple nouveau, il faut une morale nouvelle, fondons une religion nouvelle », de cette religion nouvelle les « institutions républicaines » furent l'ébauche ; il s'agissait par elles, comme disait Mirabeau, de « passionner le peuple pour la vérité et la vertu » ; quoi qu'il en soit les révolutionnaires avaient parfaitement compris que le culte extérieur est nécessaire à la pratique de la morale.

Il ne faut pas, MM., que nos offices tournent à la sécheresse désolante du prêche protestant, et c'est bien ce qui arriverait si l'on en croyait certains tout prêts à célébrer les saints mystères en redingote.

Qu'on y prenne garde, du train dont vont les choses et s'y l'on n'y porte remède, il n'y aurait bientôt plus personne à part les clercs pour comprendre et goûter une Grand'Messe ou des Vêpres et ce serait avec la mort de la liturgie, l'injure du temps sur la face auguste de l'immortelle Église !

c) — **Autres défauts à éviter : mondanités et dégénérescences profanes de la liturgie.**

Il ne faut donc pas pécher par défaut, il ne faut pas minimiser

quand il s'agit de liturgie paroissiale ; il ne faut cependant pas non plus pécher par une sorte d'excès, c'est-à-dire défigurer la liturgie traditionnelle par l'introduction dans nos cérémonies, d'éléments ou de personnes qui sont parfois la pure négation de l'esprit chrétien :

Parce qu'en pratique certains méconnaissent la nécessité fondamentale du renoncement et de la mortification, ils en sont venus à pervertir l'esprit du culte chrétien, et à faire de leurs paroissiens non des chrétiens mais des dilettantes. Dans quelques pages où l'on devine la douleur d'une âme naïvement sacerdotale, Mgr Isoard († évêque d'Annecy) stigmatisait naguère ce « système du moins possible »[1] en vertu duquel nonobstant les prescriptions les plus formelles de l'autorité religieuse, on viole les règles de la liturgie sacrée « avec une sorte d'émulation jalouse : on veut plaire afin » d'attirer. Ce système, écrivait le prélat, je l'ai vu naître... [1]

« J'entends encore les vives observations qui étaient adressées de » bien des côtés aux curés de certaines paroisses et leurs réponses » invariables : Attirer ces gens dans mon église c'est les empêcher » d'aller ailleurs, c'est ce bien que je poursuis et que j'obtiens.

« On est donc parti de cette idée : offrir à la foule des chrétiens » qui ne le sont que par un très vague sentiment, offrir à l'église » ce qu'ils aiment à trouver ailleurs. Cette idée a fait un rapide » chemin ... elle est devenue le système qui régit le ministère exté- » rieur de tout curé réputé zélé, actif, ayant l'intelligence de son » temps.

« Soit. Il a l'intelligence d'un temps où la plupart ne connaissent » que les impressions que leur fournissent les journaux, mais il » n'a pas l'intelligence de l'âme humaine. *La vie chrétienne c'est* » *le monde à rebours ; flatter les sens pour faire un esprit chré-* » *tien*, *c'est un renversement.*

« Et ce que demandent à la Religion les hommes capables de » penser et de se rendre compte d'eux-mêmes, c'est justement ce » qu'ils n'ont point autour d'eux dans la vie de chaque jour.....

« La méthode qui consiste à faire qu'une église soit le moins » possible une église, et cela afin d'attirer les foules, est en elle- » même souverainement maladroite et en opposition avec l'esprit » du christianisme, elle est sacrilège...

---

[1] *Le système du moins possible.* Paris, Lethielleux.

« L'esprit de la vraie religion... est la condamnation formelle » du luxe et de tout ce qui flatte les sens et vos efforts vont à en- » tourer le saint autel de luxe et de tout ce qui peut captiver les » yeux et l'oreille...

« En dernière analyse, vous prétendez faire goûter la religion et » vous débutez par lui ôter l'honneur et sa raison d'être. Vous » voulez vous conserver à vous-même la considération sans la- » quelle le ministère du prêtre n'a plus aucune efficacité et vous » subtituez au caractère sacerdotal les allures et le ton d'un entre- » preneur de fêtes publiques. Pour répandre l'esprit de prière, vous » rendez la prière impossible dans l'église même. »

Vous voulez attirer beaucoup de monde à vos offices et pour allécher votre public vous inscrivez à votre programme la musique en vogue ; huit jours à l'avance toutes vos places sont retenues et vous vous félicitez de votre succès ! illusion déplorable : les meilleurs de votre assistance, j'entends ceux qui gardent encore quelque respect pour les prêtres et le saint lieu, y viendront pour goûter de nouvelles émotions, ou renouveler les anciennes, se repaître de sonorités rares, « goûter ce prédicateur, respirer les parfums de l'encens, sen- » tir leur être comme se fondre sous l'influence des sensations les » plus diverses, auxquelles la note religieuse donne ce je ne sais » quoi d'attrayant qui séduit même les incrédules ». [1]

« Huymans qui s'y connaissait en cette matière, nous parle quel- » que part, des morphinomanes de l'office, de ceux qui se sont » inoculé le savoureux poison de la liturgie ». [2]

Qu'on appelle cela du dilettantisme mystique soit mais du christianisme, jamais !

Comment s'étonner après cela que ces pseudo-chrétiens bercés dans un décor de théâtre par la parole de prédicateurs élégants, en viennent tomber dans un dilettantisme moral qui consiste à supprimer dans la morale ce qui les gêne, c'est-à-dire dans le contraire de l'esprit chrétien ? On n'élève pas l'homme à l'ordre surnaturel en flattant sa nature.

« Ne laissons pas s'affadir le sel de la terre, ne laissons point échapper du culte chrétien l'esprit d'austérité qui lui est essentiel au même titre que la majesté et le bon goût ! Soyons d'ailleurs persuadés que nous gagnerons davantage en exigeant plus et ne

[1] p. 19 sq.

[2] Contre le dilettantisme religieux.

cherchons point à plaire en un temps où nous devons nous faire admirer.

« Mais l'art ?... va-t-on dire. — L'art véritable n'a rien à craindre du retour aux pures traditions liturgiques. L'Église admiratrice et gardienne respectueuse de la beauté créée, reflet de la beauté divine, s'est toujours préoccupée d'allier la satisfaction artistique avec l'exercice de la prière. Les fidèles trouveront cette satisfaction très haute et très pure dans la liturgie comprise, interprétée comme l'entend l'Église. Et pour ne parler ici que de l'art musical, qu'on relise le *Motu proprio* où Pie X recommande avec tant d'instance la bonne exécution, de la belle musique religieuse : plain-chant grégorien et polyphonie classique, *compositions modernes inspirées* du même esprit.

Mais si l'art est l'expression de la beauté, n'oublions pas que la beauté, c'est, pour parler comme saint Thomas, la «splendeur de la forme » « resplendentia formae » ; or, la « forme » de la liturgie catholique, c'est le pur esprit chrétien, l'esprit de prière et de religion parfaite.

Il est désormais insupportable que des fidèles s'en aillent à l'église pour « entendre de la musique », si belle qu'elle soit ; pour se procurer devant le Dieu de l'Eucharistie devenu « occasion accessoire » un plaisir non défendu en soi mais pour lequel le monde a créé le théâtre, le salon et le concert.

« Il n'y a rien de bon qui ne soit à sa place».C. Saint-Saëns, en rappelant un jour cette vérité, racontait qu'un jour un des vicaires de la grande paroisse de Sainte-Madeleine de Paris, où il était organiste, se mit à l'endoctriner sur la « sévérité » pourtant bien tempérée avec laquelle il appliquait ce principe : « Le public de la Madeleine, me dit-il, est composé en grande majorité de personnes riches qui vont à l'opéra-comique ; elles y ont contracté des habitudes musicales qu'il convient de respecter. — M. l'abbé, lui répondit le maître, quand j'entendrai dire en chaire le dialogue de l'opéra-comique, je ferai de la musique appropriée, pas avant » [1].

Je ne sais au juste où en est la Belgique à ce point de vue mais en France j'ai pu relever à ce sujet de lamentables choses qu'il y a cinquante ans le sceptique mais artiste Flaubert notait déjà en ces termes :

---

[1] Revue du chant grégorien. 1-2, 1902, p. 857.

« Aujourd'hui 4 novembre 1862, été à l'église Saint-Martin, à l'enterrement du père de B...; gens de lettres et cabotins. A cette heure que le bonhomme est enterré fraîchement, tous les assistants sont dans les cafés, ou, avec du fard aux joues, sur les planches des théâtres à débiter des gaudrioles...

« Il a fallu attendre la fin de deux enterrements. Rien de religieux. Cela se précipite comme des ballots dans une maison de roulage. L'église est éclairée au gaz comme un café. Casino catholique. C'est administratif et chemin de fer. Rien pour le cœur, rien pour la poésie, rien pour la religion. Toute la hideur du monde moderne est là... » [1]

« Malgré le récent *Motu Proprio* de Pie X, écrivait M. L. Bor-
» gex dans un journal artistique mondain [2], qui définit le style et
» l'emploi de la liturgie vocale, le mauvais goût s'étale de plus en
» plus dans les églises.

« O religion, que de crimes on commet en ton nom ; nos temples
» sont souillés par des horreurs de toutes sortes, chaque jour nous
» assistons à des exécutions indignes de la plus petite église de cam-
» pagne, et nous entendons des chanteurs hurler avec le manque
» de style le plus absolu les quelques rares œuvres vraiment belles
» égarées dans le fatras innommable que l'on nous sert.

« Que de soli qui seraient bien plus à leur place au cabaret qu'à
» l'église ! Et les fidèles qui se pressent aux offices solennels absor-
» bent béatement toutes ces chansons à boire pourvues de paroles
» latines, tous ces tripatouillages auxquels se livrent des mains
» expertes en l'art de l'arrangement [3]. Tel solo de violon célèbre,
» tel entr'acte, celui de l'*Arlésienne* par exemple, voire même celui
» de *Cavalleria Rusticana* sont changés en *Ave Maria*. Si vous
» assistez à l'enterrement de quelqu'un qui vous est cher, votre
» douleur s'augmentera d'entendre l'Adagio de la sonate *Clair de*
» *Lune,* de Beethoven, transformée en *Pie Iesu*.

Extraits des cahiers personnels de Flaubert. « Enterrements parisiens » Rev. des Deux-Mondes 15/7 1910, p. 374.

2 *Comœdia*, 26 mars 1910.

3 — Mais, si cela leur plaît ? me répartit un jour un vénérable confrère auprès duquel je m'épanchais en de semblables doléances.

— L'absinthe aussi, répliquai-je à mon tour, plaît à l'alcoolique ; n'empêche que l'alcoolisme est un fléau et qu'il vaut mieux guérir le peuple de cette désastreuse passion en lui donnant le goût de plus saines liqueurs !

« Ajouter à cela que beaucoup de compositeurs ont satisfait à » cette sorte de café-concert qu'est devenu un office religieux.

« Et cependant, si l'on étudie les origines de la musique on voit » qu'elle a justement pris sa source la plus pure dans la religion. » Mais si dans les œuvres les plus anciennes nous trouvons cette » pureté de sentiment et cette admirable technique qui les rendent » impérissables, *c'est qu'elles étaient faites en vue d'exécutions soi-» gnées, recueillies, dans lesquelles chaque exécutant* ne cherchait » pas un effet personnel qui le mette en avant mais où il employait » tout son savoir à servir un bel ensemble.

« Aujourd'hui rien de tout cela, on se débarrasse d'un office et on » évite les répétitions. Il y a cependant parmi les maîtres de chapelle » de véritables artistes ; mais, que de difficultés pour eux, que « d'ennemis à combattre ! Il y a d'abord le public, et surtout, il « faut bien le dire, le clergé.

« De même que beaucoup de prêtres placeront une mauvaise » statue de plâtre bariolé dans une admirable église gothique où le » moindre détail est une œuvre d'art, de même, à côté d'une » phrase de plain-chant qui garde encore sa beauté malgré qu'elle » soit ânonnée avec indifférence, ils placeront un de ces horribles » soli à la Meyerbeer qu'un choriste de l'Opéra, promu soliste » pour l'occasion, aggravera de toute son ignorance et de sa pré-» tention. Hâtons-nous de le dire, il y a des exceptions, mais com-» bien rares. »

Et bien je dis que c'est une profonde tristesse pour les enfants de l'Église, jaloux de la beauté de leur Mère, de découvrir un beau matin sur son noble visage de telles mauvaises rides dissimulées sous une fallacieuse poudre de riz, c'est une honte pour ceux qui permettent qu'on les y trace.

Que de fois n'ai-je point reçu la visite de ces gens à solos qui viennent se proposer huit jours avant les grandes fêtes dans l'intention unique de faire admirer leur voix !

Invariablement je leur proposais une partie de basse dans mes chœurs ou l'ordinaire en plain-chant ; invariablement ils déclinaient la proposition... y pensez-vous ! du plain-chant ? fi ! ils sont trop verts, n'est-ce pas ?

Eh bien, il faut en finir avec ces trafics et ces vanités ! nous ne sommes pas des marchands de mauvaise musique, nous travaillons pour gagner notre vie, c'est entendu, mais aussi pour l'amour de la Beauté suprême vivante en Dieu ; notre devoir est de protéger la

sainte liturgie et la musique sacrée contre les trafiquants. « La maison de Dieu est « une maison de prière et de beauté », ne souffrons point que certains en fassent à leur profit une caverne de voleurs ! [1]

Croyons bien d'ailleurs le public, même populaire, capable de saisir la différence entre la musique d'église et les démarquages de théâtre : je passais mes vacances l'an dernier dans une petite paroisse de Bretagne où le maître de chapelle était doué d'une virtuosité incontestable et d'un parfait mauvais goût : « Cela n'est pas « pieux, me disait mon logeur, un ébéniste sans prétentions musi- « cales mais chrétien plein de bon sens, leur musique, c'est du « bastringue ! »

Et bien, il faut que cesse à l'église ce « bastringue ».

Il faut, en un mot, que les maîtres de chapelle fassent désormais preuve de bon sens, de bon goût, de fermeté, de désintéressement, en un mot d'esprit chrétien, catholique, ecclésiastique ; alors l'abomination cessera de désoler le lieu saint et la cause de l'art et de la discipline sera gagnée !

Conclusion.

Et maintenant, MM., concluons : la liturgie qui met l'art au service de Dieu est un élément essentiel de la religion catholique, bien plus : puisqu'elle jouit d'un pouvoir éducateur et d'une influence apologétique incontestables, elle constitue pour tout prêtre vraiment zélé une arme de choix pour la reconquête du peuple à N. S. Jésus-Christ ; mais, puisqu'aussi bien l'élément social de l'Église, la base réelle, stable de la religion catholique est la paroisse, il faut à tout prix rendre à la liturgie paroissiale son antique splendeur et donner à nos cérémonies cultuelles toute l'ampleur, tout l'éclat possibles, toute la précision traditionnelle nécessaire ; il faut que les fidèles reprennent le chemin de la Grand'Messe et des Vêpres pour y participer activement. Et que la confiance due à l'Église coupe court à toute hésitation ! Nous voulons faire les œuvres de Dieu ; bien, alors obéissons et soumettons-nous aux lois qui régissent la communauté, au statut de vie sociale.

Envoyés par nos évêques eux-mêmes, envoyés par le Pape, vicaire du Christ, nous devons dire comme Celui-ci : « Ma nourriture est

---

[1] Saint Jean, II, 16.

de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre ».

Nous sommes appelés, MM., à obéir.

Le devoir ne consiste pas à faire ce vers quoi l'on se sent porté, ce que l'on désire et même ce que l'on croit être le mieux opportun.

Dieu a d'autres vues que les nôtres et il a tracé son plan dès le commencement, il faudrait donc au moins et tout d'abord nous assurer que notre conception de l'Église et de son progrès concorde avec le dessein providentiel. Mais il est plus sûr, plus prudent de ne rien concevoir à priori et d'écouter non la nature facilement trompée et trompeuse, mais la conscience, mais Dieu, mais l'Église elle-même et d'agir conformément à leurs directions. Ces directions seront manifestées dès que nous voudrons y faire appel : n'avons-nous pas, MM., des supérieurs légitimes ? ne vivons-nous pas dans une société qui repose sur une hiérarchie infaillible dans son chef et dans ses conciles ?

Mais, MM., l'obéissance est une vertu qui a son principe dans l'amour confiant et sa fin dans l'ordre. Elle s'exerce par l'accomplissement des moindres préceptes qui régissent la société au sein de laquelle Dieu nous a fait naître ; elle a pour effet de régler l'individu sur un modèle imposé au nom de Dieu en vue du bien commun ; mais surtout elle rend l'homme capable de discerner dans les moindres circonstances qui entourent l'évolution sociale la marque du doigt de Dieu : car enfin, MM., si nous refusions de voir dans la société humaine et surtout dans l'Église immortelle du Christ les œuvres de Dieu où donc irions-nous les chercher ; dans la catégorie inconstante de l'idéal à moins que ce ne soit dans la lune ?

Dieu est le principe de tout progrès social, il est encore l'auteur de ses moindres éléments, de ses causes les plus imperceptibles ; il est l'auteur de l'Église, de sa structure la plus intime, des lois qui la régissent dans leurs plus minutieuses prescriptions ! Ce ne sont pas ces lois qui sont en retard ni mauvaises, c'est nous qui laissons notre imagination courir en entraînant notre jugement, lequel cesse dès lors de comprendre ces lois et de pouvoir utilement s'en servir.

— Mais, objectera-t-on, incontestablement il y a eu des prescriptions et même des proscriptions inopportunes dans l'évolution progressive du catholicisme !

Sans doute, mais est-ce que Dieu ne s'est pas associé dans cette entreprise l'homme toujours libre, toujours faillible, toujours borné

et si souvent passionné ! Reconnaissons donc, MM., dans la restauration catholique entreprise par le souverain pontife Pie X, ainsi que dans les moyens qu'il nous propose, une utilité, une opportunité tout actuelles, sachons y voir les traces de la volonté divine et dans l'effervescence et l'opposition qu'ils ne peuvent manquer de soulever les effets de la petitesse humaine ; car il s'applique universellement ce mot de Mgr Duchesne : « Le monde est conduit par ce mélange de Toute-Puissance divine et de faiblesse humaine qui laissera toujours place à la critique, prétexte à l'incrédulité et mérite à la foi ! »

La foi ! oui, MM., la foi, la confiance, c'est elle qui montre, fait aimer et accomplir les œuvres de Dieu ! N. S. Jésus-Christ ne demande point tant que nous comprenions, que nous priions dans un chimérique idéal conçu à notre pauvre lumière personnelle ; il veut que nous croyions en Lui et que nous agissions selon les lois et les directions de l'Église catholique romaine son épouse.

— Mais si ces lois, si ce statut prescrivent des démarches inopportunes ? — Inopportunes ? qu'en savons-nous ? S'il ne s'agissait ici que d'une société temporelle, j'affirmerais déjà que notre soumission serait nécessaire à son développement normal ; mais quand il s'agit de l'Église, épouse de Jésus-Christ, animée de l'Esprit saint et gouvernée par d'infaillibles pontifes, je reste confondu par certaines résistances et je m'étonne de certaines objections ! La vie d'une société, son développement, sa diffusion dépendent de l'obéissance, de la confiance de chacun de ses membres ; soumettons-nous entièrement, de grand cœur, avec entrain, avec tout ce que nous avons d'énergie dans l'âme à la vie propre de l'Église dont nous sommes membres, dont nous sommes prêtres ; vivons cette vie en nous soumettant à ses prescriptions. « On n'utilise la nature qu'en obéissant à ses lois », nous n'utiliserons les moyens sociaux que ni Dieu ni le Pape ne nous demandent la permission de nous imposer qu'en nous soumettant aux leurs !

Nous ne voyons pas clairement le résultat d'une évolution nécessaire ! Qu'importe, faisons confiance à l'Église et puisque l'Église repose socialement sur la paroisse, puisqu'elle entend que l'art liturgique soit un facteur premier de l'éducation chrétienne, lançons donc hardiment nos paroissiens dans la réforme liturgique, notre confiance ne sera point déçue.

Mais surtout aimons, oui aimons notre Mère la Sainte Église,

elle nous demande avec instance sa parure liturgique d'autrefois, comment aurions-nous le triste courage de la lui refuser ?

Vivons donc dans nos paroisses notre vie liturgique qui est encore notre vie commune ; nous aurons ainsi contribué à rendre l'Église catholique plus robuste et avancé l'heure de son triomphe. Nous lui aurons gardé son utilité, son opportunité constante, son éternelle beauté, son catholicisme, c'est Jésus-Christ qui le demande ; ainsi nous aurons fait l'œuvre de Dieu !

DU PARTICULARISME DANS LA PIÉTÉ ET LE CULTE PUBLIC

PAR

D. J. M. BESSE

Moine de l'Abbaye de Saint-Martin de Ligugé, Chevetogne.

Révérendissimes Pères, Mesdames, Messieurs,

Au cours de cette semaine liturgique, vous avez entendu et applaudi des maîtres venus de divers diocèses, appartenant à plusieurs familles religieuses. Il peut y avoir entre eux de grandes divergences de sentiments et d'idées, néanmoins vous avez recueilli de leurs lèvres une même doctrine. Avec eux et sous leur direction, vous vous êtes mis à la recherche d'un même idéal. Cette unité existe dans leurs âmes ; elle s'étend aux intelligences et aux volontés ; elle a pour effet l'unanimité et la concorde, qui sont la manifestation touchante de la présence active de l'esprit divin.

Si je voulais trouver sa source la plus rapprochée de nous, je la chercherais dans la pensée de l'Église.

C'est une doctrine ecclésiastique qui vous a été donnée par des ecclésiastiques, c'est-à-dire par des hommes d'Église. En l'écoutant, vous avez senti croître en vous l'intelligence et l'amour de l'Église ; vous êtes devenus, plus que vous ne l'étiez, enfants, membres de l'Église, vous êtes disposés maintenant à vivre avec plus d'intensité de sa vie, vous progressez ainsi dans la communion des saints.

La plupart des leçons marquent une réaction très nette contre l'individualisme et, par le fait même, l'œuvre néfaste de Jean-Jacques Rousseau et des encyclopédistes a été traitée comme elle le méritait. Cette sévérité était nécessaire. Rousseau avait du génie, j'en conviens, mais ce fut un génie malfaisant, il suffit, pour s'en convaincre, de négliger ses qualités littéraires. On le voit alors tel qu'il fut. C'est un dément. Le déséquilibre de ses facultés l'amène

à substituer ce qu'il y a de plus personnel en lui, le sentiment, à la raison. Ne lui demandez point de voir et de présenter les choses telles qu'elles sont. Il les voit dans son imagination, et non dans leur réalité toute simple. Or, son imagination est maladive. Il a une névrose qui lui est propre, la névrose rousseauiste. Cette névrose est devenue, par le fait de son génie, extraordinairement contagieuse.

Le génie est de lui-même indifférent ; sa valeur morale et intellectuelle lui vient des sentiments et des idées de celui qui le possède. L'homme de génie pense avant le reste des hommes. Il a la mission de penser pour eux. Le genre humain vit de lui ; on peut même dire qu'il vit de sa vie. Si sa vie est saine, son action est excellente ; elle est détestable, si sa vie est malsaine. Rousseau fut malsain. Par ses écrits, il a contaminé son époque, cette contagion dure toujours.

Il en est qui croient à la bonté naturelle des instincts populaires. On les entend célébrer la spontanéité de la pensée du peuple. Non, le peuple ne pense pas spontanément. Et je réunis dans ce mot *peuple* l'ensemble des hommes. L'immense majorité des hommes ne peut que recevoir des idées toutes faites. Elles lui arrivent par toute une série d'intermédiaires. On la comparerait avec assez d'exactitude à un immense moulin aux roues multiples, attendant du dehors le grain à broyer. C'est Rousseau qui a versé et qui verse encore sur les meules un grain empoisonné.

Les esprits, placés sous son influence, ont contracté sa névrose. Ils l'ont communiquée à leur entourage. Insensiblement, le mal est devenu chronique. Il a même fini par atteindre les âmes dans le fonctionnement intime de leurs facultés. Elles ont ainsi contracté l'habitude de s'abandonner aux caprices des sentiments et de secouer la discipline salutaire de la raison. Ce qui les arrache à l'autorité tutélaire des traditions saintes et les jette dans toutes les aventures de l'individualisme. Sa vie religieuse s'en est trouvée grièvement compromise.

Au risque de paraître en contradiction avec quelques maîtres de cette semaine liturgique, j'appellerai votre attention sur la mauvaise influence qu'exerça la littérature de Châteaubriand. Elle dérive du romantisme de Rousseau, c'est un romantisme christianisé. Ses graves défauts la rendaient accessible aux esprits que la tourmente révolutionnaire avait si fortement agités. Ils expliquent en grande partie son succès. En les utilisant pour le bien, l'auteur du *Génie du Christianisme* a cultivé et propagé des faiblesses romantiques. Il en est sorti un sentimentalisme pieux, qui a beaucoup contribué à la diminution de la foi.

Ce sentimentalisme pieux s'est extraordinairement développé pendant le dix-neuvième siècle. Vous le voyez s'étaler dans la littérature des premières communions, des mois de Marie et des petites dévotions. On disait jadis en certaines contrées que tout chanoine qui se respecte fonde une congrégation religieuse. Les dévotions se sont beaucoup plus multipliées. Leurs auteurs se trouvent partout. Chacun d'eux a la conviction de fournir aux âmes pieuses un procédé infaillible de salut personnel et de conversion pour les autres.

Ces dévotions ne se dressent pas en règle générale contre les enseignements de l'Église. Elles ont pour objet une vérité, une personne ou une action choisies dans les Livres Saints, l'histoire de l'Église ou la théologie. Les pratiques, qui les manifestent, sont imaginées par leurs auteurs. Le plus grand reproche qu'on puisse leur faire est d'isoler leur objet. Arraché à l'ensemble, dont il fait partie, il perd de son importance. On peut même en certains cas le dénaturer. Ceux qui s'appliquent à le considérer se détournent inconsciemment du merveilleux ensemble de vérités, de saints et d'actions que l'Église déroule par sa liturgie sous les yeux de ses fidèles. Ils isolent leur piété, en croyant la spécialiser. La variété simultanée ou successive des dévotions, au lieu d'atténuer cet inconvénient, ne fait que l'accroître. Le dévot reste isolé et, en outre, il se disperse.

Les rites, dont s'enveloppent les dévotions, gardent les traces de leur origine individualiste. Ce ne sont jamais que des œuvres personnelles, traduisant les sentiments d'un tout petit nombre. Une collectivité ne parviendra jamais à s'y reconnaître. Leur intérêt est donc restreint. Il ne résiste pas à l'action du temps. Ces dévotions n'ont que la durée d'une action humaine. Autant vaut dire qu'elles sont éphémères. J'ajoute qu'elles sont artificielles. Il leur est impossible d'exercer une influence profonde.

Cela ne saurait étonner. Pour qui les examine de près dans leur développement et leurs manifestations, la cause de leur faiblesse est évidente. Elles font au sentiment la part trop grande. La pensée n'en reçoit aucune satisfaction. La volonté n'y puise aucune énergie. Celui qui pousse un peu loin l'analyse de ces dévotions finit par avouer que la foi y est pour très peu de chose. C'est avant tout un exercice d'imagination et de sensibilité autour d'un objet religieux.

Certaines catégories de femmes et même d'hommes, je le reconnais, ne sont pas capables d'autre chose. Leur nombre s'est beaucoup accru, de nos jours. La cause en est dans les progrès du romantisme. Sa contagion n'a pas reculé devant les barrières du

catholicisme. L'Église, qui est pleine de condescendance, s'est inclinée jusqu'à la faiblesse de ses enfants. Elle a encouragé les pratiques susceptibles de conserver chez ces infirmes quelques habitudes pieuses. Mais ce régime ne saurait être permis ou encore moins imposé aux chrétiens robustes.

Je résumerais ma pensée en quelques mots : les dévotions contrarient et épuisent la dévotion. Il est nécessaire d'ajouter, pour rester dans les limites de la sagesse, que cette critique des dévotions ne s'adresse ni au chemin de la Croix ni au Rosaire ni à d'autres pratiques, qui sont nées et qui ont grandi à côté de la liturgie et sous son inspiration. Il suffit de ne pas absorber en elles le culte tout entier. Cet abus serait contraire à la doctrine des Saints qui les ont instituées.

Il se fait, Dieu merci, une réaction, dont nous avons à tirer parti. Les illusions de Rousseau se dissipent à la façon des nuées. Elles ne captivent désormais l'attention d'aucune intelligence sérieuse. Leur règne est fini. Tout l'annonce dans l'ordre politique, philosophique et social. Cette faillite a pour effet la défaillance du romantisme. Les hommes après avoir rompu avec ce charme, vont à la découverte d'un but et ils s'abandonnent peu à peu, presque sans s'en apercevoir, aux sollicitations de leur autorité naturelle. Ils redeviennent ainsi eux-mêmes. Ce travail porte ses fruits jusque dans l'ordre religieux. On les reconnaît : les dévotions attirent moins ; les âmes cherchent une religion qui donne plus à l'intelligence et à la volonté. Le sentiment passe à l'arrière-plan. La foi veut être lumineuse et forte.

Les hommes ne tournent pas cependant le dos à la beauté. Ils gardent dans ce retour vers eux-mêmes le sens et les préoccupations artistiques, mais l'art se met sous la discipline de la vérité, au lieu de subir les tyrannies de la passion. L'art n'aspire qu'à donner sa splendeur au beau.

Vous avez la première phase de cette réaction dans l'intelligence et l'amour de la liturgie. Ses admirateurs deviennent chaque jour plus nombreux. L'œuvre littéraire de Huysmans, quels qu'aient été son caractère et son influence, ne fournit pas à ce fait une explication suffisante. Il se produit dans les milieux les plus divers. On ne le constate nulle part ailleurs mieux qu'à Paris. Ceux qui voudraient se livrer à une expérience personnelle et facile n'auraient qu'à suivre ce qui se passe dans l'église des Bénédictines de Saint-Louis du Temple, 20, rue Monsieur. Ils verraient de leurs propres

yeux comment on peut, avec la liturgie et le chant grégorien, faire sans le moindre sermon une apologétique très efficace. Les fruits de cette prédication sainte et artistique se renouvellent sans cesse.

Les succès obtenus par la *Manécanterie des chanteurs de la Croix de bois* montrent ce qu'il est possible de faire avec les enfants d'un patronage. Les hommes se mettent eux-mêmes de la partie. Plusieurs des habitués de la rue Monsieur prennent des leçons de chant grégorien. Ils se disposent à aller chanter l'office de Complies dans l'église de Plaisance, une fois par semaine. J'ai appris qu'une centaine d'ouvriers maçons se mettaient à faire du plain-chant. Les artistes réclament, de leur côté, un enseignement liturgique suivi. L'intérêt que les esprits cultivés trouvent à ces questions est tel que M. Georges Sorel a sollicité pour sa revue l'*Indépendance* une collaboration liturgique.

Il serait facile de vous énumérer d'autres exemples, mais alors une distinction serait indispensable. Nous ne pourrions accepter tous les témoignages rendus à la liturgie, à sa beauté et à son utilité. Il en est qui lui sont rendus par des romantiques les plus dangereux. Ce sont des décrets de l'*Humanité* ou du *Dieu Homme*, le Dieu qui se fait par la collaboration de chaque individu. L'absolu de la vérité et du droit leur fait horreur, ils n'en veulent à aucun prix. Dans ces dispositions, ils affectent de prendre pour de vulgaires symboles les vérités et les faits, que l'Église propose à la foi de ses fidèles. La liturgie n'est à leurs yeux qu'un bel ensemble de rites, dépourvus de toute signification doctrinale. Inutile d'y chercher une réalité surnaturelle quelconque. Chacun n'a qu'à y découvrir l'expression des sentiments, sous la poussée desquels les générations précédentes ont vibré. La liturgie peut dès lors satisfaire les goûts esthétiques et provoquer l'éclosion de sentiments nouveaux. L'école, à laquelle je fais allusion, n'en demande pas davantage. Sa religion n'est que cela.

Il était nécessaire de vous mettre en garde contre ces tendances. Elles pourraient vous jeter dans les plus fâcheuses illusions. Toute une littérature et tout un art s'appliquent à les propager. La clientèle Juive est assurée, ce qui les cultive. Certains libres-penseurs commencent à s'y intéresser. Il y avait un moyen facile de s'élever jusqu'à une libre-pensée religieuse. En d'autres temps, le bon sens public aurait opposé une digue infranchissable à cette poussée folle. Mais l'anarchie des pensées et l'intolérance des volon-

tés ont trop vidé nos contemporains de leurs énergies naturelles pour que l'on puisse attendre d'eux une preuve d'intelligence.

N'allez donc pas prendre pour un signe de retour à l'Église ces manifestations sacrilèges d'une libre-pensée qui veut jouer à la religion. Cette prudence vous permettra de discerner ces tendances vers un catholicisme mieux compris et plus aimé d'hommes que le matérialisme fatigue et que le romantisme dégoûte. Ils cherchent une foi sincère et complète qui incline respectueusement leur intelligence devant l'autorité toute puissante de Dieu. Ils veulent un christianisme qui soit resté le même depuis ses origines jusqu'à nos jours. C'est pour ce motif qu'ils vont droit à l'Église. Ils trouvent en elle la discipline des esprits et des volontés, qui les met sous l'empire de la plus sainte et de la plus forte des traditions. Ils bénéficient de tous les efforts accomplis avant eux et de tous ceux qui se produisent en ce moment. La vie en commun que l'Église règle pour leurs âmes les met ainsi en communion avec elle et avec tous ses membres. C'est ce que nous nommons la communion des saints. Les premiers chrétiens en firent l'expérience à Jérusalem. Les *Actes des Apôtres* résument en deux mots ses manifestations les plus profondes : l'unanimité et la concorde.

Cette unanimité et cette concorde, *cor unum et anima una,* fruits nécessaires et merveilleux de la communion des saints, sont canalisées dans l'Église par la liturgie. C'est la liturgie qui les inculque peu à peu aux individus et aux sociétés. Elle crée autour des fidèles un entrainement qui les saisit et les emporte. Tous les moyens propres à empoigner les hommes sont mis à contribution : la musique, la poésie, l'architecture, la peinture, la sculpture, l'orfèvrerie, la broderie, tous les arts en un mot. Ils se développent dans nos églises. Chaque année, à jour fixe, les chrétiens viennent prononcer des formules, accomplir des actes, qui se renouvellent avec les saisons et les jours. L'Eucharistie et le psautier en constituent la forte unité. Cet ensemble de chants, de prières et de rites, réalise le culte que l'Église offre au Dieu, Créateur et Rédempteur. Il n'y a rien de plus important dans la vie de l'Église. C'est sa fonction par excellence ; elle l'inaugure sur terre pour la continuer éternellement au ciel.

Cette liturgie n'est pas seulement le culte officiel rendu au Seigneur par les chrétiens ; elle est encore le meilleur moyen d'éducation, dont l'Église dispose pour refaire quotidiennement ses fidèles à son image et ressemblance. Il lui suffit de les amener à penser

comme elle, à vouloir ce qu'elle veut et à transporter dans leurs actes ces pensées et ces volontés. Mais l'Église n'exprime ses pensées et ses volontés nulle part ailleurs mieux que dans sa liturgie. Ses formules les plus fréquemment usitées sont empruntées aux Livres Saints ; leur texte, on le sait, est immuable. Les autres sont l'œuvre des Saints consacrée par un usage plusieurs fois séculaire. L'Église, dans le choix de ces formules, est à l'abri de toute erreur.

Les rites du cérémonial et les œuvres d'art, qui leur fournissent un cadre, sont en harmonie avec ces vérités. Ils les font ressortir et ils mettent les hommes en état de se les approprier. Des consécrations spéciales ou des bénédictions ont versé dans les murs de l'église et les objets qui servent au culte des aptitudes surnaturelles, qui augmentent d'une façon singulière les énergies éducatrices de la liturgie. Il ne faut pas l'oublier, nous sommes sur le domaine du surnaturel. Les hommes ne sont pas seuls. Dieu se mêle à leur existence. Sa présence est d'autant plus efficace qu'ils se trouvent eux-mêmes réunis. Il se complait dans l'unité à laquelle leurs assemblées donnent une expression publique. Ces assemblées, par ce que elles se renouvellent, transportent à travers le temps comme à travers l'espace, cette bienfaisante unité.

Prenez telle fête liturgique, qui vous plaira. Promenez vos regards sur une mappemonde chrétienne. Ils tombent d'abord sur Rome, où il y a, avec un Pontife Souverain, un gouvernement et des basiliques, destinées à la liturgie. Ils vont aux chefs-lieux des diocèses, où il y a encore, avec un évêque, un gouvernement et une cathédrale pour le culte. Dans les groupements multiples, qui forment les diocèses, vous trouvez un prêtre avec une église, pour les excercices liturgiques, une hiérarchie précise et forte saisit ces prêtres et ces évêques dans les liens d'une amitié vivante, à laquelle la puissance souveraine du Pape donne un sacrement. Les règles, auxquelles sont soumis l'administration et le gouvernement des paroisses et des diocèses, maintiennent cette unité en exercice. Ce n'est pas un mystère, en effet, elle existe bel et bien. On lui doit l'ordre et la continuité dans l'existence de l'Église catholique.

Au jour indiqué, fidèles de tout âge et de toute condition, prêtres, évêques, pape, réunis dans leurs églises respectives, commémorent un même fait adhérant à une même vérité. Ils le font en usant des mêmes formules et en produisant des actes identiques. Les voilà donc sur toute la surface du monde chrétien, qui font, qui disent, qui pensent, qui veulent la même chose. Ils vivent de la même vie.

Ce qu'ils font, ce qu'ils disent, ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent aujourd'hui, ils le pensaient, ils le voulaient, ils le faisaient, ils le disaient l'année précédente. D'autres, avant eux, l'ont fait, dit, pensé et voulu, comme, après eux, d'autres le feront, le diront, le penseront, le voudront. Nous avons encore la communion des Saints ou, si vous le préférez, la communion ecclésiastique.

Les individus passent, en se succédant les uns aux autres. Les églises restent et la liturgie continue. Les fidèles, en priant au même lieu que leurs pères et en célébrant la même liturgie, vivent de leur vie. Ils la continuent, les actes religieux, qui se transmettent sans interruption d'une génération à l'autre, portent avec eux des habitudes de penser et de vouloir. Des habitudes se contractent au renouvellement des actions et des paroles. Ces effets ne peuvent se produire mécaniquement. Chacun, pour les recueillir en soi, est tenu de leur donner le plein assentiment de son intelligence et de son cœur. Il doit, en d'autres termes, proférer les paroles et produire les actes liturgiques avec son être tout entier. Plus il s'y met tout lui-même, plus il communie aux pensées et aux volontés de l'Église. Notre Bienheureux Père saint Benoît a inséré dans sa Règle une formule précise, qui dit tout cela et bien d'autres choses encore : *mens nostra concordet voci nostrae*. C'est la maxime culminante de sa doctrine spirituelle.

Pour la faire passer dans sa vie et atteindre la perfection de la piété liturgique, il est indispensable de s'en tenir à deux faits d'expérience religieuse. Le premier consiste dans une stricte union de la prière et de la foi. La prière ne doit être que de la théologie ou du catéchisme passant de l'intelligence par le cœur et sur les lèvres ; elle est le catéchisme ou la théologie vécue. Cela est si vrai que toute explication devient superflue. J'en dirai autant du second, que voici : Ces chrétiens doivent aller à Dieu ensemble, c'est-à-dire dans l'Église, avec et par elle. C'est ainsi qu'il leur faut prier et vivre de leur foi. La liturgie leur en donne le moyen.

Ils en retirent des avantages nombreux et importants. Ils bénéficient très largement de la présence et de la collaboration divines. Leurs prières et leurs hommages, avant d'être devant Dieu, passent par le cœur et les lèvres de Notre Seigneur. Ils se mêlent aux prières et aux hommages, accumulés dans son sacrifice eucharistique. Ils entrent dens le cortège des prières et des hommages que les saints de tous les temps et de tous les pays lui ont offerts. Leur puissance d'intercession s'accroît de toutes les énergies des pri-

ères et des hommages présentés au Seigneur dans le même moment.

Le fidèle, en répétant avec l'Église les formules liturgiques, est prémuni contre tout danger d'erreur ; sa foi reste irrépréhensible. Il ne trouverait nulle part ailleurs des pensées et des sentiments mieux exprimés. L'Esprit en est généralement l'auteur. Quand il ne les a pas directement inspirés, il s'est associé d'une manière toute spéciale à leur composition.

Vous êtes en droit de vous demander comment il se peut que les fidèles cherchent ailleurs un aliment pour leur piété. Ils s'abandonnent, en le faisant, aux exigences capricieuses d'un état d'esprit, qui leur vient tout fait du dehors. C'est un effet de l'individualisme romantique. Le retour aux saines traditions de la piété liturgique ne se heurte nulle part à un plus grand obstacle. Aussi longtemps qu'il n'aura disparu, nos efforts risquent de n'avoir que des résultats médiocres. Je ne vous engage pas à vous heurter à cette barrière. Vous n'en aurez jamais raison. Laissez-la où elle est et appliquez-vous de votre mieux à détourner les fidèles des voies qui les conduisent devant l'obstacle. Dans ce but, montrer-leur un idéal opposé. Formez en eux et cultivez un état d'esprit tout autre, qui les mettra devant les deux faits que j'ai signalés tout à l'heure : la prière, théologie vécue; les chrétiens, allant à Dieu, priant ensemble.

Je n'ai pas l'intention de vous indiquer les moyens de former et de cultiver cet état d'esprit. Il me suffit de proposer ce but à vos intelligences et à vos bonnes volontés. Une fois prévenus, vous serez attentifs à toutes les poussées de la réaction intellectuelle et morale qui se produit contre les erreurs d'où est sorti l'individualisme romantique. Vous remarquerez sans peine des aspirations vers nos traditions liturgiques. Il y aura même des points de contact. Pour ne laisser perdre aucune de ces observations, affranchissez-vous de ce qui est parti pris ou idée préconçue. Il vous faut une intelligence libre de tout souci qui ne serait pas celui de la vérité objective et de toute direction qui ne serait pas celle de l'Église, vous verrez alors des rapprochements inattendus et vous aurez des auxiliaires inespérés. Les éléments d'une apologétique que vous ne soupçonnez peut-être pas, s'offriront d'eux-mêmes à vous. A votre grande surprise, vous vous verrez en avant, comme des précurseurs. Cela vous siéra mieux que la poursuite naïve des idées et des tendances n'ayant plus cours.

TAMINES (BELGIQUE). — IMPRIMERIE DUCULOT-ROULIN.